

Liste des abréviations

- ALENA** : Association de libre échange Nord Américaine.
- APD**: Aides Publiques au Développement.
- APEC** : Coopération économique d'Asie pacifique
- ASEAN** : Association des nations du Sud-est asiatique (ou ANASE)
- ATTAC**: Association pour la Taxation et les Transactions économiques.
- BEI** : Banque Européenne d'Investissement
- BIRD**: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement.
- BIT** : Bureau international du Travail.
- BM**: Banque Mondiale.
- CADTM**: Comité d'annulation de la dette du tiers monde
- CEE** : Communauté Economique Européenne
- CNES** : Conseil National Economique et Social.
- CNUCED**: Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
- DIAT**: Division Régionale Asiatique du Travail.
- DIT** : Division internationale du travail.
- DRT**: Division régionale du travail.
- ECU** : European Currency Unit
- F.F.E** : facilitée de financement élargi.
- FMI**: Fonds Monétaire International.
- FMN**: Firmes Multinationales
- FSC**: Forest Slewadship Council
- GATT**: General Agreement an Tariffs and Trade
- IDE**: Investissements Directs Etranger
- IDH** : Indice du Développement Humain.
- IPH** : Indice de Pauvreté Humaine
- INCO-DOC**: International Cooperation with Developing Countries
- MERCOSUR** : Marché Commun des pays d'Amérique latine.
- MPAT**: Ministère de la Planification et d'Aménagement du Territoire
- NDIT** : Nouvelles Division Internationale du Travail.
- NPI** : Nouveau Pays Industrialisés.
- NTIC**: Nouvelles technologies de l'Information et des Communications.
- OCDE** : Organisation pour la coopération et le développement économique.
- OIM** : Organisation Internationale de la Migration.
- OIT** : Organisation Internationale de Travail.
- OMC**: Organisation Mondiale du Commerce.
- OMT**: Organisation Mondiale de la Migration.
- ONG**: Organisations Non Gouvernementales.
- ONU**: Organisation des nations unies.
- ORD**: Organisme de règlement des différends.
- PAC** : Politique Agricole Commune
- PAS**: Program me d'Ajustement structurel.
- PCSC** : Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance.
- PECO** : Pays d'Europe Centrale et Orientale.
- PED**: Pays en développement.
- PIB**: Produit Intérieur Brut.
- PMA**: Pays Moins Avancés.
- PMR** : Politique Méditerranéenne Rénovée.

PNB : Produit National Brut.

PNDA : Programme National du Développement Agricole.

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.

PSEM : Pays du Sud-est Méditerranéen.

PSRE : Programme de Soutien à la Relance Economique.

PVD: Pays en voie du Développement.

STD : Science et Technologie pour le Développement

TIC: Technologies d'Information et des Communication.

UE : Union Européenne.

UMA : Union du Maghreb Arabe

UNICEF : Fonds des Nations-Unies pour l'enfance

URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétique.

USA : Etats Unies d'Amérique

ZLE : Zone de Libre Echange

SOMMAIRE

Introduction générale.....	1
-----------------------------------	----------

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA MONDIALISATION

Introduction.....	11
SECTION 1 : L'historique de la mondialisation.....	12
1.1. La phase d'internationalisation (1870-1914).....	13
1.2. La phase de transnationalisation (1945-1980).....	14
1.3. La phase actuelle de la mondialisation (de 1980 jusqu'à nos jours).....	15
SECTION 2 : La mondialisation : définitions et aspects.....	16
2.1. Définitions de la mondialisation.....	16
2.2. Les dimensions de la mondialisation.....	16
2.2.1. Les aspects économiques.....	17
2.2.2. Les aspects stratégiques.....	17
2.2.3. Les aspects sociaux.....	17
2.2.4. Les aspects culturels.....	17
2.2.5. Les aspects structurels.....	18
2.2.6. Les aspects politiques.....	18
SECTION 3 : Les caractéristiques de la mondialisation.....	18
3.1. L'intensification des échanges de biens et services.....	18
3.2. L'accroissement des flux des IDE.....	20
3.3. L'accroissement et l'intégration des marchés financiers.....	21
3.4. L'accroissement de la migration internationale.....	22
3.5. La diffusion des technologies à l'échelle planétaire.....	24
SECTION 4 : Les acteurs de la mondialisation.....	25
4.1. Les acteurs institutionnels.....	25
4.1.1. Les Etats.....	25
4.1.2. Les regroupements d'Etats.....	27
4.2. Les organisations intergouvernementales	29
4.2.1. Le FMI.....	29
4.2.2. La BM.....	30
4.2.3. L'OMC.....	30
4.3. Les acteurs économiques : les firmes multinationales.....	31
4.4. Les acteurs sociaux : les organisations non gouvernementales (ONG)....	33
Conclusion.....	34

CHAPITRE II: LA MONDIALISATION, OPPORTUNITE ET/OU RISQUE ?

Introduction.....	35
SECTION 1 : La mondialisation : opportunité, risque ou les deux à la fois ? : Débat théorique sur les impacts de la mondialisation et de l'interdépendance.....	36
1.1. Le commerce international.....	36
1.2. Les investissements directs étrangers (IDE).....	37
1.3. Les mouvements de capitaux et la mondialisation financière.....	37
1.4. Les mouvements de personnes (flux migratoires et touristiques).....	38
1.5. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication.....	38
SECTION 2 : Le caractère globalement bénéfique de la mondialisation.....	39
2.1. La mondialisation, source de richesses.....	39
2.2. La nouvelle division internationale du travail.....	40
2.3. La réduction générale de la pauvreté	41
2.4. La mondialisation, génératrice de démocratisation, d'éthique et de solidarité.....	44
SECTION 3 : Les risques de la mondialisation.....	45
3.1. La mondialisation, source de chômage et de précarité.....	46
3.2. La mondialisation, source d'inégalités.....	48
3.3. La mondialisation entraîne une perte de la diversité culturelle	50
3.4. La mondialisation n'est pas mondiale : un paradoxe !.....	51
3.5. La mondialisation suscite le dumping social.....	55
3.6. La mondialisation, une source d'instabilité.....	56
3.7. La mondialisation une menace pour le développement durable et l'environnement.....	57
3.8. La mondialisation, source de l'insécurité.....	60
Conclusion.....	62

CHAPITRE III : LES CONSEQUENCES SOCIALES DE LA MONDIALISATION SUR LES PVD : EXEMPLE DES NPI D'ASIE ORIENTALE

Introduction.....	63
SECTION 1 : La dynamique de la mondialisation et de la regionalisation comme moteur de croissance et de développement social dans les NPI d'Asie orientale.....	64
1.1. Les facteurs de réussite des NPI d'Asie orientale.....	64
1.1.1. Les facteurs endogènes.....	65
1.1.1.1. La stabilité macro-économique.....	65
1.1.1.2. Le rôle de l'Etat.....	65
1.1.1.3. Le modèle du développement choisi.....	66
1.1.1.4. Le rôle du capital humain et de l'héritage culturel.....	66
1.1.2. Les facteurs exogènes.....	67
1.1.2.1. Le soutien des Etats-Unis.....	67

1.1.2.2. Le rôle du Japon et sa division régionale hiérarchisée du travail (DRT)	67
1.2. L'insertion de l'Asie orientale dans l'économie internationale et régionale du travail.....	70
1.2.1. L'insertion dans la division internationale du travail (NDIT).....	70
1.2.1.1. L'intensification des échanges commerciaux et des investissements internationaux.....	70
1.2.1.2. La diaspora asiatique dans la mondialisation.....	71
1.2.2. La dynamique régionale en Asie orientale comme moteur de croissance.....	72
1.2.2.1. L'essor du commerce et de l'investissement intra-régionaux.....	72
1.2.2.2. L'intensification des diasporas intra-asiatiques	73
1.3. L'impact de la croissance sur le développement social.....	73
1.3.1. Evolution des indicateurs du développement humain (IDH).....	74
1.3.2. Evolution de la pauvreté et des inégalités.....	75
SECTION 2 : Etude d'un exemple de réussite : cas de la Corée du sud.....	75
2.1. Les analyses justificatives du succès sud coréen	76
2.1.1. Les facteurs endogènes.....	76
2.1.1.1. La stratégie du développement et la pertinence des arbitrages économiques.....	76
2.1.1.2. Le facteur culturel.....	79
2.1.1.3. Le modèle institutionnel.....	80
2.1.2. Les facteurs exogènes.....	82
2.1.2.1. Dynamique et défis des contraintes géopolitiques.....	82
2.1.2.2. Le soutien américain et japonais.....	83
2.1.2.3. Le rôle du Japon dans le succès coréen.....	83
a. Le soutien financier.....	83
b. L'impulsion du modèle japonais avec son vol des oies sauvages.....	84
2.2. La dynamique de la mondialisation comme moteur de la croissance économique.....	87
2.2.1. Une insertion réussie dans le commerce mondial.....	87
2.2.2. Le rôle des IDE dans la croissance économique coréenne.....	88
2.2.3. Evolution de la croissance économique.....	90
2.3. Les conséquences sociales de la mondialisation en Corée du sud.....	90
2.3.1. Evolution de l'indice du développement humain (IDH).....	90
2.3.2. Evolution de la pauvreté, du chômage et des inégalités.....	91
Conclusion	94

CHAPITRE IV: LA STRATEGIE ALGERIENNE DU DEVELOPPEMENT (1967-1986) Et SON ECHEC

Introduction.....	96
SECTION 1 : Le modèle du développement autocentré (1967-1977).....	98
1.1. Les objectifs de la stratégie algérienne de développement.....	98
1.2. Les fondements théoriques de la stratégie algérienne de développement.....	99
1.3. La mise en œuvre de la stratégie algérienne de développement.....	101
1.4. Evaluation des résultats de la stratégie algérienne de développement.....	104
1.4.1. Evolution de la croissance et son impact social.....	104
1.4.2. Dans le domaine agricole.....	105
1.4.3. Dans le domaine industriel.....	105
1.4.4. La montée de l'endettement extérieur.....	107
SECTION 2 : La nouvelle orientation de la politique économique et sociale depuis 1980.....	107
2.1. Les principaux objectifs de la nouvelle orientation économique.....	108
2.1.1. La réorientation des investissements.....	108
2.1.2. La restructuration organique et financière des entreprises publiques	108
2.1.3. La réduction de la dette et de la dépendance extérieures.....	110
2.2. Les conséquences de la nouvelle orientation (1980-1984).....	110
Conclusion	112

CHAPITRE V : LES REFORMES ECONOMIQUES ET LES PREALABLES INSERTIONS DE L'ALGERIE DANS LE PROCESSUS DE LA REGIONALISATION ET DE LA MONDIALISATION : QUEL BILAN ?

Introduction.....	114
SECTION 1 : Les réformes économiques en Algérie	115
1.1. Les réformes libérales volontaires et les tentatives d'auto-ajustement (1987-1991) : un processus contrarié.....	115
1.1.1. Les réformes institutionnelles ou structurelles.....	116
1.1.2. Les réformes macro-économiques ou de stabilisation.....	117
1.1.3. Evaluation des réformes économiques volontaires.....	117
1.2. Les réformes conditionnelles et l'application du programme d'ajustement structurel (PAS) : un paradoxe !.....	119
1.2.1. Les objectifs du PAS.....	120
1.2.2. Le contenu et les mesures du PAS.....	120

1.2.2.1. Les mesures de stabilisation à court et moyen termes.....	120
1.2.2.2. Les réformes structurelles.....	122
1.2.3. Evaluation des résultats du programme d'ajustement structurel (PAS).122	
1.2.3.1. Evolution des indicateurs macro-économiques et financiers.....	122
1.2.3.2. Evolution de l'économie réelle	123
1.2.3.3. L'évolution du niveau de vie des populations.....	124
1.3. Le retour de l'Etat, relance de l'économie algérienne et ses conséquences sur la sphère économique et sociale (1999-2009) : brusque retour en arrière !.....	125
1.3.1. Le plan national du développement agricole (PNDA).....	125
1.3.2. Le programme de soutien à la relance économique (PSRE), 2001-2004.....	125
1.3.3. Le programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC), 2005-2009.....	126
SECTION 2 : La préalable intégration multilatérale de l'Algérie dans le cadre de l'OMC.....	127
2.1. Les conditions d'accession de l'Algérie à l'OMC.....	127
2.1.1. Les conditions liées au commerce des marchandises.....	127
2.2.2. Les conditions liées au commerce des produits agricoles.....	128
2.1.3. Les conditions concernant la protection de la propriété intellectuelle et industrielle.....	128
2.1.4. Les conditions concernant le commerce des services.....	128
2.1.5. Les conditions liées au commerce informel	128
2.2. L'état d'avancement des négociations.....	129
2.3. L'accession de l'Algérie à l'OMC : contraintes et avantages	129
2.3.1. Les contraintes de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC.....	129
2.3.2. Les avantages de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC.....	130
SECTION 3 : L'intégration régionale de l'Algérie.....	130
3.1. L'intégration maghrébine dans le cadre de l'UMA.....	131
3.1.1. Naissance, objectifs et potentialités de l'intégration maghrébine....	131
3.1.2. Les potentialités et les contraintes de l'intégration maghrébine.....	132
3.1.2.1. Les potentialités de l'intégration maghrébine.....	132
3.1.2.2. Les facteurs du blocage de la construction maghrébine.....	133
3.1.3. Constat et coûts des faiblesses de l'intégration maghrébine	134
3.2. La coopération euro-maghrebine	135
3.2.1. Evolution des relations euro-maghrebine	136
3.2.1.1. Les accords préférentiels (1970-1982).....	136
3.2.1.2. L'approche globale méditerranéenne (1972-1992).....	136
3.2.1.3. La politique méditerranéenne rénovée (1992-1996).....	137
3.2.1.4. Les limites et faiblesses de la coopération CEE-Maghreb.....	138
a. Les limites de la coopération commerciale.....	138
b. Les limites de la coopération économique et financière.....	138
b.1.La faiblesse des IDE et des transferts de technologies.....	138

b.2.La faiblesse de la coopération financière.....	140
3.2.2. Le processus de Barcelone et l'instauration d'une zone de libre échange (1995-2005).....	141
3.2.2.1. Les objectifs et le contenu de la conférence de Barcelone	141
3.2.2.2. Les enjeux et limites du partenariat euro-méditerranéen	142
a. Les limites de la coopération politique et sécuritaire.....	143
b. Les limites de la coopération économique et financière.....	143
b.1.La faiblesse des IDE et des transferts de technologies.....	145
b.2. Les limites de la coopération commerciale.....	145
c. Les limites de la coopération sociale, culturelle et humaine.....	146
3.2.2.3. Les raisons de la faiblesse des formes passées et présentes de coopération euro-maghrébine.....	147
Conclusion.....	148

CHAPITRE VI : CONSEQUENCES SOCIALES DE LA MONDIALISATION EN ALGERIE : AU-DELA DE L'IMPAASSE : QUELLE ALTERNATIVE POUR UN CHANGEMENT SOCIAL DURABLE ?

Introduction	150
--------------------	-----

SECTION1 : Le bilan de l'économie algérienne depuis deux décennies de réforme151

1.1. Une croissance économique insuffisante.....	152
1.2. Une structure de la croissance fragile	153
1.3. L'extension de l'informel et bazardisation de l'économie.....	154
1.4. La faiblesse de la compétitivité.....	155
1.5. La faible part du secteur privé et des IDE dans l'économie.....	155
1.6. L'absence d'une bonne gouvernance et de l'Etat développemental.....	157
1.7. Inefficacité d'ouverture au plan régional et international.....	158

SECTION 2 : Evolution de la situation sociale en Algérie (1990-2008).....159

2.1. Evolution de l'IDH et ses composantes.....	159
2.1.1. Le PIB par habitant.....	160
2.1.2. Les indicateurs du système éducatif.....	161
2.1.3. Les indicateurs de santé.....	164
2.2. Evolution du chômage et ses caractéristiques.....	166
2.3. Evolution des indicateurs complémentaires du développement humain	168
2.3.1. Evolution de la pauvreté.....	168
2.3.2. Evolution des indicateurs de pauvreté humaine.....	170
2.3.3. Evolution des inégalités.....	170
2.2.4. Autres effets sociaux.....	172
2.4. Les dispositifs mis en place et leurs limites.....	173

SECTION 3 : Pour une alternative sociale durable à l'ère de la mondialisation

3.1. L'indispensable croissance à deux chiffres	177
3.2. Le passage de l'Etat rentier à un Etat développemental.....	178

3.3. Le passage d'une économie rentière à une économie productive.....	179
3.4. Le rôle de la diaspora.....	179
3.5. Le rôle des dynamiques régionales centre -périphérie.....	180
 Conclusion.....	182
 Conclusion générale.....	184
Biographie.....	191
Annexes.....	201

I. Introduction générale, problématique et hypothèses de recherche

Depuis le milieu du siècle dernier, les échanges mondiaux ne cessent de croître et d'intégrer de plus en plus de pays. Le processus d'internationalisation, caractérisé par l'ouverture des économies nationales aux marchés étrangers se développe et laisse apparaître un nouveau processus depuis le milieu des années 80 : c'est celui de la mondialisation. Ce dernier tend à se substituer progressivement à la transnationalisation des économies, avec l'implantation des unités de production sur les territoires étrangers et transforme progressivement les systèmes de production, le commerce, les finances, la migration, les technologies, les communications, l'environnement, les modes de vie, l'emploi, les systèmes sociaux et les modèles de gestion. Depuis 1980, ce processus a développé un sens beaucoup plus large, regroupant un ensemble incluant l'aspect économique, politique, culturel et technologique de différents échanges qui peuvent se produire dans un espace faisant intervenir des acteurs économiques et sociaux à l'échelle mondiale. Ce processus se généralise dans la décennie 90, ainsi que l'observe le philosophe Marshall Mc Luhan, selon lequel, «*la mondialisation est un village global*»¹.

La mondialisation, en tant que dernière phase d'intégration des économies et des sociétés de la planète s'est accélérée grâce à libéralisation progressive des flux du commerce international de biens et services, de capitaux, d'information, d'idées et de personnes (flux migratoires et touristiques) dans une moindre mesure. Cette intégration mondiale a été rendue possible grâce à la réduction, voir la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires aux échanges, à la baisse sensible des coûts des transports et au développement rapide des technologies d'information et des communications, ainsi qu'aux innovations touchant à l'organisation industrielle, aux grandes transformations des politiques publiques et de gestion économique nationales et internationales. Ces facteurs ont permis aux forces des marchés de passer au-delà des frontières nationales mises en place par plusieurs acteurs à l'échelle nationale et mondiale, tels que les Etats-nations, les organisations commerciales et financières internationales (FMI, BM et OMC), les firmes multinationales, les organisations non gouvernementales, les médias, voire les sociétés civiles.

Dans de nombreuses régions et pays, la mondialisation et la libéralisation qui l'accompagne, ont contribué au développement économique et social, et à la préservation de la stabilité interne et externe, par la stimulation de la croissance économique et de l'investissement international qui s'accompagne d'un transfert de technologie et de savoir-faire, de la dynamique d'apprentissage et de l'insertion de nombreux pays dans la nouvelle division internationale du travail (NDIT). Parallèlement, le retour à la régionalisation a ouvert de nombreuses opportunités à certaines régions et pays longtemps sous-développés, par l'accroissement des différents flux de la mondialisation (flux de marchandises, de capitaux et de personnes) entre les pays géographiquement proches, sous l'appui et l'encadrement des

¹ GUEHAIRIA Amel, «*Les acteurs de la mondialisation: avantages et inconvénients*», Communication présentée au colloque international intitulé : «Mondialisation et développement» : Mondes d'hier et mondes de demain, Annaba (Algérie), 10 et 11 septembre 2007.

pays du centre (les trois pôles de la triade), qui développent leurs périphéries². Ces phénomènes ont contribué à ouvrir des perspectives prometteuses à certaines personnes, régions et pays. Des indicateurs sociaux tels que l'alphabétisation, la fréquentation scolaire, la mortalité infantile et l'espérance de vie se sont beaucoup améliorées dans de nombreux pays durant ces dernières décennies. Ils ont généré également la progression des revenus, l'accroissement des emplois qualifiés et plus rémunérateurs, ainsi qu'à la hausse des niveaux de vie dans plusieurs pays et régions³.

Toutefois, les avantages de la mondialisation ne sont pas partagés équitablement entre les pays et les groupes de pays. La restructuration économique, la libéralisation, les changements technologiques et la concurrence féroce qui l'ont accompagné, et le retour à la colonisation sous des formes nouvelles à l'échelle mondiale, ont conduit dans beaucoup de régions à accroître l'appauvrissement, les inégalités, la progression du chômage, l'affaiblissement des institutions, des systèmes de soutien social, ainsi que l'érosion des identités, des valeurs sociales et culturelles établies. Ces différents problèmes ont conduit à la stagnation, voire à la marginalisation de nombreux pays en développement, d'Afrique et d'Asie du sud en l'occurrence, au sein de l'économie mondiale.

Par ailleurs, les résultats de l'intégration économique au niveau mondial sont déséquilibrés et souvent défavorables aux acteurs vulnérables, qu'ils s'agissent de régions, de secteurs ou de travailleurs. Elle a trop souvent entraîné de douloureux ajustements avec des coûts sociaux, environnementaux et culturels considérables.

Ces conséquences diverses, contrastées, parfois contradictoires, concernent tous les pays sans exception, quel que soit leur niveau de développement. Elles vont de l'existence de taux de chômage élevés, de l'érosion du droit social dans certains pays développés à une prospérité renforcée dans d'autres, ainsi qu'aux succès et à l'émergence des pays que l'on qualifie aujourd'hui d'émergents (NPI d'Asie orientale, d'Amérique latine et d'Europe centrale et orientale), ou à l'inverse, à la paupérisation accrue des autres pays et régions, qui semblent ne même plus mériter le vocable de pays en voie de développement (Afrique subsaharienne et d'Asie du sud).

Dans les pays en développement, l'expansion des entreprises multinationales, la libéralisation des échanges de biens et services, des mouvements de capitaux et des flux de personnes (flux migratoires et touristiques), qui sont les aspects décisifs de la mondialisation, ont entraîné des conséquences économiques et sociales équivoques⁴.

² Le Japon devient le pivot autour duquel gravitent désormais les pays de l'Asie du Sud, les Etats-Unis d'Amérique s'étendent vers leur sud et intègrent progressivement les pays latino-américains alors que l'Union Européenne voit ses frontières économiques s'étendre à l'Est et au Sud par l' "intégration" des PECO et des PTM. (In Abdel-Madjid DJENANE, «Réformes économiques et agriculture en Algérie», Thèse de Doctorat d'Etat en sciences économiques, Université Ferhat Abbas, 1997,154.

³Centre de recherche pour le développement international(CERDI), «*Mondialisation, Croissance et Marginalisation* », Ottawa, Canada, 1998.

⁴ Pierre DE SENARCLENCE, «*Mondialisation : Théories, Enjeux et Débats*», Armand colin, Bruxelles, 2002, PP.97-98.

Les pays les moins avancés (PMA), dont la majorité est située en Afrique subsaharienne, sont totalement exclus des bénéfices de la mondialisation. Ces pays sont entrés dans un cercle vicieux par le cumul des divers handicaps liés à la pauvreté, l'analphabétisme, les troubles civils et politiques, la dominance des pays du centre, le poids de la dette extérieure et la baisse continue des termes de l'échange. A ces problèmes, s'ajoutent de nouveaux problèmes économiques et sociaux résultant des exportations agricoles fortement subventionnées par des pays développés vers ces pays et les réformes néolibérales imposées par les institutions financières et commerciales internationales (FMI, BM et l'OMC), qui ont ruiné l'espoir du développement de ces pays à l'ère de la mondialisation.

D'autres pays à revenu intermédiaire, candidats à l'Union européenne et des pays d'Amérique latine comme le Mexique, le Chili et le Brésil semblent plutôt tirer profit des opportunités offertes par la mondialisation, en terme de croissance économique et d'amélioration des niveaux de vie de leurs populations. Cependant, cette dynamique coïncide avec le renforcement des polarisations sociales, à une augmentation du chômage, à la modification du système traditionnel de sécurité sociale et à l'augmentation des inégalités entre les régions, ainsi qu'entre les villes et les campagnes⁵.

Cependant, si certains pays de la région d'Asie ont rejoint le groupe des pays industrialisés, en s'insérant définitivement dans la nouvelle division internationale du travail (les quatre dragons, les Bébés-tigres et la Chine), les autres pays de la région d'Asie du sud et de la péninsule indochinoise, sont complètement mis à l'écart du processus du développement en ce début de l'ère de la mondialisation.

De ces faits, il nous paraît alors difficile d'étudier toutes les régions des pays en développement à l'ère de la mondialisation, en raison de leurs diversités et de la variété des conséquences subites. Pour faciliter notre analyse, nous nous limiterons donc à l'étude des NPI d'Asie orientale, qui ont tiré plus d'avantages des opportunités offertes par la mondialisation, en nous focalisant sur un exemple de réussite, à savoir la Corée du sud.

Au cours de ces dernières décennies, les nouveaux pays industrialisés (NPI) d'Asie orientale appelés les dragons, ont connu la forte croissance économique, qui a été trois fois plus rapide que celle du reste du monde. Ces pays se sont lancés dans une dynamique de rattrapage leur permettant d'augmenter leurs exportations, d'attirer les investissements extérieurs et d'avoir des revenus comparables à ceux des pays développés. Ces NPI, ont réussi à s'attaquer également à leurs principaux problèmes sociaux, comme l'emploi, la pauvreté et l'exclusion sociale⁶. Ces performances économiques enregistrées dans cette région est la réussite de leurs stratégies de développement adoptées dans les années 60 et 70, suite à leur l'insertion croissante dans la division internationale du travail et à la dynamique de l'intégration régionale de plus en plus complexe entre les pays de la région. Cette région rassemble des nations géographiquement proches et dont les relations économiques croient (échanges, IDE, personnes) plus vite que celles avec le reste du monde, pourtant, aucun

⁵Voir BIT, «*Rapport sur la dimension sociale de la mondialisation* », Genève, 2004.

accord de libre-échange n'est signé entre l'ensemble des pays, à l'exception de celui qu'ont signé les dix membres de l'ANASE (Association des Nations d'Asie du Sud-est).

Suite à leur insertion réussie dans la mondialisation, ces performances économiques se sont traduites sur le plan social, par une amélioration rapide des niveaux de vie des populations de la plupart des NPI d'Asie orientale ; alors «*qu'elle est assimilée il ya un demi siècle à une zone de famine et de pauvreté chroniques*⁷ (Japon exclu), *cette région très peuplée, d'environ deux milliards d'habitants ne compte aujourd'hui que moins de 170 millions de pauvres, moins qu'aux Etats-Unis, alors que la population en vingt ans augmentait de deux tiers*⁸. Au début de ce millénaire, plus d'un milliard d'asiatiques ce ont accédé au premier stade de la société de consommation et 400 millions d'entre eux disposent d'un pouvoir d'achat équivalent à celui des pays de l'Union européenne⁹.

Afin de mieux ressortir la réussite des NPI asiatiques, nous avons donc illustré notre travail par un exemple de réussite, qui est la Corée du sud ; souvent annoncé par les institutions internationales comme un modèle de validité universelle d'application des politiques d'inspiration libérale. Ce pays, autrefois colonisé par le Japon, a réalisé un record de croissance économique et d'intégration dans l'économie mondiale au cours de ces trois dernières décennies. A la fin de la guerre avec la Corée du nord en 1953, la Coré du sud a été l'un des pays les plus pauvres du monde, avec un PIB par habitant équivalent à celui du Tchad ou du Soudan (100 dollars). Ce petit pays agricole¹⁰, souffrant d'une immense pauvreté, ravagé par la guerre (plus de 2 millions de morts), il n'avait aucune ressource naturelle, ni de capital financier pour se développer. Elle devenue aujourd'hui la quatrième puissance économique d'Asie et la onzième puissance économique mondiale¹¹, avec un PIB par habitant équivalent à 20.000 dollars, soit supérieur à celui des petites économies de l'Union européenne. Dès 1970, le pays acquérait le statut de nouveau pays industrialisé (NPI) et en 1996, il est classé définitivement comme pays développé, suite à son accession à l'OCDE. Entre 1966 et 1997, le PIB coréen s'est accru d'environ 8,5% par an.

Comparer les performances réalisées par la Corée du sud avec celles réalisées par d'autres pays en développement ayant démarqué leur décollage économique dans la même période et dans les mêmes conditions initiales, est frappant, vu que plusieurs d'entre eux possèdent plusieurs avantages économiques dont ce pays ne disposait pas (capitaux, ressources naturelles, etc.).

C'est ainsi que l'Algérie comme pays avantage n'a pu connu son décollage, malgré les fortes volontés affichées dès ses premières années de l'indépendance et ses moyens financiers substantiels. Depuis ces deux dernières décennies, l'économie algérienne est entrée dans une

⁷ En 1970, plus de 400 millions de personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté en Asie orientale. (Christian CHARLES et François MASSEPORT, «*La hiérarchie des puissances économiques depuis 1945*», Ellipses, Paris, 2004, P.162).

⁸ Christian CHARLES et François MASSEPORT, Op, Cit, P.162.

⁹ Idem.

¹⁰ Jean-Pierre POULET, «*L'Asie : nouveau centre du monde ?*», Ellipses, Paris, 2005, P.182.

¹¹ Siri WALT, «*L'économie sud-coréenne est à un tournant*», Revue de politique économique, la vie économique, Novembre 2003, P.46.

phase de régression sans précédent (avec un taux de croissance de 1,4% entre 1986-2000), tandis que la situation sociale ne cesse de se dégrader.

Pourtant, rien ne prévoyait une telle évolution des choses. Dès les premières années de l'indépendance, c'est-à-dire moins d'une décennie après la mise en place de son modèle de développement autocentré, l'Algérie offrait une image d'un pays en pleine mutation et se voyait comme modèle de progrès pour les nouveaux pays en développement indépendants¹². Entre 1965 et 1988, l'économie algérienne a connu une croissance moyenne annuelle de 7,5%¹³. Croissance qui s'est accompagnée par la création de nombreux emplois productifs (plus de 500.000 emplois dans l'industrie), d'une amélioration rapide du PIB par tête et du niveau de vie des populations.

Mais ce modèle de développement autocentré (1967-1977), dont l'objectif au début des années 80 était la promotion d'un système productif intégré, autonome et d'une amélioration des niveaux de vie des populations, par la création des emplois productifs, *se réduisait par les pouvoirs publics à une politique d'expansion, de promotion et d'exportation des hydrocarbures et du gaz*¹⁴. D'où la dépendance externe multiple (économique, financière, humaine, des exportations du pétrole) de l'économie algérienne et l'échec du processus du changement structurel économique, social et institutionnel du pays. Une telle fragilité, coïncidait avec l'effondrement des prix du pétrole à partir du milieu des années 80, suivie par la crise de l'endettement externe, a plongé l'Algérie dans une crise économique et sociale sans précédent.

Dès lors, l'Algérie s'est engagée dans une phase de transition d'une économie planifiée vers l'économie de marché, qui consiste en le lancement des réformes économiques au niveau interne, doublée d'un processus de coopération régionale et d'ouverture internationale, considérés comme les ressorts d'une croissance économique durable et du bien être des populations.

Au niveau interne, après l'échec des tentatives de réformes volontaires entreprises par le gouvernement réformiste (1987-1991), l'Algérie se trouvait dans l'obligation d'appliquer le programme d'ajustement structurel dans le sillage de la thérapie de choc, imposée par le FMI avec ses mesures draconiennes. Ces dernières comprennent la privatisation des entreprises publiques, une réduction brutale du dinar, la libéralisation du commerce extérieur, le désengagement de l'Etat dans l'action économique et sociale, la réduction des investissements de l'Etat, le licenciement massif et la fermeture de nombreuses entreprises, etc.

Pour mieux asseoir les réformes économiques engagées et préparer un environnement favorable à l'ouverture sur l'économie régionale et mondiale, l'évolution favorable des prix du pétrole à partir de 1999, a permis aux pouvoirs publics algériens de relancer l'économie et

¹² Ahcène AMAROUCHÉ, «*Libéralisation économique et problèmes de la transition en Algérie : Essai sur une économie à base de rente*», Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université Lyon 2, 2004.

¹³ Abdelkader SID AHMED, «*Le développement asiatique: quels enseignements pour les pays arabes? Éléments de stratégie du développement : le cas de l'Algérie* », ISPROM-PUBLISUD, 2004, P.28.

¹⁴ Idem

de rattraper les années de récession économique (1986-2000), par une croissance forte et durable, moins dépendante du pétrole, d'améliorer le niveau de vie des populations, à travers la mise en œuvre du plan national de développement agricole (PNDA) en 2001, du plan de soutien à la relance économique (PSRE) entre 2001-2004 et du programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) pour 2005-2009.

Ces réorientations sur le plan de la gestion économique interne, sont allées de paire avec l'ouverture sur l'extérieur, au moment où les réformes structurelles marquèrent un sérieux retard, une économie nationale sans système productif et fortement dépendante des hydrocarbures, et une situation sociale précarisée. Ouverture confirmée dans les progrès réalisés dans les négociations sur l'adhésion de l'Algérie à l'organisation mondiale du commerce (OMC), l'intégration à l'Union du Maghreb arabe depuis 1989 et surtout, dans son engagement pris à Barcelone en 1995 de participer à la création d'une zone de prospérité partagée à l'Horizon 2010 entre les partenaires euro-méditerranéens, qui consiste à promouvoir le Co-développement, la convergence des niveaux de développement économique et social, en termes de productivité, des revenus et du développement humain.

Pourtant deux décennies après la mise en place de cette nouvelle stratégie de développement, l'Algérie n'a connu aucun changement significatif. La croissance économique, s'est située à des niveaux très faibles (-0,9 entre 1990-1998), la dévaluation brutale du dinar et l'inflation à deux chiffres ont eu pour conséquences le découragement du travail productif, l'extension des activités informelles et l'enrichissement illicite, le renforcement de l'économie de bazar, la montée de la corruption et des activités commerciales spéculatives, au détriment de l'effondrement du système productif national (dé-industrialisation et dé-agriculturisation). Parallèlement, la situation sociale se dégrade dangereusement. Le désengagement de l'Etat dans les domaines sociaux, mais surtout les mesures de dévaluations brutales du dinar et la montée de l'inflation, se sont accompagnées par l'appauvrissement généralisé de la population, la marginalisation des classes moyennes et de l'élite émergente, la fuite des cerveaux et l'aggravation de l'exclusion sociale, particulièrement par le chômage et des inégalités sociales.

L'évolution récente de l'économie algérienne, malgré la situation financière favorable du pays, n'a opéré aucun changement structurel significatif. Les réformes structurelles sont toujours restées au milieu du gué, une économie restée à l'écart de la nouvelle dynamique du développement économique et social offerte par la mondialisation et la régionalisation de l'économie ; une économie de plus en plus dépendante des facteurs exogènes (prix du pétrole et condition climatique pour l'agriculture) ; une croissance économique insuffisante, malgré son dopage par les sommes colossales de dépenses injectées à l'économie ; enfin, une situation sociale précaire, caractérisée par le maintien de la pauvreté, des inégalités, la montée du sous-emploi sous diverses formes, des disparités sociales entre régions et le retour des maladies auparavant éradiquées.

En effet, à la lumière des résultats contraires enregistrés par la Corée du sud et l'Algérie, une question centrale mérite d'être posée : **Ayant entrepris leur décollage économique quasiment à la même période et partant dans les mêmes conditions initiales (scientifiques, technologiques, industrielles, économiques et sociales), on s'interroge comment la Corée du sud a-t-elle réussi, grâce à son insertion dans la mondialisation, son développement économique et par là, son développement social; et pourquoi l'Algérie demeure-t-elle dans la trappe du sous-développement endémique et mise à l'écart des nouvelles opportunités économiques et sociales offertes par la mondialisation?**

L'hypothèse centrale de notre travail nous permet en effet d'énoncer que deux facteurs, internes et externes, peuvent expliquer ce paradoxe. D'abord, le facteur interne, lié historiquement à la nature de l'Etat mise en place par les deux pays. Ensuite, le facteur externe, qui s'explique par la nature des relations centre-périmétrie, c'est-à-dire à la nature des relations développées par le centre de ces pays (Japon envers la Corée et l'UE envers l'Algérie) dans le cadre de la coopération régionale Nord-sud à l'ère de la mondialisation, source de l'émergence des régions périphériques sous-développées.

Cette hypothèse centrale peut être décomposée en deux.

Hypothèse 1

Au niveau interne, les performances économiques et sociales réalisées par la Corée du sud à l'ère de la mondialisation, sont les résultats d'un Etat développementaliste, compétent et d'une administration efficace, qui a su conduire l'économie sur la bonne voie de croissance et de développement social (réforme agraire, éducation de masse, développement du secteur privé, création des conditions préalables telles que les ressources humaines, acquisition des technologies, compétence de gestion, soutien du marché, promotion des industries d'exportation, développement égalitaire, etc.) ; par contre, la nature de l'Etat mis en place en Algérie se caractérise par sa gouvernance aléatoire, son caractère clienteliste, bureaucratique et inefficace, incapable d'alterner une politique de développement et de générer une croissance forte et durable, et de mettre par là en place un environnement favorable à l'émergence d'une économie productive et moins dépendante des hydrocarbures, source d'un développement social durable, dans le contexte actuel de la mondialisation.

Hypothèse 2

Quant à l'hypothèse exogène, elle est liée à la nature des relations centre-périmétrie, développées par les économistes du tiers monde (A. Gunder Frank, Samir AMIN, etc.) qui conditionne l'émergence des PVD dans la mondialisation. Dans ce contexte, toutes les régions et pays du monde en développement, qui ont réussi leur développement économique et social, sont ceux qui sont historiquement impulsés et encadrés par les puissances du centre (pays souvent anciens colonisateurs). En revanche, les pays restés à l'écart du développement économique et social, sont ceux qui ont subi l'extension du capitalisme, lié au retour du

colonialisme sous des nouvelles formes, des rapports de domination ou délaissés par leur centre, ou encore, au pouvoir d'influence que ces puissances coloniales exercent sur les pouvoirs publics en place. Ces derniers orientent leur périphérie en fonction de leurs besoins, en les considérant historiquement comme un marché pour leurs produits finis, source de matières premières et de leurs approvisionnements et réserves de main d'œuvre, au lieu de les intégrer dans la logique du co-développement.

On suppose en effet que l'insertion des NPI d'Asie orientale, en particulier la Corée du sud dans l'économie mondiale a été largement impulsée et encadrée par le Japon. La présence de la Corée du sud à la périphérie du Japon comme métropolitain a fortement contribué à son développement (en matière de transfert des technologies, investissement direct étranger, aides au développement), à travers le glissement de son modèle de développement vers ce pays ; mécanismes que l'UE n'a pas mis en œuvre pour les pays maghrébins, particulièrement l'Algérie. En effet, à la différence du Japon qui se tourne de plus en plus vers le développement de sa périphérie, en l'insérant dans la nouvelle division internationale et régionale du travail (NDIRT), l'Union européenne voie plutôt sa périphérie comme un marché de consommation, en l'absence d'un vrai processus de régionalisation basé sur la logique du co-développement et de la convergence des niveaux du développement économique et social euro-maghrebins.

II. Méthodologie et plan du travail

2.1. L'intérêt de l'étude

Notre choix de ce thème se justifié par son intérêt, de classification au plan empirique des effets de la mondialisation sur pays de la périphérie. Quelques arguments peuvent être avancés pour justifier le choix de celui-ci.

- Dans un premier temps, parce que nous voulons savoir précisément pourquoi en démarrant à la même période et dans les mêmes conditions initiales, la Corée du sud est classée depuis plus d'une décennie comme pays développé sur le plan économique et social, en partant à la conquête du monde ; au moment où l'Algérie reste à l'écart du développement, quasiment marginalisée dans la dynamique actuelle de la mondialisation.
- Dans un second temps, prendre l'exemple de la Corée du Sud pour le comparer à l'Algérie est instructif à plus d'un titre. En effet, rien ne prédisposait ce pauvre petit pays d'Asie orientale à un décollage économique et social aussi impressionnant : nous dirons même que tout le prédisposait plutôt à un enlisement dans le sous-développement, à la paupérisation et à la dépendance économique moins que l'Algérie. Que s'est-il donc passé pour la Corée du sud? Ce sera l'admirable histoire du plus bel exemple de volonté, de détermination, de courage, et surtout le bon sens politique, qu'un petit pays ait osé donner au monde, ces deux derniers siècles. N'est-il pas un meilleur exemple de comparaison aux enseignements riches pour l'Algérie ?

2.2. Question de la méthode

La présente recherche s'inspire de l'école de la domination et des études de la relation centre-périmétrie. Elle s'inspire notamment des travaux de François PERROUX, Samir AMIN, Fayçal YACHIR et d'autres, sur les causes internes et externes du sous-développement. Pour cela, nous avons accordé une place centrale à l'histoire économique des NPI d'Asie orientale, notamment à celle de la Corée du sud et celle de l'Algérie, depuis les premières années de la mise en place de leurs stratégies de développement.

Nous nous arrêtons sur le phénomène de la mondialisation dans une perspective économique, c'est-à-dire sous l'angle de la libéralisation et des réformes économiques, notamment de l'élimination des obstacles à la libre circulation des capitaux, des technologies, des services financiers, des biens et services et de l'orientation de ces flux au niveau régional.

Tout au long de notre travail, nous étudierons l'incidence du processus de la mondialisation et de la régionalisation sur les performances économiques inhérentes à l'évolution des niveaux de croissance économique. Ensuite, nous analyserons l'impact de ces performances économiques, sur l'évolution des indicateurs du développement social, tels que l'indicateur du développement humain, le chômage, la pauvreté, les inégalités, le niveau et la qualité d'éducation et la santé. Nous analyserons brièvement les dimensions régionales de cette incidence sur les différentes régions du monde en développement afin de nous permettre de distinguer l'intégration et la marginalisation des pays en développement dans la mondialisation. Nous illustrerons plus loin l'étude de la région d'Asie orientale comme ayant tiré le plus d'avantage de l'ouverture et de la mondialisation, en mettant l'accent sur la Corée du sud. Ensuite, nous comparerons les performances réalisées par cette dernière au cas de l'Algérie.

Enfin, l'objectif recherché par cette comparaison n'a pour but de savoir si le modèle coréen est applicable pour l'Algérie, car la question ne se pose plus aujourd'hui. Mais l'objectif recherché est plutôt d'analyser les facteurs à l'origine de réussite de la Corée du sud et de l'échec de l'Algérie aux enseignements riches pour cette dernière.

2.3. Structure de l'étude

Pour tenter de répondre à la problématique posée, ainsi qu'aux hypothèses avancées, nous avons scindé ce travail en six chapitres.

Le premier chapitre est intitulé: «*Présentation de la mondialisation* ». Nous allons développer dans ce chapitre le phénomène de la mondialisation en tant que processus historique du développement des économies, les concepts qui lui sont associés, ses dimensions, ses caractéristiques et les acteurs qui interviennent dans la gouvernance de l'économie mondiale.

Le deuxième chapitre s'intitule : «*La mondialisation : opportunité et/ou risque ?* ». Il fera l'objet d'un débat sur les impacts positifs et négatifs de la mondialisation sur la

croissance économique, l'insertion dans la division internationale du travail entre les pays, l'intégration et la marginalisation des régions et pays dans l'économie mondiale, son impact sur la pauvreté, la santé, l'éducation, la culture, l'instabilité, le chômage, la précarité et le développement durable, en se concentrant sur les pays en développement.

Le troisième chapitre dont le titre est: «*Les conséquences sociales de la mondialisation sur les PVD : exemple des NPI d'Asie orientale*» portera sur l'étude d'une région en développement ayant réussi son développement économique et social dans le contexte de la mondialisation. Nous nous intéresserons dans ce chapitre à l'étude des facteurs de réussite de ces pays et leurs performances économiques et sociales enregistrées, suite à leur insertion dans la division internationale et régionale du travail, en se focalisant sur un exemple de réussite, à savoir celui de la Corée du sud.

Le quatrième chapitre dont l'intitulé est: «*La stratégie algérienne du développement autocentré et son échec (1967-1986)*» abordera les fondements théoriques et pratiques du modèle algérien du développement et l'échec de construire un système productif autonome, intégré et de sortir de la dépendance des hydrocarbures.

Le cinquième chapitre porte le titre : «*Les réformes économiques et la préalable insertion de l'Algérie dans le processus de régionalisation et de la mondialisation : quel bilan ?*». Nous exposerons dans ce chapitre la nouvelle stratégie du développement mise en place par l'Algérie depuis la fin des années 80, axée sur les réformes économiques, la libéralisation et l'ouverture au plan régional (UMA, coopération euro-méditerranéenne) et multilatéral (sa préalable accession à l'OMC), ainsi que son bilan.

Le sixième chapitre est intitulé : «*Le bilan social de la libéralisation et de l'ouverture de l'Algérie au plan régional et multilatéral : au-delà de l'impasse, quelle alternative pour un développement social durable ?*». Dans ce dernier chapitre, nous établirons enfin, un constat sur l'évolution de la situation économique, son impact sur le développement social et on terminera par la proposition d'une alternative pour un changement structurel du visage économique et social de l'Algérie.

Pour bien délimiter et mieux circonscrire le champ de notre étude, nous avons procédé à la lecture de nombreux ouvrages de base sur la mondialisation. Nous avons consulté également des revues, des articles et des rapports des différents organismes de recherche nationaux (CNES, ONS, CENEAP, CREAD, etc.) et internationaux (PNUD, BIT, OIT, FAO, ONU, OIM, CNUCED, etc).

CHAPITRE I

PRESENTATION DE LA MONDIALISATION

Introduction

L'actuelle période de mondialisation, n'est pas un phénomène nouveau. Elle constitue la troisième phase d'un processus amorcé il y a plus d'un siècle, après celle de l'internationalisation, puis de la transnationalisation ou de multinationalisation.

La mondialisation est caractérisée par un ensemble de facteurs qui ont favorisé l'interdépendance des économies à savoir : l'intensification des échanges de biens et services, l'explosion et l'intégration des flux internationaux de capitaux, la migration internationale et la diffusion des connaissances et des technologies, qui ont pris une dimension planétaire. L'accélération de la mondialisation a été rendue possible grâce à la réduction progressive des obstacles au commerce dans le cadre du GATT (puis de l'OMC) depuis les années 1950 qui désigne l'abaissement progressif des barrières douanières aux échanges, au développement des moyens de transport et des communications et la réduction de leurs coûts.

Depuis 1996, certains ouvrages explicitent ce terme et abordent la mondialisation sous différents aspects: on parle de la mondialisation de l'économie¹⁵, de la mondialisation du capital¹⁶, de la mondialisation de la culture¹⁷, etc. Dès lors, la mondialisation développe un sens beaucoup plus large, incluant l'aspect économique, politique, culturel et technologique de différents échanges qui peuvent se produire dans un espace faisant intervenir des acteurs économiques, institutionnels et sociaux à l'échelle mondiale.

Dans ce présent chapitre, nous allons présenter la mondialisation sous son angle économique en tant que processus historique du développement des pays, afin d'avoir une vision plus claire sur ce phénomène. L'objectif est de définir le concept dans son évolution, les notions qui s'y rapprochent, de présenter ses caractéristiques et les facteurs favorisant ce phénomène, pour enfin, présenter les différents acteurs qui interviennent dans la gouvernance de la mondialisation.

Pour cela, nous avons divisé ce chapitre en cinq sections. La première présente le processus de la mondialisation en tant que phénomène historique ancien, devenu un sujet d'actualité. Dans la deuxième section, nous définirons la mondialisation avec toutes ses

¹⁵ J. ADDA, «*La mondialisation de l'économie*», tome1, Paris, La Découverte, coll. Repères, 1996, P.124.

¹⁶ François CHESNAIS, « *La mondialisation du capital* », Paris, Syros, coll. Alternatives économiques, 1994, P. 286.

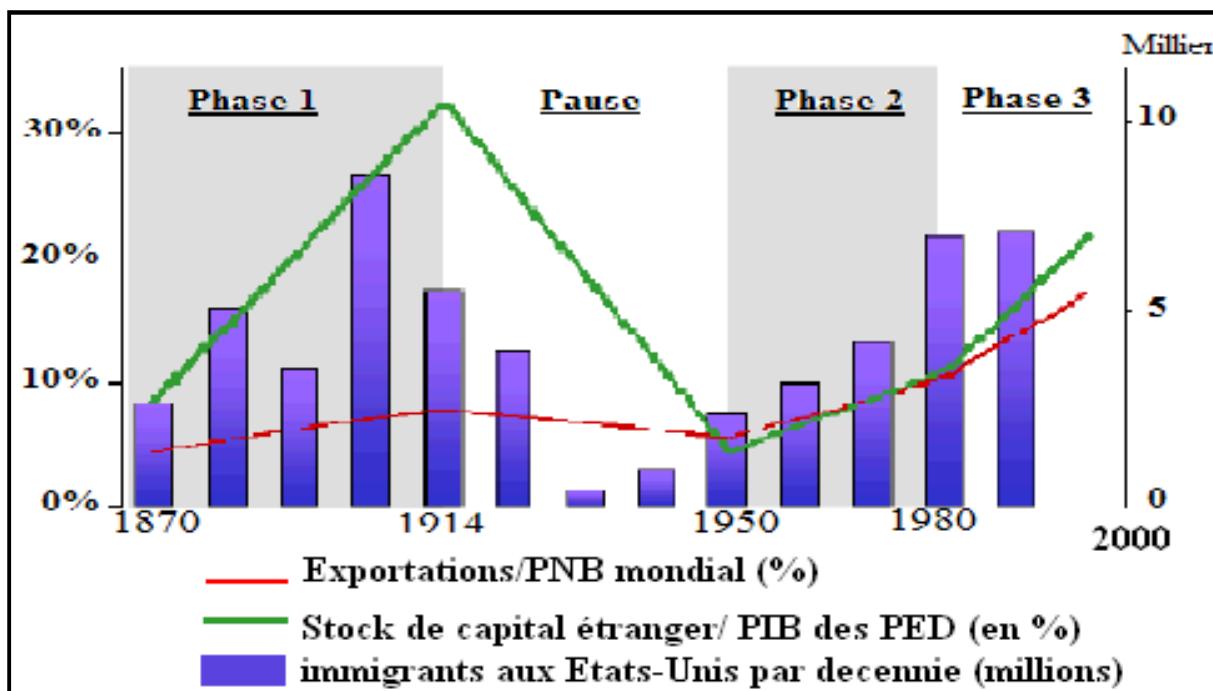
¹⁷ Jean-Pierre WARNIER, «*La mondialisation de la culture*», Paris, La Découverte, coll. Repères, 1999.

dimensionnalités (économique, sociale, culturelle, politique, etc.). La troisième section porte sur les principales caractéristiques de la mondialisation, à savoir l'accélération des échanges de biens et services, des investissements directs étrangers, l'intégration des flux de capitaux, l'explosion de la migration internationale et la diffusion des connaissances et des technologies à l'échelle planétaire. Enfin, dans une cinquième et dernière section, nous présenterons les acteurs de la gouvernance mondiale qui sont les Etats et les regroupements régionaux, les organisations internationales, les firmes multinationales et les ONG.

SECTION 1 :L'HISTORIQUE DE LA MONDIALISATION

Si le terme «mondialisation» est relativement récent, le processus qu'il désigne, est beaucoup plus ancien¹⁸. Cette dynamique historique de longue durée a connu dans son évolution un caractère discontinu, alternant des phases d'accélération et des phases de stagnation. Nous présenterons dans cette section les périodes les plus marquantes de l'histoire de la mondialisation qui forment «une échelle à trois marches»¹⁹(voir la figure 1.1) ; c'est-à-dire la phase d'internationalisation (1870-1914), la phase de transnationalisation (1945-1980) et la phase actuelle de la mondialisation ou de globalisation (1980 à aujourd'hui).

Figure 1.1: Les étapes de la mondialisation



Source : Claude MONZEROLE, «La mondialisation : Données, Enjeux et Débats », A. Colin, Paris, 2004.

¹⁸ Vincent BAUDRANT, «Les éléments clés de la mondialisation », ED. Studyrama, 2002, P.45

¹⁹ Rachid BOUDJEMAA, «La mondialisation : concepts et réalités », revus de CREAD N°61, 2002, P.50

1.1. La phase d'internationalisation

Cette première phase de mondialisation a coïncidé avec l'émergence de l'âge moderne, sous l'apparition de la révolution industrielle en Angleterre dès la fin de 19 siècle. Les conséquences de cette révolution concernant la mondialisation sont les suivantes:

- La révolution industrielle est amenée par la modernisation et la réduction des coûts de transport et des communications. L'avènement des bateaux à vapeur, les bateaux à voile, l'innovation du télégraphe et le téléphone ont assuré une diminution régulière des délais de déplacement, des coûts de transport et des communications, favorisant les exportations de marchandises et l'intégration des marchés financiers mondiaux.
- La révolution industrielle s'est accompagnée également d'un accroissement démographique. Entre 1850 et 1900, le nombre d'european quadruple. A cet effet, on a assisté, dès 1870 à une forte migration de la population européenne vers les Etats-Unis, l'Australie, l'Afrique australe et l'Amérique latine. Près de 50 millions d'europeens quittent alors l'Europe, entre 1850 et 1914²⁰.

Cependant, jusqu'à la première guerre mondiale, sous l'impulsion de l'expansion européenne, la mondialisation progresse donc rapidement, tant pour les échanges commerciaux et les mouvements de capitaux que pour la mobilité des personnes. En effet, on peut avancer que « *cette première vague de mondialisation était essentiellement un système «impérial» crée et contrôlé par les puissances européennes, principalement au profit de leurs populations qui se trouvaient sur place et les membres de leurs familles émigrés à l'étranger*»²¹.

Avec le développement de l'Etat-nation vers la fin de 19^{ème} siècle, les deux guerres mondiales et la grande récession économique de 1929, cet impérialisme classique en tant que système de gouvernance mondiale, commençait à disparaître.

La période 1914-1945 a marqué un ralentissement du processus de la mondialisation et le recul à l'ouverture mondiale des européens. En effet, l'Europe est affaiblie, après la catastrophe démographique, monétaire et financière qu'a causée la guerre de 1914. Période qui profite à l'émergence des Etats-Unis comme première puissance mondiale.

Les années 1920 connaissaient un grave désordre financier, aggravé par l'effondrement du système de l'étalon-or et la grande dépression de 1929. Le mark allemand s'effondre, le franc français est en difficulté, la monnaie britannique connaît des difficultés et la livre sterling connaît le piège de la monnaie forte. La politique de « *chacun pour soi* » en matière des tarifs a engendré le protectionnisme. Les Etats-Unis profitent de cette crise pour donner l'exemple en la matière en relevant les protections à 30% de la valeur des produits importés. De ce fait, le

²⁰ Vincent BAUDRANT, Op, cit, P.46.

²¹ Philippe LE PRESTRE, «La nouvelle mondialisation et ses défis», observatoire d'éco-politique international, Canada, 2002, P.2.

commerce mondial atteignant une croissance de 12,9% en 1913, elle chute à 6,2% en 1938²² et les migrations internationales en masse s'escomptent, car les pays d'accueil ferment leurs frontières aux migrants.

Ce désenchantement, suscité par cette période de «dé-mondialisation» (1914-1945) a permis à l'internationalisme de trouver un nouvel essor au lendemain de la seconde guerre mondiale. Il s'agit de la phase de «*transnationalisation*» qui se traduit par l'accroissement de l'investissement et l'implantation des entreprises à l'étranger.

1.2. La phase de transnationalisation (1945-1980)

Cette deuxième vague de la mondialisation a duré de 1945 à 1980, sous la conduite des Etats-Unis et de la Grande Bretagne, avec l'aide du Canada, la France, l'Australie et des pays vainqueurs des deux guerres. Avec la poussée de ces pays, on a assisté à l'institution de la nouvelle architecture de la gouvernance mondiale, par la création des organisations internationales (FMI et la banque mondiale) en 1945. Ainsi, en 1947, le GATT (general agreement an tarif and trade) a été créé pour organiser les échanges commerciaux et assurer la réduction multilatérale des tarifs douaniers mondiaux.

Par le biais de la création de ces institutions, « *le processus de la mondialisation s'accélère, bien que les échanges de biens et services soient très réduits à cause du processus des délocalisations, la mise en place du bloc soviétique, ainsi que le processus de la reconstruction de l'Europe* ». ²³

Vers le début des années 70, les échanges internationaux s'accélèrent et la mondialisation économique commence à se répandre. Les progrès en matière du transport aérien et maritime, l'amélioration générale des infrastructures de communication et des instruments d'assurance et crédit ont contribué à une nouvelle amplification des mouvements de biens et services entre les différentes régions du monde. Elles ont facilité les voyages d'affaires, les déplacements touristiques et les flux migratoires de différentes sortes²⁴. Durant cette période, *plusieurs pays en développement, ont pris part à l'élaboration de cette architecture mondiale*²⁵. Ils développent des échanges de biens manufacturés avec les pays développés. C'est le cas pour certains pays d'Asie orientale et d'Amérique latine comme la Chine, la Corée du Sud, Taiwan, le Brésil et l'Argentine.

A la fin des années 70, la mondialisation s'accélère de nouveau, avec la montée au pouvoir de Margaret THATCHER en Angleterre et de Ronald REAGAN aux Etats Unis.²⁶ Dès lors, *l'économie mondiale a subi une transition d'une économie internationale, marquée par l'interaction entre les marchés, à une économie globalisée, dynamisée par la révolution*

²² Pierre de SENARCLENCE, « La mondialisation : théories, enjeux et débats », A. colin, Paris, 2002, P.73.

²³ Idem, P.73.

²⁴ Amel GHEHAIRIA, Op. cit.

²⁵ Rapport de la Banque Africaine de Développement (BAD,), « *Développement et mondialisation en Afrique* », Economica, 2002, P.13.

²⁶ Claude MONZEROLE, « *La mondialisation : Données, Enjeux et Débats* », A. Colin, Paris, 2004, P.56.

des NTIC (nouvelles technologies de l'information et des télécommunications) qui a accru la connectivité, la vitesse et l'ampleur de la mondialisation²⁷.

1.3. La phase actuelle de la mondialisation (1980 à aujourd’hui)

A partir de 1980, la révolution des NTIC a commencé à bouleverser la planète, amplifiant ainsi la vitesse et l'ampleur de la mondialisation. On assiste dès lors à une accélération très rapide des échanges commerciaux, des services et à la globalisation des marchés financiers mondiaux, à l'explosion des investissements directs étrangers et à la forte mobilité des personnes à l'échelle mondiale (flux migratoires et touristiques). La faiblesse des coûts de transport et des communications a presque supprimé l'obstacle des distances et les entreprises sont devenues mobiles, à la recherche de meilleures opportunités pour l'investissement.

Par ces changements, deux aspects majeurs font de la mondialisation actuelle une nouvelle phase distinctive des deux périodes précédentes sur le plan économique :

- Premièrement, la mobilité mondiale des flux de capitaux s'accroît fortement, notamment le volume des capitaux à court terme, dépassant 2000 milliards de dollars quotidiennement²⁸. On a assisté dès lors à l'intégration des marchés de capitaux, grâce à la globalisation des marchés financiers, par le biais des 3D²⁹ : Dérégulation, Déréglementation et Désintermédiation, qui ont été le moteur de ce processus.
- La deuxième caractéristique distinctive de la mondialisation actuelle réside dans la structure, axée sur les réseaux transnationaux de l'organisation de la production. En effet, les entreprises n'ont plus d'attache géographique et adoptent des nouvelles structures organisationnelles et géographiques complexes. «*Les rapports entre les entreprises alors se diversifient de plus en plus : elles vont d'alliances stratégiques internationales, passant par les rapports de sous-traitance, à des relations fondées sur des réseaux de production plus complexes*»³⁰.

Enfin, cette dernière vague de la mondialisation se distingue par le fait qu'un groupe important de pays en développement a pris pied sur les marchés mondiaux. *Ils sont parvenus pour la première fois à tirer parti de leur main-d'œuvre abondante et à développer un avantage compétitif dans les secteurs manufacturiers et de services à forte intensité de main-*

²⁷ BAD, «*Mondialisation et développement en Afrique* », Rapport de la banque Africaine du développement, Economica, Paris, 2003.

²⁸ Vincent BAUDRANT, Op. cit.

²⁹ Les 3D signifient : Déréglementation: qui signifie démantèlement des contrôles de changes et des restrictions aux mouvements de capitaux ; Désintermédiation : qui désigne le libre accès des opérations au marché financier sans intermédiation d'une banque et enfin, Décloisonnement : qui est la suppression des frontières entre les marchés séparés régionalement et nationalement entre les titres et sur les marchés de change.

³⁰ Voir J-Pierre POULET, «*Les firmes multinationales : frein ou moteur pour l'économie* », Ellipses, Paris, 1997.

*d'œuvre*³¹. Ce groupe comprend des pays à revenu relativement bas comme la Chine, l'Inde, la Turquie, l'Indonésie, l'Argentine, la Hongrie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande, tandis que les autres pays en développement (dont la majorité se situe en Afrique subsaharienne et en Asie du sud) sont de plus en plus marginalisés et souffrent d'un déclin de leurs revenus et d'une aggravation de leur taux de pauvreté.

SECTION 2 : LA MONDIALISATION : DEFINITIONS ET ASPECTS

Bien qu'une riche et abondante littérature se soit déjà penchée sur le phénomène de la mondialisation, nous nous permettrons dans cette section de définir la mondialisation, ainsi que ses dimensions.

2.1. Définitions de la mondialisation

Plusieurs définitions ont été données à la mondialisation par des économistes et géographes. On retient ci-dessous quelques unes :

- D. Dollar la définit comme «*l'intégration croissante des économies et des sociétés de la planète sous l'effet des flux de biens et services, de capitaux, de personnes et d'idées*»³². Selon lui, l'intégration mondiale accélère le développement économique et social et réduit les écarts de productivité entre les travailleurs des pays en développement et des pays développés par le biais des échanges commerciaux, des investissements étrangers, des télécommunications internationales et des migrations.
- Pour J. Stieglitz (prix Nobel d'économie en 2001) «*la mondialisation est l'intégration sans cesse et plus étroite des peuples du monde qui ont réalisé la baisse continue des coûts des transports et des communications, et la réduction des barrières douanières et commerciales. Cette intégration est poussée par les entreprises transnationales, qui font circuler par-delà les frontières des capitaux, des produits et des technologies. Mais elle porte également sur des échanges de savoir et permet le développement d'une société civile mondiale. La mondialisation n'est donc pas seulement un phénomène économique. Des aspects politiques, sociaux et culturels sont tous aussi importants*»³³.

2.2. Les dimensions de la mondialisation

Si le domaine économique constitue le cœur de la mondialisation, dans la mesure où elle se rapporte au commerce international, aux échanges financiers et aux investissements, les enjeux qui lui sont associés sont tous autant sociaux, politiques, stratégiques, culturels, structurels, etc. car elle met souvent en jeu la vie des peuples et des nations. Il n'y a donc pas une mais des mondialisations, qui néanmoins partagent toutes un même facteur commun qui

³¹ Voir BAD, «*Mondialisation et développement en Afrique*», Rapport de la banque Africaine du développement, Economica, Paris, 2003.

³²FMI «*Physionomie de l'intégration mondiale*», Revue finance&développement, Volume 39, N°1, 2002.

³³Interview de Josef STIEGLITZ, in, Revue Problèmes économiques N°26, février, 2003.

est le développement de l'interdépendance au niveau mondial. Nous pourrons distinguer ci-après les dimensions de cette interdépendance.

2.2.1. Les aspects économiques

«La mondialisation économique comprend un ensemble de processus qui favorise l'interdépendance croissante des économies, la spécialisation, la fragmentation accrue de la chaîne productive en fonction des avantages comparatifs, l'intensification des échanges et la libre circulation des capitaux»³⁴. Elle désigne ainsi l'accroissement de l'intégration économique par le biais de l'intensification des échanges de biens et services, des marchés de capitaux, des investissements directs étrangers, ainsi que l'harmonisation des politiques économiques libérales sous la poussée des institutions financières et commerciales internationales (FMI, BM et OMC).

2.2.2. Les aspects stratégiques

La dimension stratégique de la mondialisation comprend la compétition croissante entre les pays à la recherche des ressources rares, particulièrement les ressources énergétiques, mais aussi la concurrence pour attirer les meilleurs spécialistes, les compétences et le savoir faire (fuite des cerveaux des pays en développement mais aussi de certains pays développés).

2.2.3. Les aspects sociaux

Les aspects sociaux de la mondialisation comprennent l'impact de cette dernière sur l'emploi, la législation et la segmentation du travail, la pauvreté, les inégalités, la fiabilité des modèles de protection sociale, la densification des flux migratoires et touristiques à l'échelle planétaire.

2.2.4. Les aspects culturels

«L'aspect culturel de la mondialisation désigne l'accès d'une très large partie de la population mondiale à des éléments de culture de populations éloignées, mais aussi la prise de conscience par les pays développés dans leur ensemble de la diversité des cultures au niveau mondial»³⁵. En effet, la libre circulation des personnes, l'avènement de la culture médiatique, le développement technologique, la diffusion mondiale de pratiques culturelles et extension géographique d'un modèle culturel qui apparaît dominant (culture américaine) suscite des réactions défensives fortes des cultures et des peuples qui se sentent menacés (revendication identitaire régionale, affirmation du modèle religieux et retour de l'intégrisme et la montée du terrorisme).

³⁴ OCDE, «Comment rester compétitif dans l'économie mondiale ?», rapport du l'OCDE, 2007.

³⁵ Pascal MORAND (Dir.), «Mondialisation, changeons de posture», rapport du groupe de travail international sur la mondialisation, Paris, 2006.

2.2.5. Les aspects structurels

C'est l'ensemble des modifications des représentations de l'espace et du temps résultant du démantèlement des frontières, du développement des moyens de transport, du rapport à la mobilité, de l'information à temps réel. En effet, les distances géographiques s'amenuisent et les temps de communication diminuent. Par ailleurs, comme les personnes et les marchandises, les informations circulent plus vite, au temps réel et à meilleurs coûts.

2.2.6. Les aspects politiques

La dimension politique de la mondialisation désigne la redistribution des pouvoirs entre les acteurs locaux et mondiaux, la remise en question du rôle de l'État, le retour à l'impérialisme et au colonialisme sous de nouvelles formes, l'émergence de nouveaux acteurs transnationaux comme les organisations internationales (FMI, Banque Mondiale et l'OMC) et les organisations non gouvernementales (ONG), le démantèlement des frontières et la résurgence de conflits locaux longtemps gelés et le retour à la régionalisation des pays pour constituer un bloc géographique entre les pays géographiquement proches.

SECTION 3 : LES CARACTERISTIQUES DE LA MONDIALISATION

La mondialisation se caractérise par un ensemble de facteurs qui ont favorisé l'interdépendance des économies et des sociétés du monde, à savoir l'intensification des flux de commerce, de capitaux, des personnes (flux migratoires et touristiques) et la diffusion des technologies à l'échelle planétaire. Nous analysons ci-dessous chacune de ces caractéristiques en nous focalisant sur la place des PVD dans chacune d'elles.

3.1. L'intensification des échanges de biens et services

Le commerce mondial de marchandises a connu deux phases d'expansion : du milieu 19^{ème} siècle à la veille de la première guerre mondiale et depuis 1945.

A l'inverse, la période d'entre-deux-guerres, en rapport avec la crise de 1929, le commerce mondial ralentit très fortement. Il s'est accru trois fois moins vite que le PIB mondial et connaît même une phase de recul entre 1929 et 1933.

Tableau 1.1 : Evolution des exportations et de la production mondiales de marchandises, 1870-2005 (en milliards de dollars)

	1870	1913	Croissance annuelle 1870-1913	1950	1998	2005	2006	Croissance annuelle 1950-2006
Exportation	50,3	212,4	3,4%	296	5817	8043	12203	6,4%
PIB	1102	2705	2,1%	5336	33726	41456	48293	3,8%
Commerce/PIB	4,6%	7,9%	-	5,5%	17,2%	19,4%	25,2%	-

Source : OMC, Rapport sur le commerce mondial, 2007.

Depuis le milieu du 19^{ème} siècle, le commerce mondial a connu déjà une expansion rapide. De 1820 à 1913, le volume des exportations mondiales était deux fois plus élevé en moyenne que celui du PIB mondial, soit une croissance moyenne annuelle de 2,1%.

Après la deuxième guerre mondiale, les échanges internationaux affichent, de nouveaux, des taux de croissance supérieurs à ceux de la production mondiale, soit une croissance moyenne de 6,4% par an entre 1948 et 1960 et même de 8,8% par an entre 1960 et 1973.

Au cours de ces deux dernières décennies, l'intégration commerciale mondiale progresse avec une vitesse très rapide et concerne également les échanges de services. *Le commerce mondial s'est accru en moyenne deux fois plus vite que le PIB mondial, passant de 3587 milliards de dollars en 1990 à 16000 milliards dollars en 2007, représentant ainsi 31% du PIB mondial en 2007*².

Concernant les échanges de services³⁶, ceux-ci ont connu une croissance spectaculaire depuis le début des années 80. La valeur des échanges des services progresse en moyenne de 3,7% par an et leur rapport dans le commerce total passe de 21% à 24,4% de 1980 à 2002. Depuis 2000, le commerce de services a été plus dynamique que le commerce de biens, même s'il ne représente que 20% du commerce total. Les exportations totales des services sont essentiellement tirées par les exportations des services commerciaux (redevances et licences, services financiers et d'assurances, les services business, professionnelles et techniques) qui ont connu une forte croissance.

Cet essor spectaculaire du commerce international de biens et services au cours de ces dernières décennies s'explique par³⁷ :

- L'accroissement formidable de la production grâce au progrès technique ;
- La libéralisation des échanges par le biais de l'abaissement, voir la suppression des droits de douanes aux échanges, poussés par les différents rounds de négociations multilatérales au sein de l'OMC ;
- Le développement et l'abaissement des coûts du transport (maritime et aérien), des communications et la mobilité des capitaux, qui ont facilité la mondialisation des échanges.
- Enfin, aux stratégies des firmes multinationales qui au nombre de 78000 avec leurs 780.000 filiales à l'étranger, réalisent à elles seules 60% du commerce mondial³⁸.

³⁶ Les échanges de services concernent les transactions internationales de services, à savoir le transport, les voyages et les autres services privés tels que les services financiers, les communications, la construction, l'information et les services professionnels et personnels.

³⁷ CNUCED, «Rapport sur l'investissement dans le monde», 2005.

³⁸ CNUCED, «Rapport sur l'investissement dans le monde», 2007.

Par cet essor du commerce mondial depuis le début des années 80, les pays en voie de développement deviennent des acteurs importants. *Leur part dans les exportations mondiales est passée de 22% en 1980 à 32% en 2005 et devrait atteindre 45% en 2030*³⁹. Cependant, cette progression des échanges cache de grandes disparités entre les principales régions des PVD, car elle ne concerne que les 12 pays nouvellement industrialisés d'Asie orientale et d'Amérique latine, alors que la majorité des pays en développement n'a enregistré aucune augmentation significative des échanges. La plupart sont des PMA (pays les moins avancés), dont la majorité se retrouve en Afrique subsaharienne.

Enfin, ce qui est nouveau pour les PVD, est le changement observé dans la structure de leurs exportations. La part des exportations des produits combustibles et minéraux qui viennent souvent des pays pauvres a diminué, tandis que celle des produits manufacturés a considérablement augmenté. Ces derniers représentent aujourd'hui environ deux tiers des exportations des PED, contre 7% en 1963⁴⁰.

3.2. L'accroissement des flux des IDE

Une autre caractéristique la plus significative de la mondialisation est l'internationalisation de la production grâce à l'accélération des flux des investissements directs à l'étranger (IDE).

Jusqu'à la fin des années 60, le commerce mondial progresse plus vite que l'investissement direct étranger. Dans les années 70 et le début des années 80, le taux de croissance des IDE rejoint celui du commerce mondial atteignant quelques 13,2 milliards de dollars entre 1970 et 1972. Toutefois, cette évolution ne résulte pas d'une accélération de l'IDE, mais d'un ralentissement du commerce mondial dont la croissance annuelle durant cette période est de 5% au lieu de 8% entre 1964 et 1970.⁴¹

Tableau 1.2: Les investissements directs étrangers et la production internationale, 1980-2006 (en milliards de dollars)

Indicateurs	1982	1990	2002	2005	2006
Entrées d'IDE	59	202	622	946	1307
Sorties d'IDE	28	230	622	837	1216
Fusions/acquisitions	n.d	151	370	716	880
Chiffre d'affaires des filiales étrangères	2741	6126	17685	21394	25177
PIB mondial	10805	21672	32227	41456	48293

Source : CNUCED, «Rapport sur l'investissement dans le monde», 2007. Calculs de l'auteur.

Ce n'est qu'à partir de 1985 que l'IDE s'accélère véritablement, passant d'un rythme annuel de 50 milliards de dollars, à plus de 200 milliards de dollars en 1989-1991, soit une

³⁹ Données de la banque mondiale (2006), reprises in Revue trimestrielle : Finances et développement, volume 44, décembre 2007. P.23.

⁴⁰ Samson IVAN, (Dir.), «L'économie contemporaine en 10 leçons», Dalloz, 2004, P.551.

⁴¹ Jaques ADDA, Op, cit, P.79.



croissance annuelle de 15% contre 5% pour les échanges mondiaux. En 1999 et 2000, l'IDE a atteint un niveau record de 1150 milliards de dollars.

L'IDE a chuté de 50% entre 2001 et 2003, avant de reprendre entre 2004 et 2006, avec une croissance moyenne annuelle de 32%, passant de 701 milliards dollars, à 1307 milliards de dollars⁴². Parmi les facteurs de cette envolée des IDE durant ces deux dernières décennies, on retient⁴³ :

- la forte appréciation des monnaies japonaise et européenne vis-à-vis du dollar, qui a encouragé l'internationalisation des firmes de ces deux régions ;
- l'augmentation des bénéfices des entreprises multinationales et à la hausse (près de 30%) de leurs opérations de fusion et acquisitions dans les années 90 ;
- l'ampleur des programmes de privatisation dans les pays en développement et en Europe de l'Est qui se conjugue à une libéralisation continue des régimes de l'investissement ;
- l'attrait croissant des marchés du Sud-est asiatiques, notamment le marché Chinois.

Enfin, comme le commerce mondial, l'explosion des flux des IDE à partir de seconde moitié des années 80, n'a pas été profitable d'une façon uniforme à toutes les régions du monde. Ce phénomène se concentre massivement dans les pays de la triade à 75%, et malgré la croissance des IDE vers les PED, les investissements restent fortement concentrés dans une dizaine de ces pays⁴⁴ qui totalisent à eux seuls, 75% du total des entrées d'IDE vers les PVD. Tandis que les 176 PED restants se partagent les 25,3%⁴⁵.

3.3. L'intégration des marchés financiers

L'intégration des marchés financiers au cours de ces vingt dernières années représente l'aspect le plus spectaculaire de la mondialisation.

Historiquement, l'expansion mondiale de la finance date du 19^{ème} siècle. Cependant, sa véritable accélération a été beaucoup plus généralisée à partir des années 1970⁴⁶.

Tout au long du 19^{ème} siècle jusqu'à la première guerre mondiale, les transactions financières internationales connaissaient une croissance accélérée. Ainsi, sur la période allant de 1870 à 1914, les mouvements internationaux de capitaux représentent près de 4% du PIB mondial. A partir des années 1960, ces échanges recommencent à progresser, avant

⁴² CNUCED, «*Rapport sur l'investissement dans le monde* », 2007, P.6.

⁴³ Jaques ADDA, Op, cit, P.80.

⁴⁴ Ces pays regroupent la Chine, Brésil, Mexique, Hong Kong, Singapour, Argentine, Malaisie, Bermudes, Chili, Thaïlande, la Corée du Sud, Venezuela.

⁴⁵ BIT, «*La mondialisation juste : créer des opportunités pour tous* », Rapport de la commission sur la dimension sociale de la mondialisation, Genève, 2005, P. 32.

⁴⁶ Vincent BAUDRANT, Op, cit, P.103.

d'enregistrer une véritable explosion depuis les années 70, avec la rupture du système de Bretton Woods, qui imposait des restrictions sur les mouvements de capitaux et des systèmes du taux de change fixe dès la fin de la seconde guerre mondiale. Tous types de flux sont dorénavant concernés. Ainsi, selon la CNUCED, les transactions bancaires internationales sont passées de 6% du PIB mondial en 1972 à près de 40% en 2000, et sur le marché des changes, le volume des transactions quotidiennes a été multiplié par 8 pour atteindre 2000 milliards de dollars en 2000⁴⁷. Parmi les facteurs qui ont accéléré la globalisation financière, on note :

- L'essor des grandes firmes multinationales qui se lancent dans une stratégie d'internationalisation rapide, non seulement par le commerce, mais aussi par les IDE. Ces firmes exigent d'énormes volumes de capitaux, notamment pour financer leur laboratoire de recherche et développement.
- L'effondrement du système de Bretton Woods à partir de 1971, qui a marqué une rupture avec les restrictions des mouvements de capitaux et le système de change fixe. Dès lors, les mouvements de capitaux sont complètement libéralisés par le biais des 3D (Déréglementation, Désintermédiation et Décloisonnement) qui sont les moteurs de la globalisation financière.
- La majorité des Etats voit son endettement s'accélérer en ralentissement avec la croissance économique et compte tenu de leur besoin financier, les pays favorisent cet essor de la finance internationale privée.
- Enfin, la globalisation financière est accélérée par la révolution des NTIC qui a facilité la rapidité de circulation internationale des données financières (24 heures /24).

Par cette globalisation des flux financiers, comme celle du commerce et de l'IDE est partielle. Les flux financiers vers les pays à faibles revenus sont aussi quasi-inexistants. La majorité des transactions financières internationales se font entre les principales places financières des pays de l'OCDE et un groupe réduit de pays en développement d'Asie de l'Est et d'Amérique latine.

3.4. L'accroissement de la migration internationale

Par définition, la migration internationale désigne le déplacement d'individus (migrants et réfugiés) d'un Etat à un autre, avec le changement de lieu de résidence, de statut juridique. Dans l'étude de cette caractéristique de la mondialisation, on peut inclure même les migrations touristiques dans la mesure où en dépit de leur caractère temporaire, elles mettent aussi en contact les populations et les sociétés différentes.

Jusqu'au 19^{ème} siècle, les migrations à longue distance restaient ainsi le fait d'une petite minorité d'individus privilégiés : diplomates, exportateurs ou commerçants. En fait, ce

⁴⁷ Données de la CNUCED, reprises par Vincent BAUDRANT, Op, cit, P.103.

n'est qu'à partir du milieu du 19^{ème} siècle que le phénomène devient massif, avec l'essor spectaculaire des migrations européennes et contribue puissamment au développement d'un espace au niveau mondial.

Tableau 1.3: Evolution de migration mondiale avec la population mondiale, 1965-2005 (en millions de personnes).

Année	1965	1975	1985	2000	2005
Population mondiale	3258	3982	4720	5882	6468
Migrants	75	84	105	175	191
Part de la migration dans la population mondiale	2,3%	2,1%	2,2%	3%	2,9

Source : Organisation internationale pour la migration (OIM), «*Rapport sur la migration internationale*», 2007. Calculs de l'auteur.

Au cours de ces dernières décennies, les flux migratoires ont fortement augmentés, passant de 75 millions de migrants en 1965 à 191 millions en 2005, dont 30 millions sont des migrants clandestins⁴⁸.

En ce qui concerne les réfugies, leur nombre passe de 2,4 millions en 1975 à 5,7 en 1980, pour atteindre 30 millions en 2005⁴⁹. De même, la croissance des flux touristiques dont l'impact économique et social est considérable pour les pays d'accueil, apparaît exponentielle depuis 1950. On compte 25 millions d'entrées en 1950, 176 millions en 1976, 443 millions en 1990 et 750 millions en 2000⁵⁰.

Le dispositif migratoire s'articule entre les pôles récepteurs qui sont : l'Amérique du nord, l'Europe occidentale et les pays pétroliers du golf persique, en raison de leur fort besoin en main d'œuvre pour assurer leur développement, et les pôles émetteurs qui sont généralement les pays en développement d'Asie, d'Afrique et des Caraïbes. La population de ces pays fuit les mauvaises conditions économiques, sociales et parfois politiques, à la recherche des meilleures conditions de vie dans les pays d'accueil (pays développés).

Enfin, comme toutes les caractéristiques précédemment citées, la mondialisation des personnes qui se traduit par des possibilités nouvelles de mobilité géographique des individus, celle des peuples en développement est très différente entre la mobilité choisie et la mobilité imposée. La première s'explique par le fait que les pays développés n'accueillent que la main d'œuvre qualifiée des PVD. La deuxième s'explique par le fait que ce sont les inégalités de développement Nord-Sud, les pressions démographiques et les crises économiques et sociales qui poussent la population des pays en développement à la migration.

⁴⁸ Voir OIM, «*Rapport sur la migration internationale*», 2007.

⁴⁹ Idem

⁵⁰ Vincent BAUDRANT, Op, cit.

3.5. La diffusion des technologies à l'échelle planétaire

Outre l'interdépendance économique (commerce, finance et IDE), les technologies d'information et des communications font la partie la plus intégrante de la mondialisation.

Les progrès technologiques tels que l'avion à réaction, la télévision par satellite, les portes-conteneurs et les superpétroliers, de même les progrès techniques dans les transports (aérien, ferroviaire, terrestre) et surtout des communications et de l'information, rétrécissent le monde et permettent l'intégration fonctionnelle des stratégies de production et de commercialisation des firmes multinationales. Durant cette dernière décennie, la mondialisation de l'information s'est fortement développée grâce aux nouvelles technologies utilisées dans le traitement de l'information, avec l'éclatement de la bulle Internet à partir de 2000. Ces nouvelles techniques de communication multiplient les liens de communications, permettant de communiquer en temps réel et à moindre coût avec tous les coins du monde.

Les NTIC ont pour effet au niveau du système d'information, la hausse de productivité du travail pour la saisie de l'information qui entraîne une baisse des coûts, la délocalisation de la production, une meilleure connaissance de l'environnement pour l'investissement, l'amélioration de l'efficacité de prise de décision au niveau de la structure de l'entreprise et de la gestion du personnel. Au niveau international, les NTIC ont modifié les avantages comparatifs, en faisant du savoir-faire un facteur de production important.

Les NTIC ont aussi un effet direct dans les PVD, par le biais de la délocalisation des activités des firmes multinationales à travers leurs transferts de technologie, du savoir faire et des qualifications. Le rapport de la banque mondiale publié en 1993⁵¹ sur les pays asiatiques a bien expliqué le rôle majeur joué par les technologies de l'information dans le développement des ces pays sous trois différents aspects : premièrement, ces technologies sont à l'origine de la croissance rapide du secteur industriel où l'élasticité de la demande par rapport au revenu est élevée. Deuxièmement, la technologie de l'information a beaucoup favorisé l'accroissement de la productivité en améliorant l'efficacité administrative et technologique de ces pays. Troisièmement, les technologies de l'information ont beaucoup contribué à leur l'efficacité économique par la modernisation de l'infrastructure dans les secteurs des transports et des communications. Enfin, l'adoption des technologies d'information et des communications ont permis à ces pays d'augmenter leurs parts dans les exportations mondiales des technologies d'information et de réserver une meilleure utilisation des technologies d'information et des communications sur le marché intérieur.

Toutefois, comme toutes les caractéristiques précédentes, il existe un grave déséquilibre Nord-Sud en matière d'accès au savoir et à la technologie. Pratiquement toutes

⁵¹ Banque Mondiale, «*Le Miracle de l'Asie du Sud-est, croissance économique et politique publique*», rapport de la banque mondiale, 1993, in Pierre JUDET «*Emergence asiatique : un modèle planétaire?*» : Etude de cas sur plusieurs pays d'Asie et d'Afrique, décembre 1997. www.eclm.fr.

les nouvelles technologies voient le jour dans les pays du nord⁵², où se concentrent la majorité des activités de recherche et développement des grandes firmes multinationales.

L'évolution du processus de la mondialisation est contrôlée par de nombreux acteurs à l'échelle nationale et mondiale, à savoir les Etats-nations, les organisations économiques internationales, les spéculateurs internationaux, les firmes multinationales et les organisations non gouvernementales. C'est ce qui fera l'objet de la section suivante.

SECTION 4 : LES ACTEURS DE LA MONDIALISATION

Les acteurs de la mondialisation sont les grandes puissances économiques qui contrôlent et qui gouvernent l'espace mondial par le marché. On peut classer ces acteurs en trois catégories, à savoir :

- Les acteurs institutionnels :(Etats, les organisations régionales et les organisations internationales) ;
- Les acteurs économiques qui sont les firmes multinationales ;
- Et enfin, les acteurs sociaux qui sont les organisations non gouvernementales (ONG).

4.1. Les acteurs institutionnels

Ces acteurs sont au nombre de trois : les Etats, les regroupements d'Etats et les organisations internationales (Banque mondiale, le FMI et l'OMC)

4.1.1. Les Etats

Le développement des flux transnationaux caractérisant la mondialisation, lance un débat acharné sur la place de l'Etat dans la mondialisation. Certains annoncent que l'Etat n'est plus en mesure d'exercer ses prérogatives et de protéger ses citoyens contre les forces destructrices de la mondialisation ; mais d'autres au contraire, soulignent que les Etats conservent toujours une certaine capacité de régulation et des marges de manœuvre non négligeables dans la mondialisation⁵³. Etudions alors les deux situations :

- **Les Etats-nations apparaissent affaiblis par la mondialisation**

⁵²Selon les données du PNUD : 80% de la population mondiale n'a pas accès aux télécommunications de base ; 55% vit dans les pays qui possèdent moins de 5% du total des lignes téléphoniques. Plus de la moitié n'a jamais utilisé le téléphone, lequel téléphone est la voie obligée pour accéder aux inforoutes ; 6% seulement des personnes, par rapport à la population mondiale sont raccordées à Internet et payent trois ou quatre fois plus cher par rapport aux hommes et femmes, branchés aux États-Unis et en Europe centrale (Dominique MWEZE Chirhulwire Nkingi, «*Les autoroutes de l'information et la mondialisation*», 2002. <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>).

⁵³ Voir Claude MONZEROLE, «*La mondialisation : Théories, Enjeux et Débats*», Ed. A. Colin, Paris, 2005 ; Vincent BAUDRANT, Op, cit, P. 163. Voir également Anne Battistoni-LEMIERE, «*L'espace mondialisé : flux, acteurs, enjeux* », Ellipses, Paris, 2004.

Le développement des échanges, la délocalisation des firmes multinationales et l'intégration des marchés financiers ont réduit fortement le pouvoir économique et politique des Etats-nations dans la mondialisation. La rapidité des flux de l'information et l'intégration mondiale des flux financiers a contribué à limiter l'autonomie des gouvernements nationaux en matière politique. Ainsi, sur le plan économique, les outils traditionnels de croissance économique comme la fiscalité et la réglementation perdent leur efficacité. Selon Vincent BAUDRANT⁵⁴, les facteurs qui permettent d'expliquer cette perte d'autonomie des Etats-Nations peuvent être énumérés comme suit :

- L'extraversion des économies nationales dont la croissance ne dépend plus des Etats, mais beaucoup plus des échanges extérieurs ;
- La délocalisation des activités des firmes multinationales exerce des pressions sur les Etats contre les législations qui leurs sont défavorables (exonérations fiscales, suppression des législations et créations des zones franches, etc.)
- L'endettement des Etats auprès des marchés financiers qui sont désormais en position de sanctionner les politiques publiques. Ainsi, la globalisation financière dicte les nouvelles règles du jeu. En effet, une nouvelle orthodoxie financière préviligiant la lutte contre l'inflation s'impose et l'autonomie dans la mise en place des politiques économiques se trouve donc réduite.
- Enfin, le désengagement de l'Etat des activités économiques dans la mesure où son action est considérée comme nuisible au bon fonctionnement de l'économie.

Par conséquent, dans ce contexte de libéralisation et d'interdépendance économique, les marges de manœuvre des Etats apparaissent donc réduites et très largement contraintes.

- **Cependant, les Etats conservent une certaine capacité de régulation et une marge de manœuvre non négligeable**

Toutefois, même si l'Etat-Nation voit ses prérogatives réduites du fait de ce processus de mondialisation, il demeure tout de même l'acteur principal de cette ouverture au monde. Les arguments ci-après peuvent être mis en avant pour démontrer que l'Etat joue encore un rôle incontournable dans la mondialisation.

- D'abord, l'Etat contribue fortement à l'accroissement des échanges à l'échelle planétaire. Il encadre le marché et accepte une certaine ouverture à la concurrence internationale, ce qui est significativement désignée sous le terme de *la contrainte extérieure* ;
- Au même temps, sous l'effet des délocalisations, on constate que le nombre d'Etat

⁵⁴ Vincent BAUDRANT, Op. Cit, P.163.

ne cesse de croître, passant de 200 à la fin de 20^{ème} siècle à quelque 250 Etats en 2005⁵⁵ ;

- Ainsi selon M. Porter⁵⁶, «*l'Etat est loin d'être dévalorisé par la mondialisation, il prend au contraire de l'importance dans la mesure où l'avantage comparatif est construit à travers «le processus hautement localisé», comme un système interconnecté à plusieurs composantes majeures : dotations en facteurs donnés (ressources) et construit (éducation, formation et recherche et développement), la structure des firmes locales, le contexte de concurrence et la demande* ». A cet effet, le gouvernement est le déterminant essentiel de ces quatre composantes ;
- Enfin, c'est l'Etat qui décide de réguler et supprimer la concurrence et c'est lui aussi qui décide de la création des zones franches d'incitations fiscales et juridiques sur son territoire pour une meilleure attractivité des IDE.

Par conséquent, le rôle de l'Etat dans la mondialisation est toujours fondamental. Pour cela Vincent BAUDRANT écrit : « *Parler alors de la victoire des marchés sur les Etats n'a donc guère de sens et les marchés n'expriment que la somme d'intérêts particuliers, alors que les Etats défendent l'intérêt général* »⁵⁷.

4.1.2. Les regroupements d'Etats

L'Etat peut décider de s'associer à d'autres Etats soit pour faciliter les échanges par l'abaissement, voire la suppression des tarifs douaniers, soit pour se positionner en tant que puissance politique. Les associations régionales entre les Etats reproduisent à leur échelle, le système-monde dans la mesure où elles visent la libre circulation des échanges commerciaux, des capitaux (IDE), et des personnes, à travers la dérégulation de toutes les entraves aux échanges. Le tableau suivant retrace les principaux regroupements régionaux dans le monde.

⁵⁵ GUEHAIRIA Amel, «*Les acteurs de la mondialisation: avantages et inconvénients* », communication présentée, au colloque international intitulé : « mondialisation et développement » : mondes d'hier et mondes de demain, Annaba, 10 et 11 septembre 2007.

⁵⁶ M. PORTER, « *L'avantage compétitif des nations* », in Vincent BAUDRANT, Op, cit.

⁵⁷ Vincent BAUDRANT, Op, cit.

Tableau 1.4: Les grandes organisations économiques régionales

Organisation	Date	Nombre de pays	Nature
UE (Union-européenne)	1957	27	Union économique et monétaire
ALENA ⁵⁸	1992	4	Zone de libre échange
MERCOSUR ⁵⁹	1991	6	Marché commun
ANASE ⁶⁰	1967	10	Zone de libre échange
APEC ⁶¹	1989	20	Zone de libre échange

Source : Anne BATTISTONI-LEMIERE, «*L'espace mondialisé : Flux, Acteurs, Enjeux* », Ellipses, Paris, 2004, PP.92-93.

A partir du début des années 90, le processus de régionalisation entre les pays géographiquement proches s'est multiplié avec un resserrement des liens commerciaux et financiers au sein des importants blocs régionaux que sont l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie-Pacifique.

Ces accords contribuent à la mondialisation économique, même s'ils contribuent aussi à renforcer le protectionnisme. Ils donnent un profit particulier à la mondialisation, puisqu'ils contribuent à recentrer le commerce international, les IDE et les transferts du savoir-faire sur les zones régionales, dont témoigne la progression du commerce et des IDE intra-régionaux. Les exemples les plus marquants, sont les blocs régionaux des pays du nord qui sont l'Union européenne(UE) et l'ALENA (Association de Libre Echange Nord Américain) qui connaissent l'intensification des échanges entre ces zones, sous l'impulsion des stratégies des firmes multinationales. L'expérience de l'Asie orientale constitue également une bonne illustration de cette réalité. L'accroissement des échanges intra-régionaux a été largement alimenté au départ par les délocalisations des entreprises japonaises à la recherche des meilleures conditions de production dans les pays voisins les moins développés de la région. Et à partir des années 90, on a assisté à l'accélération des échanges et des IDE croisés entre les pays de l'ASEAN, suite à leur insertion dans la division régionale du travail (DRT). En effet, la montée du processus de la régionalisation a ouvert de nombreuses perspectives au développement des régions périphériques sous-développées sous l'appui des pays du centre. L'émergence des dragons asiatiques et récemment le Vietnam a largement impulsé la dynamique de la régionalisation impulsée par la délocalisation des firmes japonaises vers les pays asiatiques en développement. Ainsi, en Amérique latine, l'émergence du Mexique est le fait de la dynamique régionale dans le cadre de l'ALENA, impulsée par les investissements des USA dans ce pays. Enfin, récemment l'émergence de quelques pays d'Europe orientale (Tchèque par exemple) est largement le résultat de l'élargissement de l'UE vers l'Est, qui a augmenté les aides et les IDE européens, notamment allemands vers les d'Europe les pays d'Europe centrale et orientale (PECO).

⁵⁸ Association de libre échange nord américaine.

⁵⁹ Marché commun de l'Amérique du Sud.

⁶⁰ Association des nations du Sud-Est asiatique.

⁶¹ Coopération économique d'Asie pacifique.

Parallèlement à ce processus de régionalisation, plusieurs organisations économiques régionales ont été créées aussi dans les pays en développement à partir de 1990. En effet, les échanges Sud-Sud ont presque doublé, passant de 6% en 1990 à 11% aujourd’hui⁶². Mais ces unions régionales donnent cependant des résultats mitigés, souffrant d'une faible complémentarité entre les pays intégrés.

4.1.3. Les organisations intergouvernementales (ONG)

Il existe de nombreuses organisations internationales qui sont par définition une association d'Etats souverains en vue d'atteindre un but commun. Nous nous limiterons ci-après à l'étude des trois organisations qui sont les acteurs importants dans la réorientation des économies nationales des pays en développement vers la mondialisation. Il s'agit du fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'organisation mondiale du commerce (OMC).

4.1.4. Le fonds monétaire international (FMI)

Le FMI a été créé en 1944 lors des accords de Bretton Woods, il compte aujourd’hui 182 pays membres.

L'article N°I des statuts du FMI, fixe les conditions suivantes : « *encourager la coopération monétaire internationale, faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce mondial, promouvoir la stabilité des changes, aider à établir un système multilatéral de paiements, mettre temporairement, moyennant des garanties adéquates, ses ressources générales à la disposition des Etats membres qui font face à des difficultés de la balance des paiements. Plus généralement et conformément à ses autres buts, le FMI a pour responsabilité d'assurer la stabilité du système financier international*»⁶³

A cet effet, le FMI est responsable de la bonne utilisation des fonds qu'il utilise auprès de la communauté internationale. Pour cela, son aide est souvent conditionnée au respect de plan d'ajustement structurel (PAS), qui dans la logique libérale, impose aux pays en développement aidés de restreindre leur dépenses, de privatiser, libéraliser et d'ouvrir leur économies et lutter contre l'inflation en recherchant l'équilibre budgétaire.

Cependant, de nombreuses critiques se sont développées dans les années 90 par les altermondialistes, considérant que les interventions du FMI même si elles permettent un dépannage monétaire des PVD, ont engendré des conséquences économiques et sociales négatives⁶⁴. Durant les années 1990, de nombreux PVD, d'Afrique et d'Amérique latine qui ont appliqué les programmes d'ajustement structurels (PAS), ont connu une baisse de leur accumulation du capital, une stagnation de leurs industries, une chute considérable du volume

⁶² Samson IVAN (Dir), Op, cit.

⁶³ Extrait du site du FMI

⁶⁴ IVAN Samson, Op, cit, P. 171.

de leurs exportations et l'aggravation de leurs problèmes sociaux. Ainsi, son rôle dans la mondialisation a été marqué par des crises financières génératrices d'instabilité dont témoignent les crises financières déclenchées en Asie, en Russie et en Amérique latine et la crise financière actuelle déclenchée aux USA qui a vite affecté toute l'économie mondiale.

4.1.5. La Banque mondiale (BM)

La banque mondiale a été créée en 1945 sous le nom de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), suite aux accords de Bretton Woods en 1944.

Le rôle de la banque mondiale a beaucoup évolué depuis sa création. Il est passé d'un soutien à la reconstruction et du financement des infrastructures des pays d'Europe et du Japon au lendemain de la deuxième guerre mondiale, avec objectif supplémentaire d'encourager la croissance des PVD africains, asiatiques et latino-américains, à l'aide publique au développement (APD) dans les années 60. Plus récemment⁶⁵, la banque mondiale a mis l'accent sur la réduction de la pauvreté, en délaissant l'objectif unique de la croissance économique. A cet effet, elle commence à investir d'autres projets tels que : l'eau potable, l'éducation, l'agriculture, l'industrie et le développement durable, considérés comme les facteurs de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté.

En dépit de ces politiques, les projets de la banque mondiale sont souvent critiqués par les ONG, qui leur reprochent de ne pas lutter efficacement contre la pauvreté et négliger les aspects sociaux et environnementaux. D'autres critiques ont été également formulées sur l'échec d'une grande partie de ses projets financés, aggravant les inégalités sociales dans les pays bénéficiaires. Enfin, comme argument courant, la banque mondiale fonctionne selon le principe qualifié de « néolibéralisme ». « *Les spécialistes du développement de cette institution ont été généralement formés dans des universités anglo-saxonnes, qui préconisent les mêmes recommandations économiques d'inspiration libérales à tout pays demandeur d'aide sans analyser en profondeur la structure interne de chacun d'eux* »⁶⁶.

4.1.6. L'organisation mondiale du commerce (OMC)

Les accords de l'Uruguay Round signés à Marrakech en 1994 confirment la naissance d'une nouvelle organisation mondiale du commerce (OMC), à la place du GATT (général agreement an tarifs and trade), le premier janvier 1995. L'OMC compte 148 pays membres en 2004 (dont 2/3 sont des PVD) qui réalisent plus de 80% des échanges internationaux. Elle a un secrétariat de 500 personnes, d'un budget annuel de 120 millions de francs suisses et veille

⁶⁵ C'est à partir de la crise asiatique en 1997, suite aux nombreuses critiques formulées à l'égard des altermondialistes, que la Banque mondiale a révisé son discours, en insistant davantage sur la lutte contre la pauvreté, les dépenses sociales prioritaires, sur l'importance du capital humain et des infrastructures sociales, réhabilitant dans certaine mesure le rôle de l'Etat.

⁶⁶ Jacques FANTANEL, «*Géoéconomie de la globalisation*», Ed. Coté Cours, OPU, 2005.

sur un flux annuel de l'ordre de 6000 milliards de dollars pour les seuls services commerciaux.⁶⁷

A la différence du GATT, qui n'était constitué que d'un simple secrétariat, l'OMC est juridiquement reconnue comme une organisation internationale⁶⁸, au même titre que la banque mondiale et le FMI. L'OMC gère aujourd'hui le commerce international des marchandises et des services, en protégeant la propriété intellectuelle et les droits d'auteurs (invention, création, dessins et méthodes).

«L'OMC a pour mission d'administrer les accords commerciaux, régler les différends commerciaux par l'organe de règlement des différends (ORD) qu'elle dispose et assurer une assistance technique et une formation pour les PVD, convenir à la libéralisation des échanges par la suppression totale des droits de douane pour toute sorte de produits confondus, bannir et combattre les instruments du protectionnisme (droits de douanes, restrictions quantitatives à l'importation, les normes et mesures quantitatives, les mesures concernant les investissements, celles liées au commerce et les subventions)»⁶⁹.

Mais pour la plupart des altermondialistes, ses fonctions demeurent toutes théoriques, et dans les faits, l'OMC suit toujours les intérêts des Etats-Unis, de l'Union européenne et leurs multinationales au détriment des pays pauvres. Ceux-ci dénoncent que le principe du multilatéralisme de l'OMC, défend une libéralisation économique guidée par des considérations de compétitivité, de rentabilité, mais éloignée des considérations sociales, environnementales et n'ayant pas pour objectif d'aider les pays à se développer, ou de réduire les inégalités mondiales de plus en plus croissantes. C'est pour ces raisons que l'OMC, comme le FMI et la banque mondiale est prise pour cible par les militants «anti-mondialisation» comme l'attestent les manifestations qui accompagnent ses conférences ministérielles. Ceux-ci accusent l'OMC de promouvoir le néolibéralisme et une mondialisation discriminatoire.

4.2. Les acteurs économiques : les firmes multinationales

La mondialisation est largement issue des acteurs économiques qui sont les firmes multinationales (FMN). Ces firmes occupent une place dominante dans l'économie mondiale. La croissance continue des investissements directs étrangers, au cours de ces dernières décennies, témoigne ce phénomène.

Au nombre de 78.000, les FMN sont considérées comme les principaux agents de la mondialisation, avec leurs 780.000 filiales à l'étranger. Ces firmes et leurs filiales réalisent à elles seules environ 10% du PIB mondial et un tiers des exportations mondiales, ainsi, un tiers

⁶⁷ Voir Jean Louis MICCHIELLI, «*Relations économiques internationales*», Ed. Hachette supérieure, Paris, 2005, P. 137.

⁶⁸ Elle est classée la troisième institution qui gère les relations économiques internationales après la banque mondiale et le FMI.

⁶⁹ Michel REINELLI, «*L'OMC*», Ed. Casbah, Alger, 1999, PP. 94-51.

des échanges internationaux sont le fait du commerce intra-firme. Elles possèdent à elles seules 2000 milliards de dollars d'actifs à l'étranger et emploient plus de 75 millions de personnes dans le monde⁷⁰.

Tableau 1.5: Evolution du nombre de FMN Et leurs filiales à l'étranger,
1982-2006

Année	1982	1990	2004	2006	Croissance annuelle moyenne en %
Nombre de FMN	37 000	7 0000	78 000	2,8	
Nombre de filiales	17 0000	69 0000	78 0000	6,28	
Nombre moyen de filiale par FMN	4,59	9,86	10	-	
Effectif des filiales	21,1	25,1	63,7	72,6	-

Source : CNUCED, «Rapport sur l'investissement dans le monde», 2007.

Les FMN engagent plusieurs stratégies qui leurs permettent de déclencher le processus d'ouverture à l'étranger, par l'ouverture des marchés et leurs achats, et par la délocalisation de leurs activités productives. Elles s'approvisionnent en capitaux sur les marchés financiers internationaux et des banques multinationales. Elles bénéficient aussi de nombreuses incitations des Etats, qui cherchent à attirer les investissements directs étrangers sur leurs territoires, en leurs mettant dans situation de concurrence en matière de la réglementation régissant la fiscalité, le travail, le commerce et les activités bancaires.

La délocalisation des activités des firmes multinationales génère plusieurs avantages dans les pays d'accueil. Elles créent des emplois, apportent des capitaux, permettent la valorisation des ressources locales, un transfert de technologies et du savoir faire, dont l'impact est crucial sur l'amélioration de la croissance économique, de la compétitivité et du capital humain du pays d'accueil.

Cependant, leur logique parfois libérale de la mondialisation, privilège souvent la logique du profit et la défense de leurs intérêts particuliers, ce qui génère l'exploitation et le non respect des droits sociaux, notamment dans les PVD à régime économique faible. «*Ces firmes sont alors dénoncées par les ONG et les altermondialistes comme des organisations égoïstes et avides, plus soucieuses du volume de leurs bénéfices que des intérêts du pays dans lequel elles se trouvent*»⁷¹.

4.3. Les acteurs sociaux : les organisations non gouvernementales (ONG)

Apparues en 1946, «*les ONG regroupent un ensemble d'associations ou de mouvements très hétérogènes sans but lucratif, représentant la société civile et les mouvements de citoyens. Elles se caractérisent par leurs origines privées, leur nature*

⁷⁰CNUCED, « Rapport sur l'investissement dans le monde », 2007.

⁷¹ Jacques FANTANEL, «Géoéconomie de la globalisation», Ed. Coté Cours, OPU, 2005, PP. 94.

bénévole de leurs activités et le caractère international de leurs objectifs»⁷². L'accélération du processus de la mondialisation actuelle, impose à celles-ci de redéfinir leurs objectifs et deviennent des acteurs importants sur la scène internationale.

Les ONG ont pour vocation de défendre les droits internationaux. Elles remettent en cause la doctrine du néolibéralisme et contestent les discours et les agissements des organisations internationales (FMI, BM et l'OMC) et le G8, qui dirigent la mondialisation libérale. A cet effet, elles jouent le rôle d'un avocat de développement humain, puisqu'elles poussent les grands acteurs de la mondialisation (Etats et les organisations internationales) à respecter les droits de l'homme, à combattre la pauvreté et sauvegarder l'environnement, à combattre la corruption et à prendre en charge le caractère social du développement. Pour cela, « *elles développent des informations et des expertises, qui leur donnent la crédibilité sociale et scientifique. Elles disposent d'une influence certaine dans les discours politiques qui les conduisent à devenir des initiateurs de lois ou de décisions relatives à un intérêt collectif qui se voit menacé*»⁷³.

Le nombre d'ONG a beaucoup augmenté depuis leur création, passant de 45 en 1946 à plus de 40 000 ONG en 2005, dont plus de 2 000 sont accréditées auprès de l'ONU pour participer aux conférences internationales⁷⁴. Parmi ces ONG, on cite : l'Association pour la Taxation et Transactions Commerciales (ATTAC), le Comité d'annulation de la dette du tiers monde (CADTM) et Forest Slewadship Couneil (FSC).

⁷² Idem

⁷³ Idem, PP. 94-95.

⁷⁴ Amel GUEHAIRIA, Op, cit.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons abordé le phénomène de la mondialisation en tant que processus historique du développement, ses dimensions, ses caractéristiques et les acteurs qui interviennent dans sa régulation.

Cette dynamique actuelle du développement des économies et des sociétés de la planète n'est pas un phénomène nouveau. Elle constitue le dernier processus du développement d'un phénomène historique ancien, après celui de l'internationalisation et de la multinationalisation des économies.

A partir du milieu des années 80, sous l'effet de la réduction rapide des barrières commerciales aux échanges et des nouvelles technologies de l'information et de communication, la mondialisation se développe très rapidement. Elle se caractérise alors par l'intensification des échanges des biens et services, des flux financiers, des investissements directs étrangers et par la forte mobilité humaine (flux migratoires et touristiques). Dès lors, la mondialisation développe une dimension plus large, puisqu'elle touche tous les domaines de la vie : économique, social, culturel, environnemental, stratégique, etc. dans lesquels interviennent plusieurs acteurs de gouvernance mondiale tels que les Etats, la formation des regroupements régionaux, la montée des activités des institutions internationales dans l'orientation des politiques du développement des Etats.

Suite à ce cheminement de la mondialisation, le chapitre suivant aborde l'impact des caractéristiques de la mondialisation (échanges internationaux, IDE, flux financiers et flux de personnes) sur régions et pays, en se concentrant sur les pays en développement.

CHAPITRE II

LA MONDIALISATION, OPPORTUNITE ET/OU RISQUE ?

Introduction

Dans le précédent chapitre, nous avons présenté le processus de la mondialisation en tant processus historique du développement des économies qui se caractérise par la libre circulation des échanges de biens et services, des capitaux, des personnes et des technologies.

Ces caractéristiques ont transformé le commerce, les finances, l'emploi, la migration, la technologie, les communications, l'environnement, les systèmes sociaux, les modes de vie, les cultures et les modèles de gestion. Cette interdépendance internationale façonne une nouvelle ère d'interactions entre les pays, les économies et les individus.

Dans beaucoup de régions et pays, la mondialisation a permis une amélioration des indicateurs économiques et sociaux qui profite pour de nombreuses régions du monde. L'accroissement des échanges commerciaux, des IDE, comme la libre circulation des personnes et des technologies deviennent les sources de richesse et d'amélioration du bien être dans plusieurs régions du monde, et non plus seulement dans le monde développé.

Cependant, la mondialisation suscite de nombreuses inquiétudes, car ses avantages ne sont pas partagés équitablement entre les pays et les groupes de pays. L'affaiblissement des gouvernements nationaux et l'élargissement à l'échelle mondiale des marchés libres et des innovations technologiques sans régulation, sont à l'origine de la marginalisation de nombreuses régions et d'importants groupes humains dans le monde⁷⁵. Cette situation se caractérise par la hausse du chômage, de la pauvreté et l'élargissement des inégalités sociales. De nombreux phénomènes sociaux tels que la criminalité, la toxicomanie, le terrorisme, l'insécurité, les maladies et la destruction de l'écosystème prennent alors une dimension planétaire. De ces faits, la mondialisation est-t-elle une opportunité et/ou un risque ?

Dans ce présent chapitre, nous allons aborder cette question en analysant les bienfaits et les menaces du phénomène de la mondialisation, en focalisant sur les pays en développement. Pour aborder cette question, nous avons scindé ce chapitre en deux trois sections. La première présente un débat sur l'impact de la mondialisation et de l'interdépendance ; la seconde sur le caractère globalement bénéfique de l'intégration et de l'interdépendance entre les nations ; et dans la troisième, nous analyserons les inconvénients et les risques engendrés par la mondialisation.

⁷⁵A.S. BHALLA (Dir), «*Mondialisation, croissance et marginalisation* », CERDI, Ottawa, 1998.

SECTION 1 : LA MONDIALISATION : OPPORTUNITE, RISQUE OU LES DEUX A LA FOIS ? : DEBAT SUR L'IMPACT DE LA MONDIALISATION ET DE L'INTERDEPENDANCE

Avec l'accélération de la mondialisation ces dernières décennies, nous avons assisté à l'émergence de nombreux pays et régions dans le monde, qui ont réussi à prendre une part importante des échanges et à en tirer de grands bénéfices de l'intégration mondiale. Ces pays ont élevé la part du commerce extérieur dans leur PIB ; ils ont reçu une grande part des flux de capitaux extérieurs, accompagnés souvent de transferts de technologie, du savoir faire et des qualifications ; ils ont également réussi à stimuler leur croissance économique et réaliser des performances notables dans le domaine social. Cependant, les avantages de la mondialisation ne sont pas profitables à tous les pays et régions. Ses retombées négatives sur le chômage, la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation des pays, les inégalités, la culture et l'environnement sont souvent douloureuses pour de nombreuses personnes, pays et régions (voir annexe 3.1).

1.1. Le commerce international

Entre 1980 et 2007, le commerce mondial a quintuplé en terme réel, passant de 36% à 55% du PIB mondial, contre 17 % dans les années soixante-dix⁷⁶. Cette intégration commerciale stimule la croissance économique, engendre d'énormes richesses, améliore les conditions du travail, entraîne l'exploitation des avantages concurrentiels et permet une meilleure division internationale du travail(NDIT) entre les pays sur la base des avantages comparatifs et de la spécialisation. D'ailleurs, les théories du commerce international soulignent les bénéfices résultant d'une économie ouverte aux échanges, intégrant l'imperfection de la concurrence, des économies d'échelles, la différentiation des produits et des choix des consommateurs, en dépit des exceptions possibles⁷⁷.

Cependant, des études récentes du BIT⁷⁸ montrent que l'impact de la libéralisation des échanges varie selon les régions et les pays. Dans les économies émergentes d'Asie, qui ont été étudiées par le FMI⁷⁹, l'augmentation des échanges commerciaux a eu généralement des impacts positifs sur la croissance économique, l'emploi et les salaires et la réduction de la pauvreté. En revanche, dans d'autres régions d'Afrique et d'Amérique latine, la croissance économique et l'emploi n'ont pas sensiblement augmenté, voir diminué dans quelques pays et les inégalités salariales entre la main d'œuvre qualifiée et non qualifiée a augmenté.

Un autre effet positif de l'ouverture et de la libéralisation commerciale réside dans l'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs et la diversification de leur choix⁸⁰. Avec la mondialisation commerciale, l'augmentation du pouvoir d'achat n'est pas liée à

⁷⁶ Rapport du FMI, «*Mondialisation et inégalités*», Perspectives économiques mondiales, 2007, P.147.

⁷⁷ VISCHI Crystelle, «*La mondialisation*», Mémoires Créatives Commons, Paris, 2005.

⁷⁸ BIT, «*Mondialisation juste créer des opportunités pour tous*», Rapport de la commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation », Genève, 2004, P.42.

⁷⁹ Voir FMI, «*Mondialisation et inégalités*», Perspectives économiques mondiales, 2007.

⁸⁰ Voir Pascal MORAND (Dir.), «*Mondialisation, changeons de posture* », Rapport du groupe de travail international sur la mondialisation, Paris, 2006.

l'augmentation des salaires, mais à la baisse des prix engendrés par la concurrence. Selon l'OCDE, dans son rapport publié en 2006, «*l'ouverture aux importations étrangères réduit la hausse des prix jusqu'à 0,25% par an depuis 2000, soit 1,5% sur 6 ans de gain du pouvoir d'achat*»⁸¹. En outre, les consommateurs peuvent bénéficier aussi des innovations technologiques et d'une diversité de produits nouveaux non connus auparavant.

1.2. Les investissements directs étrangers

Durant ces vingt dernières années, le stock des IDE s'est accru quarante fois plus vite que la production mondiale. Ces IDE engendrent non seulement des capitaux, mais accroissent aussi le savoir-faire et les capacités de gestion au sein des économies d'accueil. «*Ils se focalisent essentiellement sur l'amélioration de la productivité, la création d'emplois, les capacités de gestion et facilitent des liens intégrés avec les marchés développés*»⁸². Les IDE sont également un facteur essentiel de la croissance économique s'ils s'accompagnent d'un transfert de technologie et de compétences sur l'économie locale. Dans ce cas, les investissements font augmenter la productivité du travail, les transferts de technologies, la création d'emploi, la remontée des filières et la spécialisation sectorielle dans les pays d'accueil.

Mais là encore, des données empiriques menées par le FMI⁸³ et le BIT⁸⁴ font apparaître que les résultats sont inégaux selon les régions et les pays. Certains pays du Sud-est asiatique ont bénéficié des retombées très importantes grâce au développement de leur système d'éducation, de formation et de technologie. Par contre dans d'autres pays non compétitifs, l'impact favorable de l'IDE sur l'emploi peut être annulé par l'évincement des entreprises locales, incapables de soutenir la concurrence étrangère.

1.3. Les mouvements de capitaux et la mondialisation financière

La mondialisation financière a aussi considérablement progressé ces dernières années. Les flux financiers internationaux ont plus que doublé entre 1990 et 2004, passant de 58% à 131% du PIB mondial, dépassant 2000 milliards de dollars quotidiennement depuis l'an 2000⁸⁵. La libéralisation des mouvements de capitaux a des effets positifs, permettant un meilleur financement de l'économie mondiale et une couverture des risques financiers. L'investissement des pays les plus développés, qui disposent d'une importante épargne, est orienté vers les pays émergents qui manquent de capitaux. Toutefois, l'importance de la circulation des capitaux à court terme favorise la formation des bulles spéculatives et la multiplication des crises financières dans les pays dotés d'un système financier fragile et mal réglementé. En effet, les avantages potentiels en termes d'accès aux marchés financiers internationaux ont souvent été réduits ou annulés par leur l'instabilité.

⁸¹Idem

⁸²OIT, «*L'OIT et la dimension sociale de la mondialisation*», Genève, 2001, P.4.

⁸³FMI, Op, Cit, P.148.

⁸⁴ Ajit Ghose (Dir.), «*Jobs and incomes in a globalisation*», report of WIT, 2004.

⁸⁵Rapport du PNUD, «*Pour une mondialisation au bénéfice de tous* », 2007, P.148.

1.4. Les mouvements de personnes (flux migratoires et touristiques)

Les flux migratoires et les voyages touristiques ont fortement augmenté ces dernières décennies. Les flux touristiques ont plus que doublé entre 1980 et 2000, passant de 260 à 750 millions de touristes. Ainsi, les flux migratoires sont passés de 84 à 191 millions entre 1975 et 2005. Malgré des restrictions sévères, les migrations internationales se poursuivent, de même que les envois de fonds des émigrants. Selon l'organisation internationale des travailleurs (OIT), «*Ces envois ont atteint 58 milliards de dollars en 1996. Aujourd'hui, les travailleurs migrés envoient chaque année environ 250 milliards de dollars à leurs pays d'origine, soit autant que les investissements directs étrangers et les aides publiques au développement*»⁸⁶. Ces envois de fonds des émigrés contribuent favorablement à la croissance économique, à la création des emplois et au développement local du pays de départ des émigrés.

Cependant, la mobilité de personnes reste très partielle au niveau mondial. Les mouvements de main-d'œuvre sont restreints, les frontières étant fermées aux individus sans qualifications. Ainsi, même pour la main d'œuvre qualifiée, des études de l'OIT⁸⁷ ont montré que *les travailleurs immigrés subissent une forte discrimination sur le marché du travail. Cette étude estime que «plus d'un immigré qualifié sur trois s'étant porté candidat à un poste vacant a été éliminé de façon arbitraire au cours du processus de sélection précédant l'embauche».*

1.5. Les nouvelles technologies de l'information et des communications

De même, les progrès de la technologie de l'information et de la communication profitent à tous. Les barrières naturelles du temps et de l'espace ont été considérablement réduites⁸⁸. Le coût de la circulation des informations, des personnes, des biens et des capitaux a baissé d'une manière spectaculaire. Ainsi, la communication mondiale, bon marché et instantanée, coûte de moins en moins chère et va de plus en plus vite dans le monde entier. Le volume des appels téléphoniques internationaux s'est envolé entre 1990 et 1996, passant de 33 à 70 milliards de minutes⁸⁹. Les voyages, l'internet et les médias stimulent la croissance exponentielle des échanges, d'idées et d'informations.

Les effets des nouvelles technologies vont également au-delà de la sphère économique. Ces mêmes technologies qui ont permis l'accélération de la mondialisation économique ont aussi été exploitées d'une manière plus générale par les gouvernements, la société civile et les individus. A mesure que se répandait l'usage d'internet, de la messagerie électronique, des services de la téléphonie internationale bon marché, du téléphone mobile et de la conférence électronique, les interconnexions se sont multipliées dans le monde (voir Annexe 3.1).

⁸⁶ OIT, «*Le point sur la migration de la main-d'œuvre*», Genève, 2007.

⁸⁷ Idem

⁸⁸ Voir Claude MONZEROLE, «*La mondialisation : Théories, Enjeux et Débats*», A. Colin, Paris, 2005.

⁸⁹ Voir FMI «*Physionomie de l'intégration mondiale*», Revue Finance&Développement, Volume 39, N°1, 2002, P.09.

Au-delà de ces éléments théoriques sur les avantages et les risques des différents flux de la mondialisation, nous allons dans les deux sections suivantes essayer de nous axer focaliser sur les impacts de ces flux sur le plan économique, social, culturel et environnemental, en nous focalisant sur les différentes régions du monde en développement.

SECTION 2 : LE CARACTERE GLOBALEMENT BENEFIQUE DE LA MONDIALISATION

Dans cette section, nous allons présenter les aspects globalement bénéfiques de la mondialisation sur la croissance économique, la spécialisation et l'insertion des pays dans la nouvelle division internationale du travail, sur la réduction de la pauvreté et la généralisation de la démocratie à l'échelle planétaire.

2.1. La mondialisation, source de la croissance et de richesse

Laurent CARROUE⁹⁰ écrit : «*il n'y a jamais eu autant d'échanges de biens, de capitaux et de technologies entre les pays que depuis la mondialisation a été mise en place. De même, jamais la planète n'avait produit autant de richesse*». Entre 1982 et 2007, le PIB mondial est passé de 10.899 à 48.293 milliards de dollars. Un rapport de la Banque mondiale⁹¹ prévoit que la production mondiale passera à 72.000 milliards de dollars en 2030, ce qui représente une croissance moyenne annuelle de 2,5 % à 3% pour les pays à revenu élevé et 4,2% pour les PVD.

Ces taux de croissance plus élevés dans les PED que dans les pays industrialisés (voir graphique 2.1) reflètent le processus de rattrapage économique dans ces pays qui contribue à la réduction des écarts de revenus par habitant entre les pays riches et les pays pauvres. «*En moyenne, les pays en développement qui ont beaucoup baissé leurs barrières douanières dans les années 80, ont connu une plus grande croissance économique depuis les années 90, que ceux qui ne l'avaient pas fait*»⁹². Cette croissance est accompagnée par des taux d'accroissement annuel moyen du produit national brut (PNB) de 4,3 % durant cette période⁹³. Ces performances économiques auront certainement un impact positif sur l'enrichissement de ces pays et sur l'amélioration du niveau de vie de leur population.

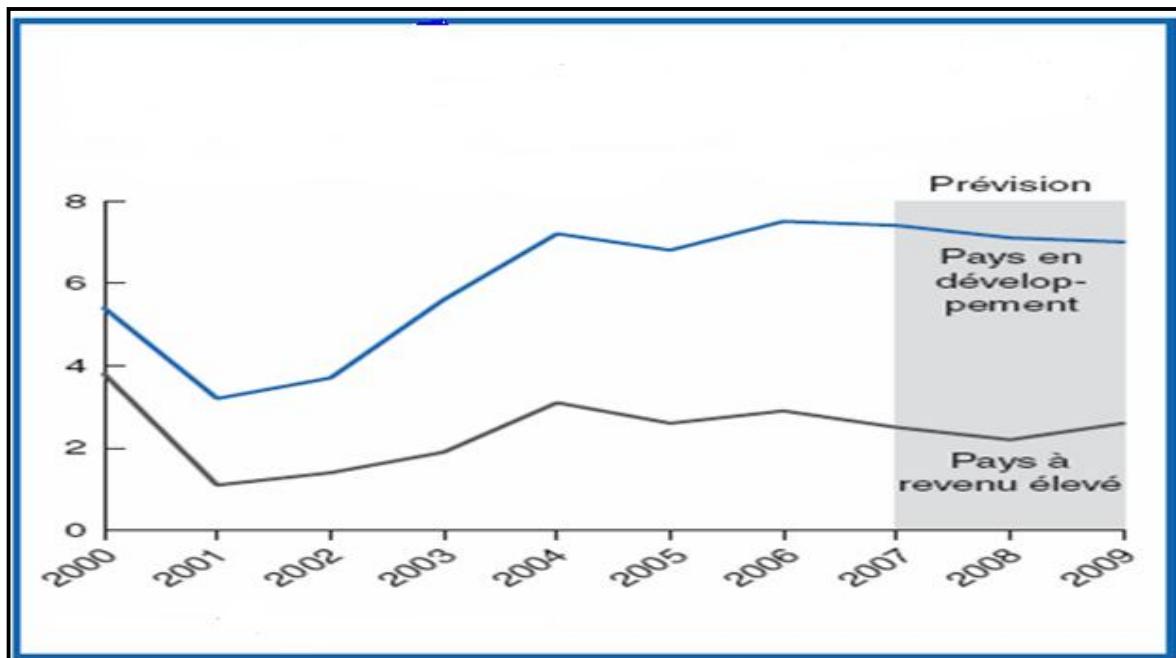
⁹⁰ Laurent CARROUE, «*Géographie de la mondialisation*», Armand Colin, Paris, 2005, P. 42.

⁹¹ Banque mondiale, «*Perspectives économiques mondiales*», 2005.

⁹² ONU, «*La mondialisation*», Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, Afrique du sud, 26 août à 4 Septembre 2002, P.19.

⁹³ Idem.

Graphique 2.1: Evolution des taux de croissance économique dans les pays développés et dans les PVD.



Source : Banque mondiale, « Perspectives économiques mondiales », 2008.

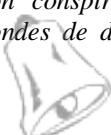
Toutefois, bien que la production mondiale ne cesse de croître rapidement, l'augmentation des inégalités de richesse entre les pays industrialisés et les PVD va de paire avec une richesse de plus en plus grande. Cette richesse a été inégalement répartie entre les pays, qu'ils soient industrialisés ou en développement. «*Entre 1980-2000 et sur l'ensemble des pays en voie de développement, seulement 33 pays ont pu maintenir un rythme de croissance supérieur à 3%; 59 autres ont vu leur PNB diminuer*»⁹⁴. Il faut signaler, par ailleurs, que les PVD avec une croissance élevée n'appartiennent pas forcément à la catégorie des pays à large ouverture au commerce extérieur. Ainsi, «*entre 1985 et 2002, la croissance du revenu par habitant n'a été supérieure à 3 % par an que dans 16 pays en développement. Elle a été inférieure à 2% par an dans 55 pays en développement et elle a même été négative dans 23 d'entre eux*»⁹⁵.

2.2. La nouvelle division internationale du travail (NDIT)

L'accélération de la mondialisation durant ces dernières décennies, a beaucoup modifié la division internationale du travail traditionnelle (DITT) entre les pays du Sud, exportateurs de produits de bases (agricoles et produits extractifs) et ceux du Nord, exportateurs des produits industriels. *L'ouverture des pays au commerce mondial, la montée des délocalisations des firmes multinationales et la montée de la concurrence entre les pays a entraîné une nouvelle division internationale du travail (NDIT) par la spécialisation entre les*

⁹⁴ Negreponti-DELIVANIS, «*La mondialisation innocente et la mondialisation conspiratrice*», Colloque international sur : «*La mondialisation et développement : Mondes d'hier et Mondes de demain*», 10 et 11 Septembre 2007, Annaba (Algérie).

⁹⁵ Idem.



*pays au sein des branches et non plus seulement entre branches, par la segmentation des processus de production au niveau international*⁹⁶. Ce phénomène est potentiellement porteur de la croissance dans de nombreux pays, par une répartition plus complexe des activités productives et exportatrices. La NDIT a entraîné alors une nouvelle hiérarchie entre les pays. En effet, d'une part, certains PED se sont orientés vers la production à forte intensité du travail, alors que les pays développés réorientent leur production vers les activités de haute technologie⁹⁷, ainsi, d'autre part, d'autres PED (d'Asie orientale et quelques pays d'Amérique latine) se sont industrialisés, en modifiant complètement la structure de leurs avantages comparatifs, en s'appuyant sur la dynamique de régionalisation⁹⁸.

Cependant, cette dynamique de spécialisation internationale n'est pas toujours profitable, du fait que la spécialisation ne bénéficie pas à tous les pays, car il ya une mauvaise répartition des gains. Ainsi, le processus de spécialisation dans une ou plusieurs productions suscite la montée des pratiques protectionnistes et des idéologies libres échangistes des pays développés, entravant ainsi la spécialisation des PVD⁹⁹. Par conséquent, le maintien des nations pauvres dans l'exportation de produits de base, agricoles et/ou extractifs et dans l'importation des produits manufacturés et de haute technologie les condamnerait toujours à une baisse continue de leurs termes de l'échange.

2.3. Réduction globale de la pauvreté

Le lien entre la mondialisation et la pauvreté fait l'objet de nombreuses discussions opposées, ce qui rend souvent l'impact de la mondialisation sur la pauvreté difficile à évaluer.

Globalement, l'accroissement des flux du commerce, des IDE, de la finance et de la technologie a permis la baisse de l'extrême pauvreté dans le monde¹⁰⁰. Des indicateurs humains tels que la mortalité infantile, l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation et la fréquentation scolaire se sont beaucoup plus améliorés au cours de ces deux dernières décennies avec l'accélération de la mondialisation. Selon les statistiques fournies par les derniers rapports PNUD¹⁰¹:

- L'espérance de vie à la naissance a augmenté de 17 ans entre 1965 et 2004, passant de 49 à 66 ans, le taux de mortalité infantile a été divisé par deux et le taux de scolarisation dans le primaire a doublé ;
- Le taux d'alphabétisation des adultes a beaucoup progressé, passant de 48% à 78%

⁹⁶Voir Pierre DALLENNÉ et d'Alain NONJON (Dir.), «*La mondialisation : Données, Acteurs et Enjeux*», Ellipses, Paris, 2005, P.308-310.

⁹⁷Les pays du G8 concentrent actuellement 90% des industries de haute technologie.

⁹⁸Pierre DALLENNÉ et d'Alain NONJON (Dir.), Op, Cit.

⁹⁹Comme les subventions à l'agriculture accordées par les USA et l'UE qui entravent la spécialisation des pays pauvres d'Afrique subsaharienne dans les produits agricoles et de bases.

¹⁰⁰L'extrême pauvreté désigne les personnes vivant avec moins d'un dollar par jour.

entre 1970 et 2000 ;

- En nombre absolu, la misère touche actuellement 1,1 milliard d'individus dans le monde, contre 1,5 milliards en 1981 ;
- Le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté de un dollar par jour a sensiblement baissé, tombant de 1,237 milliard en 1990 à 1,100 en 2000¹⁰² ;
- Entre 1981 et 2004, la part de la population des PVD vivant avec moins d'un dollar par jour est passé de 40% à 21% selon la Banque mondiale¹⁰³.

Les raisons de ce recul de la pauvreté et de l'amélioration générale des indicateurs sociaux au niveau mondial sont nombreuses. Dans un premier temps, on note l'accélération rapide de la croissance économique qui devient plus facile pour les pays intégrés sur l'extérieur. Cette augmentation de la croissance (qui a été multipliée par 7 entre 1950 et 2000) a été accompagnée en parallèle d'une augmentation généralisée des indicateurs du développement humain durant la même période¹⁰⁴. Dans un second temps, cette réduction de la pauvreté dans le monde est due à la bonne appropriation des nouvelles technologies, à l'accumulation du capital et des conditions internes favorables aux investissements directs étrangers. Ainsi, en Asie du Sud-Est (région qui a reçu le plus d'IDE et qui a connu les taux de croissance les plus élevés), 200 millions de personnes sont sorties de la pauvreté en une seule décennie ; *six asiatiques sur dix vivaient en 1975 dans la pauvreté absolue, contre deux sur dix aujourd'hui. Durant les trente dernières années, la Chine a multiplié son niveau de vie par six et l'Inde par trois*¹⁰⁵. Pour cela, Serge LEPELTIER écrit : «*dans ces deux pays, c'est le manque de libéralisation qui a causé ou entretenu la pauvreté et quand ces deux pays se sont ouverts, les niveaux de vie ont augmenté et la pauvreté a nettement reculé*»¹⁰⁶.

¹⁰² Nations-Unies, «*Rapport du sommet mondial pour le développement durable*», Johannesburg, Afrique du sud, 26 Août-4 Septembre 2002, PP.20 et 21.

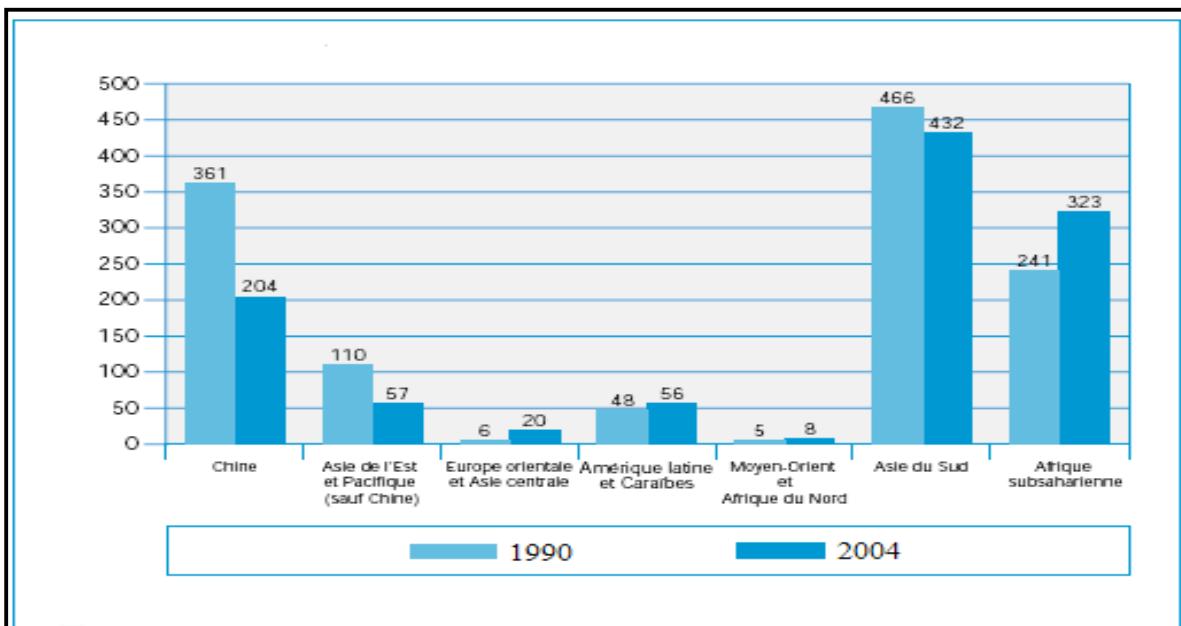
¹⁰³ FMI, «*Perspectives économiques mondiales*», 2005.

¹⁰⁴ Voir Pierre DALLENNÉ et d'Alain NONJON (Dir.), Op, cit.

¹⁰⁵ Rapport dirigé par Serge LEPELTIER (Dir.), «*Réconcilier la France avec la mondialisation*», Rapport Dialogue & Initiative, paris, 2005, P.12.

¹⁰⁶Idem

Graphique 2.2: Le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour, 1990-2004 (en millions)



Source : OIT, «*Mondialisation juste, créer des opportunités pour tous*», Rapport de la commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, Genève, 2005.

Cependant, il ne faut pas s'extasier sur la division par deux de l'extrême pauvreté en 20 ans, ces chiffres cachent de nombreuses disparités, au moins pour les raisons suivantes :

- L'essentiel de la baisse est dû à deux grands pays, la Chine et l'Inde, qui regroupent à eux seuls 38% de la population mondiale. En Chine par exemple, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté est tombé de 361 à 204 millions durant cette dernière décennie. Tandis qu'en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie centrale, ainsi qu'en Amérique latine et les caraïbes, le nombre de pauvres a augmenté respectivement de 82, 14 et 8 millions (voir graphique 2.2);
- En termes absolus, la pauvreté a augmenté durant cette dernière décennie dans le monde, passant de 2,7 à 2,8 millions de personnes¹⁰⁷ ;
- Un peu plus d'un milliard d'hommes, soit près de 20% de la population mondiale vit avec moins d'un dollar par jour¹⁰⁸ ;
- 840 millions de personnes souffrent d'une sous-alimentation chronique ;
- La réduction de la pauvreté est moins rapide que la croissance économique, ce qui

¹⁰⁷Maria Negreponti-DELIVANIS, «*Mondialisation-pays en voie de développement et organisations internationales*», Colloque international sur les conséquences économiques et politiques de la mondialisation, Haïti, 2007, PP.58-59.

¹⁰⁸ Idem

met en fort risque de ne pas atteindre l'objectif du développement du millénaire (ODM) de l'ONU, qui vise de diviser par deux la pauvreté de 1990 à 2015¹⁰⁹ ;

- D'après les estimations de la FAO (Food Agricultural Organisation) 24.000 êtres humains meurent de faim chaque jour. La même source indique que 12,8 millions d'habitants dans les PVD vont mourir au cours des prochaines décennies à cause de la diminution des aides publiques au développement des pays riches¹¹⁰ ;
- Enfin, environ 750 millions d'hommes n'ont pas accès aux soins de santé élémentaires et plus d'un milliard d'habitants dans les PVD n'ont pas accès à l'eau potable¹¹¹.

2.4. La mondialisation, génératrice de démocratisation, d'éthique et de solidarité

La mondialisation offre aussi des opportunités sans précédent dans le domaine non économique. On peut tout d'abord souligner que la mondialisation a fait de la démocratie un modèle universel qui s'est répandu dans le monde entier, qui fait pression sur les dictatures, les régimes autoratiques et ainsi empêcher l'écartement des messages de droits humains. «*La diffusion des valeurs globales, le combat pour le droit à la différence et la mise en place de mécanismes internationaux de défense des citoyens constituent des percées notables qui se traduisent par la consolidation, certes encore incomplète, des droits de la personne, de la démocratie, de la parité entre les sexes et du respect de la diversité ethnique*»¹¹². A titre d'exemple, le réseau international des ONG s'intègre de plus en plus dans les politiques intérieures et extérieures des pays sur les questions des droits humains, d'environnement et de développement, en les soumettant à la pression dans des accords internationaux. L'un des processus les plus positifs est celui de la «*mondialisation des valeurs*», conçue comme l'extension graduelle de principes d'éthique et de solidarité communs dont les principales manifestations sont les déclarations sur les droits de l'homme et les déclarations issues de différents sommets mondiaux sur l'environnement, le développement social, la population, les femmes et la protection des droits de l'enfant, tenus dans le cadre des Nations-Unies (voir graphique 2.3). De même, la déclaration du Millénaire des Nations-Unies en 2000 est l'une des expressions les plus achevées des principes consacrés à tous ces sommets¹¹³

¹⁰⁹ Idem

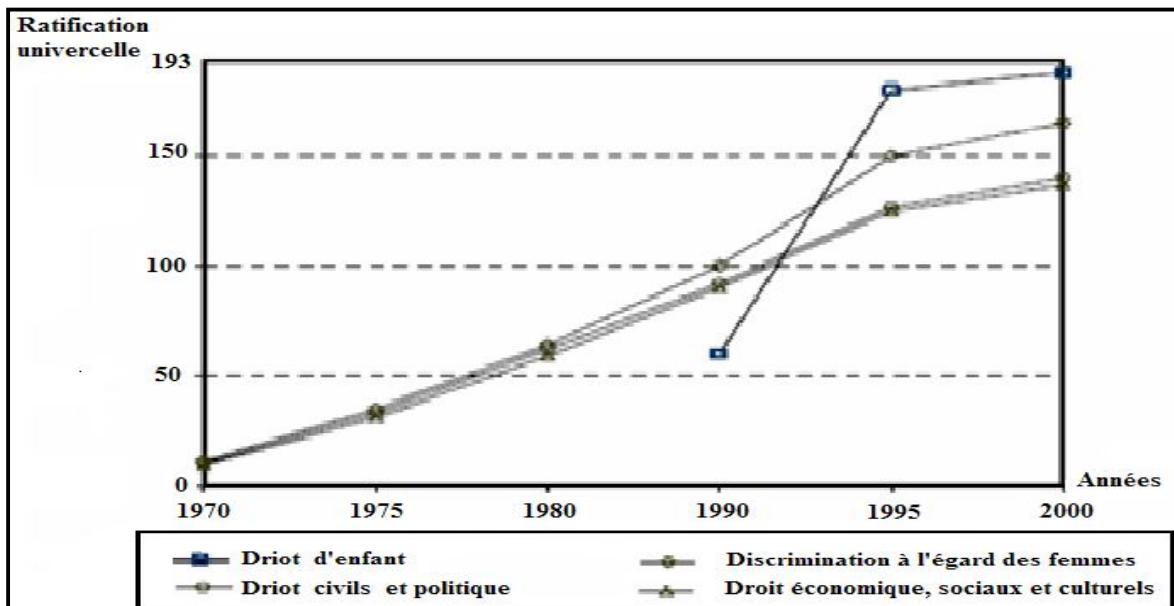
¹¹⁰ Maria Negreponti-DELIVANIS, Op, cit.

¹¹¹ Idem

¹¹² Pascal MORAND (Dir.), Op, cit, P. 28.

¹¹³ En septembre 2000, lors du sommet du millénaire, les chefs de gouvernement des États membres des Nations-Unies sont convenus de huit objectifs essentiels à atteindre d'ici à 2015, à savoir : réduire de la moitié l'extrême pauvreté et de la faim, assurer l'éducation primaire pour tous les enfants du monde, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire de deux tiers la mortalité infantile, assurer la santé maternelle, combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, et enfin, assurer un environnement durable.

Graphique 2.3: Ratification des conventions sur les droits de l'homme
(Nombre total de pays)



Source: Nations-Unies, Treaty series. Cumulative index, N° 25, New York, 1999, in CEPALC, «*La mondialisation et développement : un regard de l'Amérique latine et des caraïbes*», Santiago, 2005, P.21.

Toutefois, des études montrent que «*la mondialisation des valeurs conduit parfois à une mondialisation qui s'oppose à la démocratie et aux droits de personnes, du fait de la progression des valeurs de l'économie de marché dans des rapports sociaux (productifs, culturels, et même familiaux)*»¹¹⁴. En effet, «*les tensions résultant de la rencontre entre les principes d'éthiques communs et l'extension des relations de marché au domaine des valeurs, implicite dans le concept de «société de marché» est une autre caractéristique du processus de la mondialisation. Ces tensions subsistent toutefois en raison tout d'abord de l'absence de mécanismes qui permettraient d'atténuer les graves déséquilibres des rapports de force observés à l'échelon mondial et, dans certains cas, de légitimer les actions internationales et du manque de mécanismes de médiation qui, à l'échelle nationale, ont historiquement été assumés par la politique*»¹¹⁵.

SECTION 3 : LES RISQUES DE LA MONDIALISATION

Cependant, bien que la mondialisation offre plusieurs avantages pour certaines régions, pays et personnes dans monde comme nous venons de le montrer, elle est également porteuses de nombreuses atteintes dont les conséquences sur le plan social, culturel et environnemental sont considérables, comme nous le verrons ci-dessous.

¹¹⁴José Antonio OCAMPO et Juan MARTIN (Dir.), «*Mondialisation et développement : Un regard sur l'Amérique latine et des Caraïbes*», CEPALC, Santiago, 2005, P.22.

¹¹⁵ Idem

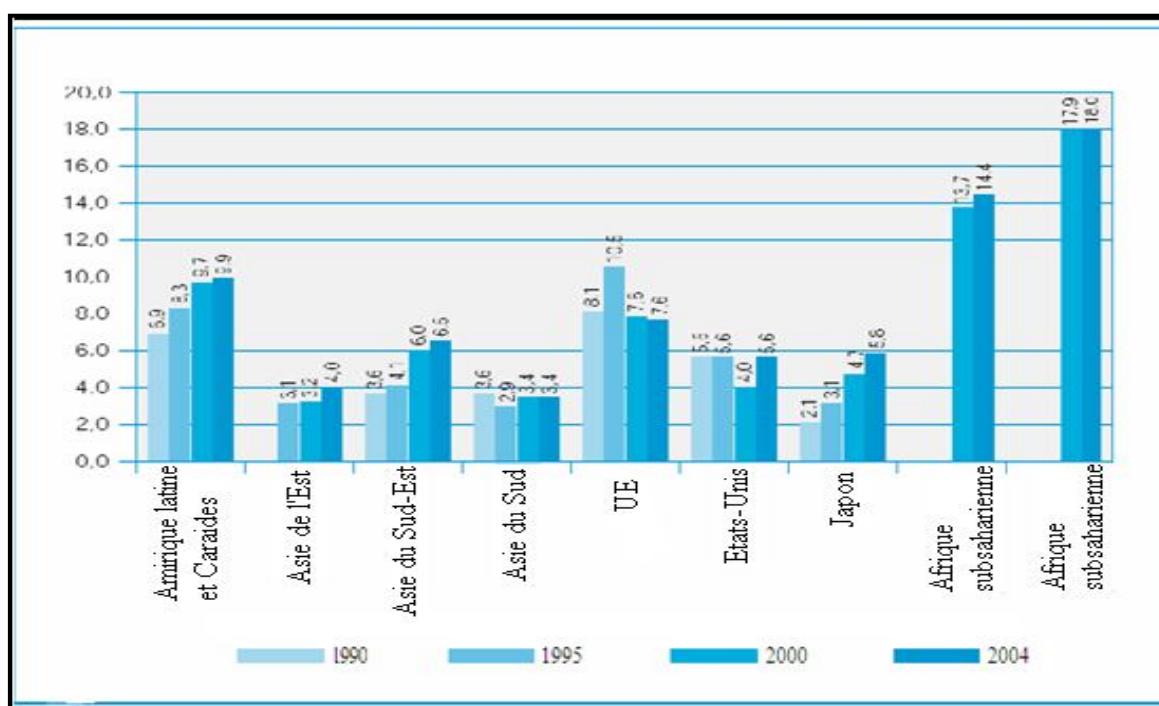
3.1. La mondialisation, source de chômage et de précarité

La montée du processus des délocalisations des firmes multinationales, la concurrence étrangère et la restructuration des économies et des entreprises, accélère à la fois le processus de destruction/création d'emplois dans le monde, ce qui rend, difficile à évaluer, l'impact de la mondialisation sur l'emploi.

Cependant, des études récentes¹¹⁶ montrent que la mondialisation est accompagnée d'une certaine dégradation de l'emploi au niveau mondial. Les entreprises sont contraintes à devenir compétitives sur les marchés internationaux, de ce fait, elles sont efforcées à réduire leurs coûts de production, à améliorer leur efficacité et leur compétitivité, et donc à accroître leurs profits. Toutes ces performances ont été alors réalisées au prix d'une hausse du chômage, du travail précaire, informel et du creusement des inégalités salariales.

Un récent rapport du groupe du travail international¹¹⁷ déclare que : «*chaque année, 15,5% des emplois disparaissent, tandis que 15% de nouveaux emplois apparaissent*». Ainsi, à l'échelle mondiale, les données disponibles du bureau international du travail (BIT)¹¹⁸ font apparaître une augmentation du chômage au cours de ces deux dernières décennies. Cette étude montre qu'entre 1995 et 2005, le nombre de chômeurs atteignant l'âge de travailler a augmenté de 157,4 à 192 millions de chômeurs à l'échelle mondiale.

Graphique 2.4 : Les taux de chômage dans les différentes régions du monde, 1990-2004 (en pourcentage)



Source : BIT, «*Tendances mondiales d'emploi*», Genève, 2005.

¹¹⁶ Voir OIT, «*Mondialisation juste : créer des opportunités pour tous*», Op. cit.

¹¹⁷ Pascal MORAND (Dir.), Op. cit.

¹¹⁸ Rapport du BIT, «*Tendances mondiales d'emploi*», Genève, 2006.

La figure ci-dessus montre que l'évolution de l'emploi sur les vingt dernières années a été variable selon les régions. Dans le monde en développement, le chômage a augmenté depuis 1990 dans les régions d'Afrique subsaharienne, d'Amérique latine et des Caraïbes et d'Asie du Sud-est, et depuis 1995 en Asie de l'Est. La montée du chômage dans ces régions s'explique en partie par les crises financières déclenchées à la fin des années quatre-vingt-dix. Par exemple, dans certains grands pays touchés par la crise, le taux de chômage a baissé une fois passée la crise, mais souvent, sans retomber à son niveau antérieur¹¹⁹. Cette hausse du chômage dans ces régions s'explique également par la baisse de la demande sur les personnes non qualifiées, c'est-à-dire pour les personnes qui n'ont pas reçu l'éducation et la formation, leur permettant l'adaptation aux changements des nouveaux modes de production transformés par les multinationales dans les PVD. Dans les pays industrialisés, les résultats sont variés (voir figure 2.4). Au cours des dix dernières années, le chômage a augmenté régulièrement au Japon, mais il a beaucoup baissé dans certaines petites économies ouvertes européennes ainsi qu'au Royaume-Uni.

Ainsi, dans les pays riches, comme dans les pays pauvres, les perturbations liées aux restructurations des économies et des entreprises, ainsi que le démantèlement de la protection sociale, ont entraîné également une détérioration des conditions de travail. La précarité des emplois et des revenus s'est accrue dans le monde entier. Sous la pression de la concurrence mondiale, les pays et les entreprises adoptent des politiques d'emplois plus flexibles et les contrats de travail de courte durée se multiplient. Entre 1990 et 2000, le travail informel dans le monde est passé de 26 à 33%. Le travail informel, touche beaucoup plus les régions en développement à l'exception de l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Une étude récente du BIT¹²⁰ sur la part du travail informel indique que « *sur le total des 42 pays étudiés, 17 connaissaient un secteur informel de l'emploi représentant plus 50% du total, et dans quatre pays seulement l'emploi informel représentait moins de 10% de l'ensemble* ».

Enfin, à l'échelle mondiale le BIT¹²¹ signale de graves problèmes en matière de conditions de travail et du non respect des normes internationales du travail:

- Dans de nombreux pays, les horaires de travail sont non seulement longs, mais encore en augmentation, même dans les pays à revenus élevés. A titre d'exemple, l'Américain moyen accomplissait en 1999, 83 heures de travail annuel de plus qu'en 1980, soit une augmentation de 4%. Les problèmes de santé psychique au travail, liés en particulier au stress, sont en augmentation dans les pays industrialisés ;
- En 2004, 246 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans étaient des travailleurs. Ainsi dans le monde actuel, un enfant sur six doit travailler, accomplissant des tâches qui entravent son développement mental, physique et psychique : 73 millions de travailleurs enfants ont moins de 10 ans selon la même estimation;

¹¹⁹ BIT, « *La mondialisation juste, créer des opportunités pour tous* », Op, cit, P.45.

¹²⁰ Werner SENGENBERGER (dir.): « *Rapport sur la Mondialisation et progrès social : Rôle et portée des normes internationales du travail* », Bonn, 2006, p.30 -31

¹²¹Idem, pp.23-24

- Enfin, seuls 20% de l'ensemble de la population mondiale bénéficient d'une forme de sécurité sociale et 75% des chômeurs ne reçoivent aucune compensation.

3.2. La mondialisation, source des inégalités

S'agissant des effets de la mondialisation sur les inégalités, un grand nombre de travaux¹²² ont conclu que la mondialisation a aggravé les inégalités des revenus aussi bien dans les pays qu'entre eux. Josef STIEGLITZ¹²³ écrit : «*la mondialisation, telle qu'elle est menée aujourd'hui, tend à rendre les sociétés pauvres plus inégalitaires*».

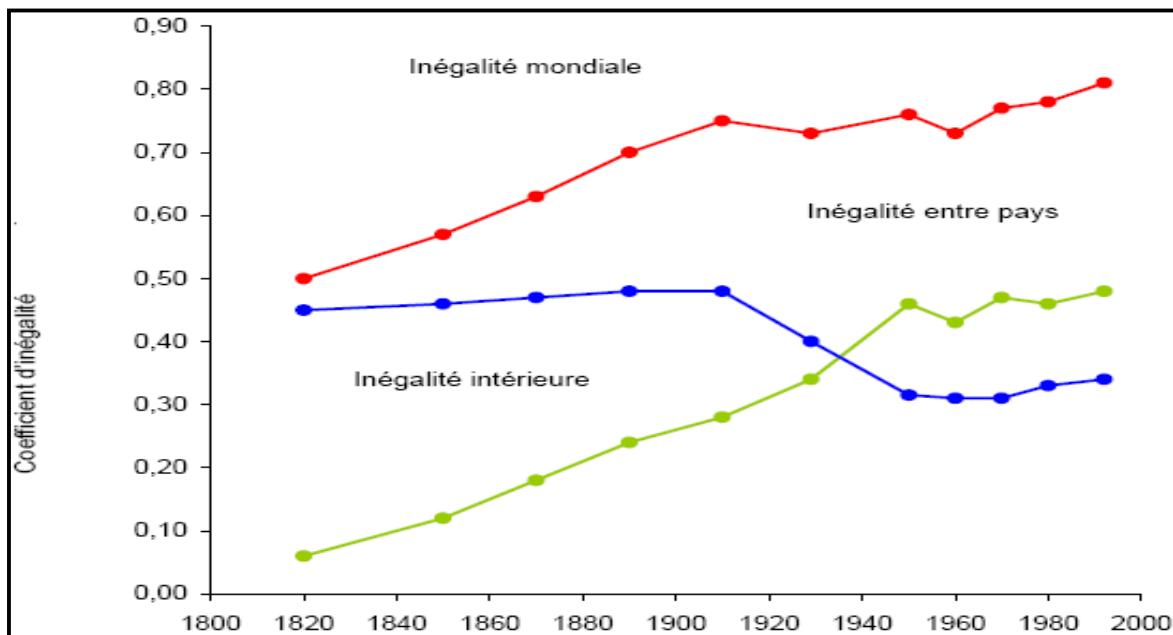
Si l'on considère une plus longue période, F.BOURGUIGNON et C. MORRISON¹²⁴ ont examiné les effets combinés des tendances suivies par les disparités de revenus à l'intérieur des pays et entre eux pour conclure que : «*les inégalités à l'échelle internationale se sont aggravées entre 1820 et 1910, sont restées stables entre 1910 et 1960 et se sont accentuées de nouveau depuis 1980*» (voir graphique 2.5). Ces auteurs montrent qu'entre 1900 et 2000, le coefficient de GINI est passé de 0,40 à 0,48. La tendance à l'aggravation des inégalités internationales observée au cours des dernières décennies est attribuable non seulement à l'augmentation modérée des disparités internationales, mais aussi à la forte hausse des inégalités au sein des pays comme le montre le graphique suivant.

¹²² Voir Pierre-Noël Giraud, «*Mondialisation et dynamique des inégalités*», Communication au colloque annuel de l'Association Française de Sciences Politiques, Lille, Septembre, 2002, PP.4-8. <http://www.cerna.ensmp.fr>.

¹²³ Josef STIEGLITZ, «*La grande désillusion*», Ed. Fayard, 2003.

¹²⁴ François BOURGUIGNON et C. MORRISON, «*The size distribution of income among world citizens, 1820-1990*», in José Antonio OCAMPO et Juan MARTIN (dir.), in CEPALC, «*Mondialisation et développement : Un regard de l'Amérique latine et les Caraïbes*», Op. cit, P.123.

Graphique 2.5: Evolution des inégalités mondiales des revenus, 1800-2000



Source: François BOURGUIGNON et C. MORRISON, «The size distribution of income among world citizens, 1820-1990», in José Antonio OCAMPO et Juan MARTIN (dir.), in «*Mondialisation et développement : Un regard de l'Amérique latine et des Caraïbes*», CEPALC, Santiago, 2005, P.123.

Le graphique ci-dessus se divise en deux mouvements : l'un est de l'accroissement des inégalités à l'intérieur des pays, l'autre est de la réduction des inégalités entre les pays.

Tout d'abord, on constate que les inégalités des revenus s'aggravent de plus en plus à l'intérieur des pays. Dans les pays développés, l'accroissement des inégalités est lié selon le BIT¹²⁵, soit à l'élargissement des écarts des rémunérations salariales en faveur de la demande de travail qualifié, soit à la montée du chômage de la main d'œuvre peu qualifiée, ainsi qu'à la réduction de la durée du travail, d'une part, et aux rémunérations versées par les multinationales au développement de nouvelles entreprises d'envergure mondiale et au phénomène de la célébrité à l'échelle mondiale, d'autre part. A titre d'exemple, aux Etats-Unis, 1% des américains les plus riches détenaient, 8% du PNB en 1960 et en 2006, ils en détenaient 15%¹²⁶. De nouvelles données statistiques montrent que le revenu des 300.000 américains les plus riches est approximativement égal au revenu des 150 millions d'américains les plus pauvres¹²⁷. Dans les pays en développement, les écarts moyens de revenus sont beaucoup plus prononcés que les pays développés. Dans ces pays, le creusement de l'écart de revenus s'effectue principalement entre zones rurales et zone urbaines, ainsi qu'entre régions enclavées et régions ouvertes. Ainsi, «en Amérique latine, les catégories sociales les plus riches ont en moyenne des revenus de 26 à 30 fois plus importants que ceux des plus pauvres. En Afrique, 18 à 22 fois et de 18 à 22 fois en Asie»¹²⁸.

¹²⁵ BIT, «*La mondialisation juste, créer des opportunités pour tous*», Op, cit, P.70.

¹²⁶ Negreponti-Delivanis, Op, Cit.

¹²⁷ Idem

¹²⁸ Smail GOUMEZIANE, «*La tiers mondialisation*», Ed. Panoramique, Paris, 2005.

S'agissant de la légère réduction de l'écart de revenus entre les pays (voir tableau 2.1), cela s'explique par l'intégration réussie de certains pays en voie de développement dans le commerce international et par leur industrialisation rapide. A titre d'exemple, « *la Chine qui a largement bénéficié du mouvement de libéralisation des échanges de biens et services, a atteint un taux de croissance du PIB par habitant quatre fois plus élevé que celui des pays développés, et l'Inde un taux deux fois et demi supérieur, ce qui a permis à ces pays de réduire les écarts qui les séparent avec les pays développés*»¹²⁹.

Tableau 2.1: Evolution des écarts de revenus entre les pays riches et les pays pauvres

Rapport du revenu par habitant (en dollars PPA-1990) entre:	1960	1980	2001
-Pays industrialisés-pays en développement	7,1	7,8	6,1
-15 pays les plus riches-15 pays les plus pauvres	11,6	22,2	46,2
-pays industrialisés-Chine	12,7	17,0	4,7
-Etats-Unis-Chine	18,6	21,4	6,3

Source : Ministère des affaires étrangères Français, «*Rapport d'information sur la mondialisation*», Paris, Décembre 2003, P.22.

Cependant, cette réduction globale des écarts des revenus entre les pays développés et en développement ne doit pas cacher l'aggravation des écarts entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres qui révèlent de la persistance de fortes disparités au détriment des pays insuffisamment insérés dans le processus de mondialisation. Cette disparité des revenus entre pays riches et pauvres ne cesse de s'accentuer. En 1960, le PIB par habitant dans les 15 pays les plus riches était 11 fois supérieur à celui des 15 pays les plus pauvres. Et en 2001, le fossé s'est élargi et ce chiffre est passé à 46,2. Ainsi, un cinquième de la population mondiale vit dans les pays développés et dispose de 86% du PNB mondial, possède 72% des lignes téléphoniques et absorbe 82% des exportations globales, ainsi que 68% des IDE, alors que le cinquième le plus pauvre de la population mondiale ne dispose que d'un du PNB mondial¹³⁰.

3.3. La Mondialisation entraîne une perte de la diversité culturelle

Si la mondialisation favorise la circulation des idées et des connaissances, notamment grâce au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, elle est également lourde de menaces pour la création culturelle dans la mesure où elle favorise la concentration des producteurs et la standardisation des productions culturelles.

En effet, la mondialisation comporte un risque d'uniformisation, voire de nivellation des cultures nationales et régionales. En effet, « *la crainte d'une domination culturelle des pays développés et, en particulier, des Etats-Unis se fait de jour en jour dans de nombreux domaines à tel point que, pour beaucoup, la mondialisation signifie américanisation du*

¹²⁹Ministère des affaires étrangères Français, «*Rapport d'information sur la mondialisation*», Paris, 2003, P.22

¹³⁰ Negreponti-DELIVANIS, «*La mondialisation innocente et la mondialisation conspiratrice*», Colloque international intitulé ; «*La mondialisation et développement : mondes d'hier et mondes de demain*», 10 et 11 septembre, 2007, Annaba (Algérie).

monde»¹³¹. Les nouvelles technologies de l'information et les progrès réalisés dans le domaine des télécommunications viennent effacer la diversité des modes de vie nationaux, des valeurs sociales et économiques mais aussi des cultures. La promotion à l'échelle mondiale d'internet, des médias, de la publicité et la diffusion à l'échelle mondiale des films et feuilletons télévisés américains sont souvent perçues comme les principaux vecteurs de la diffusion qui pourraient noyer les cultures locales, sous une masse d'information, donnant à l'échelle mondiale une culture uniforme.

3.4. La mondialisation n'est pas mondiale : un paradoxe !

L'accélération du phénomène de la mondialisation et sa financialisation durant ces dernières décennies s'accompagne de forts processus d'intégration ou d'exclusion¹³² des pays dans la production et les échanges de richesses¹³³. Ces logiques sont à l'origine de la forte polarisation des flux de la mondialisation (échanges, production, capitaux financiers) dans les pays de la triade, mais aussi dans d'autres pays nouvellement industrialisés et à l'exclusion de la plus grande partie de pays et de régions dans l'économie mondiale (voir la carte 2.1).

De ces faits, Charles-Albert MICHALET¹³⁴, en classant les pays et les régions selon leurs degrés d'intégration dans la mondialisation, a débouché à la classification suivante : le premier cercle représente les économies les plus industrialisées de la Triade (l'Amérique du nord, l'Europe occidentale et le Japon). Le deuxième cercle est composé des pays qui gravitent au tour de la triade, qui sont les économies émergentes intégrées à l'économie mondiale avec une quinzaine de pays en Asie, en Amérique latine, et les pays en transition auxquels on peut inclure les économies émergentes intégrées dans l'économie mondiale, mais dominées. Enfin, le dernier groupe est celui des pays les moins avancés (PMA), marginalisés par la mondialisation, dont la majorité se situe en Afrique subsaharienne et en Asie du sud (voir la figure 2.1).

Examinons alors ces cercles au travers de leurs écarts dans leur structure sur les dimensions de la mondialisation (échanges, production, IDE et capitaux financiers) :

- **Le premier cercle : les pays de la Triade**

Les économies de la triade regroupent les trois pôles de commandement de l'économie mondiale qui sont : l'Amérique du nord, l'Europe occidentale et le Japon. Ces pays sont impliquées dans toutes les dimensions de la mondialisation, de façon symétrique par rapport à l'entrée et à la sortie : premier exportateurs mondial avec une participation à 70% au

¹³¹ Antoine Jeancourt-GALIGNANI, «Réussir la mondialisation», Rapport du HCCI, 2002. hcci@hcci.gouv.fr.

¹³² L'intégration est définie comme la participation hégémonique ou dominée des Etats à la dynamique mondiale et la nation d'exclusion est définie comme la marginalisation des pays dans la production et les échanges de richesse (Laurant CARROUE, Op, cit.).

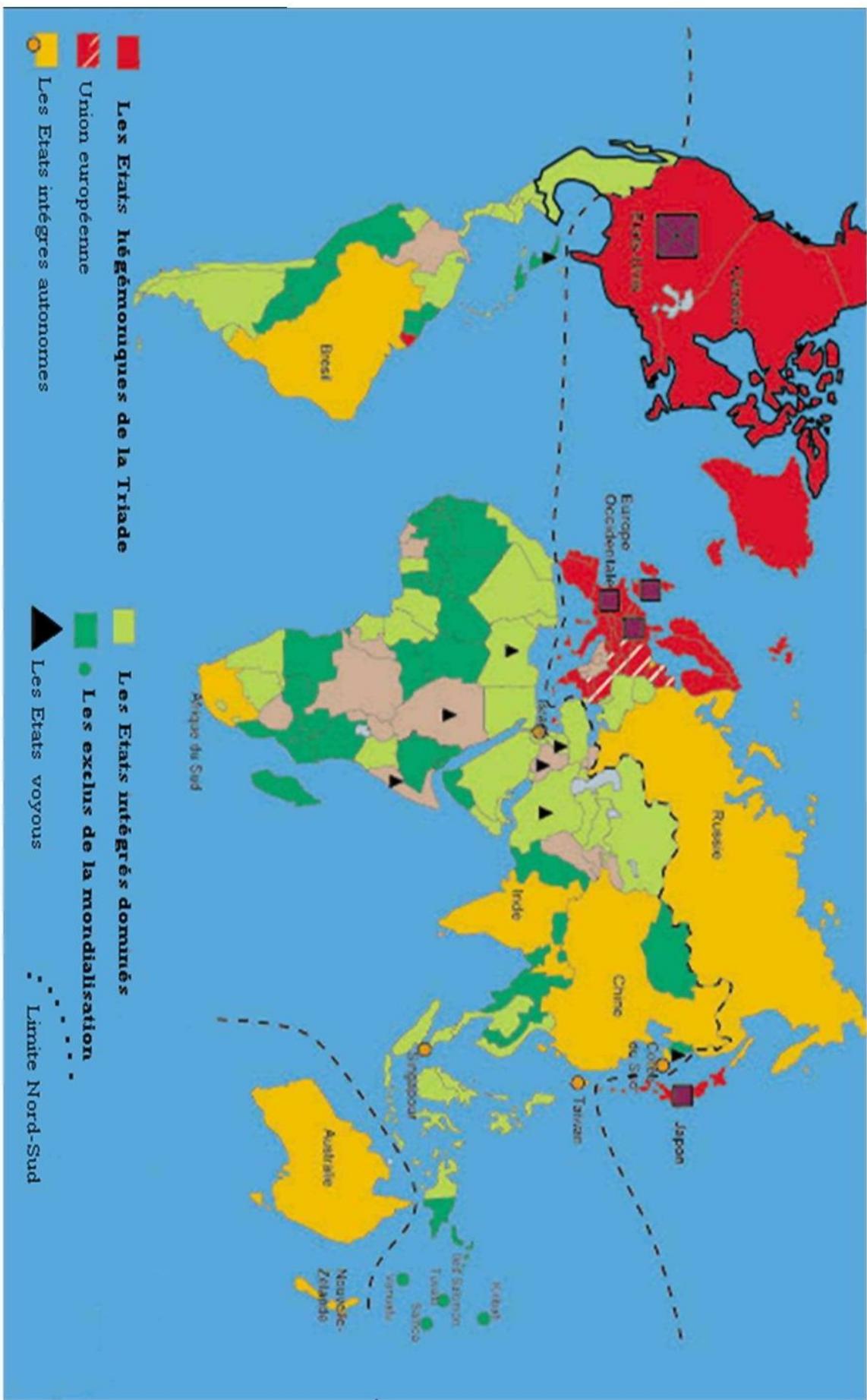
¹³³ Laurent CARROUE, Op, cit, P.41.

¹³⁴ Charles-Albert MICHALET, «Qu'est ce que la mondialisation ?», La Découverte, Paris, 2004, PP. 146-159.

commerce mondial, premier importateur, premier en IDE et premier pays d'accueil représentant environ 75% du total des IDE investis, premier prêteur et premier emprunteur. Les échanges sont intra-industriels ; les stratégies des FMN s'expriment ; les IDE sont souvent des fusions ; c'est dans ces pays que se placent les fonds de pension. Les bourses de la Triade sont reliées, indépendamment de la conjoncture nationale, car les entreprises cotées sont les mêmes. Les obstacles aux déplacements ont disparu et les NTIC permettent de gérer en temps réel des produits identiques à l'échelle mondiale.

À cette première puissance mondiale, on note la présence de diverses périphéries qui représentent d'une manière générale les pays en voie de développement. Il y a tout d'abord la périphérie intégrée, à laquelle on intègre la périphérie dominée dans une même classification, et enfin on trouve la périphérie marginalisée.

Carte : Typologie des pays PVD dans la mondialisation



Source : Documentation photographique n°8037, la documentation française, 2004.
[Www.documentationfrancaise.fr](http://www.documentationfrancaise.fr)

- **Le deuxième cercle : la périphérie intégrée autonome ou dominée**

La périphérie intégrée est constituée des économies émergentes intégrées au trois niveaux d'échanges du commerce de la production et des capitaux. Ces pays reçoivent des investissements des pôles de la triade et leurs exportent des produits manufacturés. Ces pays forment les nouveaux pays industrialisés (NPI), car ils ont tous connu une phase d'industrialisation rapide au cours des trois dernières décennies. On distingue parmi eux la Chine, la Corée du Sud, Taiwan, la Malaisie, Singapour et Hong-Kong pour l'Asie orientale, le Brésil, le Mexique, l'Argentine et le Chili pour l'Amérique latine et enfin, dans une moindre mesure on trouve les pays en transition telles que la Pologne, la République Tchèque, la Hongrie, la Slovénie¹³⁵.

La spécialisation (intra-industrielle) de ces économies demeure encore largement le résultat de la délocalisation du Nord au Sud de la production de biens et actuellement des services¹³⁶. Ces économies sont en position d'emprunteurs nets en monnaies fortes et leurs exportations de capitaux sont négligeables. D'ailleurs, leurs monnaies sont souvent rattachées au dollar selon des modalités plus ou moins rigides qui vont de la dollarisation pure et simple à des systèmes de taux de change variables (Mexique, Corée du sud, Malaisie, Russie, etc.). Elles ne peuvent résister aux crises de changes et le blocage des crédits bancaires et la fuite des capitaux financiers y dégénèrent en crises économiques à répétition comme celle éclatée en Corée en 1997 pour s'étendre aux autres pays de la région et jusqu'en Russie¹³⁷.

- **Le troisième cycle : les économies marginalisées**

Enfin, on trouve les périphéries enclavées ou marginalisées, constituées des PMA, situés principalement en Afrique subsaharienne, en Asie du sud et en Amérique centrale. Leurs exportations reposent sur les produits primaires et combustibles qui représentent moins de 4% du commerce mondial. Leurs importations sont constituées de produits manufacturés, de services et de capitaux. Leur part dans les IDE mondiaux représentent moins de 2% et se concentrent sur quelques activités non productives et sur des zones franches. Sur le plan économique, rien n'a été changé depuis l'époque coloniale en Afrique subsaharienne comme dans les pays pauvres d'Amérique centrale ou en Asie du sud. La marginalisation de ces pays dans l'économie mondiale réside dans une agriculture très faiblement productive et fortement découragée par les exportations fortement subventionnées des pays développés (UE et USA), la dépendance de leurs exportations des produits primaires, du sous-sol, la dégradation des termes de l'échange et surtout un endettement important qui constitue un frein pour l'investissement et à l'inefficacité du rôle de l'Etat.

¹³⁵ Charles-Albert MICHALET, Op.cit, P.147.

¹³⁶ Comme par exemple le rôle joué par les IDE Japonais dans la spécialisation sectorielle et l'insertion de sa périphérie (quatre dragons notamment) dans la nouvelle division régionale et internationale du travail.

¹³⁷ Charles-Albert MICHALET, Op, Cit, PP.150-151.

3.5. La mondialisation, source du dumping social

De plus, l'accélération du processus de la mondialisation, notamment le mouvement des délocalisations qui constitue un facteur de dynamisme, permettant une meilleure allocation des facteurs de production et la spécialisation des pays dans la division internationale du travail (DIT). Cependant, le caractère massif des délocalisations dans un cadre concurrentiel mondialisé soulève de fortes inquiétudes, car ces mouvements sont pour la plupart motivés par la logique de profit en recherchant de coûts salariaux inférieurs, des faibles niveaux de protection sociale et des conditions de travail moins difficiles, facteurs qui déterminent souvent leurs stratégies.

Cette pratique perturbe le jeu de la concurrence, en créant ou en maintenant artificiellement un avantage comparatif et des distorsions dans la concurrence qui repose sur un facteur social, en utilisant la main-d'œuvre la moins chère et la moins protégée possible. D'où l'apparition d'un dumping social. Ceci « *consiste pour un État ou une entreprise à violer, à contourner ou à dégrader, de façon plus ou moins délibérée, le droit social et des libertés fondamentales universelles (niveaux de rémunération, protection sociale, travail forcé, travail des enfants, etc.), afin d'en tirer un avantage économique, notamment en termes de compétitivité* »¹³⁸.

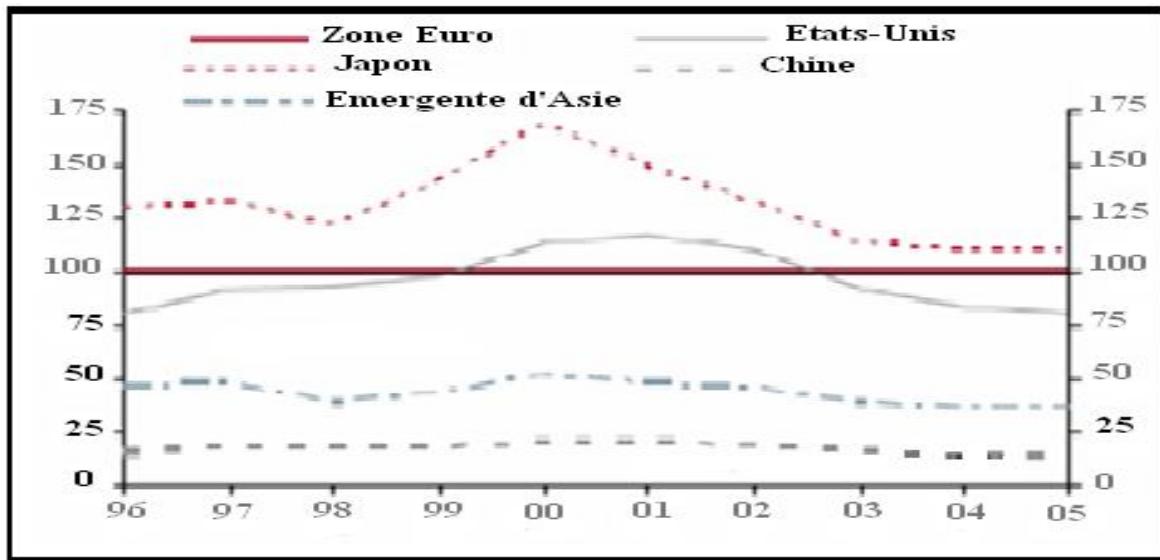
De plus en plus de secteurs sont concernés par ces pratiques, notamment dans les pays en développement comme le montre la concurrence incontestable des pays émergents à coûts salariaux très faibles à laquelle sont aujourd'hui confrontés les pays industrialisés¹³⁹.

Le graphique ci-dessous montre les disparités dans les coûts salariaux unitaires entre les pays industrialisés et les pays émergents, qui profitent à ces derniers en terme de compétitivité et de concurrence.

¹³⁸ Gaëtan GORCE (Dir.), « *Le dumping social en Europe* », Rapport d'information de l'assemblée nationale française n° 2423, Mai 2000.

¹³⁹ M. Didier MARTEAU (Dir.) « *Enjeux sociaux et concurrence internationale : du dumping social au mieux-disant social* », Rapport du conseil économique et social français, présenté par, 2006, P.54-55.

Graphique 2.6: Le coût salarial unitaire : zone euro, Japon, Etats-Unis, Chine et pays émergents d'Asie (Zone euro = 100)



Source : M. Didier MARTEAU (Dir.) «*Enjeux sociaux et concurrence internationale : du dumping social au mieux-disant social*», Rapport du conseil économique et social français, 2006, PP.54-55.

Pour la seule industrie manufacturière, le coût horaire moyen de la main-d'œuvre est de 0,30 dollar en Inde, 0,40 en Chine, 2,30 au Mexique et 3 dollars au Brésil. Par comparaison, l'Allemagne affiche un taux horaire de 22,90 dollars, les États-Unis de 20,30 et la France de 15,90 dollars¹⁴⁰.

Par ces chiffres, on s'aperçoit qu'en absence d'un socle social commun, les distorsions de la concurrence entre les différents pays et régions pourraient aboutir à un niveling par le bas des niveaux de protection sociale, c'est-à-dire une pression à la baisse des coûts salariaux et des avantages sociaux dans les pays où ceux-ci sont les plus élevés en recherchant la compétitivité, ce qui va générer de plus en plus de problèmes sociaux à l'échelle mondiale.

3.6. La mondialisation, source d'instabilité

La libéralisation des mouvements de capitaux a indiscutablement des effets positifs en permettant d'orienter l'investissement des pays les plus développés qui disposent d'une importante épargne, vers les pays émergents qui manquent de capitaux.

Toutefois, l'importance de la circulation des capitaux à court terme favorise la formation de bulles spéculatives et les mécanismes de surréaction des marchés. De fait, la libéralisation des mouvements de capitaux a eu pour conséquence la multiplication des crises financières depuis les années quatre-vingt-dix dans plusieurs pays en développement d'Asie, d'Amérique latine et récemment dans les USA qui a rapidement affectée toute l'économie mondiale.

¹⁴⁰ Idem

Ces crises récurrentes ont coûté cher en défaillance bancaire, la faillite d'entreprises, les pertes d'emplois, alourdissement de la charge budgétaire, l'épuisement des réserves de changes, les récessions et même, parfois des troubles politiques et sociaux. La dérégulation des marchés financiers a aggravé la vulnérabilité des pays en développement. Les effets de la libéralisation des mouvements de capitaux préconisée par le FMI a été bénéfique dans un premier temps. Elle a toutefois révélé la fragilité des systèmes bancaires de ces pays, notamment en raison de la faiblesse des mécanismes de supervision prudentielle. Cette stratégie libérale devait rapidement déboucher sur des crises monétaires et financières de grande ampleur, dont les conséquences économiques, politiques et sociales devaient s'avérer dramatique sur l'économie mondiale.

3.7. La mondialisation, une menace pour le développement durable et l'environnement

La mondialisation et le développement économique qui l'accompagne constituent également une menace pour l'environnement et le développement durable.

A l'échelle mondiale, les ressources s'épuisent, gaspillées sans management à travers l'épuisement des nappes phréatiques, le déboisement, la déforestation incontrôlée et l'émission du gaz à effet de serre. Cela provient de la production industrielle plus rapide à la recherche d'une meilleure croissance économique. Le groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC), dans un rapport publié en janvier 2007¹⁴¹, a dressé un bilan alarmant. Il souligne que «*les conséquences climatiques du 20^{ème} siècle entraîneront l'augmentation de la température de 1,5 à 7 degrés Celsius d'ici à 2100, provoquant une baisse des rendements agricoles, un élargissement des zones d'épidémie, une généralisation des catastrophes naturelles et la disparition de 20% des espèces. S'ensuivront des flux migratoires massifs composés de réfugiés environnementaux et sanitaires, aussi spontanés qu'incontrôlables*».

Le modèle de développement des pays industrialisés et des nouveaux pays industrialisés, lié au non respect de l'équilibre écologique et de l'environnement rend ces pays responsables, en grande partie de ces catastrophes naturelles et humaines qui progressent sans cesse. En effet à l'échelle mondiale:

- 75% des ressources sont consommées par 25% des habitants du monde, ce qui posera un sérieux problème dans le futur, avec le développement des NPI (notamment la Chine et l'Inde) dont les besoins vont s'accroître fortement à l'avenir¹⁴² ;
- La consommation des matières premières en Chine augmente de 10 à 25% et sa consommation du pétrole va tripler d'ici à 2016, date à laquelle la Chine pourrait émettre quatre fois plus de gaz à effets de serre¹⁴³ ;

¹⁴¹ Pascal MORAND (dir.), «*Le climat change*», Rapport du groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2007.

¹⁴² ATTAC, «*Pauvreté et inégalités: ces créatures de néo-libéralisme*», Ouvrage collectif du conseil scientifique d'ATTAC, Ed. MILLE ET UNE NUIT, Mais 2004, P.121.

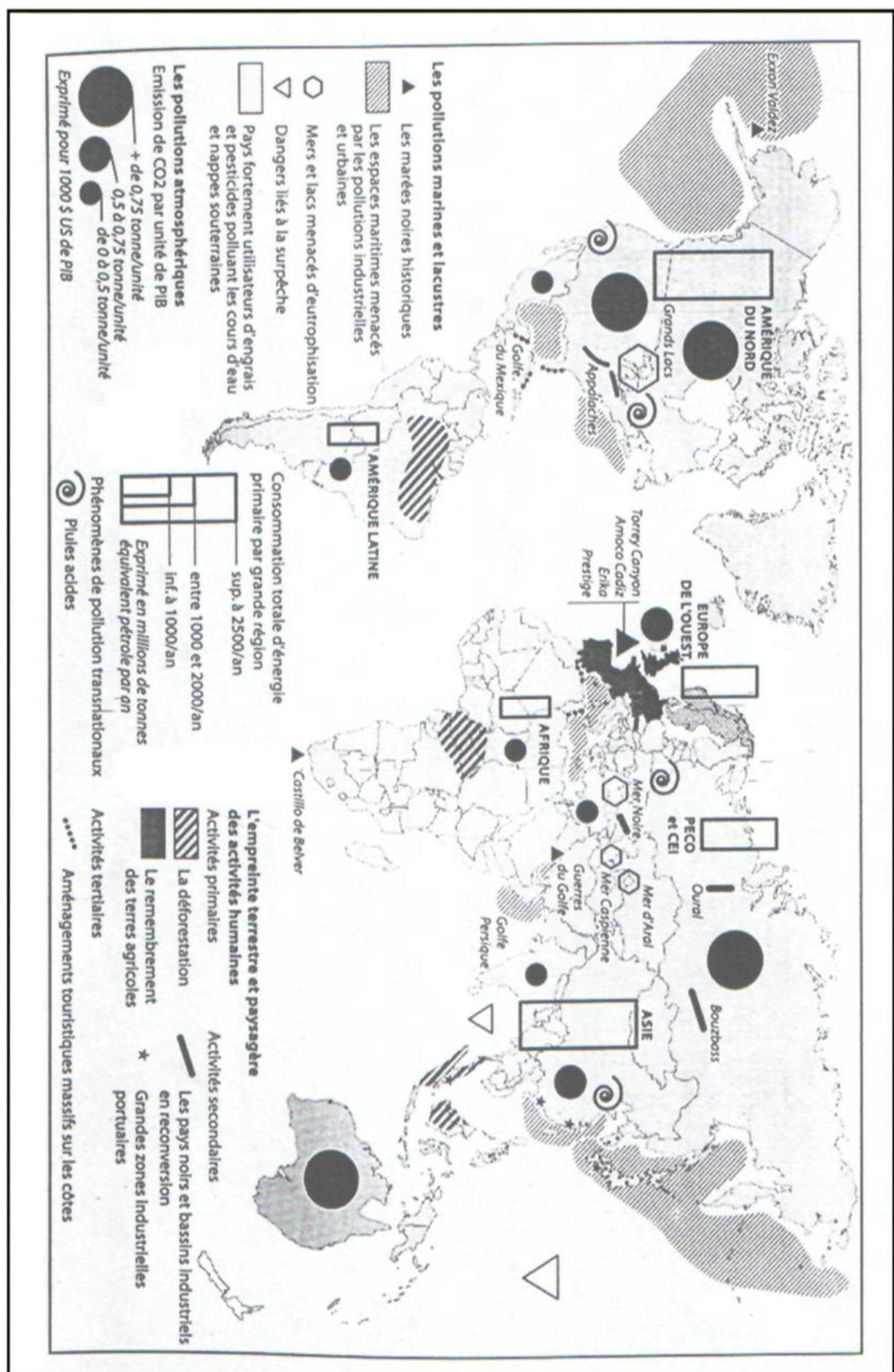
- Selon les statistiques de l'UNICEF, le taux de mortalité infantile a augmenté en 2000 ; sur les deux millions d'enfants décédés, 60% sont victimes de la pollution de l'air et de l'environnement¹⁴⁴ ;
- Les divers refus de la réduction des gaz à effet de serre par les Etats-Unis, la Russie, la Chine et l'Inde, compromettent de surcroît sa future application par les NPI, ce qui sera à terme catastrophique pour la terre, puisque l'Inde à elle seule émet 5,6% des gaz à effet de serre et la Chine pourrait émettre quatre fois plus d'ici 2016¹⁴⁵. La carte suivante montre clairement les principales menaces sur l'environnement et le développement durable à l'échelle planétaire.

¹⁴³ Pascal MORAND (Dir.), Op, Cit.

¹⁴⁴ GUHERIA Amel, Op, cit.

¹⁴⁵ Pascal MORAND (Dir.), «*Mondialisation, changeons de posture*», Rapport du groupe de travail international sur la mondialisation, Paris, 2006

figure 2.2:Les principales menaces sur l'environnement à l'échelle planétaire



Source : Hélène BRIONES et Cécile TELLENNE " Mondialisation, environnement et développement ", Ellipses, Paris,2004, P.131

3.8. La mondialisation, source de l'insécurité

L'ouverture et l'internationalisation des débats de société, le non respect des différences culturelles et la croissance des inégalités sont également la source d'une propagation des menaces et des activités illégales à l'échelle planétaire (la montée en puissance de réseaux criminels engagés dans le blanchiment d'argent et du trafic de tout genre, la montée du terrorisme et de l'immigration clandestine).

L'un des phénomènes les plus marquants, est celui du terrorisme. Ces individus tissent des réseaux extrémistes dans le monde entier et commettent des crimes irréparables (attentats, actions kamikazes) comme réaction à la mondialisation libérale. De ce fait, les attentats du 11 septembre 2001 par exemple, ont été interprétés comme une action contre une mondialisation inégalitaire pour démontrer la vulnérabilité du monde globalisé face à la violence privatisée. «*Le réseau terroriste d'Al Kaida est en effet organisé comme une multinationale qui maîtrise le maniement de tous les potentiels destructifs de la mondialisation*»¹⁴⁶.

La mondialisation ouvre également de nombreuses possibilités aux malfaiteurs qui pratiquent des activités de tout genre (trafic d'armes, toxicomanie, violence et contrefaçon). Les chiffres ci-après illustrent clairement ces pratiques. A l'échelle mondiale :

- On estime à plus de 200 millions de consommateurs de drogues, ce qui fait peser des menaces sur les communautés dans le monde entier¹⁴⁷ ;
- Au cours des dix dernières années, la production d'Opium a plus que triplé et celle de la Coca a plus que doublé ;
- En 1997, le trafic des stupéfiants était estimé à 400 milliards de dollars, soit l'équivalent de 8% des échanges mondiaux. Le trafic d'armes est aussi en plein développement. Il déstabilise les sociétés et les pays, et alimente des conflits en Afrique et en Europe de l'Est. Employées dans tous les conflits du monde, elles sont à l'origine de 90% des morts et des blessés dûs à la guerre depuis 1945¹⁴⁸ ;
- La contrefaçon et le piratage de toutes sortes répondent à l'échelle mondiale (les médicaments, marques de luxe, la musique et les films, la nourriture, les pièces détachées, etc.). Selon un rapport du groupe international du travail sur la mondialisation, «*environ 10 % des médicaments vendus dans le monde sont contrefaits, entraînant un échec thérapeutique et des dangers sur santé publique. Ce rapport estime que le coût global de ces différentes*

¹⁴⁶ Crystelle VISCHI, Op, cit, P.18.

¹⁴⁷ BIT, «*La mondialisation juste : créer des opportunités pour tous*», Op, cit.

¹⁴⁸ Idem



pratiques à environ 600 milliards de dollars par an, soit environ 5 à 7% du commerce mondial»¹⁴⁹.

Certes, ces phénomènes existaient bien avant la mondialisation, mais celle-ci n'a fait qu'amplifier ces phénomènes. La révolution des technologies de l'information et de la communication facilite la coordination internationale de ces activités illégales, tandis que la libéralisation financière facilite l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent. De même, la baisse prononcée des coûts du transport et la croissance du tourisme de masse ont rendu moins coûteux et plus difficiles à détecter l'immigration clandestine et le trafic de drogues¹⁵⁰.

¹⁴⁹Pascal MORAND (Dir.), «*Mondialisation, changeons de posture* », Rapport du groupe de travail international sur la mondialisation, Paris, 2006, P.54.

¹⁵⁰BIT, «*La mondialisation juste : créer des opportunités pour tous*», Op, cit, P.54.

Conclusion

Durant ces trois dernières décennies, le processus de la mondialisation a connu une accélération très rapide : le commerce international a plus que quintuplé, le volume des IDE s'est accru quarante fois plus vite que la production mondiale, la fragmentation de la production s'est accentuée, les technologies de l'information et des communications se développent très rapidement et la mobilité des personnes (flux migratoires et touristiques) a fortement augmenté à l'échelle mondiale.

Cette intégration mondiale a généré des avantages substantiels dans beaucoup de régions et pays longtemps restés à l'écart du développement. Dans de nombreux PVD d'Asie orientale, d'Amérique latine ou d'Europe orientale, la mondialisation et la libéralisation qui l'accompagne ont contribué à leur développement économique et social. Ces pays ont réussi à éléver leur part du commerce international dans leur PIB ; ils ont reçu des flux substantiels de capitaux, souvent accompagnés d'un transfert de technologie et de leur insertion dans la nouvelle division internationale et régionale du travail (NDIRT). Leurs performances économiques et sociales ont été durant ces trois dernières décennies (en termes de niveaux de croissance économique, d'alphabétisation, de fréquentation scolaire, de mortalité infantile et d'espérance de vie) beaucoup plus améliorées que celles des autres pays sous-développés, si bien que plusieurs d'entre eux ont intégré le club des pays industrialisés.

Cependant, les avantages de la mondialisation ne sont pas en faveur de tous les pays et régions. La recherche d'une plus grande compétitivité, par la restructuration économique, la libéralisation, les changements technologiques et le retour à la colonisation sous des formes nouvelles, ont conduit dans beaucoup de régions en développement (en Afrique, en Asie du sud et en Amérique centrale) à accroître l'appauvrissement, la progression du chômage et des inégalités, à l'affaiblissement des institutions, des systèmes de soutien social, au nivelingement des identités et des valeurs sociales et culturelles établies, à la volatilité et la vulnérabilité des marchés, à la montée des activités illicites et à la destruction de l'environnement .

Face à ces diverses conséquences de la mondialisation sur les pays en développement, on s'intéressera dans le chapitre suivant à l'étude d'une région de ce monde (à savoir les NPI d'Asie orientale : le cas de la Corée du sud) qui a réussi à s'intégrer et à tirer avantage des opportunités offertes par la mondialisation, et ce afin de comprendre les facteurs et les conditions de son d'émergence.

CHAPITRE III

LES CONSEQUENCES SOCIALES DE LA MONDIALISATION SUR LES PVD : EXEMPLE DES NPI D'ASIE ORIENTALE¹⁵¹

Introduction

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, la mondialisation n'a pas affecté les différentes régions du monde en développement de la même manière. La mondialisation semble ainsi marginaliser certaines régions de l'économie de ce monde, tout en permettant le rattrapage et l'émergence pour d'autres pays et régions en développement.

En s'intéressant dans ce chapitre aux NPI d'Asie orientale, notamment les dragons ou les pays de la première génération (Corée du sud, Singapour, Taiwan, Hong Kong), on constate qu'ils ont réalisé des résultats très impressionnantes. Au cours de ces dernières décennies, ces pays ont connu la plus formidable croissance économique, qui a été trois fois plus rapide que celle du reste du monde. Cette forte croissance a été dynamisée par la réussite de la stratégie du développement qu'ils ont adoptée dans les années 60 et 70, à leur l'insertion croissante dans le commerce mondial, à leur fort pouvoir d'attraction des IDE et à la dynamique de l'intégration régionale de plus en plus complexe entre les pays de la région.

Ces performances économiques se sont traduites par une amélioration rapide des niveaux de vie des populations de la plupart des pays d'Asie orientale, au point que certains d'entre eux ont atteint le niveau de vie des pays industrialisés.

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les facteurs historiques à l'origine de la forte croissance et son impact sur le développement social dans les NPI d'Asie orientale dans le contexte de la mondialisation, en se focalisant particulièrement sur un exemple de réussite, à savoir la Corée du sud.

Pour ce faire, nous avons divisé ce troisième chapitre en deux grandes sections. Dans la première, nous allons présenter successivement les facteurs à l'origine des performances économiques et sociales enregistrées par les NPI d'Asie orientale, leur formidable insertion dans nouvelle division internationale et régionale du travail, ainsi que les conséquences de croissance enregistrée sur le développement social des pays asiatiques de la première génération (quatre dragons). Dans la deuxième, nous allons étudier un exemple de réussite de pays de cette région, qui est la Corée du sud où nous allons analyser les facteurs à l'origine de la forte croissance enregistrée par ce pays suite à son dans insertion dans la mondialisation, ainsi que l'impact de ces performances économiques en terme du bien être social.

¹⁵¹ On se limitera dans cette région à l'étude des quatre dragons, à savoir Hong Kong, la Corée du sud, Taiwan et Singapour, qui ont réalisé des performances économiques et sociales durant ces dernières décennies.

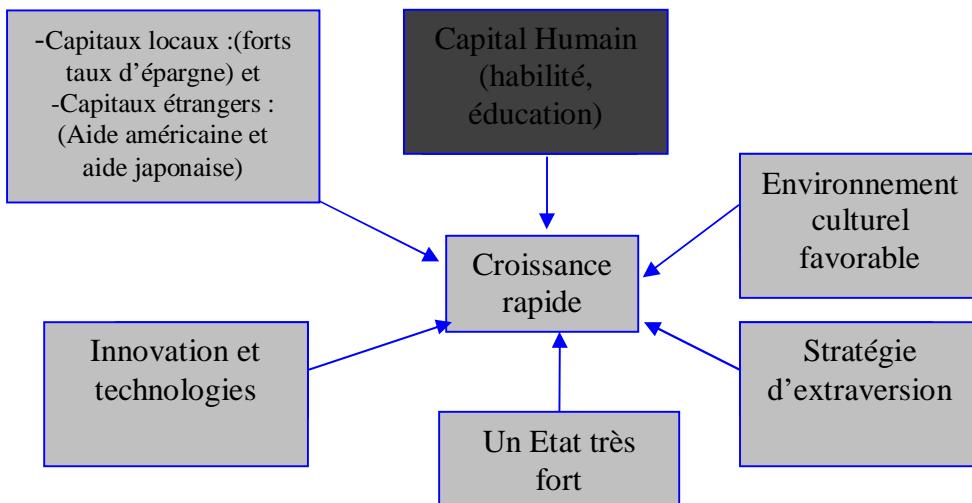
SECTION 1: LA DYNAMIQUE DE LA MONDIALISATION ET DE LA REGIONALISATION COMME MOTEUR DE CROISSANCE ET DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DANS LES NPI D'ASIE ORIENTALE

Depuis le début des années 60, les pays d'Asie orientale appelés les quatre dragons (Corée du sud, Taiwan, Hong Kong et Singapour) et les Tigres-Bébés (Malaisie, Thaïlande, Indonésie et les Philippines dans une moindre mesure) ont connu un développement exponentiel généré par une croissance et une industrialisation très rapides. Ce succès, connu sous le nom du «*Miracle asiatique*», pose la question suivante : pourquoi les NPI d'Asie orientale, contrairement aux autres pays en développement d'Afrique et d'Amérique latine, ont-ils réussi leur intégration dans la mondialisation ? C'est à cette question que nous allons essayer de répondre ci-dessous.

1.1. Les facteurs de réussite des NPI d'Asie orientale

La question posée ci-dessus a fait objet d'une étude détaillée réalisée par la Banque mondiale dans son premier rapport publié en 1993 intitulé : «*le Miracle de l'Asie du Sud-Est, croissance économique et politique publique*»¹⁵². Cette étude a mis l'accent sur un certain nombre de facteurs complémentaires qui se résument dans la figure suivante.

Figure 3.1: Quelques facteurs clés de la réussite des pays NPI asiatiques



Source : Jean-Pierre POULET, «L'Asie : nouveau centre du monde ?», Ellipses, Paris, 2005, P.21.

Ces facteurs peuvent être regroupés en deux séries : les facteurs internes liés à la présence d'un Etat fort, compétent et développementaliste ; au niveau élevé du capital humain ; au caractère culturel confucéen ; à la stratégie du développement mise en place et à l'accent mis sur les technologies. A ces facteurs internes, s'ajoutent d'autres facteurs

¹⁵² Banque mondiale, «*Le Miracle de l'Asie du Sud-est, croissance économique et politique publique*», Rapport de la banque mondiale, 1993, in Pierre JUDET «*Emergence asiatique : un modèle planétaire ?* » : Etude de cas sur plusieurs pays d'Asie et d'Afrique, Décembre 1997. www.eclm.fr.

d'origine externes comme l'aide massive des Etats-Unis et du Japon, notamment pour la Corée du sud et le Taiwan.

1.1.1. Les facteurs endogènes

Plusieurs facteurs endogènes ont été à l'origine de la forte croissance des dragons asiatiques. Parmi lesquels, on cite : une main d'œuvre abondante, instruite et moins chère; les spécificités religieuses et culturelles locales, le rôle des gouvernements comptants, actifs et développeurs ; les forts taux d'investissement garantis par des taux d'épargne intérieurs très élevés et enfin, la voie du développement choisie, découlant de la volonté d'exporter.

1.1.1.1. La stabilité macro-économique

Le succès des dragons asiatiques repose d'abord sur le respect des «*lois fondamentales*» de l'économie, sous l'angle libérale, à savoir: la faible inflation, l'équilibre extérieur et intérieur et la haute proportion d'investissements, garantie par des taux d'épargne élevés.

Depuis la fin de la décennie 70, les taux d'épargne et d'investissement étaient beaucoup plus élevés dans ces pays que dans les autres PED¹⁵³, grâce à des politiques encourageant l'épargne¹⁵⁴. A titre d'exemple, entre 1970 et 2007, le taux d'épargne en Corée du sud est passé de 25% du PIB à 30%, à Singapour de 5,5% en 1974 à 48,5 % et enfin, en Chine de 29% à 50,2% (voir annexe 3.3). Ces ressources ont été massivement investies dans le capital humain en misant sur l'éducation, la santé, les infrastructures économiques et l'acquisition des nouvelles technologies et de savoir faire.

1.1.1.2. Le rôle de l'Etat

L'un des facteurs les plus importants du succès des NPI asiatiques réside dans le rôle capital joué par l'Etat dans la réalisation des progrès économiques et sociaux, inspiré du modèle du capitalisme japonais. Pierre JUDET dans une étude réalisée en 1997, souligne que : «*les Etats asiatiques sont à la fois producteurs, protecteurs, programmateurs, prospecteurs, au sens de coexistence d'une économie de marché avec la notion d'Etat capitaliste développeur, désignant que la liberté du marché n'est pas un but en soi, mais plutôt un des instruments utilisés pour atteindre des objectifs fixés à l'impératif de croissance industrielle et de stimulation des exportations*»¹⁵⁵. Cela a été bien résumé par l'économiste américain Paul KRUGMAN (prix Nobel d'économie pour l'année 2008) selon lequel : «*le succès de l'Asie de l'Est et du Sud-est est loin d'être le résultat du libre jeu des forces du marché, mais qui relève des politiques sélectives et ciblées mises en œuvre par des*

¹⁵³ A titre d'exemple, l'épargne asiatique représente, en 1990, le double de la moyenne des pays latino-américains.

¹⁵⁴ Alice LANDAU, «*La globalisation et les pays en développement : marginalisation et espoir*», l'Harmattan, Paris, 2006, P.39.

¹⁵⁵ Pierre JUDET, Op, cit, P.24.

gouvernements pragmatiques, dont les interventions tendent à promouvoir la concurrence et à gouverner le marché»¹⁵⁶.

1.1.1.3. Le modèle du développement choisi

Un autre facteur expliquant la réussite des NPI asiatiques réside dans le modèle du développement choisi. Après le Japon qui apparaît comme le précurseur de ce modèle, les NPI de la première génération se sont engagés dans la même stratégie, puis suivi par les Bébés-Tigres.

Les quatre Dragons ont adopté pour une stratégie d'industrialisation¹⁵⁷, d'abord par substitution aux importations (ISI). Puis, devant la saturation rapide des marchés intérieurs trop étroits, ces pays se sont rapidement orientés vers la stratégie d'extraversion pour s'insérer de façon optimale dans la division internationale du travail (DIT). L'objectif de cette stratégie¹⁵⁸ est d'exporter le plus possible, se spécialiser dans les industries de main d'œuvre, attirer les capitaux étrangers et promouvoir les innovations technologiques.

La clé de la réussite de cette stratégie d'extraversion réside dans des politiques d'aides bien ciblées, l'octroi de crédits subventionnés et d'autres incitatifs à l'intention d'industries à potentiel élevé, des politiques non discriminatoires envers les exportations toute en protégeant les industries locales contre la compétition étrangère¹⁵⁹

1.1.1.4. Le rôle du capital humain et de l'héritage culturel

Kham VORAPHEN¹⁶⁰ a écrit : «*la réussite des économies asiatiques s'explique avant toute chose par des valeurs culturelles spécifiques : la valorisation de la famille ; l'éducation et la formation comme base de la capacité à évoluer ; le goût du travail et la frugalité nécessaire à l'épargne, elle-même base de l'investissement*». Plus important encore, comme caractéristique propre à tous les NPI asiatiques, est l'importance du niveau de développement du capital humain de base, représentant en moyenne une valeur de 70% du capital de la richesse¹⁶¹. Cela a été réalisé grâce à la haute priorité accordée par l'Etat à l'éducation et à la formation, notamment l'enseignement primaire et secondaire inspiré du modèle de formation japonais. Dès 1970, le taux de scolarisation primaire et secondaire était déjà de 90% en Indonésie, 89% en Chine et il est presque 100% en Corée du Sud, à Taiwan et aux Philippines¹⁶².

¹⁵⁶ Paul KRUGMAN, «*Le mythe de la croissance asiatique* », 1994, in Pierre JUDET, Op.cit., P.25.

¹⁵⁷ Le Taiwan et la Corée du Sud étaient les premiers à se tourner vers les industries des exportations ; Taiwan en 1961, la Corée en 1961. Hong Kong et le Singapour ont alors suivis.

¹⁵⁸ Jean-Pierre POULET, Op. Cit., P.15.

¹⁵⁹Voir A.S. BHALLA, «*Mondialisation, croissance et marginalisation* », CERDI, Ottawa, 1998.

¹⁶⁰ Kham VORAPHEN, «*Asie du Sud-est : Art du commerce et Culture*», L'Harmattan, Condé-sur-Noireau (France), 1998, P.62.

¹⁶¹ Jean-Pierre POULET, «*L'Asie : nouveau centre du monde ?* », Ellipses, Paris, 2005, P.21.

¹⁶² Banque mondiale, «*Rapport sur le développement dans le monde*», 1995, reprises in A.S. BHALLA, «*Mondialisation, croissance et marginalisation*», CERDI, Ottawa, 1996.

A coté de ces facteurs endogènes, d'autres facteurs endogènes s'ajoutent pour expliquer le succès des NPI asiatiques : il s'agit de l'aide massive américaine et japonaise, (notamment pour le Taiwan et la Corée du sud).

1.1.2. Les facteurs exogènes

A ces facteurs internes, des facteurs exogènes s'ajoutent pour expliquer les performances enregistrées par les dragons asiatiques, liés au soutien des Etats-Unis et du Japon.

1.1.2.1. Le soutien des Etats-Unis

Alain NONJON et P. DALLENNÉ ont écrit : «*il n'y a pas de miracle asiatique sans les Etats-Unis*»¹⁶³. Les USA ont joué un rôle fondamental d'abord au Japon, puis en Corée du sud et à Taiwan, en multipliant les dons et les crédits, en formant leurs élites dans les universités américaines, en favorisant les réformes agraires, en ouvrant leurs marchés et en tolérant des mesures protectionnistes pour protéger leurs industries de substitution aux importations, afin d'aider ces pays à développer une stratégie d'exportation. A cet effet, la croissance enregistrée par ces pays durant les années 1950-1970 a été fortement soutenue par l'aide américaine¹⁶⁴.

*Enfin, pendant des décennies, les Etats-Unis ont fermé les yeux sur les transferts de technologie réalisés par l'espionnage industriel et la copie, considérant que ces méthodes peu orthodoxes étaient aussi un moyen de rendre ces pays rapidement plus forts au monde communiste*¹⁶⁵.

1.1.2.2. Le rôle du Japon et sa division régionale du travail (DRT) hiérarchisée

Le point de départ de la réussite asiatique est le rôle joué par le Japon dans l'insertion de sa périphérie dans la division régionale du travail (DRT).

Le développement hiérarchisé des pays asiatiques a permis au Japon le glissement spatial de ses activités industrielles vers les pays voisins de la région (quatre dragons) dès le début des années 60, suivant le modèle du «*vol des oies sauvage*»¹⁶⁶. Ensuite, ces derniers (les dragons) suivent le même modèle qui s'est diffusé à partir des années 80 sur les pays de la deuxième génération ou les Tigres bébés (Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines).

¹⁶³ Pierre DALLENNÉ et Alain NONJON, Op, cit. P.832

¹⁶⁴ Idem

¹⁶⁵ Christian CHARLES /François MASSEPORT, «*La hiérarchie des puissances économiques depuis 1945*», 2005, PP.167-168.

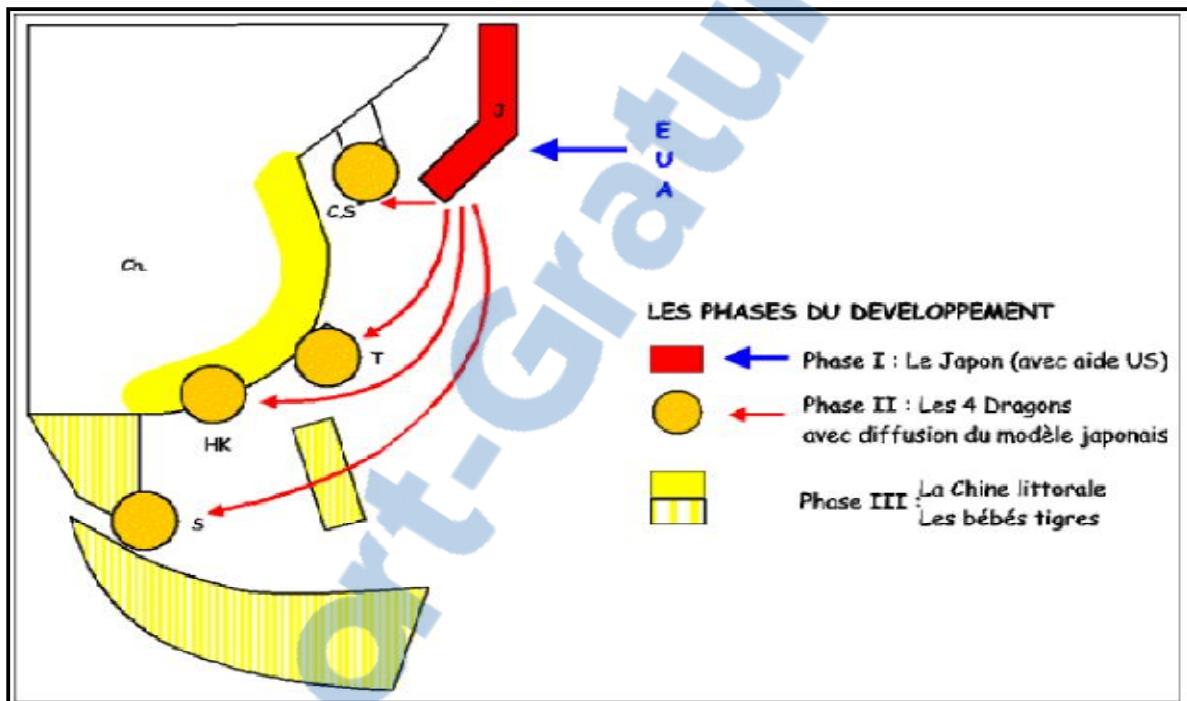
¹⁶⁶ On a assisté successivement à une montée en gamme progressive de la production à partir du Japon. Les productions à faible valeur ajoutée abandonnées par un pays plus en avance dans le processus de développement étant effectuées par un pays parti plus tard. D'où cette image d'un *vol d'oies sauvages*. Le Japon est aujourd'hui en pointe suivi par les quatre dragons, eux-mêmes suivis des pays de l'ASEAN et, enfin, de pays comme le Vietnam. On observe en outre que le rattrapage économique se fait de plus en plus rapidement (in Abdelkader SID AHMED, Op, cit, P.61)

Enfin, la réémergence du Vietnam récemment a renforcé d'idée de ce modèle du développement industriel hiérarchisé qui se propage dans l'ensemble de la région¹⁶⁷. Le schéma ci-dessous montre la contagion spatiale du développement depuis le Japon, après la fin de la seconde guerre mondiale, qui s'est diffusé dans toute la région asiatique.

Figure 3.2: Diffusion de la croissance japonaise par étapes et par glissement

Source : M. PREVOSTO, «*L'Asie orientale une aire de puissance en expansion*», Cours d'Histoire-Géographie, 2007. <http://www.welcomebac.com/Cours/CHGS212.pdf>.

Cette diffusion de la croissance à partir du Japon a évolué selon les trois étapes



suivantes¹⁶⁸ :

Dans un premier temps (début des années 60, jusqu'à la fin des années 70), le Japon délocalise vers ses voisins les activités affectées par l'évolution des avantages comparatifs¹⁶⁹ qu'il délaisse pour concentrer ses moyens sur le développement des secteurs plus intensifs en technologie. Cette première période dans l'évolution des IDE japonais génère un premier mouvement de spécialisation sectorielle hiérarchisée, qui influence le processus de développement des NPI de la première génération sur la base d'avantages comparatifs dans les secteurs rejetés du système productif japonais¹⁷⁰.

¹⁶⁷ Abdelkader SID AHMED, «*Le développement asiatique : quels enseignements pour les pays arabes ? Eléments pour de stratégie de développement : le cas de l'Algérie*», ISPROM-PUBLISUD, 2004, P.61.

¹⁶⁸ Éric BOULANGER, «*La nouvelle politique commerciale du japon et le régionalisme asiatique*», Août 2001, P. 44. <http://www.unites.uqam.ca/gric>.

¹⁶⁹ Les activités concernées par ce mouvement de délocalisation chez les voisins asiatiques sont : les industries légères (textiles, papier), l'industrie lourde (chimie et métallurgie) et la construction navale.

¹⁷⁰ Ingrid FRANCE, «*Le rôle du Japon dans le processus de régionalisation en Asie*», Séminaire intégration régionale comparée Asie / Amérique Latine, 12 octobre 2005, P.03

Dans un deuxième temps, avec l'appréciation du Yen (monnaie japonaise) au milieu des années 80, les pièces importées du Japon deviennent trop chères, conduisant à cet effet l'accroissement des IDE japonais dans la région. Après une vague à destination des NPI de la première génération, les IDE japonais se sont glissés vers les NPI de la deuxième génération (Tigres-bébés). *Les grands conglomérats japonais (de l'électronique et de l'automobile), accompagnés par leurs sous-traitants s'agglomèrent dans les NPI de la première et de la deuxième génération, accompagnés d'un renforcement des exportations de ces pays vers le Japon*¹⁷¹.

Dans un troisième temps, à partir des années 90, les firmes japonaises ont décentralisé leur production industrielle en petites unités dans plusieurs pays d'ASEAN pour profiter des avantages comparatifs de chaque pays¹⁷². Au milieu des années 90, les flux d'IDE se réorientent à l'intérieur de la zone, et la part de l'Asie orientale dans les IDE japonais augmente régulièrement pour atteindre 40%¹⁷³. Au même temps, les NPI de la première génération (les dragons) avaient déjà plus d'IDE en Asie du sud que le Japon¹⁷⁴. Cela s'est traduit par le renforcement des investissements, des échanges croisés entre le Japon, les NPI de la première génération et les NPI de la deuxième génération, donnant une cohérence régionale au sein de toute la région d'Asie orientale.

La combinaison de tous les facteurs précédemment évoqués (internes et externes), a amené tous les NPI de la première et de la deuxième génération à la réussite de leur stratégie d'extraversion, grâce à une bonne insertion dans les échanges internationaux et à la diversification progressive de leurs exportations, notamment industrielles.

Ces performances économiques enregistrées par ces pays se sont accompagnées par leur insertion dans la division internationale et régionale du travail (DIRT) durant ces deux dernières décennies, par l'augmentation des échanges commerciaux, des capitaux et des personnes tant au niveau international qu'au niveau régional.

1.2. L'insertion des NPI d'Asie orientale dans division internationale et régionale du travail (DIRT)

Le processus accéléré de la mondialisation depuis les années 80 coïncide avec une réforme généralisée des pratiques commerciales et des politiques économiques des pays d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud-est¹⁷⁵ (voir annexe 3.4), ce qui a permis à ces pays de s'intégrer d'une façon réussie dans l'économie mondiale et de s'insérer d'une façon optimale

¹⁷¹ Abdelkader SID AHMED, Op.cit, P.62.

¹⁷² Ingrid FRANCE, Op, Cit, P.04.

¹⁷³ Idem

¹⁷⁴ Abdelkader SID AHMED, Op, Cit.

¹⁷⁵ Suite aux deux chocs pétroliers (1973 et 1979), la Corée du sud, la Thaïlande et les Philippines, pays importateurs de pétrole, ont été aux prises avec ce problème. L'Indonésie et la Malaisie, pays exportateurs de pétrole, l'ont connu plus tard, après le boom pétrolier. Le déséquilibre des paiements extérieurs a frappé soudainement la Corée, l'Indonésie et la Malaisie, tandis qu'il s'est manifesté plus graduellement en Thaïlande et aux Philippines.

dans la division régionale du travail (DRT), par la complexification des flux régionaux de toute nature.

1.2.1. La formidable insertion dans la division internationale du travail (NDIT)

Les NPI asiatiques ont réussi à s'insérer d'une façon optimale dans la division internationale du travail, à travers l'augmentation de leurs parts dans le commerce mondial, les investissements directs étrangers, et les flux migratoires et touristiques.

1.2.1.1. Intensification des échanges commerciaux et des investissements internationaux

L'insertion des pays d'Asie orientale dans les échanges internationaux est la clé de leur, grâce à la diversification progressive de leurs exportations, notamment industrielles. De 1960 à 2005, la part des NPI d'Asie orientale dans le commerce mondial est passée de 11 à 26%¹⁷⁶. Les échanges ont encouragé une industrialisation fondée sur la dynamique des avantages comparatifs, qui a permis aux pays de la région de s'insérer dans une division internationale du travail (DIT). Les produits traditionnels, liés à des savoirs-faire locaux issus de matières premières ou de produits d'assemblage exportés dans une première période, ont cédé la place aux produits manufacturés et technologiques qui constituent aujourd'hui 84% de leurs exportations, avantage qui place les pays asiatiques aux premiers rangs des exportateurs mondiaux¹⁷⁷.

En parallèle, les flux des IDE vers ces pays ont connu une évolution spectaculaire au cours des deux dernières décennies (voir annexes 3.5). Durant la décennie 1990, ils absorbaient en moyenne le cinquième des flux mondiaux d'IDE et depuis 2000, environ une centaine de milliards de dollars s'investissent dans les NPI d'Asie orientale, grâce au pouvoir d'attraction de la Chine qui a vu ses IDE passé de 3,4 milliards de dollars en 1990 à 72,4 milliards de dollars en 2005¹⁷⁸.

Enfin, les pays asiatiques qui ont mis sur pied dès leur démarrage des industries microélectroniques, comme des semi-constructeurs et de logiciels, qui ont attiré de l'IDE et investi dans le capital physique et humain, ont connu une évolution très rapide dans le domaine des technologies d'information. L'adoption de ces technologies a permis à ces pays d'augmenter leurs parts dans les exportations mondiales des technologies d'information (voir annexe 3.5) et de réserver une meilleure utilisation des technologies d'information et de la communication sur le marché intérieur (voir annexe 3.7). En 1993, les NPI asiatiques réunis détenaient déjà 31,5% du marché mondial des exportations des nouvelles technologies. Cette

¹⁷⁶ FMI, «Vent de changement en Asie», Revue Finances&Développement, Volume 43, N°2, Juin 2006, PP. 10 - 11.

¹⁷⁷ Dans certaines productions comme le textile, sur les dix premiers pays exportateurs mondiaux figurent huit puissances asiatiques aux cotés de l'Union européenne et des Etats-Unis.

¹⁷⁸ CNUCED, «Rapport sur l'investissement dans le monde», 2007.

part a augmenté en 2005 à 52,4% pour les exportations (dont l'Inde fait partie) et 40% pour les importations¹⁷⁹.

1.2.1.2. La diaspora asiatique dans la mondialisation

Les pays asiatiques ont trouvé intérêt à avoir des citoyens expatriés : formation de leurs élites dans les meilleures universités, confrontation et accès à leur savoir, transfert des devises et d'investissement de ceux qui sont installés à l'étranger.

A partir du milieu des années 90, les pays les plus développés de la région (le Japon et les dragons) sont devenus à la fois des pôles d'immigration et d'émigration (voir annexe 3.8). A titre d'exemple, 20% des immigrés japonais travaillent dans les pays du Sud-est asiatiques, au même temps, le Japon accueille 2 millions d'immigrés étrangers (dont un million sont des asiatiques). Ainsi, plus de 5 millions de Sud-coréens travaillent hors leurs frontières, au même temps, la Corée accueille environ 300.000 migrants étrangers annuellement.

Ces expatriés asiatiques ont joué un rôle important dans les performances économiques et sociales enregistrées par les pays de la région. Ces pays ont pu créer des conditions favorables pour le retour de leurs expatriés, après l'acquisition des compétences et des qualifications à l'étranger, qu'ils ont mis en place dans l'émergence des projets du développement. Ainsi, ces pays ont pu mobiliser ceux qui n'ont pas voulu rentrer, en les associant à distance à des projets du développement de leur pays. Ils ont également fortement contribué à l'afflux des IDE vers la région. La diaspora chinoise par exemple, a joué un rôle important en ouvrant le champ aux IDE, au transfert de technologies estimés ces dernières années à environs 50 milliards de dollar par an¹⁸⁰.

L'ouverture de la région au tourisme international au début des années 90¹⁸¹, conjuguée à la baisse de prix du transport aérien, l'augmentation des journées de congés et la hausse des niveaux de vie dans pays NPI de la région se traduisent par la hausse spectaculaire des flux touristiques domestiques et internationaux (voir annexe 3.9). L'Asie orientale a été visitée par 110 millions de touristes par an en moyenne depuis 2000, soit environ 28% du tourisme mondial. Ainsi, pour l'ensemble de la région, l'organisation mondiale du tourisme (OMT) estime une progression de 265% entre 1990 et 2010¹⁸². Cet afflux de flux touristiques vers la région, a également beaucoup contribué à la croissance et à la création des emplois dans beaucoup de pays de la région.

¹⁷⁹ OMC, «*Soixante ans de coopération commerciale multilatérale : qu'avons-nous appris ?*», Rapport sur le commerce mondial, 2007, P.20.

¹⁸⁰ Voir Alain NONJON et Pierre DALLENNNE, Op.cit.

¹⁸¹ Depuis le sommet de la terre de Rio de Janeiro de 1992, le concept «tourisme durable» est devenu un idéal à réaliser et le problème de l'Asie est particulièrement urgent compte tenu de l'essor rapide de cette activité au niveau mondial. L'objectif des pays asiatiques dans la promotion du tourisme durable est de protéger l'environnement, préserver les cultures locales, créer des sociétés justes et à haut niveau de vie et réaliser un véritable développement économique et social (voir Jean Pierre POULET, «*L'Asie : nouveau centre du monde ?*», Ellipses, Paris, 2005).

¹⁸² Jean Pierre POULET, Op, cit, P.93.

En parallèle, cette participation des pays d'Asie orientale dans les différents flux caractérisant la mondialisation, s'est accompagnée par l'accroissement des ces flux au niveau régional, qui augmentent plus vite que le reste du monde depuis le début des années 90.

1.2.2. La dynamique régionale en Asie orientale comme moteur de la croissance

L'intégration économique régionale en Asie orientale est déjà bien avancée depuis les années 1980, soutenue par divers accords de libre échange. Cette intégration s'est traduite par l'accroissement des flux croisés intra-asiatiques de toute nature, donnant naissance à une cohésion régionale. Cette intensification des flux à l'intérieur de la zone a créé une division internationale asiatique du travail (DIAT), fondée sur la complémentarité des économies de la région.

1.2.2.1. L'essor du commerce et de l'investissement intra-régional

Sur le plan commercial, cette DIAT explique un accroissement du commerce régional de plus en plus complexe, favorisé par «*un effet de gravité*» lié à la taille des économies et à la proximité géographique, mais aussi, à une organisation verticale des chaînes de production entre les pays de la zone. En effet, de 1990 à 2005, les échanges intra-asiatiques sont passés de 42,5% à 53,5% du total des échanges (voir annexe 3.10)¹⁸³.

De manière similaire à la forte expansion des flux commerciaux intra-régionaux, l'intensification des flux d'IDE entre les économies asiatiques a favorisé le renforcement du processus d'intégration régionale.

En effet, les investissements opérés par le Japon dès le début des années 70, puis par la Corée du Sud, le Taiwan ou Singapour, vers les NPI de la deuxième génération à partir de la fin des années 80, ont fortement contribué à l'essor des échanges commerciaux intra-régionaux dans le cadre d'une redistribution verticale du travail.

1.2.2.2. Intensification des diasporas intra-asiatiques

Le décalage des niveaux de développement entre les pays d'Asie orientale a produit une intensification des flux migratoires intra-asiatiques. Dès le début des années 80, les flux migratoires se sont multipliés et diversifiés en direction des pôles asiatiques de croissance. Selon le système d'observation permanente des migrations d'OCDE¹⁸⁴, « *les migrations régionales asiatiques s'inscrivent dans un contexte de croissance économique, d'intensification des mouvements de marchandises, de capitaux et d'intégration économique* ».

¹⁸³ Sopanha SA et Julia GUÉRIN (Dir.), «*Les progrès de l'intégration monétaire et financière en Asie orientale* », Revue de la stabilité financière de la Banque de France N° 8, Mai 2006, P. 118.

¹⁸⁴ Organisation pour la Coopération et le Développement Economique.

régionale». Les migrants asiatiques sont alors indissociables du «miracle économique qu'a connu la région»¹⁸⁵.

Après avoir été d'environ 200.000 en 1970, les flux migratoires intra-asiatiques sont passés dix ans plus tard à plus d'un million, puis à 2,6 millions en 1995, pour dépasser aujourd'hui 5 millions de migrants¹⁸⁶.

Les flux touristiques intra-régionaux ont connu à leur tour une intensification rapide, depuis 1990. Cet essor du tourisme régional reflète les évolutions récentes des sociétés asiatiques : hausse de leur niveau de vie, augmentation des journées de congé et la place croissante des loisirs pour les jeunes générations¹⁸⁷.

Par conséquent, l'insertion croissante dans les échanges de marchandises comme de capitaux et de populations, l'insertion dans une nouvelle division internationale du travail de plus en plus complexe, l'intensification des flux de marchandises, d'IDE et de diaspora intra-régionaux, a donné une cohérence régionale dont l'impact sur la croissance économique est considérable pour tous les pays intégrés de la région d'Asie orientale.

Quelle est la réalité sociale engendrée par les nouvelles transformations économiques et sociales dues à la mondialisation pour les pays de la région?

1.3. Impact de la croissance sur le développement social

Les NPI d'Asie orientale qui ont réussi à s'intégrer dans l'économie mondiale ont tous connu des taux de croissance économique élevés à partir de 1980 (quatre dragons), période qui coïncide avec l'accélération de la mondialisation et régionalisation en Asie orientale. La croissance remarquable de ces pays pendant la période de mondialisation est d'abord le prolongement de la croissance enregistrée dans les années 60 et 70 (dont nous avons brièvement parlé dans la première section), suite au succès des stratégies de développement adoptées, ainsi qu'aux changements et réformes apportés à la suite d'une plus grande intégration dans l'économie mondiale¹⁸⁸. Ces derniers ont enregistré en moyenne une croissance de 9,5% durant les années 60 et 70 et 7,1% pour les Bébés-Tigres durant la décennie 70 (voir annexes 3.11). Cette croissance s'est accompagnée d'une amélioration spectaculaire du niveau de vie et d'une réduction de la pauvreté, notamment dans les quatre dragons comme nous le verrons brièvement ci-dessous.

¹⁸⁵ SOPEMI, OCDE, «*Tendance des migrations internationales*», Rapport annuel 1999, in Christian THAILLARD (Dir.), «*Intégrations régionales en Asie orientale*», NORAO, Paris, 2004, P.102.

¹⁸⁶ Christian THAILLARD (Dir.), Op. cit.

¹⁸⁷ Idem

¹⁸⁸ Les quatre dragons ont progressé, durant plus de trente ans au rythme exceptionnel de 8 % par an, soit un processus qui demanda des siècles à l'Europe. La Malaisie, la Thaïlande et l'Indonésie ont, elles aussi, emprunté les raccourcis de l'histoire avec 7 % de croissance entre 1960 et 1996.

1.3.1. Évolution des indicateurs du développement humain (IDH)

L'intégration réussie de ces pays dans l'économie mondiale s'est accompagnée d'une amélioration spectaculaire du niveau de vie de leurs populations. C'est dans les quatre dragons où les progrès du développement humain ont été les plus rapides et les plus systématiques¹⁸⁹. En deux décennies, la Corée du Sud et Singapour sont passé largement du groupe de pays à IDH moyen aux pays à IDH élevé (voir tableau 3.1), passant respectivement de 0,666 à 0,912 et de 0,780 à 0,916 entre 1980 et 2006.

Tableau 3.1: l'évolution de l'indice du développement humain (IDH) dans les dragons asiatiques, 1980-2006

Evolution de l'IDH 1980-2006					Situation de l'IDH en 2006**		
	1980*	1990*	2000*	2006**	PIB/H en \$	VIE	EDU
Corée du Sud	0,666	0,807	0,880	0,912 ^(26e)	18.804	77	98
H. Kong	0,830	0,855	0,880	0,927 ^(22e)	26.714	-	-
Singapour	0,780	0,823	0,876	0,916 ^(25e)	28.888	80	92,5

Source : *PNUD, Humain développement report, « fighting climate change : Humain solidarity in divided world » 2007/2008.

** Images Economiques du monde, Armand colin, Paris, 2008.

Ainsi, entre 1980 et 2006, le PIB par habitant a été multiplié, par 6 en Corée du Sud, par 2,5 à Singapour et à Hong Kong. Cette amélioration du niveau de vie dans ce groupes est accompagnée d'un prolongement de l'espérance de vie. En 2006, l'espérance de vie dépasse 77 dans tous les quatre dragons : il est de 81 ans à Hong Kong, 80 ans à Singapour et de 77 ans en Corée du Sud. Enfin, comme nous l'avons déjà souligné, le taux d'alphanétisation dans les NPI de la première génération a été très élevé dès le début de leur processus d'industrialisation. Ces pays se situent aux premiers rangs du classement mondial du niveau d'instructions.

1.3.2. Évolution de la Pauvreté et des inégalités

Dans les quatre dragons, grâce à leur développement amorcé dès les années 60 et 70, la pauvreté n'est plus la première préoccupation de ces pays. Depuis le début des années 80, le niveau de pauvreté a tellement atteint des niveaux bas que les estimations à ce chapitre se sont raréfierées. En Corée du Sud¹⁹⁰ par exemple, le pourcentage de la population vivant au dessous du seuil de pauvreté de un dollar par jour est inférieur à 2%¹⁹¹.

Concernant l'évolution des inégalités, les dragons comptent parmi les pays où la répartition des revenus est la plus égalitaire. Les seules statistiques dont on dispose sur la

¹⁸⁹ Même si IDH est déjà plus élevé avant même l'accélération de la mondialisation à partir de 1980 en Singapour et à Hong Kong, qui est respectivement de 0,725 et 0,753 en 1975.

¹⁹⁰ La Corée du Sud est le seul pays des quatre dragons dont le PNUD donne l'estimation de la pauvreté.

¹⁹¹ PNUD, « fighting climate change », Human développement report 2007/2008.

Corée du sud affichent que l'évolution du coefficient de répartition des revenus (indice de Gini) a diminué, passant de 0,339 en 1980 à 0,336 en 1990 et à 0,320 en 2000¹⁹².

Dans la section suivante, nous allons nous focaliser sur l'étude d'un exemple de pays de la région d'Asie orientale, afin de nous permettre de mieux comprendre les facteurs à l'origine de son émergence et de son insertion réussie dans la mondialisation : il s'agit de la Corée du sud.

SECTION 2 : ETUDE D'UN EXEMPLE DE REUSSITE : CAS DE LA COREE DU SUD

Dans l'analyse des performances enregistrées dans les NPI d'Asie orientale, c'est le cas de la Corée du sud qui est souvent cité comme meilleur exemple de réussite : « *pays parmi les moins avancés dans les années 50, nouveau pays industrialisé des années 70, elle est définitivement classée comme pays développé dès 1996, suite à son accession à l'OCDE* »¹⁹³.

Colonisée autrefois par le Japon, la Corée du Sud a réalisé un record de croissance et d'intégration dans l'économie mondiale contemporaine avec une croissance moyenne de 7,55% entre 1961 et 2008. Considéré comme pays agricole, souffrant d'une immense pauvreté et ravagé par la guerre, elle est aujourd'hui la quatrième puissance économique d'Asie et la onzième économie mondiale¹⁹⁴. En 1960, son PIB par habitant était équivalent à celui du Tchad ou du Soudan (100 dollars) et qui aujourd'hui supérieur à celui des petites économies de l'Union européenne, avec un PIB par habitant supérieur à 18.000 dollars.

Par ces performances économiques et sociales, la Corée du sud est considérée comme l'un des seuls cas de pays sous-développés, dépendant de l'ancienne colonie, à avoir fait de tels progrès économiques et sociaux. On s'interrogerait alors quels sont les facteurs à l'origine de ces acquis économiques et sociaux ? Question à laquelle nous tenterons de répondre tout au long de cette section.

2.1. Les analyses justificatives du succès sud coréen

La formidable réussite coréenne a été obtenue grâce à deux séries de facteurs, internes et externes, que nous allons analyser respectivement ci-dessous.

¹⁹² United Nations, Economics and social statistics for Asia and Pacific report, *surging ahead uncertain times*”, New York, 2007.

¹⁹³ Mario LANZAROTTI, « *La Corée du sud : Une sortie du sous-développement* », PUF, 1992, P.11.

¹⁹⁴ Siri WALT, « *L'économie sud-coréenne est à un tournant* », Revue de politique économique, la vie économique, Novembre 2003, P.46.

2.1.1. Les facteurs endogènes

Il s'agit surtout de la pertinence des arbitrages économiques, liée à la bonne conduite de la stratégie du développement ; au modèle institutionnel lié à l'existence d'un Etat fort, intelligent, stratège et développementaliste, et au rôle des spécificités culturelles confucéennes.

2.1.1.1. La stratégie de développement et la pertinence des arbitrages économiques

Le modèle de développement coréen mis en place depuis les années 70 s'inspire fortement du modèle économique japonais des années 1950-1960. Comme il a été souligné précédemment, ce modèle se réfère au capitalisme du marché, mais avec une forte présence de l'Etat dans la planification de l'économie, en établissant les priorités stratégiques dans la conduite de la voie du développement. En effet, Yersu KIM et C.ALBAGHLI ont écrit : «*la conduite du modèle du développement coréen a fait preuve d'un très grand sens d'analyse pour infléchir les arbitrages économiques en passant d'une phase du développement à une autre en fonction des résultats obtenus par la première*»¹⁹⁵.

Durant la période 1953-1980, on peut distinguer quatre grandes phases qui ont permis à la Corée d'accéder au statut de Nouveau Pays Industrialisé (NPI), que nous allons développer ci-après.

- **La réforme agraire (1948-1958)**

Après la deuxième guerre mondiale, la partie sud-coréenne était un pays fondamentalement agricole. L'agriculture, la pêche et les forêts constituaient 40% de la richesse du pays¹⁹⁶ et la population rurale présente 75% de la population totale jusqu'au début des années 1950¹⁹⁷. C'est pour cette raison que la première étape du développement coréenne s'inscrit dans la réforme agraire.

Malgré les conditions défavorables¹⁹⁸ du pays à la pratique de l'agriculture, la réforme agraire a connu un grand succès: des petites exploitations agricoles ont donné les rendements les plus élevés du monde (le pays devient en effet autosuffisant en riz et en orge). L'artisanat rural est depuis très développé et dégage pour l'industrie une main d'œuvre qualifiée. Ainsi, «*vers le début des années 60, l'agriculture fournit 66% des emplois et contribue à 32,8% du PIB et à 25,2% des exportations de la Corée du Sud*»¹⁹⁹. La réforme agraire a permis

¹⁹⁵ Yersu KIM et ALBAGHLI, «*Corée du sud : le modèle&la crise*» CEDIMES, L'Harmattan, Paris 2004.P.191

¹⁹⁶ Jean-Pierre POULET, Op.cit. P.182.

¹⁹⁷ Eric TOUSSAINT, «*Corée du sud : le miracle démasqué*», PAPDA, Canada, 2005. <http://www.rehred-haiti.net/membres/papda/ancien/>.

¹⁹⁸ Il convient de rappeler que la Corée du sud est un pays essentiellement montagneux et les surfaces cultivées n'occupent que 23% du territoire, alors que les forêts s'étendent à deux tiers. Ainsi, pour étendre les surfaces agricoles, l'Etat s'est efforcé de récupérer sur mer des polders et de développer des cultures en terrasse sur les hauteurs. Enfin, la Corée n'est pas située dans une zone climatique idéale pour pratiquer sa principale culture qui est le riz, à cause de la rigueur de l'hiver qui interdit la double récolte. (In Abdelouahab REZIK, «*Algérie, Brésil, Corée du Sud : trois expériences du développement*», OPU, 2006, PP. 39-40).

¹⁹⁹ Abdelouahab REZIK, Op.cit. P.40.

également d'accroître le niveau de vie des populations et de libérer une main d'œuvre pour l'industrie, ce qui a permis ainsi une distribution égalitaire des revenus sur la population.

Cependant, cette l'amélioration du niveau de vie et du pouvoir d'achat des populations, a pesé immédiatement sur la demande de biens manufacturés importés et sur la balance des paiements²⁰⁰. Pour cela, la Corée du sud s'est engagée dans l'étape suivante dans une stratégie du développement par substitution aux importations pour résorber ainsi cette difficulté.

- **La substitution aux importations (1953-1961)**

Dans la seconde phase, la Corée du sud s'est engagée dans le développement d'une base industrielle, afin de substituer la production nationale aux importations étrangères. Pour ce faire, le gouvernement a largement surévalué la monnaie nationale (le Won) et instaure des barrières commerciales élevées, accompagnées des restrictions quantitatives des importations pour protéger les industries naissantes contre la concurrence étrangère.

Pour développer cette stratégie, l'importation des machines, des produits semi-finis et de matières premières nécessaires à la production durant cette période, ont été financées pour près de 70% par l'aide américaine et japonaise²⁰¹.

Cette stratégie a donné des résultats très remarquables, en dotant le pays d'une base industrielle. Au début des années 60, le secteur industriel a connu un formidable taux de croissance annuel de 10%, en jouant alors un rôle moteur dans la croissance économique.

Après avoir réalisé l'objectif de substituer la production nationale aux importations étrangères et après la saturation du marché national très étroit, le gouvernement coréen s'est lancé dans la conquête des marchés extérieurs, à travers la mise en place de la stratégie de la promotion des exportations.

- **La promotion des exportations (1961-1972)**

Avec l'accession au pouvoir du général Park Chung HEE, ce nouveau gouvernement place une planification active et accorde une haute priorité à l'exportation. A cet effet, de nombreuses mesures sont alors prises pour encourager les exportations. Parmi elles, on cite:

-La dévaluation de la monnaie nationale à 95% en 1964, la lutte contre l'inflation et la réduction du déficit budgétaire²⁰² ;

²⁰⁰ Yersu KIM et ALBAGHLI, Op. cit.

²⁰¹ Maurice BLIN (Dir.), «Economie et culture : le cas de la Corée du sud», Groupe sénatorial d'amitié France - Corée du Sud, 2004.

²⁰² Abdelouahab REZIK, Op.cit. P.43.

-La création des banques publiques et la nationalisation du système financier, afin d'orienter une part croissante de crédits vers l'industrie exportatrice.

Il faut signaler également que ces mesures ont été prises dans un contexte international favorable marqué par la conjoncture des «*trente glorieuses*», susceptibles d'absorber les exportations industrielles ainsi que les différentes mesures favorables, accordées par les pays industrialisés pour la pénétration sur leurs marchés des biens manufacturés des NPI.

Ainsi, à l'intérieur du pays, le développement de cette stratégie a été fondé et favorisé par une main d'œuvre abondante, bien formée et peu coûteuse.

Cette stratégie a donné au pays des résultats spectaculaires. Les exportations sont passées de 41 millions de dollars en 1961 à 835 millions en 1972, et à 3 milliards de dollars en 1978²⁰³. Ainsi, la part des produits industriels dans les exportations totales est passé de 19,3 à 84% entre 1962 et 1970, soit un taux d'accroissement annuel de 48% par an²⁰⁴. Cette évolution des exportations industrielles se caractérise non seulement par une croissance rapide, mais aussi par un remarquable processus de diversification²⁰⁵.

Par conséquent, l'exportation des produits manufacturés constitue le moteur de l'économie coréenne. La croissance économique a atteint 9,5% par an entre 1962 et 1970 et le PNB par habitant passe de 82 dollars en 1960 à 253 dollars en 1970²⁰⁶.

A partir de 1973, le gouvernement coréen prend de nouvelles orientations pour se lancer dans l'industrie lourde et la remontée des filières, favorisées par la délocalisation des multinationales japonaises dans le pays dès le début des années 60.

- **La remontée des filières (1973-1980)**

A partir de 1973, les arbitrages économiques s'inscriront donc en faveur de l'industrie lourde et de l'industrie chimique pour doter le pays d'une base industrielle systématique et globale. Pour ce faire, le gouvernement coréen a mis en place un dispositif d'incitations fiscales et multiplie les crédits à la sidérurgie, à la métallurgie, à la construction navale et à l'électronique. Cette remontée des filières a permis : *d'assurer une plus grande dépendance dans les approvisionnements de l'industrie ; d'anticiper l'évolution des avantages comparatifs de la Corée ; de se servir à l'industrie légère comme base d'un développement en amont ; d'augmenter la part des produits à forte valeur ajoutée dans les exportations et enfin, d'exporter les biens d'équipements*²⁰⁷.

²⁰³ Idem

²⁰⁴ Idem

²⁰⁵ Mario LANZAROTTI, « *La Corée du sud : Une sortie du sous-développement* », PUF, 1992, P.32.

²⁰⁶ Maurice BLIN (Dir.), Op.cit.

²⁰⁷ Abdelouahab REZIK, Op.cit., P.46.

Cette stratégie de promotion de l'exportation a connu un succès spectaculaire. Entre 1973 et 1980, les exportations manufacturières se sont développées au rythme annuel de 28% en moyenne, pour représenter à cette dernière date 90% des exportations totales du pays, contre 80% dans les années 70²⁰⁸. Cette évolution des exportations se caractérise par une croissance rapide, mais aussi par un remarquable processus de diversification²⁰⁹. Enfin, cette croissance industrielle s'est accompagnée par la création de nombreux emplois productifs dans l'industrie manufacturière qui a absorbé presque toute la force du travail, d'une hausse spectaculaire du revenu par habitant et d'une réduction rapide de la pauvreté²¹⁰.

2.1.1.2. Le facteur culturel

Plusieurs analyses insistent également sur les caractéristiques culturelles pour expliquer le succès sud coréen (la valorisation de la famille, l'éducation, le goût du travail, le sens du sacrifice et l'épargne, etc.). La nature confucéenne de ce caractère culturel aux répercussions industrielles viendrait d'une part, de l'esprit de solidarité entre les acteurs sociaux, au sein de la famille, de l'entreprise et de la société, et d'autre part, du sens de l'harmonie tant entre les individus qu'entre les individus et leur environnement. Les principales caractéristiques de cette culture confucéenne sont :

- **L'importance fondamentale accordée à l'éducation** : l'éducation et la formation des enfants est considérée comme une priorité pour toutes les familles coréennes. Le gouvernement de son côté a donné une haute priorité à l'éducation et à la formation, par une politique d'éducation gratuite et généralisée pour tous les enfants. Pour cela, l'enseignement primaire a été généralisé dès 1960 à 100% pour les garçons et à 90% pour les filles. Le pourcentage de jeunes scolarisés dans l'enseignement secondaire est passé de 27% en 1961 à près de 90% à la fin des années 1980, tandis que le pourcentage des jeunes intégrés dans l'enseignement supérieur passait de 5% en 1961 à 41% en 1990²¹¹. Ces taux de scolarisation élevés et une formation spécialisée et économiquement adaptée a contribué fortement selon Chung H. LEE²¹², à la hausse de la productivité, à l'accès à des systèmes de production plus élaborés, à hausse des salaires, à la réduction des inégalités et à faciliter l'accès à une industrialisation de haute technologie.

- **La frugalité** : les coréens sont connus par la culture d'épargne quelque soit le niveau de leurs revenus. Cela a beaucoup contribué à la hausse de la capacité de l'épargne intérieure, qui se situe en moyenne à 30% depuis 1970. Cette culture d'épargne est à l'origine de la relance de l'investissement domestique²¹³.

²⁰⁸ Mario LANZAROTTI, OP, cit, P.32.

²⁰⁹ Idem

²¹⁰ Idem

²¹¹ Pierre JUDET «*Emergence asiatique : un modèle planétaire?*» : Etude de cas sur plusieurs pays d'Asie et d'Afrique, décembre 1997, P.50. www.eclm.fr.

²¹² Chung H. LEE, «*La transformation économique en Corée du sud*», Etude du centre du développement de l'OCDE, 1995, P.21.

²¹³ Bela BALASSA et John WILLIAMSON, «*Les réussites du sud-est asiatique dans le commerce mondial*», Economica, Paris, 1989, P. 17.

• **Sacralisation du travail :** A ce propos, Jean-Jacques PLUCHART²¹⁴ souligne que : « *le dynamisme coréen puiserait ses sources dans l'engagement au travail comme facteur de patriotisme économique et dans l'acceptation d'une génération sacrifiée pour une plus grande prospérité future* ».

• **La culture d'entreprise:** les coréens ont une forte culture d'entreprise qui affecte positivement le morale et la productivité du personnel. Il y a pour les coréens un sentiment de fierté de travailler pour son entreprise et de lui rester loyal et fidèle. « *Certains iront même à s'identifier à leur entreprise et à la considérer comme un membre de sa famille* »²¹⁵.

En plus de ce facteur socioculturel, la réussite de la Corée du sud est largement assimilée au rôle régulateur des autorités nationales, qui ont su valoriser l'interaction entre les producteurs et le gouvernement.

2.1.1.3. Le modèle institutionnel

Ce facteur souvent cité, explique le succès de la Corée du sud et consiste en la réelle collusion entre un Etat très actif et développementaliste, les grands groupes industriels dits « *les Chaebols* »²¹⁶ et le réseau bancaire²¹⁷.

• Le rôle de l'Etat

Nous avons évoqué précédemment le rôle joué par l'Etat dans la réussite des NPI asiatiques. En ce qui concerne la Corée du sud, on ne peut comprendre son développement économique et social sans prendre en considération le rôle joué par l'Etat dans la planification de l'économie. En Corée du sud, « *la prise de décision du gouvernement très fort, actif et très interventionniste, a été activement impliquée dans presque tous les aspects importants de l'économie* »²¹⁸. Cette intervention de l'Etat est impliquée, non seulement dans la mise en place de la politique macro-économique, mais intervient directement pour fixer les objectifs du développement.

En effet, le gouvernement coréen a joué un rôle déterminant dans la réalisation de la réforme agraire et dans la mise en œuvre d'une stratégie industrielle à long terme. Il intervient dans le mode de fonctionnement de l'économie, la manière de gouverner le marché et la détermination des choix économiques. A ce propos, il intervient dans la production, à travers la création des grands groupes nationaux privés (les Chaebols), qui sont à l'origine du

²¹⁴ Yersu KIM et ALBAGHLI, Op, cit, P.191.

²¹⁵ Kham VORAPHETH, « *Asie du sud-est : art du commerce et culture* », L'Harmattan, Paris, 1997, P.44.

²¹⁶ Les Chaebols sont de grands conglomérats, généralement issus de petites entreprises familiales, qui se sont développés sur le modèle des « *zaibatsu* » japonais, avec l'appui des pouvoirs publics.

²¹⁷ LEE B, « *Growth factors of the Korean economy and the role of industrial policy* », Seoul, Korean Economic Research Institute, 1998, in Yersu KIM et Claude ALBAGHLI, « *La Corée du sud: modèle&crise* », CEDIMES, L'Harmattan, Paris, 2004, P.187.

²¹⁸ KIM Yersu et ALBAGHLI, « *Corée du sud : le modèle&la crise* » CEDIMES, L'Harmattan, Paris, 2004.

démarrage industriel du pays. Il intervient encore directement à travers des politiques discriminatoires pour favoriser un secteur, un groupe ou certains agents économiques. Le gouvernement a joué un rôle sélectif dans l'attribution des crédits, par le contrôle des banques, la maîtrise des crédits et des taux d'intérêts²¹⁹. Le gouvernement a favorisé l'importation des matières premières et de la technologie aux dépens des biens de consommation et a encouragé l'épargne et l'investissement au détriment de la consommation. Le gouvernement coréen a joué un rôle décisif dans le renforcement de l'éducation et de la formation, à travers une politique de scolarisation généralisée et obligatoire, qui a rendu ultérieurement l'accès à un système de production bien élaboré et faciliter l'accès à l'industrialisation de haute technologie. Enfin, durant la période de transition et de la libéralisation vers la fin des années 80, le gouvernement coréen s'affirme davantage pour s'insérer efficacement dans la mondialisation, à travers la *réforme du système éducatif (afin d'accroître la main d'œuvre qualifiée et la progression des salaires), encouragement des technologies de pointe, sélection et soutien des industries d'exportations, afin d'accroître la productivité et de compétitivité, etc.*²²⁰.

- **Le rôle des entreprises privées : « les Chaebols »**

Depuis le début des années 60, le gouvernement coréen, dans le but de contrôler le système économique, a procédé à la création de grands groupes industriels appelés les *Chaebols*. Comme l'indique Chang. H. LEE²²¹, «*c'est grâce à la relation unique tissée avec les Chaebols et le secteur bancaire, que les pouvoirs publics sud-coréens ont pu orienter le développement économique dans le sens qu'ils désiraient*».

Pour assurer leur développement, les Chaebols ont bénéficié d'un soutien considérable de l'État, créés à partir d'un nombre limité de sociétés privées sélectionnées pour lancer l'activité industrielle et stimuler les exportations. Celui-ci a assuré aux chaebols des sources de capitaux frais illimités à des taux d'intérêts très avantageux.

D'autres mesures, telles que l'octroi de fonds d'aides et la fourniture de matières premières à des prix préférentiels ont été accordées par le gouvernement aux Chaebols. Enfin, les plus-values réalisées par les Chaebols par le fait de la dépréciation de leurs emprunts dû à l'inflation constituent une source d'enrichissement pour les *Chaebols*, qui ont par ailleurs, bénéficié de l'attribution préférentielle de licences d'importation et de devises à un taux de change surévalué.

Aujourd'hui, les Chaebols sont connus dans le monde entier par leur dimension internationale : Samsung, Hyundai, Lucky Goldstar, Daewoo, Kia, etc. Ils sont considérés comme le moteur de l'industrie et de la croissance coréenne. Ils emploient plus de 40% de la

²¹⁹A ce propos, le financement des entreprises coréennes est réalisé à plus de 70% par des crédits bancaires. (in Abdelouahab REZIK, Op.Cit. P.56).

²²⁰Chung H. LEE, Op. Cit.

²²¹Idem, P.35.

main d'œuvre et contribuent à 25%²²² des exportations totales du pays et à 30% du PIB manufacturier²²³.

En plus de ces facteurs internes, d'autres facteurs historiques d'origines externes ont joué un rôle central dans le décollage économique coréen et son insertion réussie dans la nouvelle division internationale et régionale du travail (NDIRT).

2.1.2. Les facteurs exogènes

Le dynamisme de l'économie coréenne a été également stimulée par une série de facteurs exogènes, découlant de la volonté de relever le défi lancé au pays de surmonter les contraintes géographiques existantes (Chine, Japon et Crée du Nord), de l'aide américaine et japonaise apportée au pays et particulièrement du rôle du Japon dans le glissement de son modèle du développement à la Corée, par les délocalisations, les transferts de technologies, de savoir-faire et la remontées des filières industrielles.

2.1.2.1. Dynamique et défis des contraintes géopolitiques

Tout d'abord, il faut souligner que la Corée du sud a choisi l'industrialisation comme une réponse aux menaces de ses puissants voisins qui sont le Japon, la Chine et même la Corée du Nord. Leur présence comme des voisins l'a obligé à soutenir des rythmes de progrès économiques sous peine de subir leur domination²²⁴. Pour cela, la Corée du sud a su tirer bénéfice de l'héritage de l'occupation japonaise (1910-1945) et des transferts de technologie qu'elle avait amorcés. Ainsi, obsédée par le succès de ce dernier, la Corée du Sud s'est également fixée comme objectif d'éliminer l'écart qui existe entre les deux pays dans le domaine de l'électronique et de la construction navale²²⁵.

Le dynamisme coréen trouve également son origine dans le défi lancé de rattraper le retard qui la sépare de la Corée du nord dans le domaine industriel.

En effet, il faut souligner que lors de la division de la Corée en deux pays en 1948, la Corée du Nord hérite alors de la quasi-totalité de l'industrie lourde, des réserves minières et des ressources hydroélectriques très riches, alors que la Corée du Sud se trouve presque sans industrie. Dès lors, la Corée sud s'est fixée comme objectif de combler ce retard, en se lançant dans l'industrialisation.

Finalement, la production sidérurgique du Sud dépasse celle du Nord dès 1975 ; ce succès est le résultat d'une société nationale qui veut relever le défi.

²²² J. Pierre POULET, Op. Cit. P.183.

²²³. Jean ARTHUIS (Dir.), «*Le Japon et la Corée du sud face à la mondialisation*», Rapport d'information de la commission française, 2007, P.29.

²²⁴ Voir Yves CROZET, Lahcen ABDELMALKI, Daniel DUFOURT et René SABDRETT, «*Les grandes questions de l'économie internationale* », 2^{ème} Edition, Armand Colin, Paris, 2005, P.360.

²²⁵ Quinze ans après son indépendance, la Corée a réussi le deuxième objectif, occupant la deuxième place mondiale après le Japon dans le domaine de la construction navale.

2.1.2.2. Le soutien américain et japonais

De par sa position géostratégique particulière, la Corée du sud a également beaucoup bénéficié de la guerre froide. Durant le début de son industrialisation, les USA ont beaucoup aidé financièrement la Corée du Sud, et les marchés américains étaient largement ouverts aux produits sud-coréens pour faciliter ses débouchées. «*Entre 1953 et 1976, la Corée du Sud a reçu Vingt milliards de dollars dont dix-sept des seuls Etats-Unis, soit autant que le total des prêts effectués par la banque mondiale à l'ensemble des PED ayant accéder à l'indépendance*»²²⁶. Durant cette période, l'ensemble des importations coréennes était directement ou indirectement financé par les USA²²⁷. Enfin, entre 1962 et 1966, les dons des Etats-Unis ont constitué plus de 70% du total des capitaux entrés dans ce pays, 28% constituent des emprunts et 2% des IDE²²⁸.

2.1.2.3. Le rôle du Japon dans le succès coréen

- **Le soutien financier**

De son côté, le Japon a fourni, dans les conditions très favorables, des aides financières énormes, des biens de production, des dons et des technologies nécessaires à l'industrialisation centrée sur les industries lourdes et chimiques dans les années 70²²⁹ (voir figure 3.3).

A partir des années 1970, la Corée commence à s'endetter fortement, devenant en 1983 le quatrième²³⁰ pays sur la liste des pays les plus endettés avec 43 milliards de dollars. C'est le Japon qui vient au soutien, en versant à la Corée trois milliards de dollars pour maintenir le remboursement de la dette à l'égard des banquiers japonais. Cela lui évite de devoir faire appel au FMI et appliquer ses programmes d'ajustements structurels comme c'est le cas pour l'Argentine, le Brésil, le Mexique et l'Algérie, qui ont dû se soumettre aux conditions draconiennes du FMI. Enfin, le gouvernement japonais évite ainsi la faillite de certaines de ses banques et accorde à la Corée du Sud les plus grandes facilités d'investissement.

- **L'impulsion du modèle japonais avec son vol des oies sauvages**

Comme avec les NPI asiatiques, le développement sud coréen est largement impulsé et encadré par le Japon avec son modèle du *vol des oies sauvages*. Grâce à son avantage

²²⁶ TOUSSAINT, «*Corée du sud : le miracle démasqué*», PAPDA, Canada, 2005. <http://www.rehred-haiti.net/membres/papda/ancien/>.

²²⁷ Soit à travers l'aide, soit à travers les dépenses locales des militaires américains (Mario LANZAROTTI, Op, Cit, P.38).

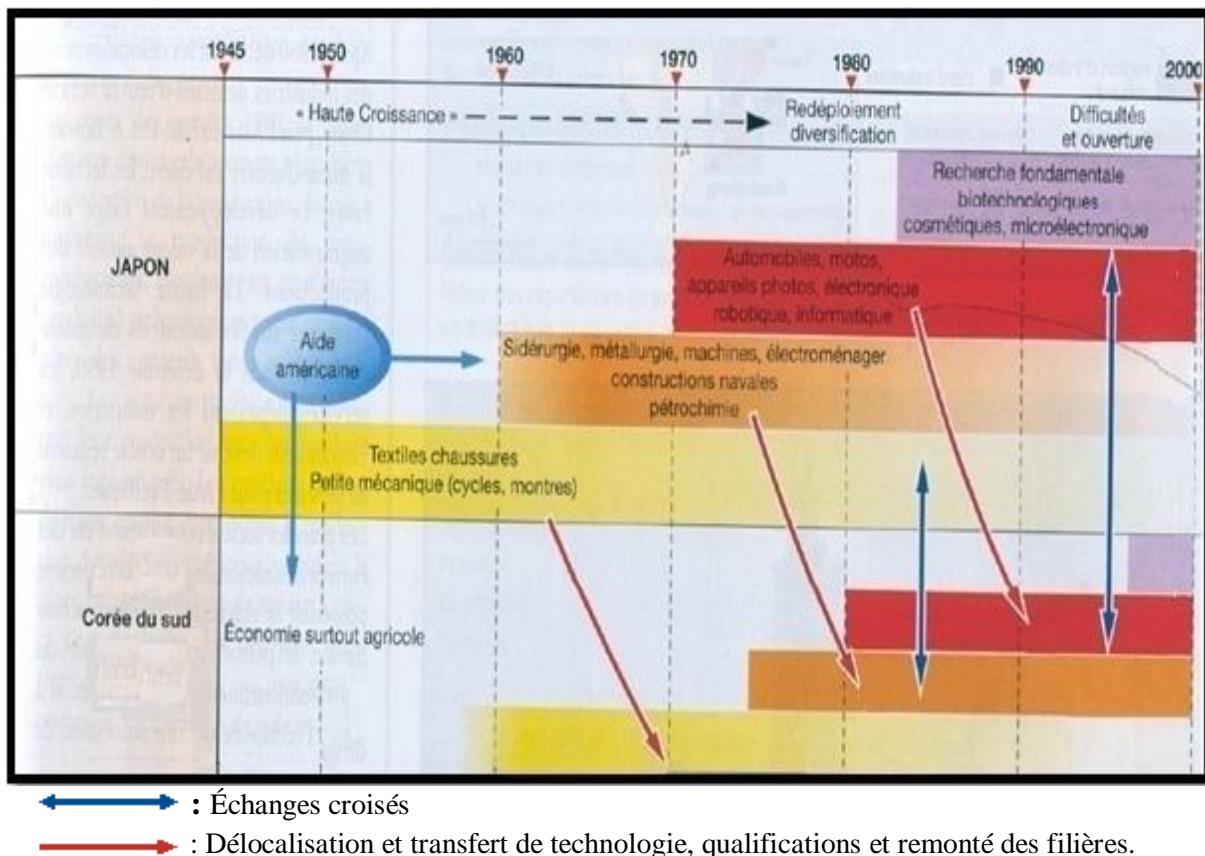
²²⁸ Idem.

²²⁹ Ick-Jin SEO, «*L'expérience coréenne dans le domaine du développement : le modèle et son application*», acte du colloque du Forum des chefs d'entreprises intitulé « Quel développement pour l'Algérie », 19 et 20 janvier, (Alger), 2002, P.108.

²³⁰ Précédée par le Brésil (98 milliards), le Mexique (93 milliards) et l'Argentine (45 milliards), in TOUSSAINT, Op, cit.

comparatif lié à une main d'œuvre qualifiée et bon marché, ainsi qu'à sa position géographique située à proximité du Japon, la Corée du sud a fortement bénéficié des délocalisations de celui-ci. Les IDE japonais en Corée ont joué un rôle décisif dans la spécialisation et la remontée des filières industrielles, à travers les transferts de technologies, le renforcement des qualifications et du savoir faire²³¹. La figure suivante fait ressortir le rôle des IDE japonais dans la remontée des filières et la spécialisation en Corée du sud.

Figure 3.3: Contagion du modèle japonais en Corée du sud dans le temps



Source : M. PREVOSTO, «L'Asie orientale une aire de puissance en expansion», Cours d'Histoire-Géographie, 2007. <http://www.welcomebac.com/Cours/CHGS212.pdf>.

Depuis les années 60, le Japon délocalise les activités à faible valeur ajoutée et à faible niveau technologique vers la Corée du sud, comme les petites industries (textile, papier, cycle), que le Japon délaisse au profit d'un redéploiement vers des secteurs à plus haute valeur ajoutée. Cette première période dans l'évolution des IDE japonais génère en Corée du sud un premier mouvement de spécialisation. La Corée devient producteur domestique de textile et du papier : entre 1963 et 1975, et la valeur des exportations coréennes de ces activités a été multipliée par 500²³².

A partir des années 70, les transformations économiques et sociales générées par la croissance économique en Corée du sud, poussent le Japon à délocaliser son industrie lourde

²³¹ Abdelkader SID AHMED, Op, cit. P.62.

²³² M. PREVOSTO, « L'Asie orientale : une aire de puissance en expansion », Cours d'Histoire-Géographie, 2007. <http://www.welcomebac.com/Cours/CHGS212.pdf>.

(chimie, métallurgie, sidérurgie) et la construction navale dont le Japon se dessaisit pour concentrer ses moyens sur le développement de secteurs plus intensifs en technologie. Cela a généré une deuxième vague de spécialisation, car vers le milieu des années 70, la Corée devient producteur et exportateur de ces industries, ce qui a augmenté les échanges croisés entre le Japon et la Corée du sud (voir figure 3.3).

Suite aux délocalisations de certaines industries électroniques américaines dès les années 60, la Corée a connu déjà des progrès spectaculaires dans ce domaine. A cet effet, depuis les années 80 et jusqu'à la période actuelle, on assiste alors à une réorientation sectorielle des IDE japonais en Corée du sud²³³. Les secteurs concernés sont l'automobile et l'électronique dont le Japon fonde sa spécialisation et détient un avantage comparatif (automobile, électronique)²³⁴. Cela a généré la troisième vague de spécialisation en Corée du sud et la remontée de filière dans l'électronique et l'automobile, possédant ainsi une industrie d'automobile indépendante (Hyundai) et devient leader mondial dans l'électroménager (Samsung).

Enfin, depuis la fin des années 90, les IDE japonais vers la Corée se sont orientés vers les secteurs intensifs en fortes innovations technologiques (TIC, Pharmacie et Biochimie) dont la Corée a connu une dynamique d'apprentissage et devient actuellement performant dans ces industries²³⁵.

Aujourd'hui, l'économie coréenne est fortement tertiaire où 70 à 75%²³⁶ des emplois sont dans le tertiaire. Elle est entrée dans l'ère post-industrielle et par conséquent, on ne peut donc plus parler pour elle de pays atelier du Japon.

En conclusion, c'est grâce à la combinaison de tous ces facteurs (endogènes et exogènes), que la Corée du sud a réalisé ce qu'est appelé aujourd'hui le «miracle coréen». Entre 1960 et 1990, l'économie coréenne a connu l'une des croissances les plus accélérées du monde, estimée à 8,5% par an, grâce à une augmentation rapide des exportations industrielles. Ce processus a entraîné des changements profonds qui se résument dans le passage d'une économie agricole à un système productif reposant sur des bases industrielles (voir tableau 3.2). Mais la diminution de la part de l'agriculture au profit de l'industrie ne se pas traduit par le déclin de ce secteur puisque le rythme de sa croissance demeure parmi les plus élevés au monde (14% par an en moyenne entre 1979 et 1988)²³⁷.

²³³ Ingrid FRANCE, «Le rôle du Japon dans le processus de régionalisation en Asie », Séminaire intégration régionale comparée Asie / Amérique latine, 12 octobre 2005.

²³⁴ Ingrid FRANCE, Op, Cit, P.04.

²³⁵ Idem, P.05.

²³⁶ M. PREVOSTO, Op, Cit.

²³⁷ Mario LANZAROTTI, «La Corée du sud : Une sortie du sous-développement », PUF, 1992, P.29.

Tableau 3.2: La croissance économique en Corée du sud (taux moyens annuels, en %)

	1961-1969	1970-1979	1980-1984	1985-1989
PNB	8,5	8,9	6,3	10,4
Industrie manufacturière	16,7	17,8	9,7	12,3

Source : Mario LANZAROTTI, « *La Corée du sud : Une sortie du sous-développement* », PUF, 1992, P.30.

En parallèle, son PIB par habitant qui était parmi les plus faibles du monde (100 dollars en 1960), est passé à plus de 4.000 dollars en 1989²³⁸ et à plus de 18.000 dollars en 2006. Parallèlement, la pauvreté absolue a reculé considérablement, passant de 41% en 1965 à environ 10% en 1980, due à l'amélioration du PIB par tête de 60% des ménages les plus pauvres d'environ 8% par an durant cette période²³⁹. Enfin, le taux de chômage qui s'élevait à 8,2% en 1963, a été absorbé par la montée des grands conglomérats industriels (les Chaebols) qui est ainsi tombé à 2,4 % en 1994.

A la fin des années 80, la Corée du sud est entrée dans une nouvelle ère, celle de la démocratisation²⁴⁰ du pays, la libéralisation de l'économie et une ouverture plus grande tant au niveau régional qu'au niveau international.

2.2. La dynamique de la mondialisation comme moteur de la croissance économique

Le président civil Kim Young-SAM, élu en 1992, supprime les institutions de planification en 1994, il engage des réformes économiques dans le domaine de l'agriculture, de la finance, des services et ouvre le pays au commerce international et à l'investissement direct étranger, permettant d'adhérer en 1995 à l'OMC et à l'OCDE en 1996²⁴¹. Cela s'est traduit d'une part, par une insertion réussie de la Corée du sud dans l'économie mondiale et, d'autre part, par une insertion spectaculaire dans la division régionale du travail (DRT) avec les pays voisins de la région.

2.2.1. Une insertion réussie dans le commerce mondial

Ayant fait le choix d'un modèle d'économie extravertie, la Corée du Sud a réussi son insertion dans les échanges internationaux et a diversifié ses exportations.

L'augmentation des exportations coréennes est le fait des activités manufacturières dont les exportations totales dépassent 80% dans les années 70 et 90% depuis les années 80²⁴². Entre 1960 et 1995, les exportations coréennes atteignaient une croissance annuelle de 21,5%²⁴³. Et de 1980 à 2007, les exportations de la Corée du sud ont été multipliées par 21,

²³⁸Idem, P.27.

²³⁹ Idem, P.48.

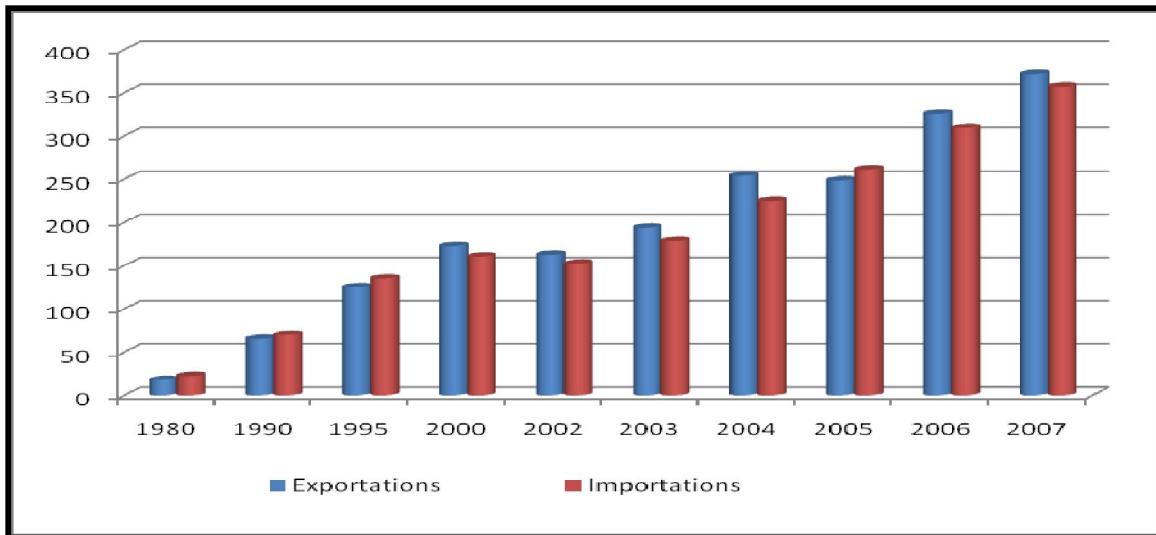
²⁴¹ Maurice Blin (dir.), « *Economie et culture : Le cas de la Corée du Sud* », SENAT, France, 2004.

²⁴² Mario LANZAROTTI, Op, Cit, P.32.

²⁴³ CICL, « *A qui profite le miracle chinois ?* », Rapport de la confédération internationale des syndicats libres, Bruxelles, 2002.

passant de 17,5 à 371,8 milliards de dollars (voir graphe 3.1). Cette part de plus en plus croissante dans le commerce mondial est la clé de la réussite de sa stratégie de développement qui faisait des exportations le moteur de la croissance, en s'appuyant sur la dynamique des avantages comparatifs.

Graphe 3.1: Evolution des échanges commerciaux de la Corée du sud, 1980-2007(En milliards de dollars US)



Source : Rapport de la banque asiatique du développement (BAD), 2007.

La structure des exportations coréennes est significative, ce qui lui a permis de s'insérer d'une manière spectaculaire dans la division internationale du travail (DIT). Les produits primaires représentent actuellement 7% des exportations coréennes, contre 93 % pour les produits manufacturés²⁴⁴. En 2007, les produits électriques, et surtout les semi-conducteurs, l'automobile, les appareils de communication sans fil, les navires et les huiles de pétrole constituaient les principales exportations de la Corée du sud.

Cette part croissante de la Corée du sud dans le commerce international est de plus en plus orientée vers les pays de la région: environ 70,5% du commerce total du pays se faisait avec les membres de l'APEC²⁴⁵. En 2006, 21,3% des exportations de la Corée étaient destinés à la Chine. Parmi les autres destinations importantes, mentionnons les États-Unis (13,3%), le Japon (8,2%), Hong Kong (5,8%) et Taiwan (4,0%). Ces cinq destinations principales ont reçu 52,6% des exportations totales de la Corée²⁴⁶. Concernant les importations, 16,8%, proviennent du Japon.

²⁴⁴ René BERTHIER, «La Corée du sud entre dans la cour des grands», les chroniques du nouvel ordre mondial, 1997.

²⁴⁵ Coopération économique d'Asie pacifique.

²⁴⁶Pablo GIL (Dir.), «La Corée du Sud: Survol économique» information d'affaires internationales, Industrie Canada (IC), Canada, gil.pablo@ic.gc.ca.

2.2.2. Le rôle des IDE dans la croissance économique coréenne

Avant la crise financière de 1997, les investissements étrangers n'étaient admis que s'ils apportaient à l'économie coréenne un transfert de technologies ou d'exportations²⁴⁷. Ce n'est alors qu'après la crise financière de 1997 que la Corée du Sud s'est ouverte plus largement aux investissements directs étrangers (IDE), mais avec des restrictions, limitant la participation étrangère à certains secteurs.

Après la crise, les IDE ont été la clé de la reprise de la croissance économique en Corée du sud²⁴⁸. De 1998 à 2007, les entrées d'IDE atteignaient 89,2 milliards de dollars, contre 23,6 entre 1962 et 1997²⁴⁹. Grâce à une main-d'œuvre très instruite du pays, à l'infrastructure technologique de pointe et la forte croissance économique du pays, les investissements ont vite afflué vers la Corée du Sud et ont quintuplé après la crise. (Voir tableau 3.5).

Tableau 3.3: Evolution des investissements directs étrangers en Corée du sud, 1980-2007(En millions de dollars)

Années	1980	1990-2000 Moyenne annuelle	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Entrants	17	3 060	8 651	3 866	3 043	3 892	7 727	7 198	4 950*	4 653
Sortants	26	3 101	4 999	2 420	2 617	3 426	4 658	4 312	7 129*	-

Source : CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde, 2007.

Les principaux investisseurs étrangers en Corée sont les Etats-Unis et le Japon. Depuis 1962, les Etats-Unis représentent le principal investisseur direct en Corée du Sud avec un total de 21,8 milliards de dollar²⁵⁰, et les investissements japonais se multiplient, représentant 65% des capitaux investis entre 1971 et 1976. Les technologies achetées proviennent essentiellement d'accords de licence contractés avec des entreprises japonaises²⁵¹. Les investissements ont surtout portés sur la production alimentaire, les produits chimiques, l'électricité et le commerce.

De son coté, la Corée du sud devient émetteur des IDE depuis 1990 (voir tableau 3.5). Les grands industriels comme Samsung, Daewoo, Hyundai, LG, etc. deviennent des leaders mondiaux et des véritables concurrents des firmes japonaises et américaines à l'étranger. En effet, la Corée du sud devient le troisième pays émetteur des IDE en Asie orientale (après le

²⁴⁷ Siri WALT (Dir.), «*L'économie sud-coréenne est à un tournant*», Revue de politique économique, Novembre 2003, P.48.

²⁴⁸ Ji-Yun JUN, «*Investissements directs étrangers en Corée du Sud et la présence française*», Revue mission économique de l'embrassade de la France en Corée du sud-Mission économique de Séoul, Octobre 2006. seoul@missioneco.org.

²⁴⁹ Idem

²⁵⁰ Siri WALT (Dir.), «*L'économie sud-coréenne est à un tournant*», Revue de politique économique, novembre 2003, P.49.

²⁵¹ Abdelouahab REZIG, «*Algérie, Brésil et la Corée du sud : trois expériences de développement*», OPU, 2006, P.50.

Japon et la Chine). A partir de 2000, plus de 5 milliards ont été investis annuellement par la Corée à l'étranger.

2.2.3. Evolution de la croissance économique

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'intégration réussie de la Corée du sud dans l'économie mondiale et son insertion dans la division régionale du travail avec les pays de la région ont permis à la Corée du sud d'enregistrer des taux de croissance de 8,7% en moyenne entre 1980 et 1990 et 7% entre 1990 et 1997. Ainsi, la crise qui a secoué le pays en 1997-1998 n'a pas affecté durablement la capacité de la croissance en Corée puisque juste après la crise, la Corée du sud a connu la reprise, bien que la croissance soit inférieure par rapport aux périodes précédentes.

Tableau 3.4: Evolution de la croissance économique en Corée du sud, 1980-2008 (en %)

1980-1990 ¹	1990-2000 ¹	2001 ²	2002 ²	2003 ²	2004 ²	2005 ²	2006 ³	2007 ³	2008 ³
9,4	6,5	3,8	7,0	3,1	4,7	4,2	5,0	5,0	4,8

Source: ¹: Azizur RAHMAN (Dir.), «Mondialisation, croissance et marginalisation», CERDI, Ottawa, 1996.

²: United-Nations, Economic and social commission for Asia and the pacific (ESCAP): Surging Ahead in Uncertain Times, United-Nations, New York, 2008, P.158.

³: FMI, « Perspectives économiques régionales », Bulletin du FMI, 2008, P.206 (prévision pour l'année 2008).

Ces taux de croissance enregistrés par la Corée du sud depuis 1980 sont le résultat du succès de sa stratégie du développement antérieur, mise sur l'éducation, la formation et les technologies. Cette stratégie a été renforcée par des réformes axées sur l'amélioration de la compétitivité et l'accent mis sur la technologie de l'information, l'expansion rapide de ses exportations et la reprise des IDE durant ces deux dernières décennies.

2.3. Les conséquences sociales de la mondialisation en Corée du sud

Comme nous le verrons ci-dessous, le développement amorcé par la Corée du sud est un succès non économique, mais aussi humain. La forte croissance économique enregistrée depuis le début des années soixante s'est accompagnée par une amélioration spectaculaire des indicateurs sociaux de la Corée du sud comme nous le verrons ci-dessous.

2.3.1. Evolution de l'indice du développement humain (IDH)

L'expérience coréenne du développement nous apprend que la croissance forte et durable est le chemin le plus sûr vers le développement humain. Le graphique ci-dessous montre clairement la formidable amélioration des indicateurs de développement humain de la Corée du sud. Entre 1980 et 2006, la Corée du sud est passé de la hiérarchie des pays à IDH

moyen avec un indice de 0,666, au statut des premiers pays à IDH élevé avec un indice de 0,921, occupant ainsi le 26^{ème} rang mondial²⁵².

Tableau 3.5: L'évolution de l'IDH en Corée du sud, 1980-2006

Evolution de l'IDH 1980-2006					Situation de l'IDH en 2006					
	1980*	1990*	2000*	2006	PIB/H en \$ US	VIE		EDU		
Corée	0,666	0,807	0,880	0,92 ^(26e)	1980*	2006	1990*	2006	1975*	2006
Corée	0,666	0,807	0,880	0,92 ^(26e)	2894	18804	62,5	78,5	-	98

Source : -*PNUD, Rapport sur le développement humain, 2000.

- Image Economique du monde, Armand colin, Paris, 2008. (Pour les statistiques de 2006).

Le potentiel d'amélioration des composantes de l'IDH est fortement dynamisé par les progrès considérables dans les secteurs de la santé et de l'éducation, suite à la forte priorité accordée par l'Etat à la santé, mais surtout à l'instruction depuis le début de son industrialisation. En 2006, le taux d'alphabétisation des adultes en Corée du sud a atteint 98%, soit parmi les plus élevés au monde.

Ainsi, la forte croissance économique enregistrée est accompagnée d'une amélioration rapide du niveau de vie de la population. Entre 1980 et 2006, le PIB par tête de la Corée du sud a été multiplié par 6,5, passant de 2.894 à 18.804 dollars, soit un PIB équivalent à celui des petites économies de l'Union européenne.

Enfin, dans le domaine sanitaire, l'amélioration du niveau de vie de la population est accompagnée par un prolongement des années de vie qui est passé de 62,5 à 78,5 ans entre 1990 et 2006. Cette amélioration est due à l'importance des dépenses de santé estimée à 6%²⁵³ du PIB en 2006, à l'augmentation du nombre de médecins spécialisés et au développement des moyens technologiques utilisés dans le domaine sanitaire et la réduction très rapide des taux de mortalité infantiles.

2.3.2. Evolution de la pauvreté, du chômage et des inégalités

L'une des caractéristiques majeures du développement coréen est l'expansion rapide de l'emploi intensif dans les industries d'exportation et la hausse conséquente des salaires réels²⁵⁴. A partir du milieu des années 70, on a assisté à la formation d'une puissante bourgeoisie industrielle en Corée du sud, suite à la création des conglomérats industriels (les Chaebols). Cela se traduit par la création de plusieurs postes d'emplois productifs, à l'absorption de la main d'œuvre au chômage, à une forte augmentation des salaires réels et à

²⁵² PNUD, «Rapport sur le développement dans le monde», 2008.

²⁵³ OCDE, «Profils statistiques par pays», 2008.

²⁵⁴ Abdelkader SID AHMED, «Le développement asiatique : quel enseignement pour les pays arabes ? Éléments de stratégie de développement : le cas de l'Algérie», Ed. ESPROM-PUBLISUD, 2004, P.59.

la réduction progressive de la pauvreté²⁵⁵. Le tableau suivant indique qu'après avoir été de 5,2% en 1980, le taux de chômage s'est maintenu autour de 2,4 % entre 1990 et 1997.

Tableau 3.6: Evolution du taux de chômage, 1980-2006 (en %)

	1980	1990	1995	1998	2000	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Chômage en %	5,2	2,5	2,0	6,8	4,4	3,6	3,7	3,7	3,5	3,2	3,1
Chômage de longue durée				1,35	2,33	0,56	1,09	0,80			

Source : - 1980 à 1998 : François-Philippe DUBE (Dir.), Perspectives économiques et stratégiques - République de Corée, GRES, 2001, Partie I, P.46. www.unites.uqam.ca/dandurand.

-De 2000 à 2008: OCDE, «Profils statistiques par pays », 2008 ;

Cependant, la crise financière de 1997 a eu un effet dramatique sur le chômage, qui a rapidement fléchi à 6,8 % en 1998 et à 6,3 % pour l'année 1999. Mais juste après la crise, le chômage a reculé rapidement pour se stabiliser autour de 3,5% depuis 2000.

Concernant l'évolution des inégalités, la Corée du sud a hérité un «*développement égalitaire*», c'est-à-dire, pour une croissance économique améliorant la distribution des revenus entre les différents groupes sociaux et ce depuis la réforme agraire de 1948. Son modèle de développement est alors vu comme une exception à la thèse du «*développement avec des inégalités*»²⁵⁶. Le tableau ci-dessous qui retrace la tendance des inégalités, indique d'abord que l'indice de GINI a fortement reculé de 1980 et 1998 et demeure largement en dessous de 0,4 depuis que la Corée a intégré à la mondialisation. En effet, en dépit des critiques occidentales qui prétendent que le succès asiatique, notamment, coréen s'est réalisé au détriment des classes sociales les plus pauvres, les données disponibles sur l'évolution de la pauvreté et des inégalités sont plutôt bonnes par rapport aux standards internationaux, voire comparables à ceux des pays industrialisés (voir tableaux 3.9 et 3.10).

Tableau 3.7: Evolution de la répartition des revenus en Corée du sud, 1980-2006

	1980	1998	2006
Indice de Gini	0,389	0,316	0,331
20% le plus pauvre	5,1	7,9	-
20% le plus riche	45,4	37,5	-

Source : -Mario LANZAROTTI, «*La Corée du sud : une sortie du sous développement*», PUF, 1992, P. 50.

(Pour l'année 1980) ;

-PNUD, «*Rapport sur le développement dans le monde* », 2008. (Pour l'année 1998) ;

-FMI, «*L'éclosion du pouvoir économique des femmes*», Revue Finances&Développement, Juin 2007, P24. (Pour l'année 2006).

De même, les seules statistiques dont on dispose jusqu'au 1998 indiquent que la part des revenus de 20% des ménages les plus riches a régressé de 45,4% en 1980 à 37,5% en 1998, alors que celle des 20% les plus pauvres augmente de plus de deux points et demi. Par

²⁵⁵ Mario LANZAROTTI, «*La Corée du sud : une sortie du sous développement*», PUF, 1992, P.48.

²⁵⁶ Yersu KIM et ALBAGHLI Claude, Op, Cit, P.29.

conséquent, ont constaté que non seulement il n'y a pas d'aggravation des inégalités, mais que les inégalités ont eu tendance à reculer.

Il faut souligner enfin que malgré cette légère augmentation des inégalités durant cette dernière décennie, les salaires réels ont connu une augmentation très rapide depuis le milieu des années 80, ce qui s'est accompagné d'une amélioration du pouvoir d'achat de la population.

Concernant l'évolution de la pauvreté, le tableau 3.10 indique qu'il y a une baisse plus rapide depuis que la Corée est intégrée à l'économie mondiale. Depuis le début des années 80, le pourcentage de coréen vivant au dessous de seuil de pauvreté d'un dollar par jour est inférieur à 2%.

Tableau 3.8 : Evolution des taux de pauvreté en Corée du sud, 1976-2005 (en%)

Année	1976	1980	1983-2005
Taux de pauvreté	15%	10%	Inférieur à 2% pauvreté

Source : -1976 et 1980, Marion LANZARITTI, « La Corée du sud : une sortie du sous-développement », OPU, 1992, P.48.

-1983-2005 : PNUD, Rapport sur le développement humain, 2000, 2008.

Le taux de mortalité infantile a également reculé fortement. Après avoir été de 43%° en 1970, ce taux est tombé à 8%° en 1990, et entre 2000 et 2005, la mortalité infantile ne touche que 5 enfants sur mille²⁵⁷.

²⁵⁷ PNUD, «Rapport sur le développement humain», 2007/2008.

Conclusion

Nous avons tenté de présenter dans ce chapitre les performances économiques et sociales enregistrées par les NPI d'Asie orientale, suite à leur intégration réussie dans la dynamique de régionalisation et de mondialisation.

Nous venons de montrer que depuis les années 80, les NPI d'Asie orientale (les dragons notamment) ont mieux réussi à s'intégrer dans l'économie mondiale et à trouver la voie du développement. Ces pays se sont lancés dans une dynamique du rattrapage très rapide qui leur permet d'augmenter leurs parts dans le commerce mondial, d'attirer des flux substantiels des IDE et de s'insérer efficacement dans la division internationale et régionale du travail, à travers la complexification des flux (commerciaux, IDE, migratoires et touristiques) intra-régionaux.

L'insertion réussie de ces pays dans la division internationale et régionale du travail s'est traduite par une forte croissance économique durant la période de mondialisation, parce qu'ils ont su préserver les avantages du succès de leurs anciennes stratégies du développement misées sur le rôle central accordé par les pouvoirs publics à l'éducation, à la formation, aux technologies et à la promotion des industries d'exportation, renforcées ensuite par des réformes axées sur l'amélioration de la compétitivité et l'accent mis sur les technologies de l'information.

Cette forte croissance économique enregistrée par ces pays sur plusieurs décennies, s'est accompagnée par une amélioration très rapide des indicateurs sociaux de leur population, liés à création massive des emplois productifs dans les industries d'exportations, à l'amélioration de tous les indicateurs du développement humain et à la baisse sensible des inégalités, suite à la progression des salaires, à la qualification de la main d'œuvre et la hausse de la productivité.

Pour montrer les facteurs de réussite des NPI d'Asie orientale, l'analyse du cas de la Corée du sud indique que ces performances économiques et sociales durant la période de la mondialisation ont été obtenues grâce à deux principaux facteurs, internes et externes.

-**Au niveau interne**, ces performances économiques et sociales de la Corée du sud s'expliquent essentiellement par le rôle majeur joué par un Etat développementaliste et une administration efficace qui intervient efficacement dans toute politique de développement (réformes agraires ; éducation de masse ; étroite relation entre le gouvernement, le secteur privé et le secteur bancaire ; la création des conditions préalables telles que les ressources humaines, acquisitions des technologies, compétences de gestion, soutien du marché, promotion des industries d'exportation et la protection des industries naissantes contre la concurrence étrangère, etc.) ;

-Et **au niveau externe**, nous venons de montrer que le développement coréen a été largement impulsé et encadré par les Etats-Unis, mais surtout par le Japon. Le glissement du

modèle japonais avec son modèle des *vols des oies sauvages* a permis à la Corée du sud de s'insérer dans la division internationale et régionale du travail dans la région d'Asie orientale (ensuite ce modèle s'est propagé sur toute la région).

Par conséquent, nous venons à ce niveau de confirmer une partie de notre hypothèse lancée en introduction générale selon laquelle, les performances économiques et sociales enregistrées par la Corée du sud sont dues, au niveau interne, aux répercussions positives des interventions étatiques développementalistes et très efficaces, et au niveau externe, à l'impulsion et à l'encadrement du centre, à savoir les Etats-Unis, mais surtout le Japon en tant que centre de la Corée.

Pour compléter la réponse aux hypothèses lancées au départ, et concernant *pourquoi l'Algérie à la différence de la Corée du sud n'a pas connu son décollage amorcé dans le contexte de la mondialisation*, les trois chapitres suivants seront consacrés à l'histoire du développement économique et social de l'Algérie depuis la planification socialiste (1967-1985) jusqu'à la période actuelle de la mise en place des réformes économiques, et de son ouverture au niveau régional et multilatéral (1987 à aujourd'hui).

CHAPITRE IV

LA STRATEGIE ALGERIENNE DU DEVELOPPEMENT ET SON ECHEC (1967-1986)

Introduction

Au lendemain de l'indépendance, l'économie algérienne a hérité les caractéristiques du colonialisme français, basé d'une part sur *l'extraversion* de l'économie nationale avec l'insertion dans la division internationale du travail (DIT), par l'exportation des ressources naturelles (hydrocarbures), et d'autre part, une économie *désarticulée* dans laquelle les colons ont très peu investi dans l'industrie lourde, alors qu'ils ont favorisé l'agriculture, l'extraction des énergie fossiles et d'une moindre façon, la transformation des produits alimentaires (le vin).

«*C'est donc en rupture avec ce double héritage et dans la perspective de renverser cette situation, que la stratégie algérienne de développement avait été pensée*»²⁵⁸. Elle s'inspire alors de la théorie des «*industries industrialisantes*» développée par les deux économistes français F. PERROUX et G. Destanne de BERNIS selon lesquels : «*l'industrialisation est conçue comme l'outil privilégié de transformation de la société pour une meilleure transition vers un Etat-nation moderne et développé*»²⁵⁹.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, l'Algérie a lancé successivement trois plans de développement entre 1967 et 1978, dont l'objectif est d'améliorer le niveau de vie de la population, par une croissance économique élevée et la construction d'un développement économique *autonome*. Les fondements théoriques de la stratégie algérienne de développement se justifient alors par l'industrialisation du pays par la nécessité de «*valoriser les matières premières nationales en vue de la satisfaction prioritaire du marché intérieur*», *afin de servir la construction de l'industrie de base et par la suite, la mécanisation et modernisation de l'agriculture*»²⁶⁰.

C'est à l'Etat en effet qu'incombe la responsabilité de mener l'économie sur la voie de croissance et du développement, au moment où l'Etat algérien contrôle l'essentiel des moyens de production, le seul opérateur industriel qui investit pratiquement seul, alors que la propriété privée des moyens de production est très peu respectée²⁶¹. «*Au total, toutes branches confondues, la part du secteur public couvre 58% de l'emploi, 65% du PIB et 80% de l'investissement*»²⁶². A cet effet, la réussite de cette stratégie nécessite un Etat compétent, très actif et développementaliste, qui est à l'origine de la réussite industrielle de la Corée du sud durant les années 60 et 70.

²⁵⁸ Ahcene AMAROUCHÉ, Op, Cit, P.153.

²⁵⁹ Jean-François TROIN (Dir.), «*Le Grand Maghreb*», ARMAND Colin, Paris, 2006, P.152.

²⁶⁰ Ahcene AMAROUCHÉ, Op, cit, P.151.

²⁶¹ Mutin GEORGES, «*Le contexte économique et social de la crise algérienne*», P.03 http://archives.univ-lyon2.fr/281/2/contexte_eco.pdf.

²⁶² Mutin GEORGES, Op, cit.

Cependant, *l'inadéquation entre des fondements de ce modèle de développement avec les caractéristiques de l'économie, la stratégie algérienne de développement n'a pas atteint à la veille des années 80 ses objectifs*²⁶³. En effet, de graves dysfonctionnements sont apparus (montée du gaspillage et des surcoûts dans les projets réalisés, la dépendance extérieure de plus en plus accrue, la faible productivité, la mauvaise organisation et fonctionnement du modèle adopté, etc.).

Au début des années 80, au lieu de s'attaquer aux différents dysfonctionnements signalés ci-dessus, les nouvelles autorités instaurées ont plutôt adopté une nouvelle politique économique et sociale qui consiste à la réorientation des investissements vers les secteurs non productifs, en encourageant la consommation au détriment de la production et en déstabilisant le tissu productif au nom de la restructuration organique. Après 1980, aucun grand projet industriel n'est alors lancé. Les pouvoirs publics ont encouragé vigoureusement la consommation, par le recours massif aux importations des biens de consommation financés par la rente pétrolière et par l'endettement extérieur.

Cette situation fragile de l'économie algérienne, coïncidant avec la chute brutale des exportations du pétrole en 1986, a plongé l'économie algérienne dans une crise multidimensionnelle, qui a démontré la fragilité d'une économie dépendante des facteurs exogènes (98% des recettes d'exportations algériennes proviennent des hydrocarbures).

L'objectif de ce chapitre est alors de montrer les difficultés des autorités algériennes depuis l'indépendance à construire un système productif autonome et diversifié, base d'une croissance économique durable et par là, de l'amélioration du niveau de vie des populations. Pour ce, nous avons scindé ce chapitre en deux grandes sections :

- La première section abordera la stratégie algérienne du développement autocentré (1967-1977). L'objectif est de démontrer l'origine des dysfonctionnements qui ont affecté la stratégie algérienne du développement, du fait de la non concordance entre ses fondements théoriques va sa mise en œuvre.
- Quant à la deuxième section, elle analysera les grandes orientations de la politique économique et sociale depuis 1980.

SECTION 1 : LE MODELE DU DEVELOPPEMENT AUTOCENTRE (1967-1977)

C'est à partir de 1966, suite à l'apparition des premiers travaux théoriques sur la stratégie du développement socialiste par les experts soviétiques, que le modèle de planification socialiste a été adopté en Algérie²⁶⁴.

²⁶³ Hocine BENISSAD, «*Economie du développement de l'Algérie : sous-développement et socialisme*», 2^{ème} Edition Economica, Paris, 1982.

²⁶⁴Hocine BENISSAD, Op, cit, P.14.

« *Le choix de ce modèle qui s'inspire de la théorie des industries industrialisantes se justifie par le souci d'aboutir à la construction d'une économie nationale indépendante, intégrée et autocentré, intensifiant en son sein les relations intersectorielles et les échanges entre les branches*²⁶⁵. L'objectif principal est alors d'inverser la politique économique du colonialisme français durant 130 ans, caractérisée par la dépendance et la désarticulation de l'économie nationale.

Les objectifs et les choix de la stratégie algérienne de développement ont été bien exposés par plusieurs auteurs algériens et étrangers²⁶⁶, mais *ses fondements théoriques ont été moins énoncés par les pouvoirs publics, en raison de la non correspondance du modèle avec les spécificités nationales*²⁶⁷ (économiques et institutionnelles) comme nous le verrons ci-dessous.

1.1. Les objectifs de la stratégie algérienne du développement

C'est à 1966 que remontent les premiers travaux théoriques sur la stratégie algérienne de développement. Il *s'agit pour les concepteurs de cette stratégie de rechercher un taux de croissance maximum, d'améliorer le niveau de vie de la population et de créer de nombreux postes d'emplois productifs sur une période de 10 à 15 ans*. En particulier, il s'agit de créer 100.000 emplois nouveaux par an à l'horizon 1980²⁶⁸.

Les objectifs de la stratégie algérienne de développement peuvent être résumés ci-après :

- L'introversion de l'économie et la rupture avec le schéma d'extraversion coloniale.

Cela veut créer une structure de production orientée vers le marché intérieur, en suivant les ambitions de l'économiste argentin R.PREBISH selon lequel : «*pour résister à la subordination de l'économie nationale, ...nous devrons nous développer vers l'intérieur, renforcer notre structure interne et réaliser le fonctionnement autonome de notre économie*»²⁶⁹

• L'articulation verticale des différentes branches de l'industrie, c'est-à-dire le noircissement de la matrice interindustrielle dont les différents secteurs sont interalliés par leurs inputs et par leurs outputs. Cela implique la présence d'un secteur de production de biens d'équipements et des produits intermédiaires destinés à une consommation productive interne. A cet effet, «*il a été prévu que 25% des besoins en biens d'équipements seront satisfaits à la fin de 1975 par la production locale*»²⁷⁰.

²⁶⁵ Charte nationale, Alger, Front de libération nationale, 1976, in Hocine BENISSAD, Op, cit.

²⁶⁶ G. D. de BERNIS, BOBROWSKI, H. TEMMAR, A. BENACHENHOU, etc.

²⁶⁷ Voir Hocine BENISSAD, «*Economie du développement de l'Algérie : sous-développement et socialisme*», 2^{ème} Edition Economica, Paris, 1982, P.49.

²⁶⁸ Idem, P.153.

²⁶⁹ Prebish MANIFESTO, «*Market an the state* », In Hocine BENISSAD, «*Algérie de la planification socialiste à l'économie de marché* », ENAG, 2004, P.19.

²⁷⁰ Hocine BENISSAD, «*Economie du développement de l'Algérie : sous développement et socialisme*», OPU, 2^{ème} Edition, 1982, P.59.

- L'intégration de l'agriculture à l'industrie au moyen d'une action directe sur la distribution des terres privées et des circuits d'approvisionnement, de la production et de la commercialisation des domaines de l'autogestion, des coopératives, voir même des secteurs agricoles privés. « *La réussite de cette articulation entre l'agriculture et l'industrie est la condition de la transformation des rapports sociaux, d'une redistribution égalitaire des revenus entre les couches rurales* »²⁷¹. C'est ce que la Corée du sud a réalisé lors de la réussite de la réforme agraire de 1948.

Pour comprendre l'enchaînement théorique la stratégie algérienne de développement, développée par H. BENISSAD²⁷², nous allons la résumer de la manière suivante :

Tout d'abord, l'accent est mis sur la promotion de l'industrie des biens d'équipements (sidérurgie, mécanique, chimie, pétrochimie et matériaux de construction), avec un faible impact sur le chômage et sur le transfert de la main d'œuvre du monde rural vers le secteur secondaire. Ultérieurement, l'industrie locale de biens d'équipements va encourager l'expansion rapide de l'agriculture et de l'industrie légère, considérées comme solutions au problème du chômage. A partir de cette étape, on assiste à un accroissement du niveau de vie et à l'autonomisation du développement économique.

Mais la réalisation d'un tel schéma nécessite la réunion d'un certain nombre de conditions présentées dans les fondements théoriques de la stratégie algérienne de développement.

1.2. Les fondements théoriques de la stratégie algérienne du développement

Cependant, la réalisation des objectifs ci-dessus nécessite pour l'Algérie de réunir certaines conditions. Ces dernières ont été justifiées par G.D. BERNIS dans les points suivants :

- Tout d'abord, la mise en œuvre d'un tel schéma de développement nécessite une grande maîtrise des arbitrages économiques, c'est-à-dire, un Etat compétent, développeur, stratège et d'une administration efficace, capable de contrôler l'exécution du schéma et ce, afin de mener l'économie algérienne sur la voie de la croissance et du développement²⁷³, comme il a été confirmé dans le cas de la Corée du sud lors du chapitre précédent. A ce propos, D. BERNIS écrit : « *je suis bien obligé de dire que ce schéma n'est pas réalisable dans n'importe quelle forme de pouvoir politique et que le pouvoir de ce que Frantz Fanon*

²⁷¹ Mutin GEORGES, « *Évolution Économique de l'Algérie depuis l'Indépendance (1962-1995)* », Institut d'Etudes Politiques de Lyon. http://archives.univ-lyon2.fr/281/2/contexte_eco.pdf.

²⁷² Voir Hocine BENISSAD, Op.cit, PP.51-52 ; « *réformes économiques en Algérie* », OPU, 2^{ème} Edition, 1991, P.21 ; « *Algérie : de la planification centralisée à l'économie de marché* », ENAG, 2004, P.23.

²⁷³ Voir Abdellatif BENACHENHOU, « *Planification et développement en Algérie 1962-1980* », Alger, 1980, PP.27-41.

appelait «la bourgeoisie des villes» ou les groupes de commerçants n'a que très peu de chances de permettre effectivement la réalisation de ce processus de développement»²⁷⁴ ;

- La complémentarité entre l'agriculture et l'industrie nécessite au préalable une véritable réforme agraire comme condition indispensable, afin d'augmenter la production et la productivité du travail agricole de façon à libérer la main d'œuvre pour l'industrie et satisfaire les besoins en produits agricoles de la population active ainsi libérée²⁷⁵ ;
- La nature des choix des investissements initiaux qui seront opérés suite à la mise en place des «*industries industrialisantes*» nécessite d'importantes sources de financement de l'industrialisation, du recours à des technologies avancées et à l'assistance technique étrangère, en raison de la rareté de la main d'œuvre qualifiée. Pour cela, De BERNIS a assigné à l'industrie pétrolière et gazière (source importante en devises prévenant des exportations des hydrocarbures) d'assurer la fonction technique des autres industries (sidérurgie, mécanique, etc.), d'une part, et de financer la phase initiale de l'industrialisation, d'autre part²⁷⁶. Et ce, pour éviter les dangers que représentait le financement par l'endettement ;
- La nécessité d'être compétitif à l'extérieur et de produire des biens de haute qualité technique, afin de se préparer à l'exportation des produits manufacturés. Pour ce faire, une certaine ouverture à la concurrence étrangère est nécessaire pour rendre efficace le système productif national ;
- Enfin, la nécessité d'utiliser des techniques modernes, afin de moderniser l'environnement socio-économique, la productivité et le revenu moyen.

Cependant, ces justifications théoriques qui sont à la base de la réussite industrielle sont inexistantes dans le cas algérien et ce, pour les raisons suivantes;

- Le mode de gestion du modèle de planification a été fortement centralisé et dominé par les pouvoirs politiques, en s'appuyant sur un système bureaucratique, rigide et dictatorial. Cela a engendré des coûts sociaux, des surcoûts, des gaspillages considérables et la corruption²⁷⁷; «*l'Algérie a atteint un niveau presque unique dans le tiers monde selon H. BENISSAD*»²⁷⁸ ;
- Le modèle de planification algérien n'implique pas une véritable réforme agraire.

²⁷⁴ G.D. de BERNIS, «*Les industries industrialisantes et les options algériennes*», Revue Tiers-Monde, n° 47, 1971, in Ahcene AMAROUCH, Op.cit, P.154. Voir également De BERNIS, «*Les industries industrialisantes et le contenu d'une politique d'intégration*», in Abdelouahib REZIK, Op.cit., P.88.

²⁷⁵ Voir Abdellatif BENACHENHOU, Op, cit, PP.25-29.

²⁷⁶ Voir G.D. de BERNIS, «*Les industries industrialisantes et les options algériennes*», Revue Tiers-Monde, n° 47. 1971, in Ahcene AMAROUCH, Op. Cit, P.155.

²⁷⁷ Selon L.ADDI, «Le système établi depuis 1962 dont Boumediene était l'architecte a engendré la corruption», in Hocine BENISSAD, Op, Cit, P.24.

²⁷⁸ Hocine BENISSAD, «*Les réformes économiques en Algérie*», Op, Cit, P.22.

Dans ce domaine, Jean François TROIN écrit : «une claire stratégie du développement rural n'a jamais été formulée en Algérie, à l'inverse de la politique industrielle et urbaine»²⁷⁹, ce qui a posé, selon A. BENACHENHOU²⁸⁰, une faible productivité du travail, une hausse du chômage, la disparité des revenus résultant de l'industrialisation et par conséquent, le blocage du processus d'accumulation du capital ;

- Le secteur des hydrocarbures n'a pas joué son double rôle, à savoir: de servir le financement initial de toutes les branches industrielles et son rôle industriel de valorisation physique interne des hydrocarbures. Finalement, «les ressources pétrolières ont servi en priorité le financement de l'industrie pétrolière elle-même»²⁸¹, ce qui a laissé ensuite l'Algérie dans son mode d'insertion dans une division internationale du travail de type traditionnel (exportation des hydrocarbures) ;
- L'industrie algérienne hors hydrocarbure n'est pas en mesure de dégager l'excédent de produits pour l'exportation. Les pouvoirs publics se sont intéressés beaucoup plus à la gestion des investissements opérés qu'à la recherche des débouchés extérieurs et à l'amélioration de la productivité industrielle. Ainsi, selon BENISSAD, «le protectionnisme sévère a été toujours maintenu, irrigué par un système injuste et répressif qui a accentué les passe-droits»²⁸². Cela a éloigné davantage l'industrie algérienne de la compétitivité extérieure.
- Enfin, le recours à des techniques modernes n'a pas l'effet de la modernisation économique et sociale et un relèvement de la productivité. En effet, ces technologies sophistiquées ne sont pas maîtrisées, faute de ne pas avoir adapté le système éducatif et du capital humain²⁸³.

1.3. La mise en œuvre de la stratégie algérienne de développement

Pour mettre en œuvre la stratégie algérienne de développement, trois plans du développement se succèdent durant la période 1967-1977: le plan triennal (1967-1969), le premier plan quadriennal (1970-1973) et le deuxième plan quadriennal (1974-1977). La répartition sectorielle des investissements publics réalisés est établie dans le tableau suivant.

²⁷⁹ Jean François TROIN, Op, Cit, P.153.

²⁸⁰ Abdellatif BENACHENHOU, Op, Cit, PP. 29-30.

²⁸¹ Ahcène AMAROCHE, OP, Cit, P.155.

²⁸² Hocine BENISSAD, Op, Cit, P.22.

²⁸³ Voir hocine BENISSAD, «Algérie : de la planification socialiste à l'économie de marché », ENAG, 2004, P.24.



Tableau 4.1: Répartition des investissements publics réalisés en Algérie, 1967-1977 (en pourcentage)

	1967-1969		1970-1973		1974-1977	
	Milliards DA	%	Milliards DA	%	Milliards DA	%
Agriculture	1,90	20,7	4,35	12	8,9	7,3
Industrie <u>dont :</u>	4,90	53,4	20,80	57,30	74,1	61,1
hydrocarbures	0,85	16,32	9,77	46,97	35,97	48,54
Autres secteurs ²⁸⁴	2,37	25,8	11,15	30,7	38,2	31,6
Total	9,17	100	36,30	100	121,2	100

Source : Etablit à partir de:

- Hocine BENISSAD, «*Economie du développement de l'Algérie : sous-développement et socialisme*», Economisa, Paris, 1982, P.46 ;
- M. ECREMENT, «*Indépendance politique et libération économique : un quart de siècle de développement de l'Algérie 1962-1985*», ENAP-OPU (Alger) et PUG (Grenoble), 1986, in Ahcène AMAROUCHÉ, Op.cit, P.156.

Le tableau ci-dessus fait ressortir clairement la volonté des autorités algériennes de réaliser une industrialisation accélérée. Durant toute la période de la mise en place des plans (1967-1977), le secteur industriel accapare plus de 50% des investissements publics. Cette part est en augmentation d'un plan à l'autre (voir tableau 4.1). En valeur, les chiffres sont encore plus déterminants : de moins de 5 milliards de dinars d'investissements industriels au cours du plan triennal. Cette valeur est passée à plus de 74 milliards de dinars au cours du deuxième plan quadriennal, soit une multiplication par 15. Mais cette part croissante des investissements industriels est enregistrée au détriment de la baisse de la part des investissements agricoles: de 20,7% du total des investissements publics prévus par le plan triennal, la part réservée à l'agriculture au cours du second plan quadriennal ne représentait plus que 7,3% du total, même si en valeur, elle a été multipliée par 4,6. Pour les autres secteurs, on notera une légère hausse de leur part dans la structure globale des investissements : de 25,8% en 1967-1969, il est passé à 31,6% en 1974-1977. Enfin, il faut signaler que pour la période couverte par les deux plans quadriennaux, la part des hydrocarbures dans l'investissement industriel avoisine les 50%. Et Pour les années 1978 et 1979, ce taux s'établit à 55 et 60% respectivement²⁸⁵. *Dans ce secteur, l'essentiel des investissements a porté sur la fonction financière et non pas sur sa fonction industrielle, contrairement à son double rôle assigné précédemment*²⁸⁶.

Ces chiffres affirment une dynamique du taux d'investissement brut estimé en moyenne à 35% durant la décennie 70, puis il a atteint 46% en 1978-1979²⁸⁷. Sur le terrain, le pays est devenu un vaste chantier de construction d'usines et d'infrastructures économiques et sociales.

Pour réaliser un tel volume des investissements, les autorités ont fait recours à l'importation massive des biens d'équipements industriels que la production nationale n'est

²⁸⁴ Infrastructures, Education et formation, Habitat, Tourisme, Transport, Secteur social et administratif.

²⁸⁵ Hocine BENISSAD, Op, Cit.

²⁸⁶Voir Abdellatif BENACHENHOU, Op, Cit, P.51.

²⁸⁷Hocine BENISSAD, «*Algérie : de la planification centralisée à l'économie de marché* », ENAG, 2004, P.16.

pas en mesure de satisfaire. De plus, la situation précaire de l'agriculture et de l'industrie légère s'est traduite par un accroissement des importations de biens de consommation finale (pour satisfaire les besoins de la population), de biens de production intermédiaire (pour l'industrie légère) et de biens d'équipement destinés à l'agriculture (machinisme agricole).

Pour satisfaire cette demande des importations, les pouvoirs publics ont profité de l'augmentation des recettes pétrolières et la baisse des taux d'intérêts sur les marchés financiers internationaux, engendrées par le choc pétrolier de 1973, pour financer les importations par les exportations des hydrocarbures, mais également par l'endettement extérieur, considéré non risqué²⁸⁸.

Cependant, cette augmentation du volume des importations a atteint une limite, en raison de la faible capacité d'absorption (faiblesse des infrastructures économiques et sociales, faiblesse de la main d'œuvre qualifiée, etc.), provoquant ainsi des retards dans les délais de réalisation des investissements et des lenteurs dans la montée en production des usines réalisés: «entre 1970 et 1978, seulement 60% des investissements industriels ont été réalisés dans les délais fixés»²⁸⁹. Ceci s'est traduit par le surcoût des investissements, impliquant l'augmentation des coûts de production via l'amortissement²⁹⁰. Par conséquent, on a assisté à la faiblesse de la production des entreprises, qui a amené l'excédent des importations supplémentaires destinées à la consommation et sans dégager un faible surplus exportable, ce qui a aggravé les pressions sur la balance des paiements.

Ces dysfonctionnements découlent selon A.BENACHENHOU de l'incapacité du système de planification à maîtriser le développement économique accéléré²⁹¹. En effet, la non maîtrise des arbitrages économiques et les méthodes de planification, l'inadéquation entre les différents secteurs d'activité et l'absence du système d'information pour développer des méthodes de sélection des projets, sont autant d'indices qui justifient les défaillances du modèle algérien de développement, résultant de l'incapacité du gouvernement à maîtriser la planification.

1.4. Evaluation des résultats de la stratégie algérienne du développement

L'analyse précédente de la stratégie algérienne de développement montre clairement la volonté de l'Etat de passer d'une économie exportatrice primaire vers une économie industrielle et autonome.

Certes, ce modèle de développement a enregistré certains résultats positifs. La croissance positive durant la décennie de planification (1967-1978) a permis une amélioration générale du niveau de vie de la population, suite à la création de nombreux postes d'emplois

²⁸⁸Vu les conditions favorables de l'obtention des crédits et de la certitude du pouvoir d'assurer les remboursements, suite au surplus pétrolier. (Ahcène AMAROCHE, Op, Cit, P.157).

²⁸⁹Hocine BENISSAD, Op, Cit, P.16.

²⁹⁰Voir Ahmed BENBITOUR, «L'Algérie au troisième millénaire : Défis et Potentialités», Ed. MARINOUR, Alger, 1998, P.59.

²⁹¹Voir Abdellatif BENACHENHOU, Op, Cit, P.68-90 ; Ahmed BENBITOUR, Op, Cit, P.61-62.

productifs. Cependant, vue la priorité accordée à certains secteurs (industrie au détriment de l'agriculture), à certaines branches industrielles (hydrocarbures et sidérurgie) au détriment des autres, et vu le choix technologique non adapté, de graves dysfonctionnements affectent l'économie algérienne au début des années 80. En effet, les efforts consentis pendant plus de dix années de planification et l'ampleur des investissements réalisés, sont loins d'apporter tous les résultats attendus (objectifs cités plus haut). Plusieurs tensions sont alors apparues, les principales peuvent être présentées ci-dessous, après l'analyse de l'impact généré par la croissance économique enregistrée sur l'emploi et le niveau de vie des populations.

1.4.1. Evolution de la croissance et son impact social

Durant la décennie de la mise en place des plans 1967-1980, la croissance de la production était nettement positive, estimée en moyenne à 7,5% par an durant cette période²⁹². Ce taux de croissance s'avère assez bon, mais insuffisante par rapport à l'ampleur des investissements réalisés durant cette période : «*Environ 40% des ressources économiques annuelles du pays, voir 44,6% en 1980, est consacré à la formation du capital, ce qui devrait se traduire par une croissance de la production meilleure que celle réalisée*»²⁹³. Cette croissance réalisée est accompagnée d'une certaine amélioration de la situation sociale des populations, constatée dans :

-Une amélioration générale du niveau de vie de la population algérienne : *entre 1962-1977, le PNB par habitant est passé de 200 à 1200 dollars, soit une croissance annuelle moyenne de 2,1%*²⁹⁴. Cela a engendré une amélioration du pouvoir d'achat et de la consommation par habitat d'environ 7,5% par an, entre 1974 et 1978 et de 10% en 1980²⁹⁵ ;

-une réduction du taux de chômage, qui est passé de 25% en 1967 à 19% en 1978 et ce malgré la forte pression démographique²⁹⁶. Entre 1966 et 1980, environ 1,5 million de postes d'emplois ont été créés dont 1/3 dans le secteur industriel. Cependant, le coût moyen de la création d'emplois dans l'industrie est très élevé : «*en 1973 un emploi revenait à 50.000 dinars dans le textile, 300.000 dans la mécanique, 1.300.000 dans les hydrocarbures. Entre 1967 et 1978, on a en moyenne dépensé 227.000 dinars par emploi créé et 335.000 dinars de 1979 à 1982, ce qui a limité la création d'emplois dans l'industrie*»²⁹⁷.

1.4.2. Dans le domaine agricole, la production est en stagnation, voire en régression et n'arrive pas à satisfaire les besoins de la population : «entre 1967 et 1978, cette dernière croit à un rythme annuel moyen de 2,4%»²⁹⁸. Au cours de cette décennie, les importations

²⁹² Ahmed BENBITOUR, «*L'Algérie au troisième millénaire: Défis et Potentialités*», Ed. MARINOUR, Alger, 1998, P.62.

²⁹³ Mahmoud OURABAH, «*Les transformations économiques de l'Algérie*», ENAP et PUBLISUD, 1982, P.24.

²⁹⁴ Abdelouahib REZIK, Op.cit., P.95.

²⁹⁵ Mahmoud OURABAH, Op, cit, P.150.

²⁹⁶ Ahmed BENBITOUR, Op, Cit, P.62.

²⁹⁷ Mutin GEORGES, «*Évolution Économique de l'Algérie depuis l'Indépendance (1962-1995)*», Institut d'Etudes Politiques de Lyon, 1997, P.13. http://archives.univ-lyon2.fr/281/2/contexte_eco.pdf.

²⁹⁸ Mutin GEORGES, «*Le contexte économique et social de la crise algérienne*», Institut d'Etudes Politiques de Lyon, 1997.

algériennes de produits alimentaires ont enregistré une augmentation spectaculaire de 6% à 41% des importations totales entre 1970 et 1980²⁹⁹ et les importations des céréales sont passées de 23% en 1967 à 60% des besoins domestiques en 1978³⁰⁰. La raison de cette stagnation est due en grande partie à la mauvaise articulation entre l'agriculture et l'industrie, prévue dans la stratégie algérienne de développement. En effet, la production de biens d'équipements (machinismes agricoles) destinés à la mécanisation de l'agriculture est insuffisante et incomplète et les gains de productivité agricoles ont été bien inférieurs en l'absence d'une véritable réforme agraire³⁰¹.

1.4.3. Dans le domaine industriel, l'ampleur des investissements réalisés dans ce secteur a enregistré une croissance de la production industrielle : *entre 1967 et 1978, la production industrielle hors hydrocarbures a passé de 4,3 (11% de la PIB) à 12,1 milliards DA, soit 14% de la PIB et le nombre d'emplois dans les branches industrielles a passé 117.000 en 1967 à 500.000 en 1980*³⁰². Sur la base de l'indice de 100 en 1974, l'évolution de la production industrielle a été la suivante :

Tableau 4.2: Evolution de la production industrielle sur la base de l'indice 100 en 1974

	1969	1974	1983	envols
Total de la production industrielle	75	100	237	x3
Hydrocarbures	85	100	170	x2
Industries manufacturières	60	100	299	x 5

Source : Mutin GEORGES, «*Évolution Économique de l'Algérie depuis l'Indépendance (1962-1995)*», Institut d'Etudes Politiques de Lyon, 1997, P. 09. <http://archives.univ-lyon2.fr/281/2/>.

D'une manière générale, la production industrielle a augmenté au cours de la décennie de la mise en place des plans. Ainsi, la gamme des productions s'est beaucoup élargie depuis quelques années, puisque l'Algérie produit des tracteurs, des wagons, des engrâis, des grues, des moissonneuses-batteuses, des produits pharmaceutiques, des téléviseurs, etc.³⁰³.

Cependant, la production industrielle est bien inférieure aux prévisions arrêtées et par rapport à l'ampleur des investissements réalisés dans ce secteur. La couverture des besoins nationaux n'est toutefois pas atteinte dans plusieurs branches, alors que dans une perspective de l'après-pétrole, l'Algérie envisageait l'exportation des produits industriels. «*L'économie algérienne est donc loin d'être intégrée comme le révèle le tableau d'échanges industriels vierge... et l'accroissement de production industrielle a été enregistrée dans des conditions de surcoût, de qualité et de productivité médiocres*»³⁰⁴.

²⁹⁹ Idem

³⁰⁰ Abdelouahib REZIK, Op.cit., P.96.

³⁰¹ Voir Abdellatif BENACHENHOU, Op, cit.

³⁰² Abdelhamid BRAHIMI, «*L'économie algérienne*», OPU, 1991, P.178.

³⁰³ Voir Mutin GEORGES, Op, cit.

³⁰⁴ MPAT, «*Synthèse du bilan économique et social de la décennie 1976/1978*», in Ahcene AMAROUCH, Op.cit, P.168.

Parmi les principales raisons à l'origine des dysfonctionnements de l'industrie algérienne, on note :

- **Une très faible productivité:** «entre 1967 et 1980, pour augmenter la valeur ajoutée de 1 dinar il a fallu investir 6 dinars en moyenne, avec des différences selon les secteurs concernés: 8,75 pour les hydrocarbures, 11,2 pour le secteur industriel, 3,6 dans le secteur des BTP et l'agriculture»³⁰⁵ ;

- **La dépendance technologique et les transferts de technologie non assurés :** le choix des techniques très avancées dès le départ et finalement la non maîtrise de celles-ci a beaucoup pénalisé l'industrie algérienne. L'insuffisance des cadres, d'ingénieurs et un manque encore plus dramatique de cadres moyens, a fortement accru la dépendance à l'assistance technique étrangère. «L'industrie ne peut fonctionner d'ailleurs qu'avec l'assistance technique étrangère très couteuse»³⁰⁶. Cela a généré des dépenses très élevées en capital, qui ont pesé lourdement sur les coûts de production devenus excessivement élevés ;

- **Le surcoût de l'industrialisation et le gaspillage :** les retards enregistrés dans la réalisation et le fonctionnement des usines (3, 4 ou 5 ans) par rapport aux prévisions, le mode de fonctionnement des usines et la dépendance accrue à l'assistance technique étrangère³⁰⁷ ont généré sur la plan financier, un accroissement considérable des coûts qui ont perdu beaucoup d'avantages attendus de l'économie d'échelle. A titre d'exemple, le coût de l'investissement dans la sidérurgie est de 3.000 dollars pour une tonne produite, mais seulement de 500 en Corée du Sud. Ainsi, de nombreuses usines une fois construites fonctionnent très mal, sinon au dessous de leurs capacités de production (30 à 40% à la fin des années 1970)³⁰⁸ ;

- **La mauvaise articulation entre les différents secteurs économiques :** la non maîtrise de la planification globale a généré une mauvaise articulation entre les différents secteurs économiques : l'agriculture ne fournit pas les produits nécessaires au bon fonctionnement des usines.

1.4.4. La montée de l'endettement extérieur: comme il a été souligné précédemment, la stratégie algérienne de développement n'a pas été financée uniquement par les recettes d'exportations des hydrocarbures, comme il a été prévu. Les besoins croissants d'importation des biens de consommation et d'équipements ont été également financés par le recours à l'emprunt extérieur. A cet effet, *le poids de la dette extérieure s'est multiplié fois 17 en une seule décennie, passant de 0,9 milliard de dollar en 1970 à 17 milliards de dollars en 1980 et le service de la dette est passé quant à lui, de 0,05 milliard de dollar à 3,9 durant la même période*³⁰⁹.

³⁰⁵ Mutin GEORGES, Op, Cit, P.10.

³⁰⁶ Idem.

³⁰⁷ Le coût d'assistance technique étrangère est estimé à environ 79,4 milliards de dinar en 1878. (A. BENACHENHOU, Op, Cit, P.87).

³⁰⁸ Mutin GEORGES, Op, Cit, P.10.

³⁰⁹ Ahmed BENBITOUR, Op.cit, P.57.

En définitive, ces mauvais résultats économiques ont exposé le pays à une plus grande dépendance vis à vis de l'extérieur sur tous les plans (technologique, financier, alimentaire et dépendance vis-à-vis des exportations du pétrole). A l'intérieur, le document du Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MPAT) publié en mai 1980 sous le titre «*Synthèse du bilan économique et social de la décennie 1967-1978*» a dressé un bilan sévère sur les déséquilibres économiques et sociaux générés par la stratégie algérienne de développement (1979-1978). Pour résorber ces déséquilibres, les nouvelles autorités se sont lancées dans une nouvelle politique économique et sociale, qui consiste alors le passage de la planification centralisée vers une économie décentralisée dès 1980.

SECTION 2 : LA NOUVELLE ORIENTATION DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE DEPUIS 1980

Pour faire face aux nombreux déséquilibres générés par les quinze années de planification, les pouvoirs publics ont lancé un plan quinquennal (1980-1984), afin d'améliorer l'efficacité de gestion des entreprises publiques, d'absorber le surplus de main d'œuvre généré par la croissance démographique et d'élever le niveau des qualifications, de lutter contre la bureaucratie et les surcoûts, de réduire l'encours de la dette extérieure, d'améliorer la production et la productivité, à travers une maîtrise de l'appareil de production et enfin, poursuivre le développement économique et social, à travers la meilleure couverture des besoins sociaux fondamentaux et d'éliminer les retards enregistrés dans certains secteurs économiques hérités durant la décennie de la planification 1967-1979³¹⁰.

Pour atteindre ces objectifs, les nouveaux dirigeants du pays ont procédé à la réorientation des investissements vers les secteurs improductifs, en encourageant la consommation au détriment des investissements ; à la restructuration économique et financière des grandes entreprises en petites unités de production selon le principe de la spécialisation sectorielle, à la réduction des importations de biens d'équipements au profit des importations des biens de consommation (dans le cadre du programme d'anti-pénurie) et enfin, à l'engagement dans le remboursement anticipé de la dette extérieure.

2.1. Les principaux objectifs de la nouvelle orientation économique

D'une manière plus détaillée, les principaux objectifs de cette nouvelle politique économique et sociale adoptée depuis 1980 peuvent être regroupés dans trois points: réorientation des investissements, décentralisation dans la gestion des entreprises publiques et réduction de l'endettement extérieur.

2.1.1. La réorientation des investissements

Tout d'abord, il faut signaler que le plan quinquennal 1980-1984 «*s'est caractérisé par un recul continu de l'investissement de l'Etat qui retourne graduellement au niveau de celui*

³¹⁰ Voir Abdelhamid BRAHIMI, Op, cit, P.350.

des années 60»³¹¹ et ce, malgré l'évolution favorable des recettes d'exportation du pétrole durant cette période. Simultanément, l'affectation sectorielle des investissements a connu un changement radical, en favorisant directement les investissements non productifs (infrastructures économiques et sociales), au détriment de l'investissement productif (industrie). La part de l'industrie a connu une baisse continue (passant de 56% en 1980 à 24% en 1984), au profit des infrastructures économiques (de 7% en 1980 à 15% en 1984) et des infrastructures sociales (de 7% en 1980 à 15% en 1984). Enfin, l'agriculture continue alors à être négligée : sa part est stabilisée au tour de 3 à 4%³¹².

Un tel choix, selon Ahmed BENBITOUR, ne peut se justifier que par une amélioration des capacités d'absorption de l'économie. Selon lui, *«il ne pouvait être de ce fait que conjoncturel et devrait connaître une réorientation dans les meilleurs délais. Mais ce n'était pas le cas malheureusement, alors la chute des prix du pétrole en 1986 a trouvé une économie fragilisée»³¹³*.

En définitive, il convient de souligner que durant cette période (1980-1984), la situation des échanges extérieurs a connu une situation favorable, avec un taux de couverture qui varie entre 148% en 1980 et 135% en 1984³¹⁴. Cependant, la structure des exportations n'a toujours pas changé, puisque les exportations des hydrocarbures occupent 98% des exportations totales, alors que l'appareil industriel n'arrive toujours pas à participer aux exportations algériennes.

2.1.2. La restructuration organique et financière des entreprises publiques

Pour faire face à la mauvaise gestion du système productif national générée par la mauvaise gestion centralisée des années 70 (surcoûts, surinvestissements, gaspillage, corruption, dépendance extérieure, centralisation des décisions), les pouvoirs publics ont procédé à la restructuration organique et financière des entreprises publiques, qui constitue l'axe fondamental de la réorganisation économique à partir de 1980.

«L'objectif essentiel de cette restructuration est l'accroissement de l'efficacité de l'outil de production, par une plus grande utilisation des capacités de production et l'accroissement de la productivité du travail. Les raisons justifiant cette réorganisation sont liées au fait que les mauvaises performances des entreprises publiques sont essentiellement dues à leurs gigantismes, l'absence de spécialisation fonctionnelle et l'emploi improductif»³¹⁵.

C'est ainsi qu'en 1982, 70 grandes sociétés nationales ont été scindées en plus de 400 entreprises de taille plus réduites, sur la base du principe de la spécialisation des activités.

³¹¹ Hocine BENISSAD, Op, cit, P.16.

³¹² Ahmed BENBITOUR, Op, cit, P.68.

³¹³ Idem.

³¹⁴ Idem, P.69.

³¹⁵ Ahmed DAHMANI, *«L'Algérie à l'épreuve : Économie politique des réformes»*, 1980-1997, Casbah Editions, 1999, in Zoheir ADLI, *«Réformes économiques et performance des entreprises publiques agroalimentaires : cas de l'ERIAD Alger (1983-2000)»*, Thèse de Doctorat en sciences agronomiques, INA, Alger, 2004, P.59.

Concernant la restructuration financière, elle vise l'annulation des dettes des entreprises cumulées au cours des périodes antérieures, ainsi que la mise en œuvre d'une série de mesures pour permettre à l'entreprise de réaliser les gains de productivité, non encore exploités, sur le plan interne, et le réaménagement des instruments d'encadrement de l'économie pour rétablir d'une manière durable les équilibres de la structure financière des entreprises, sur le plan externe³¹⁶.

Finalement, le découpage des grandes entreprises en petites unités de production spécialisées a non seulement manqué ses objectifs cités-ci-dessus, mais elle a généré d'autres problèmes. En effet :

- l'accroissement du nombre d'entreprises n'a pas généré une meilleure gestion et une meilleure efficacité productive. Au contraire, cela a entraîné l'extension de la bureaucratie, de la corruption et une perte des économies d'échelles, suite à la multiplication des procédures³¹⁷ ;

- Elle s'est soldée par un manque énorme de cadres pouvant occuper des postes de direction des nouvelles entités économiques ;

- la séparation des fonctions de production et de distribution a rendu les entreprises de production totalement dépendantes des entreprises de commercialisation pour ce qui est de l'écoulement de leur production, générant ainsi des surcoûts ;

- le système productif algérien avait atteint ses limites en termes de production dès 1984. En valeurs, on constate une chute nette de la productivité du travail, mesurée par le rapport valeur ajoutée/coût de main-d'œuvre. Cela s'est manifesté beaucoup plus dans les industries lourdes. «*Malgré l'effectif employé qui passe de 138.000 à près de 161.000 entre 1980 et 1984, cette baisse de la productivité dans les industries lourdes ne s'explique pas seulement par un surcroît de personnel, mais aussi par l'augmentation des coûts de main-d'œuvre résultant de l'accroissement de la masse salariale ayant bénéficié pour l'essentiel à l'encadrement*»³¹⁸ ;

- Concernant les résultats de la restructuration financière, selon A. DAHMANI, les déficits d'exploitation cumulés s'établissaient pour la période 1984-1987 à 125 milliards de dinars : soit l'équivalent de 18,5 milliards de dollars (l'équivalent de deux années d'importation). A l'inverse, de la période d'avant la restructuration où 71% des unités de production des anciennes sociétés nationales étaient bénéficiaires, seules 70 nouvelles entités économiques sur plus de 400 entreprises créées ont un budget équilibré³¹⁹.

³¹⁶ Voir Abdelhamid BRAHIMI, Op.cit. P.392.

³¹⁷ Voir Hocine BENISSAD, Op, cit.

³¹⁸ Ahcène AMAROUCHÉ, Op, cit, P.212.

³¹⁹ Idem, P.214.

2.1.3. La réduction de la dette et de la dépendance extérieures

Comme il a été souligné précédemment, parmi les objectifs des pouvoirs publics durant cette période, la baisse de la dette et de la dépendance extérieures constitue des objectifs économiques.

Certes, cette période a connu une baisse des importations des intrants industriels (biens de consommation intermédiaire et les biens d'équipement, assistance technique étrangère), à cause de la baisse des investissements productifs. Ainsi, l'évolution favorable à l'Algérie de la parité du dollar américain, a permis au stock de la dette extérieure de baisser de 17 milliards de dollars en 1980 à 14 milliards de dollars en 1984 (voir le tableau 4.3).

Tableau 4.3: Evolution des paramètres de l'endettement extérieur en Algérie, 1980-1985(En millions de dollars)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Stock de la dette	17.040	16.066	14.891	14.412	14.133	16.398
Décaissement	3.398	2.798	2.618	3.612	4.384	4.447
Remboursement principal	2.528	2.552	2.954	3.312	3.600	3.477
Flux nets	+870	+246	-336	+300	+784	+970

Source : Base de données BIRD, in A. BENBITOUR, Op, Cit, P.71.

Cependant, les flux nets de capitaux (différence entre emprunts nouveaux et remboursement principal) ont été positifs durant toute la période 1980-1984, sauf en 1982 (voir tableau 4.3). Cela signifie que l'Algérie a contracté plus de nouveaux crédits par rapport à ce qu'elle a remboursé durant cette période.

2.2. Les conséquences de la nouvelle orientation (1980-1984)

Cette nouvelle orientation économique et sociale liée à la réorientation des investissements et à la restructuration organique et financière des entreprises publiques n'a pas atteint ses objectifs. En plus des conséquences soulignées brièvement ci-dessus, cette nouvelle stratégie de développement a généré d'autres tensions à partir de 1984, parmi elles on cite :

-La déstabilisation du tissu productif national, qui a pour conséquence la baisse sensible de la croissance économique : « *celle-ci est passée de 7,5% durant la décennie 70 à 4% en moyenne entre 1980-1985* »³²⁰. Ce recul de la croissance s'est manifesté beaucoup plus dans l'industrie en raison de la baisse sensible des investissements dans ce secteur d'une part, et en particulier au processus de restructuration organique qui a déstabilisé le tissu productif national d'autre part;

-l'encouragement de la consommation au détriment de l'investissement durant cette période a eu pour effet le gonflement de la consommation par habitant, suite à la hausse des salaires. Ainsi, pour satisfaire les besoins croissants de la classe moyenne, les pouvoirs publics ont fait recours à l'importation massive des biens de consommation, financée par les

³²⁰ Hocine BENISSAD, «*réformes économiques en Algérie*», Op, cit, P.19. Voir également dans le même auteur, «*Algérie : de la planification socialiste à l'économie de marché* », Op, cit, P.18.

recettes pétrolières, mais aussi par l'endettement. On a assisté alors au début de l'endettement, qui sera aggravé par la chute des prix de pétrole dès 1986;

-finalement, la réorientation des investissements vers les infrastructures économiques et sociales, n'a pas amélioré les capacités d'absorption de l'économie, notamment dans le domaine social. Selon H. BENISSAD, « *seul le secteur d'éducation primaire et secondaire ont bénéficié des crédits relativement adaptés à la pression démographique*»³²¹;

- enfin, le nombre de chômeurs est en augmentation constante depuis 1980 et devient alors durable : *le taux de chômage par rapport à la population active non agricole est en effet passé de 21% en 1984 (chiffre déjà alarmant au regard des normes internationales en la matière) à 27% en 1988*³²².

³²¹ Idem, P.17.

³²² Hcene AMAROUCHÉ, Op, Cit, P.219.

Conclusion

Tout au long de ce chapitre, nous avons essayé de décrire les dysfonctionnements générés par l'expérience algérienne du développement depuis l'indépendance jusqu'à la veille de la mise en place des réformes économiques (1967-1985).

Le modèle du développement autocentré (1967-1977) devait se traduire par l'intégration et l'autonomisation du développement économique national, par une industrialisation accélérée, considérée comme le chemin le plus court vers la modernisation économique, sociale et institutionnelle.

Ce développement prioritaire de l'industrie dans la stratégie algérienne du développement n'a pas permis de construire un système productif efficace, permettant ainsi la diversification des exportations nationales hors hydrocarbures. Cela est dû principalement à la non concordance entre les fondements théoriques de ce modèle avec les faits. Parmi les raisons des dysfonctionnements apparus durant cette période, on note :

- la mauvaise gestion du système et le manque de la rigueur dans la planification, générant ainsi des retards et des surcoûts dans la réalisation des investissements, la montée de la corruption, de la bureaucratie et des intérêts communs, confondus avec l'intérêt national (Bourgeoisie d'Etat) ;

- la hausse des coûts de production dans les entreprises : celles-ci consomment plus de richesse qu'elles ne créent, en faisant trop fort appel à l'assistance technique étrangère très couteuse et à l'importation des biens de consommation intermédiaires et des biens d'équipement à leur fonctionnement, etc. ;

- la mauvaise articulation entre l'agriculture et l'industrie, en l'absence d'une vraie réforme agraire, ce qui a généré une faible productivité et une forte dépendance de l'importation des biens alimentaires, financée en partie par l'endettement.

Ces dysfonctionnements ont généré à la fin de la période une dépendance multiforme de l'économie algérienne vis-à-vis de l'extérieur, qui s'est manifestée en quatre dépendances : *économique*, par une grande ouverture sur l'importation des biens de consommation et d'équipement ; *financière*, par un endettement excessif ; *humaine*, par le recours important à l'assistance technique étrangère ; et enfin, à la *forte dépendance vis-vis de la fluctuation des prix du pétrole* (98% des recettes d'exportations), donc une très faible diversification.

Les dispositifs de la nouvelle politique économique et sociale à partir de 1980, fait ressortir la volonté des nouvelles autorités de cette époque de réduire cette quadruple dépendance. Cependant, au lieu de débarrasser le modèle de développement antérieur de ses lacunes économiques et institutionnelles, la réorientation des investissements vers les activités improductives et la restructuration organique des entreprises publiques ont plutôt accentué la déstructuration du système productif en formation, ce qui a plongé l'économie algérienne

dans une phase de stagnation et de dépendance accrue vis-vis des exportations des hydrocarbures, qui ont plongé l'Algérie dans une crise économique et sociale sans précédent.

C'est en réponse à cette crise multidimensionnelle que l'Algérie s'est engagée dans un vaste programme de réformes économiques dites de première génération dès 1987, accompagnées par d'autres réformes de la deuxième génération, visant à rétablir ces dysfonctionnements et rendre efficace le système productif algérien afin de s'ouvrir graduellement sur l'économie mondiale. C'est ce que nous nous proposons d'aborder dans le chapitre suivant.

CHAPITRE V

LES REFORMES ECONOMIQUES ET LA PREALABLE INSERTION DE L'ALGERIE DANS LE PROCESSUS DE REGIONALISATION ET DE LA MONDIALISATION : QUEL BILAN ?

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons montré l'échec de l'Algérie de fonder un système productif diversifié, lui permettant de fonder une économie autonome et intégrée.

Ces dysfonctionnements ont généré au milieu des années 80 une dépendance multiforme de l'économie algérienne vis-à-vis de l'extérieur, qui s'est manifestée au quatre dépendances : économique, financière, humaine et dépendance de l'exportation du pétrole. Cette situation s'est aggravée par la chute brutale des recettes d'exportations des hydrocarbures en 1986, suivie de la crise d'endettement externe et d'une grave crise économique et sociale.

C'est alors dans une perspective de rétablir ces déséquilibres que l'Algérie s'est engagée dans un vaste programme de réformes en vue de passer d'une économie centralisée vers une économie de marché ouverte, afin de sortir de la dépendance des hydrocarbures, de diversifier l'économie, de générer une croissance forte et durable et par là, d'améliorer le niveau de vie des populations.

Ces réformes peuvent se distinguer en deux catégories. Les premières réformes libérales dites de «*première génération*», ont été engagées dès 1987 par le gouvernement réformateur, visant de stabiliser le cadre macroéconomique, interne et externe. L'échec de cette tentative d'auto-ajustement s'est traduit dans l'obligation de l'Algérie d'appliquer le programme d'ajustement structurel signé avec le FMI dès 1994. Les secondes réformes dites de «*la deuxième génération*», ont été engagées à la fin des années 90 dont l'objectif est d'asseoir les changements imposés antérieurement par le PAS, tout en introduisant de nouvelles orientations économiques et sociales, afin de mettre un environnement favorable à la promotion de l'investissement national et étranger et préparer l'insertion de l'Algérie dans l'économie globalisée. Ces démarches sont d'ailleurs imposées suite aux actions engagées par l'Algérie à la conférence de Barcelone en 1995, qui vise l'instauration d'une vaste zone de libre échange de prospérité partagée entre l'UE et la rive sud de la méditerranée, dans le cadre de l'accord bilatéral signé en 2001, entré en vigueur en 2005 et dans le cadre de ses négociations relatives à sa préalable accession à l'OMC.

Cette nouvelle stratégie de développement axée sur la libéralisation économique, l'ouverture sur l'économie mondiale et sur la régionalisation économique dans le cadre du projet de Barcelone, *devra tenir compte de l'impératif taux de croissance durable d'ordre de*

10% minimum³²³, considéré comme condition de la convergence des niveaux de développement postulée à Barcelone et d'une amélioration générale des conditions de vie des populations.

De ces faits, les réformes économiques ont-elles changé la situation économique de l'Algérie par son mode d'insertion dans l'économie mondiale par la valorisation des ressources naturelles? Et dans ce contexte, quels seraient concrètement les résultats attendus de son intégration à l'économie multilatérale, mais surtout régionale, compte tenu de l'expérience asiatique qui a démontré les avantages du processus de régionalisation dans le décollage économique de ces pays ?

L'objectif de ce chapitre est alors d'analyser les conséquences des réformes économiques et de l'intégration de l'Algérie dans la mondialisation et la régionalisation économique, considérées comme solution pour parvenir à une croissance économique durable et à une amélioration de la situation sociale de sa population.

Pour ce faire, nous avons scindé ce chapitre en trois sections. La première aborde les réformes économiques volontaires engagées par les pouvoirs publics dès 1987 et les réformes conditionnelles sous l'égide du FMI à partir de 1994, ainsi que leurs conséquences sur les équilibres macro-financiers, sur la croissance et sur le niveau de vie des populations. Quant à la deuxième et troisième sections nous traiterons successivement la question de l'intégration de l'Algérie à l'économie multilatérale et l'intégration régionale de son économie à la zone de libre échange Euro-méditerranéenne et à l'Union du Maghreb arabe (UMA).

SECTION I : LES REFORMES ECONOMIQUES EN ALGERIE

Les premières réformes économiques en Algérie ont été introduites dès 1987 par le gouvernement réformateur de l'époque. Mais leur échec place les pouvoirs publics dans l'obligation de solliciter le FMI et d'appliquer le programme d'ajustement structurel (PAS).

1.1. Les réformes libérales volontaires et les tentatives d'auto-ajustement (1987-1991) : un processus contrarié

Afin de rétablir les déséquilibres macro-économiques, internes et externes, aggravés par la crise pétrolière de 1986, les autorités algériennes ont mis en place deux séries de réformes volontaires, engagées dès 1987 par le gouvernement réformiste, à savoir :

-Les réformes structurelles (institutionnelles), visant progressivement le passage d'une économie planifiée vers l'économie de marché ;

³²³ Selon Abdelkader SID AHMED, seul un taux de croissance durable de 10% permettra à l'Algérie de converger son niveau de développement avec les pays de l'Union européenne, considéré comme condition nécessaire à la réussite de la zone de libre échange entre l'Algérie et l'UE, mais également le décollage du pays. (Abdelkader SID AHMED, «Le développement asiatique : quels enseignements pour les pays arabes? Eléments de stratégie de développement : le cas de l'Algérie». Ed. ISPROM-PUBLISHED, 2004, P.28.

-et les réformes macro-économiques (ou de stabilisation), qui sont pour objectif de rétablir les équilibres macro-économiques, suite à la crise multidimensionnelle affectant l'économie algérienne en 1986. Nous allons ci-dessous présenter successivement les deux séries de réformes.

1.1.1. Les réformes structurelles ou institutionnelles

Au plan structurel, les réformes économiques engagées avaient pour objectif la mise en place des mécanismes de transition d'une économie centralisée vers l'économie de marché. Cela implique le désengagement progressif de l'État de la sphère économique et sociale, la correction des instruments et des institutions de régulation économique, ainsi que l'autonomie des entreprises publiques. Les principales mesures qui ont été prises peuvent être résumées de la façon suivante :

- la privatisation de l'agriculture en 1987, par les réformes des anciens domaines agricoles socialistes en petites exploitations collectives, le désengagement de l'Etat de la gestion des terres et l'appropriation privée des moyens de production ;
- l'institution de l'autonomie des grandes entreprises publiques en les mettant à l'écart de toute intervention politique, de leur restituer la prise en charge directe de leurs affaires et de leur organisation, de leur action économique, du choix de leurs partenaires, de leurs responsabilités sur le marché et de la gestion de leurs ressources humaines ;
- l'indépendance de la banque d'Algérie vis-à-vis des pouvoirs politiques et la consécration de l'autonomie de la banque centrale qui devenait seule responsable de la conduite de la politique monétaire et de la surveillance du système bancaire ;
- l'abolition de monopole de l'Etat sur le commerce extérieur à travers un assouplissement des règles et des procédures liées aux importations et aux exportations, affirmées par plusieurs textes législatifs et réglementaires, notamment ceux introduits dans le cadre des lois de finance de 1990 et 1991;
- la libéralisation des prix et l'instauration de deux régimes de prix, à savoir le régime des prix réglementés concernant certains produits jugés de première nécessité et le régime des prix libres. « *L'objectif de cette mesure est de garantir à la fois la liberté d'initiative pour les acteurs économiques (prix libres), de favoriser les politiques de l'État en matière de protection du pouvoir d'achat du consommateur (prix plafonnés) et de stimuler les activités économiques prioritaires ou stratégiques (prix garantis)* »³²⁴ ;
- Enfin, dans le domaine de l'investissement étranger, la nouvelle réglementation introduite permet pour la première fois, non seulement l'association entre capitaux étrangers et capitaux privés nationaux, mais autorise également l'investissement direct étranger dans l'industrie et les services.

³²⁴Zoheir ADLI, Op, cit.

1.1.2. Les réformes macro-économiques ou de stabilisation

Au plan macro-économique, c'est-à-dire du point de vue de la stabilisation, les réformes engagées visent la réduction de la demande excédentaire et une réduction du rythme d'expansion monétaire. Ces deux politiques portaient principalement sur :

-la réduction des dépenses publiques à travers le gel des salaires et le blocage de recrutement dans la fonction publique ; la réduction des dépenses sociales de l'Etat dans l'éducation, la santé et la suppression du soutien des prix à la production et des subventions à la consommation ;

-L'adaptation de la fiscalité aux principes de l'autonomie de gestion et d'encouragement de l'activité économique, à travers l'allégement de la charge fiscale en évitant les prélevements abusifs par l'administration;

-L'ajustement du taux de change à un niveau plus conforme à la valeur réelle de la monnaie nationale, à travers une série de dévaluations successives du dinar algérien, afin de rééquilibrer le déficit de la balance des paiements, de diminuer la demande d'importation et d'encourager les exportations des biens et services ;

-l'encadrement de la politique de crédit et l'augmentation des taux d'intérêt, afin de réduire la masse monétaire en circulation dans l'économie et de constituer une épargne nationale suffisante.

1.1.3. Evaluation des réformes économiques volontaires

Les réformes économiques mises en œuvre depuis 1987 constituent une initiative majeure dans le processus de développement économique de l'Algérie. Elles correspondent à un programme d'auto-ajustement économique qui s'est inscrit dans la perspective du désengagement de l'État de la sphère économique, de la réhabilitation de sa fonction de régulation et de la libération des entreprises publiques.

Les mesures de libération des prix conjuguées à la dévaluation du dinar se sont traduites par la hausse généralisée des prix. Ainsi, à cette hausse des prix, s'ajoute l'absence de contrôle, la persistance des pénuries et de la spéculation démontrent que la réforme des prix n'est pas parvenue à ses objectifs initiaux³²⁵. Au contraire, le nouveau système des prix vient aggraver les déséquilibres profonds de l'économie algérienne.

La dépréciation du taux de change a eu des effets négatifs très importants, particulièrement pour les entreprises dépendantes de l'extérieur pour leur approvisionnement et utilisant une monnaie en dévaluation permanente³²⁶³²⁷. Pour cela, selon A. BENBITOUR,

³²⁵ Zoheir ADLI, Op, cit, p.71.

³²⁶ Entre 1987 et 1991, le taux de change de dinar est passé de 4,85DA/US\$ à 22 DA/US \$, soit 4,5 fois sa valeur nominale.

³²⁷Zoheir ADLI, Op, cit, P.72.

«une entreprise qui importait un intrant au prix de 100, se voyait le rembourser à 300 ou 400, dix huit mois plus tard»³²⁸.

La contraction des moyens de paiement en devises a entraîné, à partir de 1986, la compression des importations en intrants et en biens d'équipements. Cela s'est traduit par une baisse des investissements, entraînant une chute drastique de la croissance économique (-1,4% en 1987 et -2,7% en 1988) et une forte augmentation du chômage (qui passe de 17,5% en 1987 à 24,5 en 1989)³²⁹.

En parallèle, la dette extérieure commence à poser sérieusement problème, suite aux fortes tensions soumises à la balance des comptes et à la détérioration des réserves de change résultant de la chute brutale des prix du pétrole. Cette situation est aggravée par l'alourdissement du service de la dette, qui est passé de 35,8% en 1985 à 69,4% en 1991³³⁰.

En définitive, nous pouvons dire que les équilibres macro-économiques n'ont pas été atteints, et l'offre (la production) n'a pas réagi d'une façon consistante. Au contraire, la situation s'est empirée davantage, suite à l'aggravation du service de la dette qui a atteint un record de 86% en 1993³³¹, conduisant l'économie algérienne à bord de l'asphyxie financière.

C'est pour faire face à des risques de graves détériorations de la situation économique, sociale et financière que le rééchelonnement de la dette extérieure devient une réalité en 1994 et l'application du programme d'ajustement (PAS) sous l'égide du FMI devient une condition inévitable en 1995.

1.2. Les réformes conditionnelles et l'application du programme d'ajustement structurel (PAS) : un paradoxe !

Suite à l'échec de la tentative des réformes volontaires, qui se traduit par une situation de déséquilibre économique interne et externe entre la période (1987-1991), *la période suivante (1991-1993) est suivie par une hésitation par les autorités publiques de faire recours au rééchelonnement et à la mise en place du PAS, considérant que la crise était d'ordre conjoncturel et non structurel*³³². Cependant, la situation d'instabilité politique et sécuritaire, durant cette période, avait aggravé les réformes, ce qui a renoué l'économie avec le dirigisme étatique, se traduisant par l'aggravation du déficit public estimé à 100 milliards de dinars (7,4% du PIB)³³³. En parallèle, la situation financière du pays était marquée par une dette extérieure importante, qui est passée de 27,5 milliards de dollars en 1991 à 29,5 milliards en 1994. Cette démarche a été à l'origine de la dégradation de la situation financière de l'Algérie, poussant les autorités à accélérer les réformes et parachever rapidement la transition vers l'économie de marché. L'engagement de l'Etat dans cette voie se manifeste ainsi par :

³²⁸ Ahmed BENBITOUR, «L'Algérie au troisième millénaire : défis et potentialités», Ed. MARINOUR, 1998, P.75.

³²⁹ Abdelouahab REZIK, Op. Cit., P.104.

³³⁰ Zoheir ADLI, Op, cit, P.70.

³³¹ Ahmed BOUYAKOUB, «L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel », 1997, P.77.

³³² Abdelouahab REZIK, Op, cit, P.110.

³³³ CNES, «Rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structurel». Bulletin officiel N° 6, 1999. <http://www.cnes.dz>.

-la signature d'un troisième accord de confirmation «*stand by*», d'une durée d'un an (1994-1995), comprendra une thérapie de choc, ayant pour objectif de stabiliser le cadre macro-économique ;

-l'application du programme d'ajustement structurel (1995-1998), soutenu d'un accord de facilité de financement élargie (F.F.E) et de rééchelonnement de la dette extérieure, pour permettre à l'Algérie d'achever les réformes dites de «*première génération*», qui consistent à instaurer durablement une politique macroéconomique de type libéral.

L'application par l'Algérie du programme d'ajustement structurel est alors selon H.BENISSAD, «*un synonyme d'un ensemble de mesures déployées par l'Etat afin de réduire ou de supprimer les déséquilibres financiers, internes et externes, et d'instaurer progressivement les éléments d'une économie de marché, considérés comme le cadre le plus favorable à une croissance économique stable et équilibrée et à une amélioration durable du bien être de la population* »³³⁴. Le PAS a-t-il atteint ces objectifs ? Question à laquelle nous tenterons de répondre ci-dessous.

1.2.1. Les objectifs du PAS

Comme souligné précédemment, le PAS qu'a préconisé le FMI en Algérie vise deux séries d'objectifs. Des objectifs à court et à moyen terme, pour stabiliser et rétablir les équilibres macro-économiques et financiers, et à long terme pour transformer structurellement l'économie algérienne vers l'économie de marché. Ces objectifs s'articulent autour de quatre grands axes³³⁵ :

- Favoriser la reprise de la croissance économique durable pour résorber le sous-emploi en absorbant la population active ;
- La réduction du taux d'inflation et son alignement sur celui des pays industrialisés ;
- La viabilisation de la balance des paiements et la constitution des réserves de change suffisantes ;
- Et enfin, l'instauration d'un « *filet social* » pour réduire le coût humain de l'ajustement Structurel, afin d'atténuer les retombées négatives sur les couches sociales les plus vulnérables.

1.2.2. Contenu les mesures du PAS

Pour atteindre les objectifs à moyen et à long terme assignés au PAS, les politiques d'ajustement structurel préconisées par le FMI et la banque mondiale visaient le découragement de la demande intérieure jugée excessive et qui par conséquent, générait un

³³⁴ Hocine BENISSAD, «*L'ajustement structurel, l'expérience du Maghreb*», OPU, Alger, 1999, P.34.

³³⁵ Hocine BENISSAD, «*Algérie : de la planification socialiste à l'économie de marché* », ENAG, 2004, P.187.

déséquilibre de la balance des paiements. En effet, les mesures préconisées étaient surtout d'ordre monétaire et budgétaire et consistaient en un resserrement de la politique de crédit³³⁶.

Nous allons classer ci-dessous ces mesures en fonction de leur durée de réalisation. Elles relèvent des mesures de stabilisation, dites à court et moyen terme, et des mesures structurelles, dites à long terme.

1.2.2.1. Les mesures de stabilisation à court et moyen terme

Ces mesures relèvent des plans d'ordre budgétaire et monétaire, et des équilibres extérieurs que nous allons présenter brièvement ci-dessous :

- **La politique budgétaire** : la politique budgétaire expansionniste est considérée comme étant à l'origine de l'inflation et du déficit extérieur. A cet effet, l'accord de «*stand by*» et l'accord de facilité élargie visent non seulement l'effacement du déficit budgétaire, mais aussi un excès des finances publiques³³⁷. Cet objectif consiste particulièrement à contrôler, voir compresser les dépenses publiques. Il conforme à la nécessité de l'Etat de prendre les mesures suivantes :

-A court terme, il s'agit de réduire le stock de la dette intérieure qui devra augmenter sous l'effet de la dévaluation du dinar, de 50% entre avril et septembre 1994. Et à moyen et long terme, il s'agit de dégager une épargne publique suffisante pour soutenir la relance économique³³⁸. A cet égard, les moyens utilisés sont l'alourdissement des prélèvements fiscaux³³⁹ et l'encaissement par le trésor de la contre-valeur en dinar des dettes étrangères rééchelonnées d'une part, et la contraction des dépenses d'équipement, l'arrêt de soutien aux prix, la compression des effectifs, le gel des salaires et la clôture du fonds d'assainissement des entreprises publiques ;

-Enfin, à moyen terme, il devra faire face à un service de la dette plus accru, par le rééchelonnement de la dette extérieure et dont les premiers remboursements interviendront dès 1998.

- Dans le domaine de **la politique monétaire**, les mesures imposées par le FMI ont porté sur la réduction de l'expansion de la masse monétaire, afin de limiter les pressions inflationnistes et de réduire l'effet d'éviction en réallouant les ressources au profit de l'économie³⁴⁰. Les principales mesures prises portent alors sur : la réduction de la masse monétaire de 21% en 1993 à 14% en 1994 ; le relèvement du taux de réescompte de la

³³⁶ CENEAP, «*les effets du programme d'ajustement structurel sur la population : cas de l'Algérie et du Maroc*», revue N° 17, Décembre 1999, P.03.

³³⁷ Voir Hocine BENISSAD, Op, Cit, P.192.

³³⁸ Youcef BENABELLAH, «*Economie rentière et surendettement. Spécificités de l'algérien disease*», Thèse de Doctorat d'Etat en sciences économiques, spécialité : économie de production, Université Lumière Lyon 2, 1999, P.206.

³³⁹ Dans le domaine de la fiscalité, l'Etat a procédé à : l'élargissement de l'assiette de la TVA entre 1994 et 1996, le relèvement de l'impôt sur les bénéfices réinvestis de 3 à 33% en 1994 et l'augmentation de 125% de l'impôt sur les biens et services et de 53% des droits de douane entre 1994 et 1997. (A. AMIMER, Op.cit. P.69).

³⁴⁰ Youcef BENABELLAH, Op. Cit. P.212.

Banque d'Algérie à 15% et le taux sur le découvert à 24% et le plafonnement de la marge des banques commerciales à 5 %³⁴¹.

- S'agissant des **équilibres extérieurs**, l'ajustement de taux de change a constitué l'une des principales mesures préconisées par le FMI dans le cadre du PAS. La recherche des équilibres extérieurs a obligé les pouvoirs publics à dévaluer le dinar de 7 % et de 40 % respectivement aux mois de mars et avril 1994³⁴².

1.2.2.2. Les réformes structurelles

Comme le souligne H. BENISSAD³⁴³, «*Ces réformes structurelles dites de «la seconde génération», visent l'harmonisation du cadre légal et institutionnel avec les exigences d'une économie capitaliste*». Parmi ces réformes on cite :

-La privatisation des entreprises publiques économiques en les transférant en faveur des opérateurs privés nationaux et/ou étrangers, à des travailleurs et même de la population (sous forme d'un actionnariat populaire), conformément à l'ordonnance 95-22 (modifiée en 1997) ;

-La libéralisation du commerce extérieur, par une plus grande convertibilité du dinar et l'ouverture sur tous les produits étrangers sans discrimination, à travers l'abaissement sensible des droits de douane. Ainsi, l'incitation à la diversification des exportations, suite à la création des différents organismes de promotion des exportations (Compagnie publique d'assurance à l'exportation, Fonds d'appui à la promotion des nouvelles exportations, Office de promotion des exportations) ;

-L'encouragement des investissements directs étrangers (IDE), à travers diverses mesures incitatives (dévaluation du dinar, abaissement des droits de douane, exonérations fiscales et création des zones franches) ;

-L'introduction de la bourse des valeurs mobilières, dans l'objectif de créer un marché financier, de faciliter les opérations de privatisation et de lancer une nouvelle forme de placement de l'épargne et du financement de l'économie.

1.2.3. Evaluation des résultats du programme d'ajustement structurel (PAS)

Nous allons ci-dessous évaluer successivement l'impact du PAS sur les indicateurs macro-économiques, sur l'économie réelle et sur le niveau de vie des populations.

1.2.3.1. Evolution des indicateurs macro-économiques et financiers

Sous les conditionnalités imposées par FMI, l'Algérie a réussi à rétablir les équilibres macro-économiques et financiers, internes et externes, notamment en matière de l'équilibre

³⁴¹ CNES, «*Rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structurel*». Bulletin officiel N° 6, 1999, P.194. <http://www.cnnes.dz>.

³⁴²

³⁴³ Hocine BENISSAD, «*Algérie : de la planification socialiste à l'économie de marché*», ENAG, 2004, P.193.

budgétaire, de reconstitution notable des réserves de change, de l'amélioration de la balance des paiements devenue excédentaire, de libérer les prix et de ramener l'inflation à des niveaux acceptables (de 30% en 1995 à 4,8 en 1998).

Cependant, comme le souligne Abdelkader SID AHMED, «ces équilibres ont été obtenus grâce à une série de dévaluations successives (plus de 13 fois), à une plus grande austérité budgétaire, mais surtout grâce aux bons résultats pétroliers»³⁴⁴ (l'augmentation à la fois des prix du pétrole et des volumes exportés). La rente pétrolière continue à occuper une place dominante dans les équilibres financiers de l'Algérie, ce qui rend ceux-ci toujours précaires et fragiles, car déterminés par des variables exogènes.

1.2.3.2. Evolution de l'économie réelle

Contrairement l'évolution favorable de la sphère monétaire et financière, l'application du PAS s'est traduite par une récession économique, qui a affecté négativement les couches sociales défavorisées.

Après des années d'évolutions régressives, la croissance enregistrée depuis 1995 demeure très faible (voir tableau 5.1), dans la mesure où elle ne permet pas de soutenir ni les équilibres financiers, ni la création des emplois productifs. Cette faiblesse de la croissance est selon H. BENISSAD «le résultat de la compression de l'investissement d'Etat et des entreprises publiques, du désinvestissement industriel privé dû à l'incertitude politique et à l'extension de la corruption»³⁴⁵

Tableau 5.1: Evolution de la croissance économique par secteur en%, 1994-2000

Années	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Croissance du PIB	-0,9	3,8	3,8	1,1	5,1	3,2	2,4
dont :							
-Hydrocarbures	-	-	6,3	6,0	4,0	7,8	5,5
-Agriculture	-9	15	21,3	-13,5	11,4	2,7	6,6
-Industrie	-4,4	-1,4	-8,3	-3,8	4,6	3,1	4,6
-BTP	-	-	4,5	2,5	2,5	2,0	4,8
-Services	-	-	2,4	2,4	5,8	3,2	4,1

Source : Ministère des finances <http://www.multimania.com/mfdgep/>.

Et <http://www.multimania.com/algeriafinance/fic/a31.htm>.

L'analyse de la structure du PIB montre que la croissance obtenue depuis 1995 est essentiellement tirée par les hydrocarbures³⁴⁶ et de l'agriculture, qui ont bénéficié à cette époque respectivement de l'évolution favorable des cours mondiaux et des conditions

³⁴⁴ Abdelkader SID AHMED, Op, cit.

³⁴⁵ Hocine BENISSAD, Op, cit, P.201.

³⁴⁶ Depuis les années 90, le poids de secteur des hydrocarbures dans le PIB ne cesse pas d'augmenter au détriment du reste des activités productives. En 2005, la part des hydrocarbures dans le PIB a été de 45 % contre, 30% en 1994 et 20% en 1990 (Y. BENABDALLAH, «L'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ? », CREAD, Alger, 2007, P.03).

climatiques³⁴⁷. Par contre, le secteur industriel ne cesse pas de régresser durant les années 90, suite à la fermeture de nombreuses entreprises publiques et au désengagement de l'Etat en tant que premier investisseur dans l'industrie. Enfin, «une tertiarisation de l'économie est née de la libéralisation, de l'élargissement du marché informel et du capital commercial spéculatif au détriment du capital productif»³⁴⁸, permettant ainsi la naissance de l'économie de Bazar ou de Trabando.

1.2.3.3. L'évolution du niveau de vie des populations

Contrairement à l'amélioration des équilibres macro-économiques, la compression de la demande³⁴⁹, conjuguée à l'absence d'une croissance significative et de la hausse des prix à la consommation, ont entraîné une dégradation massive du niveau de vie des populations. Les statistiques suivantes montrent que la situation sociale qui prévaut l'application du PAS s'est caractérisée par une forte baisse du PNB par habitant de 45% (2.880 dollars en 1986 à 1.550 dollars en 1998)³⁵⁰, suite à l'évolution négative de la consommation privée et à l'absence de la croissance économique (une croissance moyenne de 0,9 % entre 1988 et 1998)³⁵¹ ; un taux de chômage très élevé (32% en 1994 à 39% en 1998)³⁵² ; une protection sociale en crise et un développement de la précarité sociale, suite au licenciement de 500.000 salariés³⁵³ ; la disparition de la classe moyenne, avec l'extension de la pauvreté extrême et relative respectivement de 3,6 à 8,1% et de 12,6 à 22,6 % entre 1988 et 1995³⁵⁴ ; et enfin, la montée des inégalités, aggravées par l'extension de la corruption et du gain illicite. *En 1995, 20% d'algériens les plus riches détiennent un revenu global supérieur de 36 fois à celui des 20% les plus pauvres*³⁵⁵.

En définitive, à partir des résultats précédents, on remarque qu'au moment de l'achèvement du PAS, l'Algérie a assisté au paradoxe suivant : une stabilisation macro-économique et financière assurée ; mais une croissance économique très faible et fragile, et une situation sociale très dégradée. Ainsi, comme il a été souligné précédemment, l'examen des effets du PAS sur les équilibres macro-économiques et financiers a montré que ces derniers ont été acquis à la faveur de l'évolution plus ou moins favorable des prix pétroliers, notamment depuis 1996. Il en résulte alors comme l'a souligné Ahmed BOUYACOUB³⁵⁶ : « *le programme d'ajustement structurel, aussi nécessaire soit-il, ne peut pas remplacer un programme de développement* ».

³⁴⁷ Zoheir ADLI, Op, cit, P.89.

³⁴⁸ Mustapha MEKIDECHE, « *L'Algérie entre l'économie de rente et l'économie émergente : éléments pour une alternative économique et sociale* », Ed.Dahlab, Alger., 2000, P.194.

³⁴⁹ À travers la suppression du soutien de l'Etat aux produits de première nécessité, le blocage des salaires, la baisse des dépenses de fonctionnement et d'équipement.

³⁵⁰ CNES, « *Projet de rapport national sur le développement humain* », 2000, P.34. <http://www.cnnes.dz>.

³⁵¹ Idem, P.33.

³⁵² Hocine BENISSAD, « *Algérie : de la planification socialiste à l'économie de marché* », ENAG, 2004, P.206

³⁵³ Hocine BENISSAD, Op, Cit, P.205.

³⁵⁴ Zoheir ADLI, Op, cit, P.95.

³⁵⁵ Arab human development report, Mars 2002, in Hocine BENISSAD, Op, cit, P.206.

³⁵⁶ Ahmed BOUYACOUB, Op, cit.

1.3. Retour de l'Etat, relance de l'économie algérienne et ses conséquences sur la sphère économique et sociale (1999-2009) : brusque retour en arrière !

A partir de 1999, l'évolution favorable des prix du pétrole a permis aux pouvoirs publics algériens de relancer l'économie, de combler les années de récession économique (1986-2000) et d'améliorer le niveau de vie des populations, à travers la mise en œuvre du plan national de développement agricole (PNDA) en 2001, du plan de soutien à la relance économique (PSRE) entre 2001-2004 et du programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) pour 2005-2009. On a assisté alors à un retour de l'Etat en tant que investisseur, planificateur et régulateur, afin de soutenir la croissance économique et d'améliorer le niveau de vie des populations.

1.3.1. Le plan national du développement agricole (PNDA)

Le PNDA vise l'amélioration des rendements agricoles, à travers « *la mise à niveau des anciennes exploitations agricoles par l'irrigation, l'intensification rurale et la modernisation de l'agriculture* »³⁵⁷. Grâce aux bonnes conditions climatiques, notamment une bonne pluviométrie, ce plan a permis la création de 46.000 emplois et de relancer la production des céréales qui couvre en 2003, 45% des besoins domestiques³⁵⁸. Cependant, l'évolution irrégulière des taux de croissance de l'agriculture (10% du PIB en 2003, contre 8,3% en 2004 et 7,7 en 2005)³⁵⁹ témoigne la dépendance du secteur à la pluviométrie. En effet, malgré les efforts consentis dans le domaine de l'hydraulique, l'équilibre alimentaire continue à dépendre de manière significative des importations (la fracture alimentaire se chiffre à 4 milliards de dollars)³⁶⁰.

1.3.2. Le programme de soutien à la relance économique (PSRE), 2001-2004

Le PSRE (2001-2004) est financé à hauteur de 7 milliards de dollars, par les recettes fiscales et non par les crédits extérieurs³⁶¹. « *Ce plan vise l'amélioration du niveau de vie de la population, l'élévation du développement humain (construction d'un million de logements, alimentation en eau et en gaz naturel, etc.) et le développement des infrastructures, afin de préparer un environnement favorable pour l'investissement industriel privé et d'attirer les investisseurs étrangers* »³⁶².

Cependant, malgré quelques performances enregistrées dans le domaine d'alimentation en eau et le raccordement des réseaux d'assainissement, le bilan de ce

³⁵⁷ Hocine BENISSAD, Op. Cit, P.210.

³⁵⁸ Idem.

³⁵⁹ OCDE, « *Perspectives économiques en Afrique* », 2007, 118.

³⁶⁰ Rapport du système des Nations Unies en Algérie, « *Algérie : bilan commun du pays* », septembre 2005, P.07.

³⁶¹ Tayeb CHENNTOUF, « *Les Etats face à la mondialisation : le cas de l'Algérie* », Communication à la 11^{ème} Assemblée générale du CODESRIA, « *Représenter le développement africain, Au delà de l'impasse, les alternatives* », 6-10 décembre, Maputo, Mozambique, 2005, P.06.

³⁶² CNES, « *rapport sur le développement humain* », 2004.

programme reste très mitigé³⁶³. En effet, «*Il donne lieu à des gaspillages à travers les surcoûts engendrés par les mauvais choix de terrains, d'entreprises de réalisation, de surconsommation de matériaux de construction et l'insuffisance du contrôle et du suivi des travaux*»³⁶⁴. Selon l'évaluation réalisée par le CNES, «*le plan a souffert d'une forte atomisation des opérations, la non réalisation des projets structurants relevant des infrastructures et l'absence de tout effet multiplicateur*»³⁶⁵ : d'ailleurs, seulement 60% des crédits ont été consommés³⁶⁶. Ainsi, une étude menée par l'OCDE montre que : «*le bilan PSRE reste très mitigé, notamment pour ce qui est de la durabilité de l'impact sur la croissance et l'emploi et des fragilités qu'il a engendré, particulièrement du côté de l'équilibre intérieur. A cet effet, si la croissance a été bonne en 2003 (6,8%) grâce à l'activité pétrolière, elle est redescendue à 5,2 % en 2004 et 5,3% en 2005*»³⁶⁷.

1.3.3. Le programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC), 2005-2009

Enfin, le PSRE est consolidé par le PCSC (2005-2009). Ce dernier est doté d'une enveloppe financière de 55 milliards de dollars, à laquelle s'ajoutent quelques 14 milliards destinés au développement des régions des hauts plateaux et du grand Sud³⁶⁸. «*L'objectif de ce programme est d'alimenter une croissance économique forte et durable de 5 à 6 %, en dotant le pays d'infrastructures adéquates, afin d'améliorer le climat des affaires et d'inciter les investisseurs privés et étrangers à s'impliquer davantage dans la relance de la croissance*»³⁶⁹. Cependant, jusqu'à présent toutes les expertises et études arrivent à la conclusion que l'Algérie n'a opéré aucun changement structurel³⁷⁰. Malgré les bons résultats macro-financiers, ceux-ci n'arrivent pas, cependant, à influencer positivement et durablement la sphère réelle en générant, une croissance de l'industrie et une diversification des exportations. La croissance est toujours tirée essentiellement par les services et la rente pétrolière, ce qui pose le problème de durabilité de la croissance et du développement social durables. En 2006, la croissance est tombée à 2% et, suite à une légère reprise, elle est passée à 3,1% en 2007. En plus de son insuffisance, cette croissance est tirée essentiellement par les hydrocarbures (en 2008, 50% du PIB est tiré par le secteur des hydrocarbures)³⁷¹.

De plus, le secteur privé n'arrive pas à créer une alternative durable pour une croissance moins dépendante des hydrocarbures. Celui-ci investit dans le secteur des services et le bâtiment et travaux public (BTP) pour profiter de la demande générée par l'action budgétaire et échapper à une concurrence étrangère de plus en plus acharnée, avec l'ouverture

³⁶³ Voir OCDE, «*Perspectives économiques en Afrique*», 2004. Voir également CNES, «*Rapport de conjoncture*», Premier semestre, 2004.

³⁶⁴ Idem

³⁶⁵ CNES, «*Rapport de conjoncture*», premier semestre 2004.

³⁶⁶ Jean-François TROIN, «*Le Grand Maghreb*», Armand Colin, paris, 2006, P.169.

³⁶⁷ OCDE, «*Perspectives économiques en Afrique*», 2006.

³⁶⁸ OCDE, «*Perspectives économiques en Afrique*», 2007.

³⁶⁹ Idem, PP.117-118.

³⁷⁰ Idem

³⁷¹ Site de la présidence de la république algérienne, données économiques et sociales.

du pays (accord d'association avec l'Union européenne, adhésion prochaine à l'organisation mondiale du commerce, accords d'intégration régionale).

L'Algérie pourra-t-elle dans ces conditions tirer profit de son intégration régionale et multilatérale, en l'absence d'un avantage comparatif, mis à part son avantage naturel qui est le pétrole ? Cette question sera l'objet des deux prochaines sections.

SECTION 2 : LA PREALABLE INTEGRATION MULTILATERALE DE L'ALGERIE DANS LE CADRE DE L'OMC

Les négociations entre l'Algérie et le GATT ont commencé dès 1987³⁷², mais ce n'est qu'à partir de 1994, suite à la conclusion du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) avec le Fonds Monétaire International (FMI), que les négociations ont véritablement commencé sur la question de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC.

2.1. Les conditions de l'accession de l'Algérie à l'OMC

Comme tout candidat à l'accession, l'Algérie a reçu une liste de questions auxquelles elle doit répondre, tout en proposant la mise en œuvre des réformes nécessaires, afin d'harmoniser le cadre législatif et organisationnel avec les pays membres de l'OMC. Ces questions concernent de nombreux domaines dont on va exposer les ci-dessous les principaux.

2.1.1. Les conditions liées au commerce des marchandises

Ces règles s'appliquent à tous les membres de l'OMC et l'Algérie sera soumise dès que son accession acceptée. La libéralisation du commerce international des marchandises de toutes sortes est un objectif principal. Cela mettra en évidence les engagements de l'Algérie à accepter les règles d'une concurrence internationale, à développer les secteurs de production de biens où elle considère avoir un avantage comparatif et à diversifier ses exportations hors hydrocarbures. Pour cela, les questions les plus importantes concernant cette rubrique concernent : la non-discrimination entre les opérateurs économiques et les pays membres, la transparence dans les transactions commerciales, les questions des droits de douane, le commerce des produits des technologies de l'information, les licences d'importation, la question de l'agriculture et du commerce des produits agricoles.

2.1.2. Les conditions liées au commerce des produits agricoles

Les négociations entre l'Algérie et les pays membres de l'OMC concernant le commerce agricole, portent sur trois engagements: les restrictions quantitatives doivent être remplacées par des droits douaniers qui devront par la suite être réduits, ensuite, la suppression des subventions nationales à l'agriculture qui ont un impact sur le commerce international, et enfin, la réduction, ensuite la disparition des subventions à l'exportation.

³⁷² La première demande d'accession au GATT formulée par l'Algérie a été formellement reçue au Secrétariat du GATT le 3 juin 1987. Dès le 17 juin 1987, le Secrétariat du GATT a établi un groupe de travail pour étudier les conditions et modalités d'accession de l'Algérie au GATT.

2.1.3. Les conditions concernant la protection de la propriété intellectuelle et industrielle

Pour mettre sa législation en conformité avec les accords de l'OMC, l'Algérie avait pris depuis 2003, des dispositions importantes pour la protection de la propriété intellectuelle et industrielle, notamment ceux des droits d'auteurs et droits connexes, marques de fabrique ou de commerce, indications géographiques, dessins et modèles industriels, brevets, schémas de configuration de circuits intégrés et renseignements non divulgués.

Dans ce domaine, l'Algérie rencontre des difficultés inhérentes à l'établissement d'un cadre juridique complet et cohérent couvrant tous les aspects de la propriété intellectuelle. En Algérie, la contrefaçon touche presque tous les segments de la production industrielle, notamment les pièces de rechange et le matériel électronique, occupant ainsi la 7^{ème} place mondiale dans le piratage des logiciels³⁷³.

2.1.4. Les conditions concernant le commerce des services

Cet accord définit les principes et modalités du commerce des services au niveau international, les obligations générales des Etats et décrit les mesures qui sont sujettes aux engagements de l'Etat en matière d'accès au marché des services.

L'offre algérienne dans le domaine des services présentée en Mars 2002, prévoit l'ouverture de plusieurs secteurs comme le tourisme, les télécommunications, les banques, les assurances, le transport aérien, l'éducation, la construction, la distribution, l'environnement et la santé, qui sont ouverts à la négociation avec les autres membres de l'OMC.

Dans ce domaine également, la difficulté des négociations sur les services concerne les services médicaux et l'audiovisuel, sur lesquels l'Algérie refuse jusqu'présent toute ouverture.

2.1.5. Les conditions liées au commerce informel

Le marché informel en Algérie a connu une extension très rapide depuis la fin des 80 (20% en 1990, contre 35% en 2005), dont les principes de l'OMC ne tolèrent pas.

En effet, l'OMC a exigé des garanties au gouvernement algérien sur sa détermination d'éradiquer le phénomène et de prendre des mesures appropriées, notamment dans le domaine de la propriété intellectuelle, afin de lutter contre la contrefaçon.

2.2. Etat d'avancement des négociations

L'accession de l'Algérie à l'OMC est un préalable et tarde encore à venir. L'Algérie est considérée actuellement l'un des rares PVD qui n'ont pas encore intégré cette organisation. Les négociations de la partie algérienne avec les membres de l'OMC divergent sur plusieurs questions, aboutissant ainsi à de nombreuses difficultés que le gouvernement algérien doit résoudre pour son accession. Il s'agit notamment des questions concernant l'ouverture aux services et de l'audiovisuel, l'ouverture des services énergétiques à la concurrence, l'offre

³⁷³ Quotidien d'Oran, «Propriété intellectuelle : les encouragements de Washington », 3 février 2007.

tarifaire et les questions relatives à la propriété intellectuelle. D'autres explications s'ajoutent pour expliquer la lenteur d'accès de l'Algérie à l'OMC, il s'agit également de la dégradation de la situation sécuritaire durant la décennie 90 et les retards d'adaptation de la législation économique et institutionnelle aux règles de l'OMC.

2.3. Accession de l'Algérie à l'OMC : contraintes et avantages

La question qui se pose maintenant n'est pas de participer ou non à l'OMC, car il n'est pas possible aujourd'hui de rester en dehors de cette institution, mais également l'environnement économique et politique national l'impose. Mais la question qui se pose alors est plutôt celle de savoir quels seront les opportunités et les risques de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, mais également à quelles conditions participer pour tirer le meilleur bénéfice possible de la globalisation de l'économie mondiale.

2.3.1. Les contraintes de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC

Autant la nécessité de l'accès de l'Algérie à l'OMC, cette décision est à regarder comme une menace particulièrement sur les entreprises nationales. L'accès de l'Algérie à l'OMC se traduira par la perte des parts des marchés des entreprises locales, incapables de soutenir la concurrence internationale. A cette menace, s'ajoute la perte des recettes budgétaires, suite au démantèlement tarifaire.

Des études récentes sur les économies maghrébines soulignent à ce propos que la seule ouverture commerciale avec l'UE va se traduire par une perte des recettes budgétaires de 100 milliards de dinars, suite au démantèlement tarifaire³⁷⁴. D'autres études indiquent que les pertes des parts des marchés intérieurs que subiraient les industries manufacturières des pays maghrébins après l'ouverture commerciale passeraient de 83% (avant démantèlement) à 23% lorsque le démantèlement sera total. A cet effet, la part des marchés intérieurs accaparée par les fournisseurs européens passera quant à elle de 31% à 57% dans le simple cas d'une réduction des droits de douane de 50%³⁷⁵.

A cette contrainte sur les recettes budgétaires et sur les entreprises locales, s'ajoute la perte d'emplois engendrés par la restructuration et la préparation des entreprises locales à l'adhésion. Pour la seule période 2001-2004, plus de 10.000 emplois ont été perdus³⁷⁶.

2.3.2. Les avantages de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC

Par ailleurs, les contraintes citées ci-dessus peuvent être compensées par certains éléments positifs :

-Tout d'abord, l'accès de l'Algérie à l'OMC est le meilleur moyen d'accélérer et d'approfondir les réformes structurelles et institutionnelles qui lui permettront de sortir du

³⁷⁴ Abdelmadjid BOUZIDI, «Algérie : Faut-il poursuivre l'ouverture commerciale tous azimut de l'économie?», Chroniques du soir d'Algérie, Mercredi 31 décembre 2008.

³⁷⁵ Idem

³⁷⁶ CNES, «Eléments de débat Pour un pacte de croissance», 2005.

cercle vicieux de la dépendance des exportations pétrolières et gazières. Cette conformité de la norme algérienne à celle des pays membres de l'OMC va permettre l'émergence de l'Etat de droit et d'un système judiciaire performant.

-Ainsi, à moyen et à long terme, la soumission des règles nationales aux règles de l'OMC est un autre élément positif. La stabilité du système commercial (suite à sa conformité aux principes de l'OMC) sera un avantage pour les entreprises locales et étrangères qui peuvent alors prendre des décisions à long terme pour investir, sans avoir des garanties sur l'instabilité de la conjoncture économique nationale ;

Parallèlement à ce processus de l'intégration multilatérale, l'Algérie s'est engagée dans un processus d'intégration régionale qui sera l'objet de la section suivante.

SECTION 3 : L'INTEGRATION REGIONALE DE L'ECONOMIE ALGERIENNE

Depuis le début des années 80, l'émergence de la globalisation a ouvert de nombreuses opportunités pour le rattrapage économique des PVD dans le cadre du renforcement des liens Nord-Sud et Sud-Sud. Dans ce contexte, le retour à la régionalisation, par l'accroissement des flux intra-régionaux de toute nature et l'accroissement de flux du centre vers les zones périphériques a joué un rôle déterminant dans la croissance économique et l'insertion des pays les moins développés dans la division régionale du travail (DRT).

Le cas des pays d'ASEAN et d'ALENA en constitue les exemples les plus marqués dans ce sens. Dans les pays d'ASEAN, les inégalités du développement des pays de la région a permis au Japon de jouer un rôle essentiel dans l'insertion des pays moins développés de la région dans la nouvelle division régionale du travail, comme nous l'avons montré dans le troisième chapitre. Les IDE japonais ont joué un rôle crucial dans le recyclage des avantages comparatifs des dragons asiatiques, à travers le transfert de technologies, des qualifications et la remontée des filières industrielles. La délocalisation des activités productives s'est propagée ensuite à partir des années 90 sur toute la région sous le paradigme du «*vole des oies sauvages*»³⁷⁷.

C'est alors dans cette logique que d'une part, l'Union du Maghreb arabe (UMA) est née en 1989, qui visait l'instauration d'un espace maghrébin unique d'échanges. Et d'autre part, un accord de coopération euro-méditerranéenne a été signé entre les pays de l'Union européenne et ses voisins maghrébins en 1995, et vise l'instauration d'une zone de libre échange de prospérité partagée à l'horizon 2010 dont l'objectif est de promouvoir le Co-développement et la convergence des niveaux du développement entre la rive nord et la rive sud méditerranéenne. Ces initiatives ont-elles vraiment été concrétisées jusqu'à présent pour l'UMA ? Mais surtout, l'UE a-t-elle su développer sa périphérie (Maghreb) comme c'est le cas pour le Japon en Asie orientale ? C'est à ces deux questions que nous tenterons de répondre ci-dessous.

³⁷⁷ Abdelcader SID AHMED, op cit, P.19

3.1. L'intégration maghrébine dans le cadre de l'UMA

Au niveau maghrébin, l'Algérie est une partie prenante dans la construction de l'UMA. Cette dernière est devenue une réalité absolue face au succès des différents groupements régionaux dans le monde. Cependant, les réalisations sont loin d'être au niveau des ambitions, à cause des différents obstacles qui empêchent la construction maghrébine.

3.1.1. Naissance, objectifs et potentialités de l'intégration maghrébine

L'UMA est née suite à la signature de traité du Marrakech en 17 février 1989 par cinq pays du Maghreb qui sont la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie.

Conformément à la stratégie maghrébine commune, l'UMA prévoyait depuis 1991 une série d'objectifs. Parmi lesquels, on cite³⁷⁸ :

1. La création d'un espace économique unique et le renforcement du commerce intra-régional, grâce à l'établissement progressif d'une zone de libre échange intra-maghrébine, d'une union douanière, d'un marché commun, garantissant la libre circulation des personnes, des biens et services et de capitaux ;

2. Intensifier la coopération économique et les échanges commerciaux avec l'UE dans le but, éventuellement de constituer une zone de libre échange englobant les deux espaces économiques ;

3. Enfin, développer la coopération régionale entre les pays maghrébins dans l'agriculture, l'industrie extractive, le secteur de l'énergie, l'industrie manufacturière, l'environnement, ainsi que les transports et les communications.

3.1.2. Les potentialités et les contraintes de l'intégration maghrébine

Tout projet d'intégration régionale suppose l'existence des facteurs favorables et des facteurs de blocage pour sa mise en place. Pour le cas de l'UMA, les éléments en faveur de sa construction apparaissent forts et variés et les éléments qui entravent un tel processus sont aussi importants.

3.1.2.1. Les potentialités de l'intégration maghrébine

Il faut souligner que les pays du Maghreb répondent à plusieurs conditions nécessaires pour construire un bloc régional fort et prospère. En effet, ils disposent d'une proximité culturelle, d'une histoire commune, d'une continuité territoriale, des potentialités complémentaires énormes, d'une dotation de facteurs et pratiquement d'un même niveau de développement³⁷⁹.

- **Le facteur historique** : tout d'abord, les pays du Maghreb disposent d'une histoire

³⁷⁸ Otmane BEKENNICHE, « *La coopération entre l'Union européenne et l'Algérie* », OPU, Alger, 2006, P.178.

³⁷⁹ Ouchich MOURAD, « *Contribution à la définition des conditions de succès des accords d'association Euro-méditerranéens : cas du Maghreb* », Mémoire de Magister, Université de Bejaia, P.26.

riche et commune. Cela a apporté plusieurs éléments communs qui ont renforcé l'unité de ces pays : langue, religion et culture. La colonisation française à cet effet a introduit pour sa part le système économique, social et linguistique commun.

- **La continuité territoriale** : cet atout est un potentiel très favorable au renforcement des relations entre les pays du maghreb. Il s'agit en fait d'une seule entité territoriale avec l'absence de tout obstacle naturel (rivière, montagne) qui peut entraver les échanges intra-maghrébins.

- **Le facteur économique** : malgré le caractère globalement similaire des économies maghrébines, de nombreuses potentialités complémentaires existent entre elles. Celles-ci apparaissent à plusieurs niveaux : c'est ainsi que la Libye est considéré comme l'un des producteurs essentiels du pétrole, l'Algérie dans le Gaz et de l'or, le Maroc des phosphates, la Mauritanie du fer³⁸⁰. De même, les opportunités d'échanges dans le domaine agricole sont nombreuses : l'ouverture du marché algérien à l'huile d'olive tunisienne, aux primeurs et aux agrumes marocains³⁸¹. Enfin, pour confirmer cette idée, il suffit de voir l'importance du marché informel entre les pays en question, qui dénote l'existence d'opportunités d'échange régional énormes à promouvoir.

Cependant, jusqu'à présent, les potentialités ne sont pas exploitées, à cause de nombreuses contraintes qui bloquent l'intégration régionale maghrébine.

3.1.2.2. Les facteurs du blocage de la construction maghrébine

L'échec de la réalisation de l'UMA est dû à plusieurs facteurs d'ordre économiques, politiques, etc. Quelques uns sont énumérés ci-dessous :

- **Les facteurs économiques : le caractère similaire des économies maghrébines**

Ce facteur est considéré comme un handicap majeur à l'intégration, puisque les économies du Maghreb sont davantage concurrentes sur les marchés internationaux, en raison de l'absence de la différentiation dans la spécialisation des pays du maghreb. En effet, *68% des exportations tunisiennes sont dans des industries où le Maroc détient aussi un avantage comparatif sur le marché européen*³⁸².

Cependant, cette contrainte doit être relativisée dans la mesure où la réussite de l'Union européenne (UE) est dûe justement à l'absence de la complémentarité entre les pays de la zone dont les structures économiques et les productions sont concurrentes.

³⁸⁰ Otmane BEKENNICHE, « *La coopération entre l'union européenne et l'Algérie* », OPU, Alger, 2006, P.177.

³⁸¹ Mohamed BOUSSETTA, « *Espace euro-méditerranéen et coûts de la non intégration sud-sud : le cas des pays du Maghreb* », Rapport du FEMISE, Août 2004, P.57.

³⁸² Ministère de la finance et de la privatisation du Maroc, « *Les enjeux de l'intégration maghrébine* », direction de la politique économique générale- Division de l'environnement national et international, document de travail N°90, Juillet 2003, P.21.

- **Les facteurs politiques**

Au Maghreb, les systèmes politiques et les choix économiques sont dissemblables. Depuis la chute du mur de Berlin et la désintégration de l'URSS, les convergences politiques au Maghreb ont pratiquement disparu pour laisser la place à d'autres antagonismes liés au nationalisme et aux craintes hégémoniques et de domination qui sont fortement présents. A titre d'exemple, le conflit du Sahara occidental s'inscrit dans cette logique de désaccords diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc, qui est considéré comme l'un des facteurs essentiels du blocage de la construction régionale dont la résorption dépend de l'avenir de l'UMA.

- **Autres facteurs du blocage**

A coté de ces facteurs cités plus haut, d'autres facteurs viennent s'ajouter pour expliquer le blocage de la construction de l'UMA.

-La faiblesse des infrastructures : les problèmes structurels liés à la faiblesse de l'infrastructure de transport constituent également un handicap à la réalisation des opportunités commerciales entre les partenaires maghrébins. Le réseau ferroviaire entre les pays maghrébins est complètement fermé et les liaisons maritimes sont pratiquement inexistantes. En effet, l'inexistence des lignes directes de transport maritime, terrestre et ferroviaire, limite considérablement la compétitivité-prix des échanges intra-maghrébins.

-La non convertibilité des monnaies nationales : la majorité des paiements des échanges entre les pays du Maghreb est effectuée en devises. A cet effet, l'utilisation des monnaies étrangères dans les échanges intra-maghrébins et la non convertibilité des monnaies nationales sont les principales difficultés rencontrées dans le financement des échanges entre ces pays.

Enfin, d'autres obstacles liés au manque de l'information entre les opérateurs économiques et la lourdeur des démarches administratives démontrent l'absence d'une réelle volonté politique de dynamiser les échanges intra-maghrebins.

Ces différents obstacles sont alors la conséquence de la non concrétisation de l'UMA. Celle-ci demeure en effet à l'état de projet jusqu'à nos jours. Pourtant, la concrétisation de l'UMA pourrait apporter plusieurs solutions aux problèmes économiques et sociaux pour les pays maghrébins.

3.1.3. Constat et coûts des faiblesses de l'intégration maghrébine

L'intégration régionale maghrébine ne s'est pas concrétisée : elle demeure encore à l'état de projet. Depuis sa création, le commerce intra-régional des pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) n'a jamais dépassé les 3%. En comparaison, « *le commerce intra -zone représentait 60,2% de l'UE, 22,3 de l'ASEAN, 10,6 des PECO et 19,9 des pays du*

MERCOSUR»³⁸³. Ils connaissent même une certaine irrégularité dans leurs évolutions au gré des tensions et antagonismes politiques comme le montre le tableau suivant :

Tableau 5.2: Le commerce inter-maghrébin, 1968-2006 (flux des exportations)

	1986*	2000	2001	2002	2003	2004	2006
Commerce interne en %	1,5	2	3	3	2	2	2
Reste du monde en %	98,5	98	97	97	98	98	98

Source : http://www/maghrebbarabe.org/fr/Espace_Information/communique.

*Revue d'économie et des statistiques appliquées N° 02, INPS, 2003, P.44., FMI pour l'année 2006.

Une explication structurelle est donnée à cette faiblesse des échanges : elle tient à la faible concurrence et complémentarité économique entre les pays maghrébins³⁸⁴. En fait, selon M. BOUSSETA, « *c'est dans la concurrence et le démantèlement tarifaire que se trouve l'une des solutions pour dynamiser le commerce intra-maghrébin* ». Ainsi, pour l'Algérie : « *la suppression de 50% ou 100% des droits et taxes applicables aux importations agricoles en provenance du Maroc et de la Tunisie entraînerait une progression des échanges avec ses deux pays respectivement de 20,9% et de 47,9%. En matière d'échanges industriels, il se traduirait par une expansion de ces échanges de 34,4% et 84,9% respectivement* »³⁸⁵.

En effet, une étude récente³⁸⁶ indique que « *le coût de cette faible intégration est évalué à la privation de 2 à 3% du PIB annuel des pays maghrébins* »³⁸⁷. Un tel constat ne manque pas de soulever des questions sur les raisons de ce manque d'intégration. Dans ce contexte, de nombreux rapports concluent la nécessité pour les Etats maghrébins de s'engager concrètement vers une intégration régionale plus poussée. La complémentarité découlant d'un marché régional de plus de 80 millions d'habitants, entraînerait des gains d'efficience et rendrait la région plus attractive pour les investisseurs étrangers et créeraient des possibilités d'échanges énormes, qui bénéficieraient à tous les pays de la région. Enfin, compte-tenu du niveau de chômage très élevé et du problème de l'émigration clandestine dont souffrent les pays du Maghreb, il est compréhensible que le projet migratoire maghrébin constitue une solution bénéfique à ces problèmes et le renouveau de la question de l'intégration maghrébine doit s'inscrire dans ce contexte.

Ce blocage dans la concrétisation d'une zone de libre échange(ZLE) au niveau régional (la coopération sud-sud) entre l'Algérie et ses partenaires maghrébins, coïncide avec la conclusion d'un partenariat Nord-sud avec les pays euro-méditerranéens en 1995, qui a

³⁸³ Mohamed BOUSSETTA, « *Espace euro-méditerranéen et coûts de la non intégration sud-sud : le cas des pays du Maghreb* », Rapport de Femise, Août 2004, P59.

³⁸⁴ Isabelle BENSIDOUN et Agnès CHEVALIER, « *Europe-Méditerranée : le pari de l'ouverture* », Ed. Economica, 1996, P.95.

³⁸⁵ Luis MARTINEZ (Dir.), « *L'Algérie, l'Union du Maghreb Arabe et l'intégration régionale* », Rapport du Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (CERI) Paris, France&Institut National des Etudes Stratégiques et Globales (INESG) Alger, Algérie, Octobre 2006, P.05.

³⁸⁶ Idem.

³⁸⁷ Idem.

abouti à la signature d'un accord d'association avec l'union européenne en 2002, entré en vigueur en 2005.

3.2. LA COOPERATION EURO-MAGHREBINE

Dès sa création, l'Union européenne s'est résolument engagée dans la voie de coopération avec l'ensemble des PVD. L'exemple le plus significatif est la mise en place d'un partenariat euro-méditerranéen dans le cadre de la coopération Nord-sud. C'est dans ce cadre qu'un accord de coopération global a été signé en 1976 entre l'Algérie et la Communauté Economique Européenne (CEE). En 1990, on assiste à une autre forme de coopération sous forme d'une Politique Méditerranéenne Rénovée (PMR). Et puis en 1995, la conférence de Barcelone a ouvert d'autres volets de coopération, qui a abouti à la signature d'un accord d'association bilatéral entre l'Algérie et l'UE en 2002, entré en vigueur en septembre 2005.

3.2.1. Evolution des relations euro-maghrebines

Historiquement, le processus de coopération et de partenariat euro-maghrebin a connu différentes phases depuis son lancement au début des années 1970. Cependant, ce n'est qu'à partir de la conférence méditerranéenne relancée à Barcelone en novembre 1995, que l'UE a décidé de lancer une tentative sérieuse, afin de construire une politique globale cohérente vis-à-vis de ses partenaires maghrébins. Ce processus historique de coopération euro-maghrebine se résume dans les différents accords conclus par la CEE ci-dessous.

3.2.1.1. Les accords préférentiels (1970-1982)

La première politique méditerranéenne de la CEE a été déterminée dès la signature du Traité de Rome en 1957, à travers les relations historiques de la France avec les pays du Maghreb. Durant ce traité, «*c'est précisément le Maroc et la Tunisie qui ont été visés par la CEE, compte tenu des relations économiques privilégiées que ces pays entretiennent avec la France*³⁸⁸». A cet effet, en 1963 déjà, la Tunisie et le Maroc avaient demandé l'ouverture des négociations en vue de conclure des accords d'association qui ne seront conclus qu'en 1969 avec les six pays de la CEE de l'époque. Durant l'élaboration de ce traité, à la différence de ses deux voisins maghrébins, l'Algérie n'a pas signé ni le traité de Rome, ni l'accord d'association de 1969 car durant le premier, elle était une colonie française et durant le second, l'Algérie déclare qu'elle n'est pas prête à signer un tel accord qui est purement commercial³⁸⁹. A ce propos, Layachi YAKER, ministre algérien de commerce de l'époque déclare, lors de sa visite en Belgique que : «*les rapports de l'Algérie avec la CEE devraient comporter des avantages réciproques concernant les échanges commerciaux, une aide financière, une coopération technique et dans le domaine de la main d'œuvre*³⁹⁰»

³⁸⁸ Abdelouahab OUCIEF, «*Transfert de technologie et intégration régionale dans la zone euro-méditerranéenne : union européenne-pays du Maghreb*», 2008, P.11.

³⁸⁹ C'est lors d'une conférence accordée à Layachi YAKER, ministre algérien du commerce par le journal « le Monde », que celui-ci déclare que l'Algérie n'est pas prête à signer un accord purement commercial comme ceux signés avec le Maroc et la Tunisie en 1969. (Otmane BEKENNICHE, Op.cit.P.25).

³⁹⁰ Declaration de Layachi YAKER, lors de sa visite officielle en Belgique le 17 avril 1970, Le Monde, 19 avril 1970, in Otmane BEKENNICHE, Op.cit.P.27.

3.2.1.2. L'approche globale méditerranéenne (1972-1992)

En Mars 1972, la CEE a décidé de proposer à l'Algérie d'ouvrir des négociations en vu de conclure une *politique globale méditerranéenne* en Octobre 1972, lors du sommet de Paris, qui a limité son champ d'application aux pays riverains directs de la méditerranée. Cependant, il fallait les discussions de 1976 pour que l'Algérie et l'Union européenne parviennent à cet accord. Cet accord global Algérie-CEE, comme celui conclu avec le Maroc et la Tunisie, déjà en Octobre 1972, comporte un régime préférentiel pour les échanges et d'autres actions concernant la coopération économique, technique et financière et la coopération dans le domaine de la main d'œuvre³⁹¹

« L'objectif de cet accord est de promouvoir et d'équilibrer les échanges en vue d'accélérer le rythme de la croissance algérienne et maghrébine, par l'amélioration des conditions et accès de ses produits aux marchés de la communauté. Ainsi, il a été prévu une contribution financière de la communauté composée d'aides non remboursables, des prêts à conditions spéciales et des prêts de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Enfin, en raison de la présence des travailleurs algériens dans les pays de la CEE, l'accord garantissait aux travailleurs algériens l'égalité de traitement avec les travailleurs communautaires en matière des conditions de travail, de rémunérations et de la sécurité sociale, suivant le principe de la non discrimination»³⁹².

Suite à l'élargissement du marché commun, l'Algérie avait engagé des négociations, dans le but d'évaluer l'impact de cet élargissement sur les flux des échanges avec la communauté européenne. Ces négociations aboutissant à la signature d'un protocole en septembre 1987, afin de maintenir les exportations globales de l'Algérie, mais avec une limitation portant surtout des contingents sur les produits agricoles.

L'analyse du bilan de la coopération globale de CEE avec les pays maghrébins fait dévoile qu'il existe un énorme fossé entre les déclarations de la CEE et son rôle effectif dans la coopération économique et financière, en raison du manque d'une stratégie de Co-développement de la CEE avec ses partenaires maghrébins. En effet, l'avantage de l'accès préférentiel des produits agricoles et industriels ont été détournés par la PAC³⁹³, et l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. Quant à la faible coopération financière, *elle s'est traduite par un fort endettement, du chômage et des pénuries de tout genre des pays maghrébins*³⁹⁴. C'est pour cette raison qu'une politique méditerranéenne rénovée s'avère indispensable.

3.2.1.3. La politique méditerranéenne rénovée (1992-1996)

En raison de nombreuses difficultés rencontrées dans le cadre de l'accord global, d'une part, et pour éviter les effets négatifs de cet élargissement, d'autre part, qu'une nouvelle approche sous le nom de «la politique méditerranéenne rénovée» s'avère indispensable. Dans

³⁹¹Idem, P.33.

³⁹² Idem.

³⁹³ Politique Agricole Commune.

³⁹⁴ Atmane BEKENNICHÉ, Op.cit, P.74.

cette nouvelle politique, la communauté européenne est allée plus loin en matière de l'ouverture du marché communautaire aux produits manufacturés et agricoles maghrébins. De plus, elle a appuyé sa coopération technique et financière d'un montant de 350 millions d'ECU, allant sur la période 91-96, afin de réparer et d'accompagner des projets d'intérêt régional (la mise à niveau des entreprises, formation de la main d'œuvre, accès aux nouvelles technologies, renforcement de la coopération scientifique, construction d'infrastructures, renouvellement des équipements et de l'environnement économique).

Enfin en 1995, la coopération euro-méditerranéenne est définie dans la conférence de Barcelone, pour s'ouvrir sur d'autres volets de coopération (économique, politique, sociale, sécuritaire, etc.). La conférence de Barcelone s'est traduite par la signature d'un accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne en 2002, entré en vigueur en 2005, qui substitue à celui de 1976.

Nous reviendrons en détail à la conférence de Barcelone après l'évaluation du bilan de coopération entre le CEE et les pays du Maghreb, en particulier avec l'Algérie.

3.2.1.4. Les limites et les faiblesses de la coopération CEE-Maghreb

L'analyse des résultats de la coopération CEE/Maghreb après 30 années de coopération, montre que le constat est plutôt négatif³⁹⁵. Globalement, les limites de l'accord de coopération se résument dans la coopération commerciale détournée au profit de la CEE, dans la coopération financière dérisoire et enfin, dans la coopération économique, scientifique et technologique jugées très insuffisantes.

a. Les limites de la coopération commerciale

Dans le domaine commercial, le bilan du commerce CEE/Algérie s'est traduit, d'une part, par une baisse progressive des importations de l'Union en provenance de l'Algérie, et d'autre part, une augmentation sans cesse des exportations de la CEE vers l'Algérie.

b. Les limites de la coopération économique et financière

Dans le domaine économique et financier, la faiblesse résulte d'un phénomène de la triple polarisation : celle des IDE, celle de la technologie et du savoir-faire, et celle de la finance, que nous présenterons successivement ci-dessous.

b.1.La faiblesse des IDE et du transfert de technologies

Si les IDE ont été un facteur important de la réussite technologique des NPI asiatiques, ceux investis par la CEE au Maghreb n'ont pas été d'un volume suffisant pour jouer ce rôle dans la croissance économique, dans le transfert de technologie et du savoir faire, et dans la spécialisation des pays maghrébins. Sur les flux cumulés des IDE européens en direction de l'extérieur, les pays maghrébins n'ont reçu que 7% du total de 1971 à 1992, comme le montre

³⁹⁵ Abdelkader DJEFLAT, «*Mutations institutionnelles et régimes d'accumulation technologique : quel impact sur l'euro- méditerranée ?*», Colloque international intitulé « intégration euro-méditerranéenne et évolution structurelle et institutionnelle, Sousse-port et kantaui (Tunisie), les 20-21 Septembre 2002, P.06.

le tableau 5.3. Ainsi, en nombre d'entreprises et en emplois, sur le total de 15.840 filiales françaises implantées dans le monde en 1994, 3,5% (soit 590 filiales) seulement se trouvent dans les pays du Maghreb. Ces filiales emploient 78.000 personnes dont 56.000 au Maroc³⁹⁶, pourtant la France est considérée comme le premier investisseur au Maghreb.

Tableau 5.3 : Destination des flux d'IDE européens, flux cumulés, 1971-1992

Pays concernés %	En % des flux provenant d'Europe
Pays Maghrébins	07%
Espagne, Portugal et Grèce	27%
Mexique, Brésil et Argentine	25%
Pays d'Asie	39%

Source : Ould AOUDIA J, «*Les enjeux économiques de la nouvelle politique méditerranéenne de l'Europe* », Revue du Monde Arabe, Maghreb, Machrek, N°153, Juillet-septembre 1996, pp. 24-43, in Abdelkader DJEFLAT, Op.cit., P.04.

Depuis la fin des années 80, les IDE européens vers les pays du Maghreb ont fortement régressé au profit des pays d'Europe de l'Est et d'Asie. Durant la période 1988-1995, ils ont été deux fois plus élevés dans les pays de l'Est que dans les pays maghrébins, atteignant jusqu'à 89,5 dollars par tête pour certains PECO comme la Hongrie ; alors que le maximum pour la Tunisie a été de 19,4 dollars par tête³⁹⁷.

Quant à la question de la coopération scientifique et technologique, elle est quasi-absente dans les préoccupations euro-maghrebines³⁹⁸, du fait des flux migratoires des compétences du Maghreb vers les pays de la CEE d'une part, et du fait de la faiblesse des IDE à forte intensité capitaliste d'autre part. A titre d'illustration, les expériences passées de la recherche en coopération initiées par la CEE à travers les 3 programmes de coopération technologique STD³⁹⁹ et le programme INCO-DOC depuis le début des années quatre vingt n'a réservé qu'une place marginale aux pays du sud de la Méditerranée dans son ensemble. *Ainsi, sur les 6.000 équipes de recherche européennes qui ont travaillé en coopération, cette dernière n'a bénéficié que de 289 équipes, soit moins de 11% du total, alors que l'Asie et l'Amérique latine bénéficient de 44% des équipes montées. Au plan qualitatif, les domaines de la recherche touchent surtout la spécialisation et les avantages comparatifs traditionnels tels que : l'agriculture, la santé, l'environnement au détriment de l'industrie*⁴⁰⁰.

³⁹⁶ Idem, P.04.

³⁹⁷ Idem.

³⁹⁸ Abdelouahab OUCIEF, Op. cit, P.12.

³⁹⁹ (STD) : Science et Technologie pour le Développement qui sont : le STD1 (1983-87), le STD2 (1987-91), le STD3 (1991-1994) et le programme INCO-DOC (International Cooperation with Developing Countries : (1994-1998).

⁴⁰⁰ Abdelkader DJEFLAT, Op.cit.09.

b.2. La faiblesse de la coopération financière

Dans le domaine financier, qui constitue pourtant le moteur de la coopération industrielle et technologique, des insuffisances se situent dans le domaine du volume d'aide très modeste accordée par la CEE aux pays maghrébins. En 1992, la commission européenne reconnaissait que «*la communauté n'avait pas été en mesure de consacrer à la coopération financière des sommes nécessaires pour constituer un soutien suffisant à la fois sur l'emploi et sur les réformes économiques des pays maghrébins*»⁴⁰¹.

Tableau 5.4: Apports publics aux pays du Maghreb en millions de dollars
(cumul1979-1987)

	CEE	USA	OPEP	Autres
<u>Apports totaux :</u>				
Algérie	93	104	145	1522
Maroc	268	738	2930	2472
Tunisie	200	153	377	1181
<u>Aide publique au développement :</u>				
Algérie	30	6	121	648
Maroc	155	463	2863	523
Tunisie	107	123	266	397

Source : Atmane BEKENNICHE, «*La coopération entre l'union européenne et l'Algérie : l'accord d'association*», OPU, 2006, P.47.

A partir du tableau ci-dessus, on constate que les sommes accordées par la CEE aux pays maghrébins dans le cadre de la coopération financière sont très faibles : 93 millions de dollars pour l'Algérie, 268 pour le Maroc et 200 pour la Tunisie pour une période de 9 ans. Ce qui ramène le montant annuel d'aide à des sommes très réduites. Comparativement et malgré la distance, les apports totaux américains vers l'ensemble des pays du Maghreb sont beaucoup plus importants que ceux accordés par la CEE. Enfin, on remarque une faible participation de la CEE au développement des pays maghrébins et même lorsqu'on la compare avec les autres pays donateurs comme l'indique le tableau ci-dessus.

Par conséquent, on constate que le processus de coopération et de partenariat euro-maghrébins a connu différentes phases depuis son lancement durant les années 1970. Malheureusement, comme il a été démontré ci-dessus, ces accords ne sont pas concrétisés. C'est pour cette raison qu'un nouveau partenariat euro-méditerranéen a été relancé à Barcelone en 1995, qui se veut un tournant décisif par rapport aux anciennes formes coopérations traditionnelles. Ce projet a-t-il été vraiment concrétisé, contrairement aux autres formes de coopérations traditionnelles précédentes ?

⁴⁰¹Isabelle BENSIDOUN et Agnès CHEVALIER, «*Financements extérieurs en Méditerranée : repères statistiques*», Epargne sans Frontière, n°44-45, Septembre/Décembre, 1996, pp. 68-75, in Abdelkader DJEFLAT, Op.cit. P.06.

3.2.2. Le processus de Barcelone et l'instauration d'une zone de libre échange (1995-2005)

Comme il a été souligné précédemment, l'idée de la construction d'un espace économique en méditerranée est plus ancienne, mais c'est en fin Novembre 1995, lors de la conférence de Barcelone, que les bases du partenariat euro-méditerranéen ont été jetées. L'objectif de cette conférence est l'établissement d'une zone de libre échange de prospérité partagée entre la rive nord et la rive sud de la méditerranée, à base d'un partenariat économique, social, technique et financier.

Il est opportun de se demander treize ans après la mise en place du partenariat euro-méditerranéen, s'ils ont été à la hauteur des besoins économiques, sociaux, financiers et techniques des pays maghrébins, en particulier l'Algérie.

3.2.2.1. Les objectifs et contenu de la conférence de Barcelone

Adoptée suite à la réunion des quinze représentants des pays de l'UE et de douze PSEM⁴⁰², les objectifs de la déclaration de Barcelone sont : «*d'établir une zone de paix et de stabilité euro-méditerranéenne, de créer une zone de prospérité commune, grâce à la mise en place progressive d'une zone de libre-échange entre l'UE et ses partenaires méditerranéens et d'assurer une meilleure compréhension et une plus grande tolérance entre peuples de cultures et de traditions différentes*»⁴⁰³. La conférence de Barcelone se présente alors comme une rupture avec les anciennes formes de coopération. Elle se voulait donc comme la première tentative sérieuse de l'UE de construire une politique globale cohérente vis-à-vis de ses partenaires sud de la méditerranée, d'après les documents officiels de la conférence de Barcelone⁴⁰⁴. Parmi les objectifs déclarés lors de cette conférence, on note :

-Accélérer le rythme du développement socio-économique durable, à travers l'instauration d'un espace régional dynamique et prospère;

-Améliorer les conditions de vie de leurs populations, réduire l'écart de développement existant dans la région euro-méditerranéenne et encourager la coopération régionale.

Pour ce faire, un partenariat économique et financier sera établi à travers la création progressive d'une zone de libre-échange Euro-méditerranéenne recouvrant des échanges inter-régionaux de toute nature. Pour concrétiser ces objectifs, le projet de partenariat euro-méditerranéen contient trois grands volets de coopération:

- **Le volet politique et sécuritaire** : par la création d'une zone de paix basée sur le respect des droits de l'homme et la démocratie ;

⁴⁰² Pays SUD-EST Méditerranéen

⁴⁰³ Taline KORANCHELIAN et Gabriel SENENBRENNER, « *Algérie : les questions choisies* », Rapport du FMI, Mars 2006, P.03.

⁴⁰⁴ Atmane BEKENNICHE, Op.cit. P.143.

- **Le volet économique et financier** : qui vise d'une part, la promotion du Co-développement économique et social, plus particulièrement l'établissement d'une zone de libre échange à l'horizon de 2010, et d'autre part, il a été prévue une aide financière par l'UE pour accompagner les réformes économiques et développer la capacité technique et humaine des pays sud méditerranéens;
- **Le volet social, culturel et humain** : qui porte sur le dialogue mutuel, le rapprochement entre les peuples de la région et le développement d'une société active et civilisée.

A cet effet, la conférence de Barcelone se présente alors comme une rupture avec les anciennes formes de coopération et se veut une perspective de jeter les bases solides d'un partenariat économique, financier et technique d'après les déclarations et les documents officiels du projet de Barcelone.

Malheureusement, ce qui ressort de tout ce processus jusqu'à présent, c'est que le volet sécuritaire et le souci migratoire restent la première préoccupation de l'UE, ensuite viennent les préoccupations économiques et politiques. Par ailleurs, rien n'a été fait pour mettre en œuvre les objectifs mentionnés ci-dessus⁴⁰⁵. «*La preuve la plus fulgurante est que la deuxième conférence de Barcelone en novembre 2005, a été marquée par l'absence de Huit sur dix chefs d'Etat des PSEM pour désapprouver la faiblesse des résultats économiques de cette intégration régionale Nord-sud et les restrictions à la circulation des personnes de la rive sud, qui contrariaient les objectifs initiés dans le processus de Barcelone en 1995*»⁴⁰⁶.

3.2.2.2. Les enjeux et limites du partenariat euro-méditerranéen

Les limites du partenariat euro-méditerranéen et les accords d'associations entre l'UE et les pays maghrébins, particulièrement avec l'Algérie peuvent être envisagées dans l'absence d'un vrai partenariat basé sur un Co-développement entre la rive nord et la rive sud de la méditerranée, du fait de la faiblesse des volets coopération (technique et sécuritaire ; économique et financier ; technologique ; social, culturel et humain).

a. Les limites de la coopération politique et sécuritaire

Ce premier volet de coopération est considéré comme le premier enjeu de la conférence de Barcelone. En réalité, «*il ne vise que le contrôle de l'ingérence politique inacceptée de l'union européenne dans les affaires intérieures des pays maghrébins pour le respect des droits de l'homme, qui contrariait même le principe du droit international*»⁴⁰⁷

⁴⁰⁵ Voir Améziane FERGUENE, « *Le partenariat euro-méditerranéen et ses enjeux pour les pays du sud : le cas de l'Algérie* », 2006.

⁴⁰⁶ Jean-François TROIN (Dir.), «*Le grand Maghreb*», Ed. Armand Colin, Paris, 2006, P.362.

⁴⁰⁷ Jean-François TROIN (Dir.), Op, Cit, P.362.

d'une part, et « *le contrôle des flux migratoires, notamment l'afflux de l'immigration clandestine de la population maghrébine vers l'Europe, d'autre part* »⁴⁰⁸.

b. Les limites de la coopération économique et financière

La limite de ce volet de coopération est perceptible dans la faiblesse des aides financières, des IDE et des technologies de l'UE vers les pays maghrébins, particulièrement l'Algérie.

Tout d'abord, sur *le plan financier*, le programme MEDA et les prêts BEI qui constituent des programmes d'accompagnement technique pour converger les niveaux du développement des deux rives, afin d'instaurer une zone de libre échange sont jugés insuffisants et loin de répondre aux exigences des attentes des pays maghrébins⁴⁰⁹.

Le volume d'aide de l'UE octroyé à tous les PSEM n'a pas dépassé 7 milliards d'Euros pour toute la période allant de 1995 à 1999 dans le cadre de MEDA I, pour une population qui avoisine les 400 millions d'habitants, pendant que le Portugal a reçu à lui seul 7 milliards de dollars pour la mise à niveau de son économie après son adhésion à l'Union européenne en 1986⁴¹⁰. Par pays, les taux de déboursement pour les pays maghrébins ont été relativement faibles : 18,2% pour l'Algérie, 19,4% pour le Maroc et 39,3% pour la Tunisie.

Quant au volume d'aide octroyé dans le cadre de MEDA II (2000-2006), l'UE a favorisé beaucoup plus les pays d'Europe de l'Est dans le cadre de leur préparation à l'adhésion. « *Durant cette période, l'UE verse 545 euros par habitant et par an pour les dix pays d'Europe de l'Est, contre seulement 14 euros pour les pays maghrébins*⁴¹¹ ».

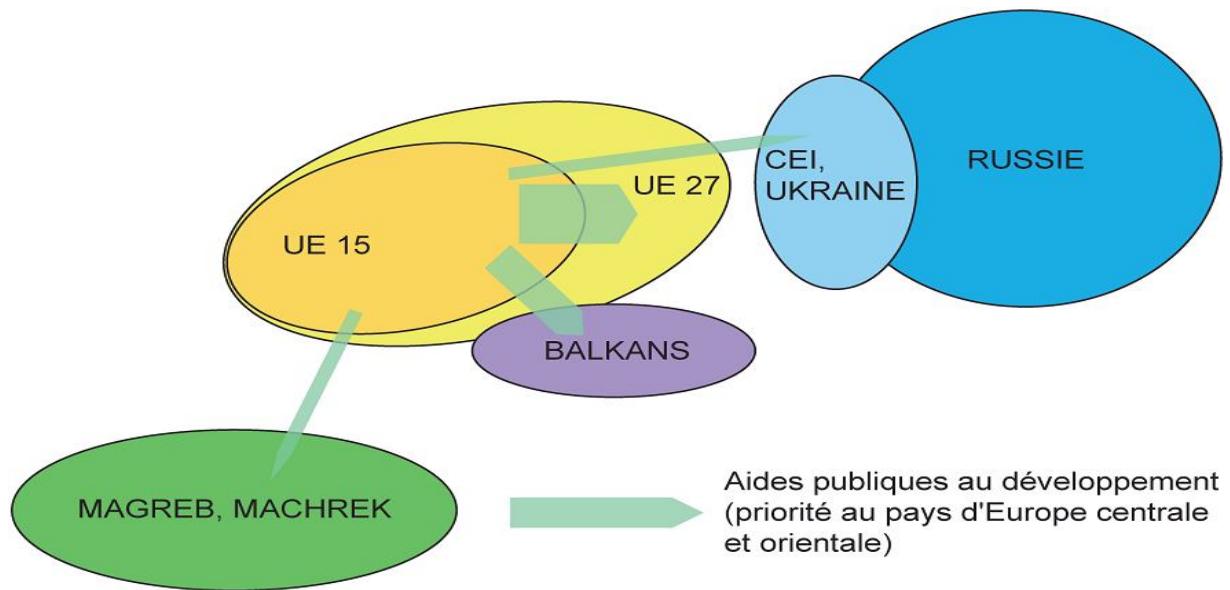
⁴⁰⁸ Idem. Voir également Améziane FERGUENE, « *Le partenariat euro-méditerranéen et ses enjeux pour les pays du sud : le cas de l'Algérie* », 2006, P.04.

⁴⁰⁹ Améziane FERGUENE, Op.cit., P.06 ; voir également Abdelkader DJEFLAT, Op. cit.

⁴¹⁰ Abdelouahab OUCIEF Op. cit, P.12.

⁴¹¹ Otmane BEKENNICHE, Op. Cit, P.165.

Figure 5.1 : Répartition des aides au développement versées par les membres des 15 de l'UE : le Maghreb : une périphérie oubliée



Source : Yann RICHARD, Amaël CATTARUZZA, Claire BORDES et Stéphanie DARBOT «*Les voisnages de l'UE sont-ils périphéries de l'UE ?*», Revue espace politique N°02, Février 2007, P.18.

Par conséquent, l'objectif de la construction d'une zone de prospérité partagée au moyen d'un partenariat financier ne fait pas référence à la remise en cause des différentes polarisations dont souffrent les pays maghrébins.

Ainsi, sur **le plan économique**, l'une des conditions de l'instauration d'une zone de libre échange est la réduction des écarts de richesses et des différentes polarisations dont souffrent les pays maghrébins. Cela ne peut se réaliser que par l'accroissement des IDE européens, notamment dans les branches à forte intensité capitaliste, afin de permettre aux pays maghrébins de bénéficier des transferts de technologies, du savoir faire, de l'augmentation de leur niveau compétitivité et leur insertion dans la division régionale du travail par spécialisation. Malheureusement, jusqu'à présent, les retombées des IDE européens sur les pays du Maghreb restent marginales, *en raison de la faible attractivité de la zone, d'une part, et le peu d'intérêt que cette zone a représenté aux yeux de l'Europe par rapport aux autres régions, notamment l'Europe de l'Est, d'autre part*⁴¹². Cette faiblesse de la coopération économique et financière a pour conséquence la polarisation de la production (IDE), des technologies et des savoir-faire sur les pays de l'Union européenne et la marginalisation des pays du Maghreb, ce qui creuse davantage l'écart de richesse et le niveau du développement entre les deux rives. Ce creusement des écarts de richesse est à l'origine de la faiblesse des IDE, des transferts de technologies et de la coopération commerciale que nous développerons successivement ci-dessous :

⁴¹²Abdelkader DJEFLAT, Op, cit.

b.1.La faiblesse des IDE et des transferts de technologie

Selon Abdelkader DJEFLAT⁴¹³, «*le système européen a fondé sa stratégie sur une division régionale des processus productifs dans l'industrie de haute et moyenne technologie, en délocalisant ses activités industrielles sur sa région et les utilisant comme base d'exportations vers les pays maghrébins, selon la théorie du «vol des oies sauvages», contrairement au Japon et récemment les Dragons qui délocalisent directement leurs activités vers la périphérie asiatique. Cette polarisation a eu pour conséquence la concentration des technologies, des compétences et du savoir-faire, qui sont restés concentrés au niveau du territoire européen. Les pays maghrébins ont été alors perçus plus comme des marchés que des zones de production*». A titre d'illustration, «*la part des pays maghrébins dans les IDE français ne dépasse pas 0,3% du total mondial et pourtant la France est considérée comme le pays qui a le plus investi dans le Maghreb*»⁴¹⁴. L'élargissement de l'UE vers les pays l'Europe de l'Est a réduit davantage les IDE européens au Maghreb. «*En moyenne, les IDE de l'UE vers les pays l'Est représentaient plus de 27 milliards d'euros depuis 2000, contre seulement 5 milliards pour les pays du Maghreb*»⁴¹⁵. En plus de leur faiblesse, ces IDE sont peu capitalistiques⁴¹⁶ et demeurent fortement orientés vers les spécialisations internationales et les avantages comparatifs traditionnels tels que les hydrocarbures, afin de garantir la fourniture des pays d'Europe en énergie. Dans ces conditions, les retombées de ces IDE en matière de transfert de technologie, des connaissances et du savoir-faire, de la création des emplois, des qualifications et de la spécialisation des pays du Maghreb restent marginales. Par conséquent, «*cette concentration des IDE dans les activités non productives met en risque le blocage à moyen terme des structures productives des pays maghrébins dans des spécialisations traditionnelles, en l'absence d'un engagement à long terme des investissements européens dans les pays du Maghreb*»⁴¹⁷.

b.2. Les limites de la coopération commerciale

Enfin, sur le plan commercial, «*l'objectif recherché par l'UE de l'instauration d'une zone de libre échange, c'est l'extension de ses débouchées et la conquête de nouvelles parts de marché*»⁴¹⁸. Pour l'Algérie et les autres pays concernés, les conséquences de la zone de libre échange, une fois pleinement instaurée, risque d'être difficile à gérer et cela pour les raisons suivantes :

Premièrement, parce que la création d'une zone de libre échange ne tient pas compte des inégalités de développement entre l'Algérie, comme les pays du Maghreb et l'UE, en matière d'écart entre le PIB, des taux de participation dans les échanges mondiaux ou bien la différence colossale entre ce qui présente l'UE en termes d'exportation et d'importation pour

⁴¹³ Abdelkader DJEFLAT, Op. cit.

⁴¹⁴ Idem.

⁴¹⁵ Otmane BEKENNICHE, Op. Cit., P.164.

⁴¹⁶ Les IDE européens dans le Maghreb sont concentrés dans un petit nombre de secteurs, peu capitalistiques : en Algérie, le secteur pétrolier et gazier attire plus de $\frac{3}{4}$ des entrées d'IDE et les servies attirent le reste. Au Maroc, ils privilégient les services, plus précisément la finance et le tourisme.

⁴¹⁷ Otmane BEKENNICHE, Op. Cit, 199.

⁴¹⁸ Améziane FERGUENE, Op. Cit, P.04.

l'Algérie et ce que cette dernière présente pour l'UE. En plus de cela, peut-on demander dans quelle mesure, un pays comme l'Algérie dont le potentiel d'exportations se résume à 98% au gaz et au pétrole, a intérêt à participer à ce partenariat euro-méditerranéen ?

Deuxièmement, en raison de l'asymétrie dans l'exigence de l'ouverture commerciale. L'UE demande à l'Algérie, comme aux autres pays maghrébins, de libéraliser et d'éliminer les subventions agricoles à l'exportation, mais en contrepartie, l'UE refuse une ouverture équivalente et de remettre en cause les objectifs de la PAC⁴¹⁹ où les subventions des productions européennes à l'exportation pénalisent les productions maghrébines.

Dans ces conditions comme le souligne Otmane BEKENNICHÉ, «*soumettre l'Algérie, les autres pays du sud méditerranéens et l'UE, inégalement développés aux mêmes obligations dans le domaine commercial, entraînera des injustices car l'égalité de traitement ne peut être équitable qu'entre égaux*»⁴²⁰.

c. Les limites de la coopération sociale, culturelle et humaine

Sur ce plan, il a été décidé d'une part, le rapprochement des cultures et des sociétés civiles, et d'autre part, l'Union européenne applique davantage des restrictions à la circulation des personnes entre les deux rives. Cependant, l'Union européenne ne voit pas d'inconvénient quant à l'établissement des communautés algériennes ou maghrébines sur son territoire, à condition que ces dernières soient composées de cadres supérieurs et des personnes compétentes, possédant un savoir-faire comme il a été souligné plus haut. «*Cette politique n'est qu'un moyen d'encourager la fuite des cerveaux au profit de l'Union européenne*»⁴²¹. A ce propos, A. DJEFLAT souligne que «*L'UE préfère plutôt l'afflux des compétences vers son territoire, au lieu de transférer des capitaux productifs vers les pays du Maghreb, alors que les USA pour l'ALENA et le Japon pour l'ASEAN ont préféré le transfert de ces capitaux vers leur périphérie et ainsi contribuer à stabiliser les compétences dans leurs pays*»⁴²². Cet encouragement des flux des compétences maghrébines vers les pays d'UE, a non seulement réduit, voire inversé la coopération scientifique et technologique prévues dans la conférence de Barcelone et des accords d'association au profit des pays de l'Union européenne.

3.2.3. Les raisons de la faiblesse des formes passées et présentes de la coopération euro-maghrébine

Selon Abdelkader DJEFLAT, les raisons de la faiblesse des IDE et de la coopération entre l'Europe et les pays du Maghreb, particulièrement en Algérie peuvent être énumérées dans les points suivants :

- La première faiblesse de la coopération telle qu'elle a été pratiquée résulte de l'héritage

⁴¹⁹ Politique Agricole Commune

⁴²⁰ Otmane BEKNNICHÉ, Op. Cit, P.199.

⁴²¹ Idem, P.202.

⁴²² Abdelkader DJEFLAT, Op, cit.

colonial. Cet héritage se retrouve aussi bien dans les accords préférentiels que les accords d'association en direction des pays du Maghreb. Pour cela, même les formes actuelles de coopération développées par l'UE avec les pays du Maghreb, elle se basent sur une logique de domination, car l'UE européenne ne cherche que l'extension de son marché vers le sud d'une part, et son approvisionnement en matières premières, ressources naturelles et hydrocarbures des pays maghrébins telle qu'elle a été historiquement développée par le colonialisme français.

- La deuxième raison est dûe à l'élargissement de l'UE vers les pays de l'Est, qui a entraîné le détournement ou encore l'éviction de la coopération Euro-maghrébine au détriment des pays maghrébins. Les opportunités que les PECHO offrent aujourd'hui par rapport aux pays maghrébins (un niveau d'industrialisation appréciable, une main d'œuvre qualifiée et à bas salaire, des infrastructures relativement développées, une moindre pression de la population et une meilleure productivité agricole) a entraîné le détournement des flux financiers et industriels vers l'Europe de l'Est.
- Enfin, la troisième raison est liée à la faiblesse d'intégration horizontale entre les pays maghrébins dans le cadre de l'UMA comme nous l'avons souligné précédemment. Donc, l'absence d'une perspective d'intégration Sud-sud a affaibli toute possibilité d'intégration Nord-Sud (UE-PM). A ce propos, J. L. MICHALET stipule que «*l'attraction des nouveaux investisseurs étrangers serait considérablement renforcée si les accords de libre-échange signés séparément par le Maroc et la Tunisie et récemment par l'Algérie, étaient suivis d'une relance de l'intégration régionale maghrébine. La constitution d'un marché unique en Afrique du Nord aurait eu un effet multiplicateur sur les politiques de promotion menées séparément par les différents pays de la région*»⁴²³.

Par conséquent, comme il a été démontré à ce niveau, le blocage des réformes économiques et de l'insertion dans l'économie régionale et mondiale se sont traduits par la faible participation de l'économie algérienne dans les flux régionaux et internationaux d'échanges et de capitaux qui sont pourtant les ressorts de la croissance économique et d'une amélioration durable des conditions de vie des populations comme c'était le cas pour les NPI asiatiques.

⁴²³ J L MICHALET (1998), in Abdelouahab OUCIEF, Op, cit, P.13.

Conclusion

Comme nous l'avons vu tout au long de ce chapitre, les réformes économiques engagées à la fin des années 80 et l'ouverture de l'économie algérienne au niveau régional (UMA, UE) et multilatéral (sa préalable accession à l'OMC) constituent des initiatives majeures dans le processus du développement économique et social de l'Algérie. Ces actions constituent une nouvelle stratégie de développement, qui consiste en la transition du socialisme vers la démocratie libérale, à l'Etat de droit et à l'instauration d'une économie de marché, considérées comme les ressorts d'une économie productive, d'une croissance durable et d'une justice sociale.

En effet, l'examen des effets des réformes économiques (volontaires et conditionnelles) et dans l'intégration de l'économie régionale (UMA, UE) depuis deux décennies, montre que l'Algérie n'a connu aucun changement significatif jusqu'à présent. Ce constat est envisagé dans le blocage et à l'échec des réformes économiques structurelles au niveau national et au bilan très mitigé de son processus de régionalisation tant au niveau régional dans le cadre de l'UMA mais surtout, dans son engagement à Barcelone avec les pays de l'UE.

Au plan interne, «*les réformes économiques introduites à partir de 1987 correspondaient à un ensemble de mesures législatives, peu cohérentes et demeurent sans portée stratégique particulière*»⁴²⁴. Les pouvoirs publics considèrent que les conséquences induites par l'effondrement des marchés pétroliers étaient passagères et qu'elles ne nécessitaient pas de réformes radicales impliquant la mise en œuvre de nouvelles gouvernances. Dans la pratique, les conditions sociales et économiques ont continué à se dégrader se traduisant, notamment, par l'accroissement du service de la dette et une baisse du niveau de vie des populations. Ainsi, l'application du PAS a permis certes d'enregistrer des progrès substantiels dans le rétablissement des équilibres macro-financiers, internes et externes. Cependant, ces équilibres ont été atteints sur une logique basée sur une série de dévaluations successives, à la compression de la demande et à l'évolution favorable de la rente pétrolière qui continue à occuper une place dominante dans les équilibres financiers de l'Algérie. Cette situation s'est traduite par l'effondrement du système productif, en raison de la sous utilisation des capacités de production, à l'insuffisance de la compétitivité des entreprises, au découragement du travail productif et au déplacement des capitaux vers la sphère commerciale et spéculative, ce qui a permis alors l'émergence d'une économie informelle et la bazardisation de l'économie. Cette situation a eu pour conséquence, sur le plan social, l'érosion du pouvoir d'achat de la population, un appauvrissement des couches sociales moyennes, une amplification du phénomène de la pauvreté et des contradictions sociales, une montée des inégalités sociales en matière de revenu et de consommation et une marginalisation de l'élite entrepreneuriale émergente, qui a provoqué une fuite de cerveaux et de capitaux vers les pays développés (notamment vers l'Europe).

⁴²⁴ Zoheir ADLI, Op, cit,

A partir de 1999, la réhabilitation du rôle de l'Etat en tant que premier investisseur et régulateur, suite à l'évolution favorable des prix du pétrole, n'a produit jusqu'à présent aucun changement significatif sur la structure de l'économie algérienne. «*Ces choix sont contestés par les experts économiques comme une poursuite des erreurs de gestion des années 70 au lieu d'accélérer les réformes économiques structurelles et d'inciter l'Etat à se réformer, afin d'instaurer de bonnes bases au changement structurel et institutionnel*»⁴²⁵. Ainsi, selon A.BOUZIDI «*l'échec de la construction de l'économie d'après le pétrole depuis 1980 et le blocage des réformes structurelles ont amené l'Etat à éviter les réformes profondes et à se légitimer derrière l'injection de l'argent de la rente pétrolière aléatoirement à l'économie, qui empêche toujours de tirer les leçons de nos échecs*»⁴²⁶. Ce constat est perceptible toujours dans l'inefficacité de l'appareil productif qui demeure toujours sinistré, l'absence d'une croissance stable et durable (3% en 2006 et 3,2% en 2007), de la paupérisation de la population et la vulnérabilité accrue des équilibres macro-économiques aux chocs exogènes.

Au niveau externe, comme nous l'avons démontré plus haut, le blocage de l'insertion de l'économie algérienne dans l'économie mondiale se situe surtout au niveau de la faiblesse de la coopération économique, financière, commerciale, technologique et sociale prévues dans la conférence de 1995. Si l'émergence de la globalisation et le retour à régionalisation a permis au Japon de jouer un rôle crucial dans le développement économique et social des pays asiatiques, notamment la Corée du sud, ce mécanisme ne se trouve pas dans la coopération de l'UE avec ses voisins maghrébins, particulièrement en Algérie.

Quelle serait alors dans ces conditions du blocage du changement structurel et institutionnel, interne et externe, la réalité sociale engendrée par cette nouvelle stratégie du développement, axée depuis deux décennies sur libéralisation et d'ouverture sur la régionalisation et la mondialisation ? C'est ce que nous proposerons d'aborder dans le prochain chapitre.

⁴²⁵ Abdelkader SID AHMED, Op, cit.

⁴²⁶ Abdelmadjid BOUZIDI, «*Réformes économiques : Brusque retour en arrière ?*», Chroniques du soir d'Algérie, Mercredi 21 Janvier 2009.

CHAPITRE VI

LE BILAN SOCIAL DE LA LIBERALISATION ET DE L'OUVERTURE DE L'ALGERIE AU PLAN REGIONAL ET MULTILATERAL : AU- DELA DE L'IMPASSE, QUELLE ALTERNATIVE POUR UN DEVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE ?

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons signalé l'impasse dans laquelle se trouve l'économie algérienne durant ces deux dernières décennies, par son engagement dans les réformes économiques et son insertion dans le processus de régionalisation et de mondialisation. La mise en place d'un tel modèle de développement, considéré comme le moyen le plus efficace en vue de soutenir une croissance durable et d'améliorer les conditions sociales des populations, a abouti à un échec du changement structurel et ce, aux deux niveaux, interne et externe.

Sur le plan national, l'introduction des réformes économiques libérales n'a pas apporté un changement significatif en termes du niveau et de la structure de la croissance économique. Si les équilibres macro-financiers ont été restaurés, ceux-ci ont été obtenus au détriment de l'effondrement du système productif national (dé-industrialisation et dé-agriculturisation), renforçant ainsi le mode d'insertion traditionnelle de l'Algérie dans l'économie mondiale non pas par l'offre, mais par la demande financée par la rente pétrolière⁴²⁷. Ainsi, les mesures prises lors de l'application du PAS se sont traduites par le dysfonctionnement de son mode d'organisation de l'économie, donnant ainsi lieu à la bazardization de l'économie, à l'extension des transactions commerciales et spéculatives, à des opérations de l'informel et à l'invasion fiscale, à l'extension de la corruption et des pratiques clientélistes, suite à l'effondrement de l'Etat développemental. Dès lors, la croissance économique s'est située à des niveaux très faibles et n'est pas en mesure de satisfaire les besoins croissants de la population, suite à la régression sans cesse des secteurs productifs (industriel et agricole) au profit de la prépondérance de secteur des hydrocarbures et du secteur des biens non échangeables.

Sur le plan international, cet échec est bien perceptible dans le bilan limité et mitigé du processus de régionalisation engagé d'une part, dans la création de l'Union du Maghreb arabe, mais surtout dans la faiblesse de la coopération Euro-méditerranéenne dans tous ses différents volets (économique, technologique, politique, social, et culturel), engagés dans le projet de Barcelone.

Le bilan négatif de ce nouveau modèle de développement tant au niveau interne qu'au niveau externe est envisagé dans l'absence d'une croissance significative qui s'est traduite sur le plan social, par la paupérisation des masses de populations, la disparition des couches

⁴²⁷Mustapha MEKIDÉCH, «Algérie : entre l'économie de rente et l'économie émergente», Edition Dahlab, Alger, 2000.

moyennes, donnant lieu à l'extension générale de la pauvreté et à la dégradation des conditions sociales, à l'exclusion et à la montée des inégalités sociales de toute forme.

L'objectif de ce chapitre est de décrire les conséquences des réformes économiques et du blocage du processus de régionalisation, notamment le partenariat euro-méditerranéen sur l'évolution du développement social en Algérie.

Pour ce faire, nous avons scindé ce sixième et dernier chapitre en trois sections. La première section fera l'objet d'un bref constat sur la situation économique en Algérie durant ces deux dernières décennies. L'objectif est de montrer les raisons économiques endogènes et exogènes à l'origine de la paupérisation accrue des masses de population algérienne. La deuxième section aborde l'évolution de la situation sociale depuis l'introduction des réformes libérales et de l'insertion dans la régionalisation et la mondialisation, considérée comme une alternative pour un développement économique et social durable dans le contexte actuel de la mondialisation. Enfin, dans une troisième et dernière section, nous proposerons une nouvelle alternative pour un changement économique, vecteur du développement social durable.

SECTION 1:LE BILAN DE L'ECONOMIE ALGERIENNE DURANT CES DEUX DERNIERES DECENNIES

Avant d'examiner les conséquences sociales des réformes économiques et de l'ouverture sur l'extérieur depuis près de deux décennies, il nous paraît indispensable de rappeler brièvement au préalable les caractéristiques de l'économie algérienne durant cette période et ses conséquences sur la croissance économique, considérée comme condition indispensable pour l'amélioration des conditions sociales des populations.

Comme nous l'avons présenté dans le chapitre précédent, l'évolution de la situation économique depuis le lancement des réformes économiques et l'ouverture de l'Algérie sur l'économie mondiale, se caractérise globalement par :

- L'effondrement du système productif national, la chute drastique de la croissance économique et sa forte dépendance des facteurs exogènes (hydrocarbures et les conditions climatiques pour l'agriculture) ;
- La fragilité de la structure de la croissance économique ;
- L'effondrement de l'Etat développemental et l'inefficacité de l'administration économique ;
- La faiblesse de la productivité, par le faible niveau du capital humain ;
- L'insuffisance de l'investissement privé national et des IDE ;
- L'extension de l'informel et la bazardisation de l'économie nationale, suite au découragement des activités productives ;
- Une coopération mitigée du processus de régionalisation (UMA, UE) et le blocage de son processus d'insertion dans mondialisation dans le cadre de l'OMC.

Nous présentons brièvement ces caractéristiques, afin de pencher l'évolution de la situation sociale durant cette période.

1.1. Une croissance économique insuffisante

«Des études ont montré que pour maintenir seulement le niveau de vie des populations, le taux de croissance du PNB devrait être de 6% au moins lorsque la population augmente de 1%»⁴²⁸. Or, en Algérie, la croissance économique est beaucoup plus inférieure, et la croissance démographique avoisine les 2% depuis 1990. Cette situation pose problème pour : répondre aux nouveaux besoins liés à l'accroissement de la population ; combler les déficits sociaux et les inégalités accumulées depuis de nombreuses années et satisfaire les nouvelles aspirations dues à l'ouverture sur les modèles de consommation des pays développés.

Depuis la chute des prix du pétrole en 1986 et la mise en œuvre des réformes économiques libérales, la croissance économique en Algérie stagne à un très faible niveau, avec une moyenne annuelle de 1,4% entre 1986 et 2000. Ce taux de croissance reste en deçà des exigences liées à l'accroissement de la population, à absorber les 250.000 nouveaux entrants annuellement sur le marché du travail et satisfaire les besoins sociaux des populations en pleine croissance⁴²⁹.

Tableau 6.1: Evolution de la croissance économique en Algérie, 1994-2007, en %

Années	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005*	2006*	2007*
Croissance du PIB en %	-1,1	3,8	3,8	1,1	5,1	3,2	2,5	2,1	4,1	6,8	5,2	5,1	2,0	3,1
Croissance de la population	2,2	1,9	1,7	1,6	1,57	1,51	1,48	1,55	1,53	1,58	1,63	-	1,78	-

Source : CNES, «*Eléments de débat Pour un pacte de croissance*», Mai 2005.

*Site du gouvernement algérien, données économiques et sociales.

Depuis 2000, malgré la reprise relative de la croissance économique (3,8% en moyenne entre 2000 et 2007), celle-ci reste en deçà des attentes malgré l'injection massive des dépenses publiques à l'économie dans le cadre du lancement des programmes de relance économique (PNDA, PSRE et PCSC). Ainsi, la nature de la croissance enregistrée durant cette période est largement générée par l'évolution favorable des prix du pétrole et non pas par une croissance réelle de l'économie, ce qui aura un impact très limité sur la durabilité de la croissance et le niveau de vie des populations. A ce propos, A. BOUZIDI et A. SID AHMED, soulignent que : «ces plans de relance se sont traduits beaucoup plus par une

⁴²⁸ CNES, «*Eléments de débat Pour un pacte de croissance*», Mai 2005, P.26. www.CNES.dz.

⁴²⁹ Idem

restance des pays voisins qu'au sein de l'économie algérienne, en raison de l'augmentation des importations des biens et services et des activités de réalisation confiées à des entreprises étrangères»⁴³⁰.

1.2. Une structure de la croissance fragile

En plus de son insuffisance pour répondre aux besoins croissants de la population, la structure de la croissance économique en Algérie se caractérise depuis ces deux dernières décennies par une grande fragilité, malgré la reprise de son niveau au cours de ces dernières années. Cette fragilité est marquée par :

- La part de plus en plus croissante des hydrocarbures dans la formation du PIB (50% du PIB national est généré par ce secteur en 2008), et dans la détermination du niveau des recettes budgétaires de l'Etat (le budget de l'Etat dépend à 60% de la fiscalité pétrolière)⁴³¹ ;
- L'évolution de la part des services dans la croissance montre une bazardisation accrue de l'économie nationale, au détriment de l'effondrement du secteur productif (industrie et agriculture). Au total, plus de 90% de la croissance est générée par les hydrocarbures et le secteur des biens non échangeables (services, autres services, construction)⁴³² ;
- Le secteur industriel ne cesse de régresser depuis le milieu des années 80 (-2,1% durant de décennie 90). Le recul de ce secteur est envisagé dans la baisse progressive de l'emploi qu'il génère. En 2003, la part de l'emploi industriel n'a pas atteint le niveau des années 1970 et 1980⁴³³ ;
- La croissance de l'agriculture est fortement dépendante des conditions climatiques. Ainsi, malgré une croissance moyenne de 5% au cours de cette dernière décennie, les taux de couverture des besoins nationaux sont inchangés et la facture alimentaire ne cesse pas d'augmenter (8 milliards de dollars d'importation des biens alimentaires en 2008).

⁴³⁰Voir Abdelmadjid BOUZIDI, «*Economie algérienne : accompagner la relance par la politique d'offre*», Chroniques du Soir d'Algérie, Mercredi 21 Mai 2008. Voir également A. SID AHMED, «*le développement asiatique : quelle expérience pour les pays arabes : élément de stratégie du développement : cas de l'Algérie*», ISPROM-PUBLISHED, 2004, P.13.

⁴³¹ Youcef BENABELLAH, «*L'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ?*», 2008.

⁴³² Idem

⁴³³ CNES, «*Eléments de débat Pour un pacte de croissance* », Mai 2005, P.28.

Tableau 6.2: Evolution de la structure de la croissance économique en Algérie, en %

Années	Croissance du PIB*			Part dans le PIB**			
	1990-1993	1994-1998	1999-2003	1990	1995	2000	2005
Agriculture	5,14%	9,35%	6,18%	15	12	10	7,7
Hydrocarbures	0,40%	5,17%	3,90%	29	32	47	44,7
Industrie	-2,56%	-1,59%	1,92%	-	-	-	4,3
BTP	-3,89%	3,02%	5,39%	-	-	-	7,5
Services	-2,09%	3,52%	4,40%	26	29	21	34,7

Source : *Données de l'ONS et du PNUD, in Saâd BENFERHAT, «*Niveau de vie des ménages, développement humain et bonne gouvernance démocratique : les fondements philosophiques et les indicateurs de mesure* », thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques, Université Ferhat Abbas-Sétif, 2006/2007, P.114.

**Données du CNES, in Youcef BENABDELLAH, Op, cit, P.03.

On constate donc que la croissance est incertaine et fortement dépendante des facteurs exogènes sur lesquels, le gouvernement n'a aucune emprise, en l'absence d'une économie productive et diversifiée, considérée comme le ressort d'une croissance économique et d'un développement social durables.

Enfin, la fragilité de la structure de l'économie au détriment de l'industrie et de l'agriculture, menace également l'insertion de l'Algérie dans l'économie mondiale sur le caractère mono-exportateur du pays. Comme il n'existe pas d'autres ressources significatives d'exportation, les exportations hors hydrocarbures représentent moins d'un milliard de dollar, alors toute baisse des cours du pétrole touche immédiatement les principaux équilibres économiques et financiers et par là, l'équilibre social du pays comme c'était le cas en 1986⁴³⁴.

1.3. L'extension de l'informel et la bazardisation de l'économie

En Algérie, l'emprise de l'informel a atteint un niveau alarmant depuis le début des années 90. L'effondrement du système productif national depuis cette période et l'extension de la pauvreté ont eu pour conséquence l'élargissement des activités commerciales et spéculatives, la bazardisation de l'économie, l'extension des activités informelles et des gains illicites, considérés dès lors comme un amortisseur de chocs sociaux et de l'enrichissement⁴³⁵. Aujourd'hui, le secteur informel en Algérie emploie au moins 1,5 million de personnes, soit environ 25% du total du nombre d'emplois⁴³⁶. Les activités informelles sont estimées à 35% du PIB environ, occasionnant ainsi une évasion fiscale évaluée chaque année à 100 milliards de DA : soit 42% du PIB national échappe à la régulation institutionnelle⁴³⁷. «*Le développement du secteur informel est le produit à la fois des rigidités institutionnelles, des taux d'impôts prohibitifs et d'une offre excédentaire de travail qui attire le taux de salaire vers le bas*»⁴³⁸. Cette situation a engendré sur le plan social, l'extension de la pauvreté, la précarité et la hausse des inégalités.

⁴³⁴ CNES, «*Rapport national sur le développement humain* », 2000.

⁴³⁵ Mustapha MEKIDECH, Op, Cit, P.192.

⁴³⁶ Youcef BENABDELLAH, Op, Cit.

⁴³⁷ Idem

⁴³⁸ Idem

1.4. La faiblesse de la compétitivité

Si le niveau et la qualité de la croissance, mais aussi de la compétitivité sont déterminés par le niveau de la productivité du travail et du capital, il est important de souligner combien l'Algérie est en retard dans ce domaine⁴³⁹, dans un contexte où la compétitivité est le ressort de la croissance économique et d'une insertion réussie dans l'économie mondiale, notamment dans sa participation active dans le partenariat euro-méditerranéen.

Etant donné que «*le niveau de la productivité du travail et du capital dépend du cadre institutionnel, du niveau de capacité technologique, managériale, du capital humain et du climat social d'un pays*»⁴⁴⁰, l'Algérie se trouve aujourd'hui sérieusement confrontée à tous ces facteurs : sur le plan institutionnel, «*la faible productivité s'explique depuis l'indépendance dans l'utilisation inefficace des facteurs de production, c'est-à-dire dans le mauvais choix et la réalisation des investissements, l'inflation des surcoûts et le manque d'adaptation à la demande, imputables au caractère dirigiste de l'économie algérienne, souvent générateur de la corruption*»⁴⁴¹. Sur le plan technologique et managérial, tout reste à faire pour l'Algérie, en l'absence des infrastructures technologiques et d'une culture managériale à l'échelle nationale, d'une part, et à l'absence des IDE productifs et la faible coopération technologique prévue dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen à Barcelone en 1995, d'autre part⁴⁴². Enfin, en matière du capital humain et du climat social en général, la qualité actuelle du système éducatif, de formation et du climat social comme nous le soulignerons ci-dessous ne sont pas en mesure de répondre aux exigences actuelles de l'économie mondiale, basée sur la transformation rapide des besoins des entreprises, les mutations technologiques, le savoir-faire et les compétances.

1.5. La faible part du secteur privé et des IDE dans l'économie

Face à l'insuffisance de la croissance et la rigidité de sa structure, le secteur privé n'arrive pas également à créer une alternative pour une croissance durable moins dépendante des hydrocarbures, à créer des emplois suffisants et à contrebalancer la désindustrialisation du secteur public depuis la fin des années 80. Celui-ci continue à investir dans le secteur des services et les travaux publics pour profiter de l'action budgétaire générée par les plans de relance économiques et échapper à la concurrence de plus en plus vive, compte tenu de l'ouverture du pays à l'économie mondiale. Sur le total du secteur privé hors hydrocarbures, 93% sont des micros-entreprises, employant 35% des salariés du secteur. Et sur le total, seul 32% d'entre elles opèrent dans l'industrie manufacturière (agroalimentaire, textile et cuirs

⁴³⁹ L'évolution de la productivité enregistre une baisse moyenne de 0.2% par an entre 1960 et 1990 en Algérie, alors que l'indice de productivité s'accélère dans les autres régions du monde.

⁴⁴⁰ Voir CNES, «*Eléments de débat pour un pacte de croissance*», Mai 2005, P.66.

⁴⁴¹ Voir Omar BENDERRA et Ghazi HIDOUCI, «*Algérie : économie, prédatation et Etat policier*», comité justice pour l'Algérie, dossier, N°14, Mais 2004, P.13.

⁴⁴² Voir Abdelkader DJEFLAT, «*mutations institutionnelles et régimes d'accumulation technologique : quel impact sur l'euro-méditerranée*», colloque international intitulé «*intégration euro-méditerranéenne et évolution structurelle et institutionnelles*», 20-21 septembre 2002, Sousse-port el Kantoui (Tunisie).

essentiellement) et le reste se répartit entre le BTP et les services. Le taux de croissance du secteur privé a été respectivement de 3,7% et 3,4% en 2003 et 2004, soit à un niveau plus faible que celui du PIB total et du PIB hors hydrocarbures. Enfin, en 2006, l'industrie privée ne s'accroît qu'à 1,8%⁴⁴³.

Ces faibles performances du secteur privé sont dues selon la Banque mondiale au problème du foncier, au manque des services de base, à l'extension de la bureaucratie et de la corruption, mais surtout au problème du financement bancaire. Selon l'OCDE, « *la profondeur financière (ratio entre le crédit au secteur privé et le PIB) ne dépasse pas 12% en Algérie, contre 100% en Corée du sud. De telles insuffisances constituent de fait un terreau pour l'économie informelle qui représente 35% du PIB* ». L'handicap institutionnel alourdit le coût de transaction pour les petites entreprises. Et celles-ci auront tendance à se réfugier dans l'informel pour résister à la concurrence de plus en plus intense avec l'ouverture sur le marché extérieur⁴⁴⁴.

Parallèlement, les investissements directs étrangers considérés aujourd'hui comme le vecteur essentiel de la croissance économique, de la compétitivité et de la création d'emplois et des qualifications, d'un transfert de technologie et de la remontée des filières, restent insignifiants, malgré leur croissance durant ces dernières années (voir tableau 6.3). En plus de leur faiblesse, ces IDE restent concentrés à plus de 70%⁴⁴⁵ sur le secteur des hydrocarbures et ceux qui sont hors hydrocarbures s'orientent vers la consommation locale au détriment de la production (industrie) et des activités liées à l'exportation⁴⁴⁶.

Tableau 6.3: Evolution des IDE en Algérie 1990-2007, en millions de dollars

Année	1990	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007*
	0	270	460	438	1.113	1.065	634	882	1.081	1.760	270

Source : Manuel statistique de la CNUCED, 2006, P.346.

*Estimation du gouvernement algérien, données économiques et sociales.

Cette faiblesse des IDE vers l'Algérie est liée à plusieurs obstacles. Une étude réalisée en 2001 par la Banque mondiale, portant sur 175 pays, montre que la faiblesse des IDE en Algérie est due aux faiblesses suivantes: l'affinité culturelle, la qualité des infrastructures et des capacités technologiques, la législation du travail, au coût et à la qualification de la main d'œuvre. Mais la variable institutionnelle et de gouvernance est considérée comme le premier obstacle : *cette étude a classé l'Algérie dans le dernier quart du classement en matière de la lourdeur des réglementations et d'efficacité de l'État de droit, et pour le niveau de corruption, elle est située dans le dernier tiers des pays étudiés*⁴⁴⁷.

⁴⁴³ Youcef BENABELLAH, Op, cit.

⁴⁴⁴ OCDE, « *perspectives économiques en Afrique* », 2007, P.127.

⁴⁴⁵ Hocine BENISSAD, Op, cit, P.238.

⁴⁴⁶ CNES, « *Eléments de débat Pour un pacte de croissance* », Mai 2005, P.39.

⁴⁴⁷ Voir le rapport de la banque mondiale, 2001.www.worldbank.org/wbi/governance/govdata2001.htm. Voir également OCDE, « *perspectives économiques en Afrique* », 2006.

Enfin, cette faiblesse des IDE en Algérie est due également au bilan mitigé de la coopération euro-méditerranéenne, censée combler ce déficit. Si les IDE dans ce contexte de la mondialisation et de régionalisation viennent de l'investissement des pays du centre vers les régions périphériques moins développées comme c'était le cas pour le Japon vers les quatre dragons et les pays d'ASEAN, les IDE européens en Algérie restent très limités. Si on prend la France considérée comme le premier investisseur européen au Maghreb, sa part n'a jamais dépassé 0,3% de son total dans le monde. A titre d'exemple, «*la France a été classée comme le cinquième investisseur en Algérie avec un montant de 259 millions d'Euros, soit moins de 7% du total des IDE en provenance de l'Algérie, loin derrière le Koweït, l'Espagne, l'Egypte et les USA*»⁴⁴⁸.

1.6. L'absence d'une bonne gouvernance et d'un Etat développementaliste

Nous avons vu lors du troisième chapitre que l'un des facteurs essentiels du succès économique et social des pays asiatiques, en particulier la Corée du sud a été le rôle majeur joué par les pouvoirs publics très compétents et développementalistes, dans la planification de l'économie.

Pour l'Algérie, *la nature de l'Etat mis en place se caractérise historiquement par son caractère bureaucratique, clientéliste et inefficace*⁴⁴⁹. Comme nous l'avons confirmé déjà dans le quatrième chapitre, l'une des principales causes de l'échec de l'ambitieuse stratégie algérienne du développement des années 1970 de construire un système productif national performant et compétitif était le caractère bureaucratique de la gouvernance et l'inefficacité de l'administration publique (voir tableau 6.4). Ainsi, durant ces deux dernières décennies, la mise en place des réformes économiques sous l'égide du PAS s'est traduite par l'effondrement de l'Etat développemental, ce qui a conduit ainsi à la régression du système productif national, à l'extension des activités informelles et clientélistes, la montée des gains illicites, l'évasion fiscale et l'inefficacité de la gestion des dépenses publiques affectées aux différents secteurs économiques et sociaux. Enfin, «*La redynamisation du secteur productif ces dernières années, malgré l'effort d'épargne nécessaire à l'investissement, continue d'être négativement influencée par un environnement défavorable, marqué par la persistance des entraves bureaucratiques, une corruption à grande échelle et un système bancaire incapable à se hisser au niveau des exigences de l'économie de marché et les difficultés d'accès au foncier*»⁴⁵⁰.

Ces phénomènes confirment en somme l'inefficacité du rôle de l'Etat en Algérie, incapable d'alterner une nouvelle politique de développement, de s'attaquer aux différents dysfonctionnements de l'économie, et de lutter contre les pratiques informelles, clientélistes et bureaucratiques qui empêchent l'émergence d'une économie productive.

⁴⁴⁸ Abdelmadjid BOUZIDI, «*Les investissements directs étrangers au Maghreb*», chroniques du soir d'Algérie, Mercredi le 03 Mars 2008.

⁴⁴⁹ Abdelkader SID AHMED, Op, cit, P.10. Voir également Ahmed DAHMANI, «*l'Etat dans la transition à l'économie de marché : l'expérience algérienne des réformes*», Revue CREAD N°05-4^{ème} trimestre 1999, 47-65.

⁴⁵⁰ CNES, «*Eléments de débat Pour un pacte de croissance*», Mai 2005 »,

Pour avoir un ordre de grandeur du degré d'inefficacité de rôle de l'Etat en Algérie, la Banque mondiale qui classe les pays selon l'indice d'efficacité de l'action publique qui varie entre -2,50 et +2,5, a classé l'Algérie parmi les pays de la région de la méditerranée dont l'action de l'Etat est moins efficace. En ce qui concerne la corruption, la Transparency international dans son dernier rapport de 2008, classe l'Algérie à la 92^{ème} place comme le montre bien les indicateurs de gouvernance établis par le PNUD dans le tableau suivant :

Tableau 6.4: la place de l'Algérie selon l'efficacité de l'action publique et l'indice de corruption

	Algérie	France	Tunisie	Maroc	Mexique	Iran
Efficacité de l'action publique (2002)*	-0,81	1,24	1,30	0,10	0,28	-0,21
Indice de corruption (0-10) en 2008**	3,2 ^(92ème)	-	-	-	-	-

Source : *PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain», 2002.

**Rapport de la transparency international, 2008, in Abderrezak KETTABI, « Bilan d'une décennie du pays : comparaison avec quelques pays émergents », in El-Watan économie, du 23 février au 1er Mars 2009.

L'absence de la transparence, la montée de la corruption, du gaspillage et des pratiques clientélistes dans tous les secteurs a été historiquement l'une des causes de l'échec de toutes les politiques du développement mises en place par l'Algérie depuis en 1967. Et depuis ces deux dernières décennies, le blocage des réformes économiques, l'inefficacité des politiques sociales adoptées, la montée des activités informelles et la bazardization de l'économie, l'invasion fiscale, l'absence de la transparence, la montée de la corruption et la bureaucratie dans tous les domaines, sont autant de signes qui expliquent la mauvaise gouvernance et l'inefficacité des institutions d'Etat en l'Algérie, censées mener le pays sur la bonne voie du développement.

1.7. Inefficacité de l'ouverture au plan régional et international

L'émergence du phénomène de la mondialisation et le retour à la régionalisation durant ces dernières décennies a ouvert de nombreuses opportunités pour le développement des régions et pays périphériques longtemps sous-développés. L'émergence de ces régions a été largement impulsée par l'accroissement des flux (commerce, IDE, transfert de technologie) des pays situés au centre (pôles de la triade) vers ces régions comme nous l'avons démontré dans le cas des NPI d'Asie orientale, particulièrement pour le développement coréen impulsé par le Japon.

Cependant, cette dynamique de la mondialisation et de la régionalisation n'est pas profitable jusqu'à aujourd'hui pour l'Algérie. Sur le plan multilatéral, l'Algérie demeure l'un des rares pays à ne pas encore adhérer à l'OMC. Ainsi, au plan régional, la construction économique de l'UMA en 1989 n'est pas entrée jusqu'à présent dans la phase concrète, du fait de la faiblesse des échanges et de la complémentarité intra-maghrébins.

Plus important encore, le partenariat euro-méditerranéen qui prévoit l'instauration d'une zone de prospérité partagée à l'horizon 2010 entre les partenaires du nord et du sud et de promouvoir le Co-développement riverain, n'a jusqu'à présent aucun impact significatif en terme de développement économique et social de l'Algérie, comme pour les autres pays maghrébins. Un examen plus rapide des différents volets de coopération (économique, technologique, politique et sociale) donne un bilan limité et très mitigé comme il a été souligné dans le chapitre précédent. Si l'accroissement des IDE et de l'aide financière européens vers l'Algérie seront les facteurs essentiels du rattrapage et de la convergence des niveaux de développement économique et social riverains, par la création des emplois, la résorption de la pauvreté, l'accroissement des transferts de technologie et des qualifications, ces derniers ont été jusqu'à présent très faibles et loin de répondre aux besoins économiques et sociaux de l'Algérie.

Au terme de cette situation économique décrite plus haut, quelle en serait la réalité sociale engendrée? Cette question sera l'objet de la section suivante.

SECTION 2 : EVOLUTION DE LA SITUATION SOCIALE EN ALGERIE DURANT CES DEUX DERNIERES DECENNIES

Dans cette section, nous allons établir un bilan social engendré par la situation économique décrite plus haut durant ces deux dernières décennies de réformes économiques et de l'engagement de l'Algérie dans la régionalisation et la mondialisation.

2.1. Evolution de l'IDH et ses composantes

L'analyse de la situation de l'IDH durant ces vingt dernières années montre que l'Algérie a réalisé globalement des performances positives en terme de développement humain comme le fait ressortir le tableau ci-après.

Cependant, comme il a été souligné plus haut, l'absence d'une croissance économique significative durant la décennie 90 (0,9% en moyenne), a accumulé un énorme retard dans le développement humain, suite à la chute drastique du PIB par habitant et de l'espérance de vie, induites par l'application du programme d'ajustement structurel.

Tableau 6.5: Evolution de l'indice du développement humain (IDH) de l'Algérie, 1985-2005.

Année	1985	1990	1995	1998**	1999***	2000	2004	2005
Valeur	0,613	0,652	0,672	0,683	0,693	0,702	0,728	0,733
Classement	-	107/173	110/174	107/173	100/162	100/172	107/175	104/177

Source: -PNUD, Human Development report, 2007/2008, P.233.

**Rapport mondial sur le développement humain, 2000, P.142.

***Rapport mondial sur le développement humain, 2001, P.159.

A partir de l'an 2000, la relative reprise de la croissance (3,8% en moyenne entre 2000 et 2007), est suivie d'une évolution positive de l'IDH. Par ailleurs, malgré cette légère reprise,

elle demeure toute insuffisante. Selon le PNUD dans son rapport mondial sur le développement humain établi en 2007/2008, l'Algérie demeure toujours classée dans le milieu du classement des pays à développement humain intermédiaire (avec un IDH de 0,733) juste avant la Palestine, en reculant de quatre places par rapport à l'2000 (voir tableau 6.5). Ainsi, selon le rapport du PNUD de 2004, l'Algérie est largement mieux placée selon le PIB par habitant que selon l'IDH⁴⁵¹, ce qui indique selon les analyses du CNES⁴⁵² « *que l'impact de la croissance sur le développement humain est amoindri depuis 2000 ou que le rythme de la croissance a été supérieur à celui de l'IDH* ». Par conséquent, les deux situations indiquent que la croissance de l'IDH croît moins vite par rapport aux performances économiques enregistrées depuis cette période.

2.1.1. Le PIB par habitant

L'effondrement des taux de croissance économique depuis la fin des années 80 s'est traduit par une baisse continue du PIB par tête comme le montre le tableau ci-dessous.

Depuis 1980, le PIB par habitant a connu une baisse (entre 1980 et 1995, le PIB par habitant régresse en moyenne de -0,98% par an)⁴⁵³ jusqu'à l'an 2000, en raison de l'absence d'une croissance économique significative. Et en 2004, le PIB par habitant en dollar n'a pas atteint celui de 1980.

Tableau 6.6 : Evolution du PIB par habitant en Algérie en dollar américain et en parité du pouvoir d'achat, 1980-2006

Années	1980	1995	1998	1999	2001	2003	2004	2005	2006
PIB/H en \$ US	2683	1457	1605	1593	1816 ⁽²⁰⁰²⁾	2136	2627	3097	3403
PIB/H en PPA**	-	5618	4792	5063	6090	6107	-	7062	-

Source : -1980-2001 : divers rapports du CNES et du PNUD ;

-2001-2006 : FMI, "Algérie: "les questions choisies", Rapport N°07/61, Février 2007. publications@imf.org.

En parité de pouvoir d'achat, le PIB par tête passe de 5.618 en 1995 à 7.062 dollars en 2006, soit un accroissement annuel de 7,6% pour une augmentation annuelle de la population de 1,6%.

Cependant, en dépit de cette relative augmentation du PIB par tête durant ces dernières années, grâce à la hausse des prix du pétrole et des dépenses publiques générées par ce secteur, l'évolution des contre-performances enregistrées indique que la croissance du PIB par habitant est très insuffisante et ne permet pas le rattrapage du niveau de vie des populations, qui ne cesse de se dégrader depuis la décennie 80 et 90 (entre 1980 et 1995, le PIB par habitant régresse en moyenne de -0,98 % par an)⁴⁵⁴. A titre d'exemple, la comparaison des performances enregistrées par l'Algérie avec celles de la Corée du sud en termes de PIB par

⁴⁵¹ A titre d'exemple, l'Algérie a été classée en 2004 à la 107^{ème} position selon l'IDH et à la 82^{ème} place selon le PIB par habitant, soit une différence de 25 points. Cet écart persiste davantage puisqu'en 2000, l'écart n'était que de 20 points (CNES, « *Eléments de débat Pour un pacte de croissance* », Mai 2005).

⁴⁵² CNES, Op. cit.

⁴⁵³ CNES, *Op.cit.*, P.94.

⁴⁵⁴ CNES, « *Rapport national sur le développement humain* », 2000, P.194.

tête est frappante. Ainsi, en 1985, le PIB par tête de l'Algérie était supérieur environ de 15% à 20% à celui de ce pays, mais au cours de cette dernière décennie, la croissance de la Corée du Sud (privilégiée par l'industrie d'exportation) a été telle que son PIB par habitant était en 2006, 5,5 fois supérieur à celui de l'Algérie.

2.1.2. Les indicateurs du système éducatif

Dans le domaine d'éducation, considéré comme l'élément clé du développement d'une nation, l'Algérie a réalisé également des progrès remarquables dans le domaine de scolarisation des enfants et dans d'alphanumerisation des adultes. Comme le montre le tableau ci-dessous, le taux de scolarisation global qui était de 77,20% pour l'année scolaire 1989/1990, est passé à 95,10% pour l'année 2006. En parallèle, le taux d'alphanumerisation de la population âgée de 15 ans ou plus a suivi la même tendance, passant de 62,6% en 1995 à 69,9% en 2005⁴⁵⁵.

Tableau 6.7: Evolution du taux de scolarisation 6-15 ans, 1989-2002

Années	89/90	93/94	95/96	1999	2000	2001	2002	2005	2006
Garçons	93,80	93,7	92,80	91,21	92,82	93,49	94,45	98,4	96,2
Filles	85,3	87,88	82,73	85,78	88,02	89,48	90,86	93,6	94,06
Total	77,20	81,9	87,87	88,55	90,47	91,53	92,69	96,01	95,10

Source:- de 1989-1996: Rétrospectives statistiques, 1962-2000, Ministre d'éducation nationale, Février 2000.

-2000-2001 : CNES, Rapport national sur le développement humain, 2002, P.101.

-2001 : CNES, RNDH 2002, P.83. , -2005 : CNES, RNDH, 2006, P.26. , -2006, RNDH, 2007, P.28.

Cependant, il faut signaler que la réduction drastique des dépenses d'éducation, l'augmentation des coûts de scolarisation et la dégradation du pouvoir d'achat des ménages, engendrées par l'application du programme d'ajustement structurel, a fortement affecté qualitativement et quantitativement le secteur d'éducation et de la formation en Algérie.

De 1990 à 2002, le taux net de scolarisation s'est stabilisé ou parfois régressé. Ainsi, de fortes disparités dans le domaine de l'éducation sont apparues au niveau du taux de scolarisation. Selon le PNUD⁴⁵⁶, «*l'écart entre le taux de scolarisation au niveau national (85,08% en 1998) et celui des communes les plus pauvres en matière d'éducation a atteint des niveaux inférieurs à 20% pour certaines d'entre elles*». Le taux d'analphabétisme des adultes, quant à lui et malgré son recul de 43,62% en 1987 à 27,20% en 2006 demeure très élevé, soit plus de 9,3 millions d'algériens ne savent ni lire, ni écrire à cette dernière date⁴⁵⁷.

Cette stabilisation du taux de scolarisation et du taux d'alphanumerisation est due à des taux de décrochage scolaire alarmants. Selon les récents rapports du CNES, «*les déperditions scolaires ont presque doublé au cours des deux dernières décennies, passant de 274.800 en*

⁴⁵⁵ PNUD, «*World Human development report*», 2007/2008.

⁴⁵⁶ B.YOUCEF et BOUADAM, «*les effets de la mondialisation sur l'éducation et l'emploi en Algérie*», Revue des sciences économiques N°04 de l'Université Ferhat Abbes, Sétif, 2005, P.91.

⁴⁵⁷ CNES, «*Rapport national sur le développement humain* », 2003 (P.73), 2007.

1980, à plus de 500.000 aujourd’hui »⁴⁵⁸ (542.000 en 1994, 556.526 en 2003 et 534.000 en 2005)⁴⁵⁹. Et en 2005, le nombre cumulé des abandons s’élève à 68.818, soit un chiffre supérieur à celui des échecs qui s’élève à 7.846⁴⁶⁰. Cette situation est aggravée par le fait que la formation professionnelle qui est sensée absorber les échecs scolaires ne prépare pas adéquatement les jeunes à une insertion dans le marché du travail⁴⁶¹. Ainsi, «*si on prend le taux de déperdition du primaire au supérieur, ce taux est d’ordre de 95% en moyenne: sur 100 élèves en première année, 87% arrivent au lycée, 40% sont admis au lycée, 9% réussissent le baccalauréat et 3% seulement obtiennent le diplôme*»⁴⁶².

Au-delà de ces aspects quantitatifs, le système éducatif et de formation, au sens large, enregistre de très faibles performances durant ces dernières années et la qualité du système éducatif actuel n'est pas en mesure de répondre aux exigences actuelles de l'économie mondiale basée sur les compétences et les qualifications. Pour cela, «*Faute de ne pas avoir été réformé et adapté au besoin de l'évolution actuelle du marché, le système éducatif et de la formation en Algérie constitue un obstacle majeur à la modernisation et à la hausse de la compétitivité*»⁴⁶³. Cette dégradation de la qualité de l'éducation, donc des résultats enregistrés, est due, selon le CNES, «*aux conditions de fonctionnement du système, au sens large (faible qualification moyenne du corps enseignant, surcharge des classes, double vacation, pénurie chronique de moyens pédagogiques et à la démotivation des enseignants)*»⁴⁶⁴.

Cette situation s'est fortement répercutee sur la qualité de l'enseignement et la qualité des diplômes délivrés, ce qui a provoqué un mécontentement de tous les acteurs de la vie économique (étudiants, enseignants et monde productif)⁴⁶⁵. Pour les étudiants et leurs parents, l'université n'est pas un lieu de promotion sociale, et la réussite dans la vie ne passe plus nécessairement par l'école, puisque le diplôme délivré n'assure pas nécessairement la réussite sociale (puisque les diplômés et les exclus se trouvent presque dans la même situation)⁴⁶⁶. Ainsi, pour les enseignants et les chercheurs universitaires, les mauvaises conditions de travail, l'absence des stimulants sont les causes de la mauvaise qualité de l'enseignement. Et enfin, pour le monde productif, la performance professionnelle médiocre des jeunes diplômés est le signe de la mauvaise qualité des enseignements dispensés à l'université, qui a engendré la baisse de la productivité au sein des entreprises.

Cette situation, a engendré ces deux décennies, une fuite massive de la main d'œuvre qualifiée vers les pays développés à la recherche des meilleures opportunités (enseignants universitaires, cadres, étudiants), ce qui a aggravé davantage la situation. Selon Tallel BAHOURY, «*ce sont 50% de médecins, 23% d'ingénieurs et 15% de scientifiques de*

⁴⁵⁸CNES, «*Eléments de débat Pour un pacte de croissance*», Mai 2005, P.62.

⁴⁵⁹CNES, Différents rapports nationaux sur le développement humain, 2001, 2002, 2005.

⁴⁶⁰CNES, «*Rapport de la conjoncture économique et sociale* », 2006, P.42.

⁴⁶¹ ⁴⁶¹ B.YOUCEF et BOUADAM, Op, cit.

⁴⁶² Mahmad Saib MUSSETTE, «*la situation sociale en Algérie* », Revue du Monde arabe, Maghreb, Machrek N°167, Janvier-mars 2000, P.97.

⁴⁶³ Hocine BENISSAD, «*Algérie : de la planification socialiste à l'économie de marché*», ENAG, 2004, P.212.

⁴⁶⁴ Idem, P.238.

⁴⁶⁵ B.YOUCEF et BOUADAM, Op.cit. P.92.

⁴⁶⁶ Mahmad Saib MUSSETTE, Op, Cit, P.97.

différentes spécialités qui quittent chaque année l'Algérie, à destination de l'Europe, des Etats-Unis ou le Canada»⁴⁶⁷.

Enfin, les tentatives de réformes introduites dans le cadre de l'introduction du système LMD (Licence-Master-Doctorat) à partir de 2004, considéré comme une alternative à ces défis et qui vise une excellence académique pour développer une croissance économique, n'aura qu'aggraver la situation, et ce au moins pour deux raisons. La première, est du fait de la mauvaise adéquation qualitative et quantitative des diplômés avec le marché du travail, en l'absence d'une coordination université-monde productif, et la deuxième, puisque ce système, qui assure aux étudiants une mobilité internationale des diplômés, n'aura qu'aggraver le phénomène des fuites des compétences, puisque l'Algérie se trouve incapable de concurrencer les pays développés et d'attirer les meilleures compétences, en leur offrant les meilleures conditions d'être.

2.1.3. Les indicateurs de santé

Sur le plan sanitaire, l'Etat de santé de la population algérienne semble globalement améliorer durant ces deux dernières décennies, comme le montre l'espérance de vie des populations, qui est passée de 63,6 années en 1985 à 71,7 en 2005.

Tableau 6.8:Evolution de l'espérance de vie à la naissance en Algérie, 1985-2005

Années	1985	1991	1993	1996	1998	2000	2002	2003	2005
Hommes	62,7	66,9	67,5	66,8	67,2	71,5	72,5	69,8	70,4
Femmes	64,2	67,8	68,2	68,4	69	73,4	74,4	72,4	73
Total	63,6	67,3	67,8	67,7	68,5	72,5	73,4	71,10	71,7

Source : -1985-2002 : CNES, Rapports nationaux sur le développement humain, 1999-2004.

-Année 2003 : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2005.

-Année 2005: PNUD, Human Development report, 2007/2008.

Cependant, de nombreux problèmes sanitaires demeurent encore et d'importantes inégalités d'accès aux soins persistent, aggravés depuis l'application du PAS⁴⁶⁸. En effet, la période, 1991-2002 a été marquée par une stagnation, voir un recul de l'espérance de vie, suite à la contraction des investissements de l'Etat dans le domaine sanitaire (baisse de 18% entre 1991 et 1998 en terme réel), à l'augmentation des prestations de soins et à la cherté des médicaments générées par le désengagement de l'Etat dans les subventions. Ainsi, selon le CNES⁴⁶⁹, la situation sanitaire durant cette dernière décennie se caractérise par:

- Une augmentation des prix des prestations de soins et des médicaments, engendrant ainsi l'exclusion des catégories sociales les plus vulnérables des soins les plus performants. Tandis que la montée des établissements de santé privés de meilleure qualité et

⁴⁶⁷ Tallel BAHOURY, «*Fuite des cerveaux : L'Algérie a perdu 40 milliards de dollars en 4 ans*», Aout 2007. <http://www.lemaghrebz.com/lire.php?id=5207>.

⁴⁶⁸ CNES, «*Eléments de débat Pour un pacte de croissance*», 2005, P.61.

⁴⁶⁹ Idem



qui attirent de plus en plus les médecins du secteur public, est réservé aux catégories les plus riches de la population, en mesure de rémunérer des prestations de plus en plus couteuses. Ce phénomène a engendré des conséquences négatives sur les populations les plus vulnérables et des inégalités très marquées dans l'accès aux soins de qualité.

- Une dégradation des conditions sanitaires, liée au sureffectif des malades dans les hôpitaux, la faible qualification du personnel médical, la non disponibilité des moyens médicaux, l'augmentation des pratiques du sabotage, etc. Cette situation s'est traduite selon le même rapport par « *le développement des circuits informels, l'évolution des vases clos, l'altération de l'image du secteur public, la dénaturation de la fonction d'urgence et la montée de la gestion corrompue des ressources financières hospitalières* »⁴⁷⁰.
- Le retour de maladies auparavant éradiquées et l'impuissance du secteur médical d'y faire face. Le retour de ces maladies confirme la dégradation de la situation sanitaire durant ces deux dernières décennies comme le manifestent les données suivantes : tuberculose : 11600 cas en 1990 et 19730 en 2003⁴⁷¹, rougeole : 2295 en 1990 et 15374 en 2003⁴⁷², trachome 649 en 1990 et 1495 en 2002.
- La montée de fortes disparités régionales en matière d'accès aux soins : en 2000, le ratio du nombre d'habitants par médecin varie entre : 713 pour la région centre, 1.593 pour la région Sud-ouest, de 311 pour la wilaya d'Alger et de 2.732 pour la wilaya de Ain Defla. Ainsi, les spécialistes sont concentrés dans la région du centre (50%) et la région sud ne dispose que de 5% des spécialistes⁴⁷³.

Enfin, « *la mise en œuvre de la réforme hospitalière dès 2005, n'aura qu'aggraver la difficulté des algériens en matière d'accès aux soins, constatée déjà dans les difficultés liées au statut des personnes qui ne sont ni démunies et donc prises en charge par l'Etat, ni affiliées au système de sécurité sociale* »⁴⁷⁴.

- **Les indicateurs démographiques ou de mortalité**

La réduction de la mortalité maternelle et périnatale représente un autre enjeu auquel l'Algérie est confrontée dans le domaine de la santé publique. Ces indicateurs comme nous le verrons ci-dessous vont de pair avec la dégradation de la situation engendrée par l'application du PAS.

⁴⁷⁰ Idem

⁴⁷¹ Banque mondiale, « *A la recherche d'un investissement de qualité* », revue des dépenses publiques N°36270-DZ, Volume II, septembre 2007, P.145.

⁴⁷² Idem

⁴⁷³ Voir PNUD, « *Carte de la pauvreté en Algérie* », Mai 2001, P.52-56.

⁴⁷⁴ CNES, « *Eléments de débat pour un pacte de croissance* », 2005, P.62.

Tableau 6.9: Evolution de la mortalité infantile et maternelle, 1985-2005

Indicateurs	1985-1989	1990-1994	1995-1999	2000-2002	2005*
Mortalité infantile (0-1an)/1000	50,9	40,6	34,3	31,2	34
Mortalité infanto-juvénile (0-4ans)	60,3	45,7	39,4	36,7	39
Mortalité maternelle/100.000	230 ⁽¹⁹⁸⁹⁾	215 ⁽¹⁹⁹²⁾	117 ⁽¹⁹⁹⁹⁾	-	180

Source : -de 1985-2002, CNES, Rapport sur le développement humain, 2003, P.47.

-* PNUD, Human world development report, 2007/2008, P.262.

Le taux de mortalité infantile⁴⁷⁵, malgré son recul de 50,9 de décès pour mille entre 1985-1989, à 31,2 en 2000-2001, ce taux a augmenté à 34 pour mille en 2005, selon le rapport du PNUD. Ce taux passe jusqu'à 70 pour mille et quelque fois jusqu'à plus de 90 pour mille dans les communes les plus pauvres du sud, selon le PNUD⁴⁷⁶.

Le taux de mortalité infanto-juvénile (0-4ans) a suivi également la même tendance. Après une baisse de 45,7 à 36,7 pour mille en moyenne entre les périodes 1990-1994 et 1995-1999, ce taux a augmenté à 39 pour mille en 2005. Cette situation est due selon les Nations-Unies «à la mortalité néo-natale (0-un mois), estimée en moyenne à 30.000 par an, représentant ainsi environ 73% des décès infantiles»⁴⁷⁷.

Enfin, le taux de mortalité maternelle demeure également élevé, soit 215 sur 10.0000 en 1992, 117 en 1999, ce taux passe jusqu'à 180 en 2005⁴⁷⁸.

Ces faibles performances enregistrées durant ces dernières années dans le domaine sanitaire en général sont dues, selon le CNES «aux faibles sommes allouées par l'Etat à ce secteur, qui ne répondent pas aux besoins croissants de la population, d'une part, et à l'inefficacité ou au décalage entre les moyens mis en place (dans le cadre des plans de relance économique) et les résultats obtenus dans ce domaine, d'autre part»⁴⁷⁹.

2.2. Evolution du chômage et ses caractéristiques

La transition de l'économie algérienne d'une économie planifiée vers l'économie de marché depuis la fin des années 80 s'est traduite par le recul des investissements d'Etat et des entreprises publiques, ainsi que par le licenciement massif des salariés, lié au processus de mise à niveau, de restructuration et aux dissolutions d'entreprises (plus de 600.000 entre 1994-1998 selon le CNES). Cette situation s'est accompagnée par une accélération du taux de chômage, du travail informel et du travail à domicile, en l'absence d'une croissance significative (dans l'industrie surtout) sensée générer des emplois productifs et durables. Ces

⁴⁷⁵ Le taux de mortalité maternelle constitue l'un des paramètres essentiels des composantes de l'indice de développement humain (IDH). Il nous renseigne sur les efforts consentis dans le domaine de la santé maternelle et infantile et permet d'apprécier le degré de réussite ou d'échec des politiques et programmes mis en œuvre en la matière. (CNES, «Rapport sur le développement humain 2003», P.47).

⁴⁷⁶ PNUD, «Carte de la pauvreté en Algérie», Op, cit, P.53.

⁴⁷⁷ Nations unies, «Algérie: bilan commun de pays», rapport du Système des Nations-Unies en Algérie, 2005, P.34.

⁴⁷⁸ PNUD, «Rapports mondiaux sur le développement humain», 2001, 2008.

⁴⁷⁹ CNES, «Eléments de débat Pour un pacte de croissance», 2005, P.73.

contraintes s'accentuent davantage par l'ouverture de l'Algérie sur l'économie mondiale, en raison de la faiblesse de l'investissement privé national et étranger, et du fait du démantèlement tarifaire qu'implique la zone de libre échange euro-méditerranéenne et les perspectives d'adhésion de l'Algérie à l'OMC sur les effectifs des entreprises publiques⁴⁸⁰. Durant toute la décennie 90, le taux de chômage n'a pas cessé d'augmenter, atteignant ainsi un taux de 29,7% en 2000.

Tableau 6.10: Evolution du taux de chômage en Algérie en %, 1990-2006

Année	1990	1992	1994	1996	1998	2000	2002	2004	2006
Chomage*	19,7	23,8	24,4	28,0	28,0	29,5	25,9	17,7	15,3
Informel dans le total	11,7	13	16,1	17,5	18,9	20,2	21,1	25,7	
Chômage des jeunes	-	-	-	51 ⁽¹⁹⁹⁷⁾	-	48 ⁽²⁰⁰¹⁾	46 ⁽²⁰⁰³⁾	32	31 ⁽²⁰⁰⁵⁾
Chômage des diplômés du supérieur	8,4	20,5	-	-	20,5	-	-	-	-

Source: FMI, "Algérie: "les questions choisies", Rapport N°07/61, Février 2007, P.20. publications@imf.org.

*ONS, différentes estimations.

A partir de 2000, le chômage a nettement baissé, passant de 29,5% en 2000 à 15,3% en 2006. Les raisons de ce recul sont liées à la mise en œuvre des différents programmes et dispositifs de création d'emplois⁴⁸¹, au lancement des programmes de relance économique PNDA, PSRE, PCSC (qui ont permis la création de quelque 728.500 emplois entre 2000-2004), à la reprise de la croissance dans le secteur des BTP et à la persistance du travail informel et du travail à domicile. Cependant, malgré cette baisse du chômage, il y a lieu d'analyser ses caractéristiques sur lesquelles il faudrait se pencher et qui évoluent comme suite :

- **Sous-estimation et non fiabilité des statistiques** : il faut souligner d'abord que malgré cette tendance à la baisse du chômage depuis 2001, «ces chiffres ne reflètent pas la réalité, car la population active algérienne est largement sous-estimée»⁴⁸² : selon les Nations-Unies, «seulement 10% des femmes en âge de travailler sont prises en compte dans les statistiques nationales sur le chômage, alors qu'elles représentent environ 51% de la population totale du pays»⁴⁸³. Il faut signaler également que les statistiques du chômage publiées par le FMI⁴⁸⁴, qui déclarent un taux de chômage de 42% en 2000 et de 38% en 2002 contrastent largement celles évoquées par les pouvoirs publics (qui déclarent un taux de chômage de 25% en 2002 et 15,3% ou parfois 12,3% en 2006).

⁴⁸⁰ Le nombre d'emplois dans le secteur public industriel ne cesse de baisser. Durant la seule période 2001 - 2004, plus de 10.000 emplois ont été perdus (in CNES, Eléments de débat Pour un pacte de croissance, 2005)

⁴⁸¹ Ces programmes concernent les différents dispositifs d'emplois d'attente (contrats de pré-emplois, travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre, les activités d'intérêt général (AIG), les dispositifs national d'assurance chômage et les dispositifs de création des micro-entreprises).

⁴⁸² Voir Nations-Unies, «Algérie: violation des droits économiques, sociaux, culturels», Rapport alternatif présenté par l'Algérie devant le Comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels, 27^{ème} session du Comité, Novembre 2001.

⁴⁸³ Idem

⁴⁸⁴ IMF, «Financial international statistics », Washington, Yearbook, 2003, in Hocine BENISSD, "Algérie: de la planification socialiste à l'économie de marché", ENAG, 2004, P.215.

- **La montée de la précarité** : selon le CNES⁴⁸⁵, *la plupart des emplois créés à partir de 2001 sont majoritairement temporaires*: en 2001 et 2002 par exemple, 85% et 86% des emplois créés sont temporaires. A la précarité s'ajoute le travail à domicile qui se manifeste durant ces dernières années. Ainsi, selon le FMI⁴⁸⁶, le travail à domicile constitue 34% du total des emplois créés en 2004. Ce même rapport indique que «*sans le travail à domicile, le taux de chômage aurait été de plus de 22% en 2004 et 2005*». Par conséquent, ces emplois risquent de disparaître à tout moment puisqu'ils dépendent beaucoup plus de l'aisance financière que connaît aujourd'hui le pays et des dépenses publiques stimulées par le marché pétrolier que d'une reprise réelle de la croissance, notamment dans le domaine industriel.

- **La montée du chômage de longue durée** : en 2003, l'enquête de l'ONS auprès des ménages sur l'emploi montrait que plus de 60% des chômeurs restent plus d'une année au chômage, et que près de 19% d'entre eux restent plus de cinq ans selon le CNES⁴⁸⁷. Un grand nombre de chômeurs abandonne la recherche d'un travail, en raison de la rareté des créations d'emplois et de l'inefficacité des services de l'emploi en matière de rapprochement de l'offre et de la demande de travail ;

- **La montée du chômage des jeunes**: en Algérie, le taux de chômage des jeunes reste toujours à des niveaux alarmants. En 2001, «*près de 46 % de la force de travail âgée entre 20 et 24 ans était sans emploi*»⁴⁸⁸. Ainsi, selon les estimations du CNES, *près de la moitié des chômeurs ont moins de 25 ans et près de 73% moins de 30 ans en 2003*⁴⁸⁹. Enfin, pour la tranche d'âge de 16-19 ans est de 34,3% (il est certes en net recul par rapport à l'année 2000 où il était supérieur à 60%, mais son niveau est tel qu'il renvoie au rendement et à l'efficacité du système éducatif)⁴⁹⁰.

- **La faible qualification des chômeurs** : selon le CNES, près de 75 % des demandeurs d'emploi sont sans qualification. De même le chômage des diplômés également tend à progresser. Entre 1996 et 2000, le chômage des diplômés passe de 80.000 100.000 personnes⁴⁹¹.

2.3. Evolution des indicateurs complémentaires du développement humain

Après la présentation de l'indicateur du développement humain (IDH) et ses composantes, ainsi que le taux de chômage et ses caractéristiques, nous tenterons ci-après de compléter les insuffisances enregistrées dans le domaine du développement humain au chapitre de la pauvreté, les inégalités et de l'indicateur de pauvreté humaine.

⁴⁸⁵ CNES, «*Rapport national sur le développement humain* », 2002, P.106.

⁴⁸⁶ FMI, «*Algérie : les questions choisies* », rapport N° 07/61, Février 2007, P.21. Publications@imf.org.

⁴⁸⁷ CNES, «*Eléments de débat Pour un pacte de croissance* », 2005, P.54.

⁴⁸⁸ CNES, «*Rapport national sur le développement humain* », 2002.

⁴⁸⁹ CNES, «*Rapport national sur le développement humain* », 2003.

⁴⁹⁰ CNES, «*Rapport de conjoncture* », 2006, P.42.

⁴⁹¹ CNES, «*Rapport national sur le développement humain* », 2000.

2.3.1. Evolution de la pauvreté

Les réformes économiques et les politiques d'ajustement structurel engagées durant ces deux dernières décennies, se sont traduites par une baisse de l'emploi et des revenus des ménages, entraînant ainsi la détérioration drastique du pouvoir d'achat, des conditions de vie des populations et à l'élargissement de la pauvreté, suite à la paupérisation de la classe moyenne.

Par ailleurs, l'existence de grandes controverses sur les différentes estimations de la pauvreté, en raison de son caractère complexe et multidimensionnel, nous rend dans la difficulté d'avancer les chiffres sur les estimations de la pauvreté en Algérie. Selon le CENEAP⁴⁹², « *la seule estimation crédible sur la pauvreté est celle menée par la Banque mondiale en 1995* » (dont les chiffres sont exposés dans le tableau 6.11, entre 1988 et 1995).

Cette étude évalue à 6,36 millions le nombre de pauvres en 1995 les trois seuils de pauvreté confondus indiqués dans le tableau ci-dessous⁴⁹³ (soit 22,6% de la population du pays)⁴⁹⁴, après avoir été de 3,18 millions en 1988. Cette augmentation de la pauvreté est liée à l'absence de la croissance économique, à la baisse des revenus des ménages et aux faibles performances du secteur industriel, incapable de générer des emplois productifs et ainsi de résorber la pauvreté.

Tableau 6.11: Evolution de la pauvreté en Algérie en %, 1988-2004

Source - de 1988-1995 : Banque Mondiale, «*Croissance, Emploi et réduction de la pauvreté en Algérie*», Novembre 1998, P. 3.

* Gouvernement algérien, «*Rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement*», Juillet 2005, P.17.

Comme le montre le tableau ci-dessus, l'évolution de la pauvreté à partir de l'an 2000 donne l'impression qu'il y a une évolution dans le sens de la réduction de la pauvreté, surtout monétaire (passant de 12,1 % en 2000 à 1,6% en 2004). Cependant, il ya lieu de préciser que ce sont les dépenses publiques, générées par la rente pétrolière qui continuent à constituer la

⁴⁹²CENEAP, «la pauvreté en Algérie : évolution et tendance», revue N°22, 2001, P.37.

⁴⁹³ La Banque mondiale définit en 1995 la pauvreté en Algérie selon trois seuils : un seuil de pauvreté extrême, estimé comme la somme d'argent nécessaire pour satisfaire les besoins alimentaires minimaux, équivalent à 2100 calories par jour, soit pour 1995, 10.943 DA par an et par personne ; Un seuil inférieur, tenant compte des dépenses non alimentaires et estimé pour 1995, à 14.825 DA par an et par personne et le seuil de pauvreté supérieur, équivalent à 18.191 DA par an et par personne.

⁴⁹⁴ PNUD, «la carte de la pauvreté en Algérie», Mais 2001, P.14.

principale source de financement de l'économie nationale et que la phase 2001-2004 a été consolidée par le programme de soutien à la relance économique (PSRE), qui a conduit à des résultats macroéconomiques favorables, mais qui restent loin de refléter le contexte social de la population.

Pour confirmer cette tendance, l'analyse des estimations sur l'évolution du pouvoir d'achat des algériens fait ressortir une dégradation continue depuis l'application du PAS, malgré les tentatives de relance par la demande (augmentation des salaires et la mise en œuvre des plans de relance par la demande PNDA, PSRE, PCSC) introduites par les pouvoirs publics depuis 2001.

La période couverte par le PAS (1994-1998), a eu pour conséquence la chute brutale du pouvoir d'achat des couches sociales vulnérables et une paupérisation de la classe moyenne (cadres, agents de maîtrise et personnes d'exécution), qui perd en moyenne près du tiers du pouvoir d'achat qu'elle détenait (voir tableau 6.12)⁴⁹⁵.

Tableau 6.12: Evolution de l'indice du pouvoir d'achat des salariés, 1993-1996, en %

Années	1993	1994	1995	1996
Cadres	87,4	85,3	71,5	68,7
Agents de maîtrise	90,1	82,7	73,7	69,6
Personnels d'exécution	117,4	94	85,1	82,5

Source : CNES, « *rappor préliminaire sur les effets du programme d'ajustement structurel* », 1999.

A partir de 2001, malgré les programmes de relance économique lancés par le gouvernement, soutenus par l'augmentation du SMIG⁴⁹⁶, de 6.000 à 8.000 DA entre 2001 et à 10.000 en 2004, *les données disponibles indiquent que le pouvoir d'achat des populations n'a pas amélioré*⁴⁹⁷, notamment pour les catégories sociales défavorisées, en raison de la hausse des prix de première nécessité (lait et ses dérivés, pain et céréales, farine, etc.). Selon le CNES, «*le SMIG a été multiplié par huit entre 1990 et 2004, tandis que l'indice des prix des produits de premières nécessités a été multiplié en moyenne par onze pendant la même période*»⁴⁹⁸.

2.3.2. Les indicateurs de pauvreté humaine (IPH)

Contrairement à l'IDH qui analyse les performances enregistrées en termes de développement humain, l'IPH aborde les déficits des éléments du développement humain qui s'agissent : de déficit du savoir, mesuré par l'analphabétisme des adultes ; la probabilité à la naissance de ne pas atteindre 40 ans, le manque de conditions de vies décentes et le degré de participation à la vie sociale, mesuré par le taux de chômage de longue durée.

⁴⁹⁵ CNES, « *Rapport national sur le développement humain* », 2000.

⁴⁹⁶ Salaire minimum interprofessionnel de garantie

⁴⁹⁷ Voir CNES, «*Eléments de débat Pour un pacte de croissance*», 2005, P.32-34. Voir également Hocine BENISSAD, «*Algérie : de la planification socialiste à l'économie de marché*», OPU, 2004, PP.215-216.

⁴⁹⁸ CNES, Op, cit, P.34.

Le tableau ci-après nous donne l'évolution de l'IPH et ses composantes en Algérie entre 1995-2006.

Tableau 6.13: Evolution de l'indice de pauvreté humaine (IPH)

Année	1995	1999	2000	2004	2006*
Probabilité de ne pas atteindre 40 ans (en %)	12,13	8,26	7,84	6,39	6,03
% d'analphabétisme des adultes	-	33,40	32,80	26,00	27,20
% de population privée d'eau potable	22,00	14,5	11,1	5,5	5,0
% des enfants souffrant d'insuffisance pondérale	13,0	-	6,0	3,5	3,5
Valeur le l'IPH en %	25,23	23,35	22,98	18,15	16,60
Rang	-	40/90	39/92	-	-

Source : CNES, Rapport national sur le développement humain, 2006, P.33.

*CNES, Rapport national sur le développement humain, 2007, P.40.

On constate d'après le tableau ci-dessus que malgré les efforts fournis dans le cadre des différentes stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et malgré les performances enregistrées dans le domaine du développement humain, *la pauvreté humaine persiste toujours en Algérie*⁴⁹⁹. D'après les données du tableau ci-dessus, la position de l'Algérie dans le classement des pays en développement selon l'IPH reste stable, puisqu'elle se situe au dessous de la moyenne parmi les pays classés. Parmi les composantes de l'IPH, c'est le taux d'analphabétisme des adultes qui pèse lourdement d'après le tableau ci-dessus.

2.3.3. Evolution des inégalités

Parallèlement à cette paupérisation des populations et à la détérioration du pouvoir d'achat des classes moyennes, les inégalités sociales se creusent depuis la fin des années 80 au profit d'une minorité de la population. Cette dernière tire davantage des revenus *des rentes tirées par le système économique, des transactions commerciales et spéculatives et non déclarées, et des activités d'import-export qui s'enrichissent davantage, tandis que la majorité de la population est totalement exclue de la sphère réelle et de la répartition des richesses*⁵⁰⁰. En effet, la cherté de la vie, engendrée par l'inflation, les dévaluations successives du dinar, ont favorisé l'extension de la corruption, l'amplification des contradictions sociales et le découragement du travail productif et du gain légal, engendrés par une gouvernance aléatoire⁵⁰¹.

⁴⁹⁹ Saâd BENFERHAT, «*Niveau de vie des ménages, développement humain et bonne gouvernance démocratique : les fondements philosophiques et les indicateurs de mesure*», thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques, Université Ferhat ABBAS-Sétif, 2006/2007, P.150.

⁵⁰⁰Hocine BENISSAD, «*Algérie : de la planification socialiste à l'économie du marché*», ENAG, 2004, P.206.

⁵⁰¹ Idem

Tableau 6.14: Evolution des inégalités des revenus en Algérie en %, 1988-2000

	20 plus % riche*	20% plus pauvres*	Indice de GINI		
			Urbain	Rural	Ensemble
1988	47,19	7	46,15	30,55	38,77
1995	42,6	6,4	-	-	35,3
2000	43,2	7,8	40,92	21,42	34,02

Source : *PNUD, « *rapport mondial sur le développement humain* », 2001, 2008.

-Données statistiques n° 352, ONS, Alger.

Malgré une légère baisse des inégalités comme le montre le tableau ci-dessus durant ces dernières années, celles-ci se maintiennent toujours à des niveaux élevés. En 2000, 20% des plus pauvres ne représentent que 7,8% de la consommation nationale, quant aux 20% les plus riches en représentent 43,2%. Ainsi, l'indice de GINI de 40,92 en 2000 confirme le niveau très élevé des inégalités de répartition des dépenses de consommation des ménages.

2.4. Autres effets sociaux

En plus des effets sociaux décrits plus haut, la crise économique et sociale qui s'est manifestée depuis ces deux dernières décennies s'est accompagnée par la montée d'autres fléaux sociaux comme la fuite de cerveaux, les suicides, immigration clandestine, les malades mentaux, etc. mais nous allons nous contenter ci-dessous de la présentation du phénomène de la fuite des cerveaux et des capitaux à l'étranger.

La dégradation des conditions de travail et des services inadaptés, la marginalisation de l'élite et des compétences, l'absence de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit se sont traduits par une fuite massive des compétences et des capitaux vers les pays développés, particulièrement l'Europe (suite à sa politique de l'émigration choisie). Ce phénomène dont est victime l'Algérie constitue un frein majeur pour la croissance économique et au développement durable du pays. Les chiffres ci-après illustrent clairement cette réalité. En effet :

-selon le rapport du CNES de 2005, sur le total des médecins étrangers immigrés en France, plus de 7.000 sont algériens⁵⁰². La même source indique que 71.500 diplômés algériens ont quitté le pays vers la France durant la période 1994-2006⁵⁰³ ;

-selon l'institut des études économiques français (INEE), quelques 99.000 chefs d'entreprises d'origine algérienne auraient été recensés en Europe, plus majoritairement en France en 2002⁵⁰⁴. Et aux USA, les chercheurs scientifiques algériens dépassent les 3.000 sur

⁵⁰² Idem

⁵⁰³ FMES, « *Fuite des cerveaux algériens vers l'étranger : l'effroyable saignée est-elle évitable ?* ». WWW.FMES-France.org, article paru dans le journal El-Watan, le 3 octobre 2006.

⁵⁰⁴ Idem

un effectif de 18.000 ressortissants algériens. La situation est identique au Canada (Québec) et dans certains pays européens, notamment en Allemagne⁵⁰⁵ ;

-Selon l'institut national d'informatique (INI), plus de 90% des informaticiens quittent l'Algérie chaque année. Ils sont en fait, 3000 experts en informatique qui ont quitté le pays entre 1992-1996 ;

-Le nombre de chercheurs algériens ayant émigré au cours des dix dernières années, a atteint 40.000. Et pour la seule année 2007, 500 enseignants universitaires ont quitté l'Algérie au moment où le pays enregistre un déficit de 25.000 encadreurs ;

Faute de mauvaise gouvernance et des mécanismes bureaucratiques qui n'assurent pas l'égalité des chances, de la place marginale qu'accorde le pays au savoir et d'avoir été marginalisés dans leur propre pays, l'Algérie perd annuellement environ 50% de ses ressources humaines⁵⁰⁶. A cet effet, l'Algérie aura à payer le prix fort pour faire appel à l'expertise étrangère pour mettre en œuvre les grands chantiers lancés durant ces dernières années (l'Algérie a sollicité les coréens pour mettre en place sa nouvelle stratégie algérienne)⁵⁰⁷. A ce propos, le CNES relève une perte financière engendrée par cette fuite de compétences qui s'élève à 40 milliards de dollars uniquement pour la période 1992-1996⁵⁰⁸.

Paradoxalement, le renforcement du système de contrôle du mouvement humain et des flux migratoires érigé par l'UE et la persistance des écarts économiques et sociaux entre le Nord et le Sud méditerranéen a engendré un autre drame humain, celui de l'immigration clandestine qui ne cesse de s'affirmer ces dernières années. En l'absence d'une perspective prometteuse dans leur pays, ces personnes miséreuses prennent les zodiaques d'un espoir incertain aux risques et péril de leurs vies fuyant le pays à la recherche de meilleures opportunités dans les pays développés. Par conséquent, plus de 600 dépouilles repêchées d'Algériens se trouvent dans des morgues espagnoles.

2.5. Les dispositifs sociaux mis en place et leurs limites

Pour faire face à la détérioration des conditions sociales des populations qui ne cessent de subir les effets de la libéralisation et de la transition vers l'économie de marché, la mondialisation impose à l'Algérie la mise en place des capacités techniques et une volonté politique en vue d'élaborer et de mettre en place les mécanismes économiques et les procédures administratives (en vue de son adhésion à l'OMC et la zone de libre échange euro-méditerranéenne) susceptibles de faire face à la mondialisation et de soutenir les catégories sociales vulnérables. D'ailleurs, *même la banque mondiale reconnaît que le programme d'ajustement structurel ne règle pas les grands problèmes sociaux (pauvreté et chômage) et*

⁵⁰⁵ CNES, Op, cit

⁵⁰⁶ MOHAMED SAÏB MUSSETTE « Rapport sur les migrations et le développement au Maghreb Central », rapport du bureau international du travail, Genève, 2006, P.27-28.

⁵⁰⁷ Dokhane NAHED, « Le miracle économique sud-coréen : les véritables leçons d'un décollage économique réussi », El-Watan, 18 Aout 2007.

⁵⁰⁸ CNES, «Les politiques migratoires européennes : quels enjeux ?», rapport de la 26^{ème} session plénière, 2005.

*recommande à l'Algérie de s'attacher rapidement aux problèmes sociaux en vu de réussir son intégration dans l'économie mondiale*⁵⁰⁹. A cet effet, l'Algérie s'est lancée dans l'élaboration de nombreux mécanismes nationaux en vue de soutenir les catégories sociales défavorisées, d'atténuer la pauvreté, le chômage, d'améliorer le niveau de vie des populations et stimuler le développement humain.

Pour atténuer les catégories sociales défavorisées, suite à l'application du PAS, la politique sociale mise en place par le gouvernement à partir de 1994 est basée sur : le développement de la solidarité, le développement de l'emploi : (les emplois salariés d'initiative locale (ESIL) ; les contrats de pré-emploi (CPE) et programmes des travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre (TUP-HIM) ; et enfin, le dispositif de création des micros-entreprises et d'intégration sociale⁵¹⁰.

Ainsi, depuis 2001, dans le cadre du lancement des plans de relance économique (PNDA, PSRE, PCSC), les pouvoir publics ont injecté des sommes colossales dans le domaine social. Le PSRE (2001-2004) vise la lutte contre la pauvreté, la création des emplois, l'équilibre et la revitalisation de l'espace algérien. Le PNDR et le PPDR (projet de proximité de développement rural) visent respectivement la consolidation et la sécurité alimentaire du pays, et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Quant au PCSC (2005-2009), il vise l'amélioration de l'accès aux services sociaux (eau, logement, électricité et gaz, etc.) et la promotion du développement humain.

Cependant, si ces différents mécanismes et actions mis en place par l'Etat ont contribué d'une manière relative au soutien des populations défavorisées et à enregistrer certaines améliorations dans le domaine d'accès aux services de base, de l'emploi et du développement humain, notamment suite aux plans de relance initiés à partir de 2001, celles-ci-doivent être relativisées d'après les caractéristiques de la situation sociale décrite plus haut. En effet :

-Plusieurs objectifs à dimensions sociales ont été visés, mais la plupart n'ont pas été réalisés et les énormes ressources injectées sont inefficaces et génèrent peu d'effets, à cause de la gestion centralisée des ressources et du dysfonctionnement des méthodes de ciblage des ménages pauvres. Il revient donc à l'Etat de se poser les bonnes questions, afin de comprendre comment des sommes aussi importantes, ont pu obtenir si peu de résultats.

- ainsi, malgré les différents mécanismes mis en place par l'Etat dans les domaines sociaux, de nombreuses disparités régionales (en matière d'accès aux soins, à l'éducation et aux services sociaux de base) s'élargissent entre les catégories de populations et un fossé énorme sépare les objectifs visés et les résultats obtenus. De même, la demande sociale reste de plus en plus vive et reste insatisfaite comparativement aux sommes engagées par l'Etat dans les secteurs sociaux ;

⁵⁰⁹ Voir Hocine BENISSAD, Op.cit.

⁵¹⁰ Voir Baya ARHAB, « les effets sociaux du PAS dans le cas de l'Algérie », in cahiers de CREAD n°46, 1998. Voir également le rapport national sur le développement humain, 2000 et 2006.



-De plus, les améliorations observées ces dernières années dans le domaine du développement social doivent être relativisées puisqu'elles sont dues principalement à l'injection de l'argent du pétrole à l'économie, ce qui pose le problème de durabilité en l'absence d'un réel développement économique.

-Enfin, la plupart des emplois créés dans le cadre des dispositifs de lutte contre le chômage (ESIL, CPE et TUP-HIM), sont des emplois précaires qui peuvent disparaître à tout moment et il s'agit même d'emplois de quelques jours. Ainsi, le salaire de la plupart de ces travailleurs n'atteint même pas le SMIG, qui est censé être de 10.000 DA, pourtant, beaucoup travaillent pour moins, notamment dans l'administration publique dans lesquelles, on trouve des diplômés qui travaillent pour des sommes qui ne dépassent pas les 3.000 DA. A titre d'exemple, grâce au dispositif ESIL, il y'a eu la création de 84.263 emplois, dont les trois quarts dans les services et l'administration. Cependant, les travailleurs sont généralement engagés pour une période de 3 à 6 mois et pour un salaire de 2500 DA.

Par conséquent, cet impact mitigé des interventions étatiques dans le domaine social appelle à la révision des mécanismes de fonctionnement des institutions de l'Etat, et de les rendre plus démocratiques et transparentes, afin de maîtriser les politiques de lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la création d'emplois et de rendre les résultats plus tangibles et fiables. Enfin, là encore, les problèmes sociaux dans le contexte actuel de la mondialisation ne se résorbent pas dans la distribution aléatoire de l'argent du pétrole, mais la solution durable aux problèmes sociaux réside dans la promotion de l'investissement privé et l'incitation à la création des PME-PMI, la séduction des IDE, la promotion du capital humain et d'inciter l'économie vers un développement réel (industrie et agriculture, source du développement social durable) et distribuer équitablement les fruits de la croissance sur la population.

SECTION 3 : POUR UNE ALTERNATIVE SOCIALE DURABLE A L'ERE DE LA MONDIALISATION

A la lumière de la situation sociale décrite plus haut, une alternative pour un développement social durable s'impose en Algérie dans le contexte actuel de la mondialisation.

Pour ce faire, l'analyse des expériences du développement des NPI asiatiques, en particulier la Corée du sud nous enseigne que seule une croissance économique sur plusieurs décennies proche ou supérieure à deux chiffres pourra conduire à un développement social durable. Ce taux de croissance élevé est le résultat de la constitution d'un système productif national diversifié, d'un essor remarquable de l'industrie manufacturière, d'un développement extrêmement rapide des exportations et d'une compétitivité internationale accrue. Ces performances économiques se sont accompagnées sur le plan social d'un accroissement rapide des emplois productifs dans les industries d'exportation, d'une hausse conséquente des salaires réels (générée par un niveau élevé du capital humain), de la hausse des revenus des

couches sociales pauvres et moyennes (formation d'une classe moyenne) et du maintien, voir la réduction des inégalités au cours du processus du développement⁵¹¹.

Rappelons brièvement que ces performances économiques et sociales ont été obtenues par la Corée du sud grâce à une série de facteurs, endogène et exogène :

- Le facteur endogène est lié à la présence d'un Etat fort et d'une administration efficace, qui ont joué un rôle déterminant dans la transformation de l'épargne en investissement, le soutien permanent aux grands groupes industriels privés et par une politique de soutien active à l'économie et à la promotion du capital humain (infrastructures, éducation, technologie).
- Le facteur exogène s'explique par le fait que le développement asiatique et coréen en particulier, a été largement impulsé par la dynamique de la relation centre-péphérie. La présence de la Corée du sud à la périphérie du Japon a été le facteur principal de son succès. La Corée du sud a tiré bénéfice de l'héritage de l'occupation japonaise (1910-1945) en matière des transferts de technologie, des aides massives et des investissements directs étrangers qui ont permis à la Corée de s'insérer d'une manière optimale dans la division internationale et régionale du travail.

En Algérie, nous venons de confirmer dans ces deux derniers chapitres une situation tout à fait contradictoire avec celle connue par la Corée du sud durant ces deux dernières décennies de réformes et de son insertion dans l'économie mondiale et ce, également sur le double niveau.

Au niveau interne, la situation se caractérise par l'effondrement de l'Etat développemental, l'inefficacité des institutions de l'Etat et une gouvernance aléatoire, incapable de mener à bien les réformes économiques, de soutenir une croissance durable moins dépendante des hydrocarbures et incapables d'alterner toute politique de développement efficace.

Il ressort alors de ce qui précède qu'une alternative de sortie de la crise sociale et de promouvoir un développement social durable est indispensable et ce, afin d'éviter les conséquences négatives de la transition et de l'ouverture sur l'économie régionale et mondiale. En effet, quelques leçons peuvent être relevées à partir de l'expérience coréenne.

3.1. L'indispensable croissance à deux chiffres

Pour maîtriser le devenir économique et par là un changement social dans le cadre actuel de la mondialisation, la nécessité pour l'Algérie de relancer une croissance forte et durable avoisinant au moins 10% est la condition principale, afin d'augmenter la compétitivité et la part de ses exportations hors hydrocarbures, de générer des emplois productifs dans tous

⁵¹¹Voir Abdelkader SID AHMED, Op, cit, P.57-60. Voir également Mario LANZAROTTI, Op, cit, PP.48-51.

les secteurs, de résorber la pauvreté et de promouvoir un développement social de plus en plus égalitaire.

D'ailleurs, une étude⁵¹² réalisée récemment sur 30 PVD, afin de repérer et mettre œuvre en pratique le changement économique et social structurel dans les PVD, montre que les pays ayant enregistré une croissance élevée et durable sont ceux où la part du secteur manufacturier dépasse 30% du PIB. Cette même étude montre que les PVD qui ont connus cette croissance durable générée par le secteur manufacturier est fortement corrélée avec le changement social de la manière suivante :

-l'accroissement du PIB manufacturier est le facteur déterminant du taux de croissance du PIB par habitant ;

-le taux d'accroissement du PIB manufacturier est fortement corrélé avec la croissance des salaires, collaborée par l'amélioration des indicateurs liés à l'équité distributive, à la qualité de vie, au taux d'alphabétisation, l'accès aux soins de qualité, et le pourcentage de population en deçà du seuil de pauvreté ;

-l'accroissement de la part des 20% des revenus les plus bas s'accroît dans le revenu total avec l'accroissement du PIB ;

Dans ces conditions, les pays asiatiques comme la Corée du sud, ayant enregistré des taux de croissance durable sur plusieurs décennies (8,5% entre 1965-1995) sont classés en tête des pays étudiés. Cette croissance durable et élevée dans l'industrie manufacturière s'est accompagnée par l'amélioration de tous les indicateurs sociaux dans les périodes suivant cette croissance.

Pour l'Algérie, seule une croissance forte et durable générée par les autres secteurs hors hydrocarbures pourra opérer un changement structurel du visage économique et social du pays, lui permettant ainsi de converger son niveau du développement avec la rive Nord de la méditerranée et de participer efficacement dans la zone de libre échanges euro-méditerranéenne.

Cependant, pour concrétiser cet objectif, les économies sud asiatiques comme la Corée du sud nous enseignent qu'une croissance forte et durable nécessite la mise en place d'un ensemble de facteurs:

- Pour concrétiser ce principe, les économies asiatiques comme la Corée du sud nous enseignent qu'une croissance économique durable (à deux chiffres) exige un Etat fort, développemental et une administration compétente, crédible et motivée ;

⁵¹²Naqvi S.M.H, "the nature of the economic development", word development, vol.23, n°4, 1995, in Abdelkader SID AHMED, Op, cit, PP.99-108.

- Une croissance élevée exige de forts taux d'épargne qui doivent se transformer massivement dans la création des entreprises, la mise en place d'infrastructures physiques pour soutenir l'émergence du secteur privé, attirer les IDE, encourager l'entreprenariat et mettre en place les conditions favorables pour faire face à la fuite des capitaux et des compétences vers l'étranger en les incitant à investir dans leur pays ;
- Une forte croissance et une meilleure compétitivité ne peuvent se réaliser qu'en investissant massivement dans le capital humain, particulièrement dans l'éducation et la formation de qualité, la santé, la recherche et développement, afin de s'insérer d'une manière réussie dans le contexte actuel de régionalisation et de la mondialisation.

Mais, ces facteurs à l'origine d'une croissance forte et durable ne peuvent se réaliser en Algérie qu'à travers l'élimination de quelques entraves structurelles et institutionnelles ci-dessous, qui bloquent l'émergence toute économie de production et d'une croissance durable hors hydrocarbures.

3.2. Le passage d'un Etat rentier à un Etat développemental

Si l'une des caractéristiques du modèle du développement asiatique réside dans les politiques interventionnistes des pouvoirs publics fortes et efficaces dans la conduite du processus du développement, la nature de l'Etat mis en place en Algérie se caractérise, depuis l'indépendance à nos jours par son caractère clientéliste, patrimonial, et inefficace⁵¹³. En effet, il intervient dans la sphère économique et commerciale à travers l'extraction de la rente (accumulation des devises) et protège le secteur public dont se nourrissent les diverses rentes⁵¹⁴. D'où l'incapacité d'alterner une politique d'industrialisation ouverte et la dépendance de plus d'une de la rente pétrolière, empêchant ainsi l'émergence d'une économie productive. En effet, cette gouvernance aléatoire a donné lieu à la montée des activités informelles commerciales et spéculatives, à l'extension des pratiques bureaucratiques, à la bazardization de l'économie et l'évasion fiscale. D'où la montée des contradictions liées à l'accumulation d'une centaine de milliards de réserves de change et d'une croissance incapable de soutenir l'emploi, les investissements éducatifs, de santé et les différents besoins de la population comme le montre la situation sociale décrite plus haut.

Pour cela, la réforme de l'Etat, avec l'instauration d'un Etat moderne et des institutions efficaces capables de soutenir le progrès économique et social, s'avère indispensable si l'Algérie ne veut pas rater son insertion dans l'économie globalisée et d'améliorer l'environnement économique et social du pays. L'objectif principal consiste donc à réformer l'Etat et instaurer un cadre institutionnel efficace et compétent, capable d'instaurer un environnement favorable à l'émergence d'une économie productive. Pour ce faire, il faut s'attaquer directement aux obstacles bureaucratiques, aux pratiques clientélistes et aux différentes rentes, à la lutte contre les pratiques informelles, la fraude et l'évasion fiscale.

⁵¹³ SID AHMED,

⁵¹⁴ Mustapha MEKIDECHE, Op, cit, P.195. Voir également Abdelkader SID AHMED, Op, cit

Après s'être débarrassé de tous ces obstacles, l'Etat algérien doit définir une stratégie sectorielle et une gouvernance apte à la concrétiser. Cette dernière doit passer des investissements actuels dans les infrastructures, à la réhabilitation de l'industrie et de l'agriculture, sources de croissance et de développement social durables.

3.3. Le passage d'une économie rentière et spéculative à une économie productive

L'économie algérienne est une économie typiquement rentière, axée sur l'insertion dans l'économie mondiale non par l'offre, mais seulement par la demande financée par la rente pétrolière. En effet, tout effondrement des cours du pétrole plonge automatiquement le pays dans une crise économique et sociale comme celle de 1986.

L'engagement des réformes économiques, afin de construire une économie productive n'a fait qu'aggraver la dépendance des hydrocarbures (30% du PIB en 1970 ; 50% en 2008)⁵¹⁵. Les conséquences de ce choix étaient dramatiques puisqu'ils se sont traduits par l'accroissement de la dette extérieure, réduit l'épargne et l'investissement national et paupérisé les classes moyennes et décourage le travail productif au profit de l'émergence de l'économie de bazar et spéculative.

De ces faits, le passage d'une économie rentière et bazariste, à une économie productive, compétitive et diversifiée est un impératif pour participer d'une manière efficace dans le processus actuel de régionalisation et de la mondialisation, source de la création des emplois productifs et d'amélioration du développement social durable.

3.4. Le rôle de la diaspora

Comme il a été souligné plus haut, l'Algérie a connu durant ces deux dernières années une fuite massive de capitaux et des compétences à l'étranger. Les quelques 100.000 chefs d'entreprises d'origine algérienne recensés en Europe, ont montré des capacités certaines dans la gestion au point que certains d'entre eux ont réussi à développer des activités transnationales⁵¹⁶. Certains d'entre eux n'attendent qu'un certain changement positif dans le climat des affaires et de la bonne gouvernance pour prolonger leur réussite et investir en Algérie.

Des expériences asiatiques, notamment chinoises et coréennes montrent que *le développement passe par le maintien des cadres et des capitaux*⁵¹⁷. Ces pays ont pu créer des conditions favorables pour le retour de leurs expatriés, mais ont également mobilisé ceux qui n'ont pas voulu rentrer en les associant à distance à des projets de développement de leur pays. La diaspora chinoise par exemple, a joué un rôle important en ouvrant le champ aux

⁵¹⁵ Abdelmadjid BOUZIDI, «*l'après le pétrole ? Il faut lui donner un contenu*», chroniques du soir d'Algérie, Mercredi le 11 Mars 2009.

⁵¹⁶ Nourdine GRIM, “*l'économie algérienne otage de la politique*”, Casbah, 2004, P.28.

⁵¹⁷ Abdelkader SID AHMED, Op, cit, P.14.

IDE, au transfert de technologie estimés ces dernières années à environ 50 milliards de dollar par an.

D'où la nécessité de réformer l'Etat en Algérie, afin de créer des conditions favorables et d'instaurer un climat de confiance, afin d'encourager l'émergence de l'entreprenariat national et l'implication des diasporas algériennes à l'étranger dans le développement du pays. A titre d'exemple, l'association de la diaspora algérienne dans les projets du développement du pays aura un impact certain en matière des transferts de technologies, la création des emplois productifs et des qualifications. Mais cela dépend de l'afflux des investissements directs étrangers, notamment européens⁵¹⁸.

3.5. Le rôle des dynamiques régionales centre-périmétrie

Nous avons montré dans le troisième chapitre le rôle des dynamiques régionales dans l'émergence des pays et régions dans le cadre de la mondialisation. L'accroissement des flux japonais (IDE, capitaux, transfert de technologies, aides financières) vers la région d'Asie en développement, a joué un rôle déterminant dans l'insertion de ces pays dans la nouvelle division internationale et régionale du travail et la convergence de leur niveau du développement économique et social avec le Japon. En effet, l'émergence de la Corée du sud a été fortement encadrée par le rôle majeur joué par les Etats-Unis, mais surtout le Japon.

En revanche, l'UE n'a pas jusqu'à présent mis en œuvre ce mécanisme avec sa périphérie, particulièrement le Maghreb. Ce constat comme nous l'avons confirmé dans le chapitre précédent, est perceptible dans le bilan mitigé des formes de coopération passées (1970-1992) et présentes (processus de Barcelone et les accords d'association entrés en vigueur en 2005), en l'absence d'un vrai partenariat basé sur le Co-développement Nord-sud, du fait de la faiblesse de la coopération économique, technologique, sociale, technique et financière.

En effet, l'alliance des pays de l'Union européenne avec les pays maghrébins à la japonaise dans le contexte actuel de la mondialisation s'avère indispensable pour le succès des accords de coopération euro-méditerranéens. Dans ce cadre, l'extension de la forme de coopération au-delà de son aspect commercial, à travers l'accroissement des IDE productifs, des aides financières, des transferts de technologie européens vers les pays maghrébins particulièrement l'Algérie, est la seule clé susceptible d'amorcer une croissance économique durable et de réduire les effets dévastateurs des problèmes majeurs auxquels font face les pays maghrébins comme l'Algérie (chômage, pauvreté, exclusion, analphabétisme).

⁵¹⁸ Idem

Conclusion

Nous rappelons que ce dernier chapitre avait pour objectif d'établir un constat sur les implications du processus de libéralisation et de l'engagement dans le processus de régionalisation et de la mondialisation sur le développement économique, et par là le développement social en Algérie.

Sur le plan économique, le bilan de la nouvelle stratégie de développement entreprise depuis ces deux dernières décennies, axé sur les réformes économiques, la libéralisation et l'ouverture, n'a pas apporté un changement significatif en termes de niveau et de la structure de la croissance et du développement économique du pays qui demeurent encore faibles et fragiles. La croissance économique demeure faible, malgré les ressources financières générées par les hydrocarbures qui sont fortement injectées dans l'économie; le secteur industriel représente à peine 5% du PIB et les hydrocarbures représentent plus de 98% des exportations, ce qui représente 50% du PIB. De même, l'investissement privé n'arrive pas à déclencher une croissance moins dépendante des hydrocarbures et les IDE demeurent insignifiants et restent fortement concentrés dans ce même secteur. Cette situation économique précaire a donné lieu à l'extension des activités informelles, le découragement du travail productif, l'invasion fiscale et la montée de l'économie de bazar. Au plan externe, l'Algérie se trouve pratiquement isolée du reste du monde et quasiment exclue des opportunités offertes par la régionalisation et la mondialisation : blocage de son accession à l'OMC, faible intégration sud-sud dans le cadre de l'UMA, mais surtout, le bilan mitigé de la coopération Nord-sud dans le cadre de la coopération avec l'UE.

Ces faibles performances économiques se sont traduites sur le plan social (malgré quelques performances enregistrées ces dernières années grâce à l'injection de l'argent du pétrole à l'économie, mais qui ne peuvent durer longtemps en l'absence d'une économie du développement dans l'industrie et l'agriculture), par la montée de la précarité et des tensions multiples dans de nombreux domaines sociaux, l'exacerbation des contradictions et des disparités régionales en matière de développement social, la montée du travail informel, la dégradation du pouvoir d'achat et le maintien du chômage, de la pauvreté et des inégalités. Ces problèmes sociaux ce sont amplifiés par l'inefficacité des politiques sociales adoptées par l'Etat en matière de ciblage et de financement des secteurs sociaux, ainsi par le décalage existant entre les moyens mis en place et les objectifs visés.

Par conséquent, ces faibles performances économiques et sociales confirment l'appréciation effectuée par les différentes institutions internationales mentionnées plus haut (PNUD, Banque mondiale et Transparency international) selon lesquelles, les faibles performances économiques et sociales enregistrées par l'Algérie sont avant tout dues à une crise de gouvernance. L'absence d'une économie de développement dans les secteurs productifs (industrie et agriculture), la forte dépendance des indicateurs économiques et sociaux de la rente pétrolière, l'inefficacité des politiques publiques dans le domaine économique et social (disparité et exclusion de nombreuses régions), l'extension de l'informel, l'invasion fiscale, la corruption et les pratiques bureaucratiques et clientélistes, le

blocage des réformes structurelles et institutionnelles complètent la première hypothèse de notre travail selon laquelle la situation économique précaire et les faibles performances enregistrées dans le domaine de développement social en Algérie sont dues en premier lieu à la mauvaise gouvernance et à l'absence d'un Etat fort, stratégique et efficace du type coréen, censé conduire le pays sur la bonne voie de croissance et du développement économique et social dans le contexte actuel de la mondialisation.

Rapport Gratuit .Com

Conclusion générale

Avant de présenter les conclusions de notre étude, il nous paraît utile de rappeler la question centrale de notre travail, ainsi que les hypothèses énoncées dans la l'introduction générale.

La problématique à laquelle nous voulions répondre dans ce travail est la suivante : *Ayant entrepris leur décollage économique quasiment à la même période et partant dans les mêmes conditions initiales (scientifiques, technologiques, industrielles, économiques et sociales), on s'est interrogé comment la Corée du sud a-t-elle réussi, grâce à son insertion dans la mondialisation, son développement économique et par là son développement social; et pourquoi l'Algérie, demeure-t-elle dans la trappe du sous-développement endémique et mise à l'écart des nouvelles opportunités offertes par la mondialisation?*

Rappelons également que l'hypothèse centrale de notre travail est la suivante : *les performances économiques et sociales enregistrées par la Corée du sud, suite à son insertion réussie dans la mondialisation, sont le résultat d'un Etat fort, développementaliste et compétent et d'une administration efficace, au niveau interne, et au rôle majeur joué par le Japon dans l'insertion de celle-ci dans la nouvelle division internationale et régionale du travail (NDIRT), à travers le glissement de son modèle du développement vers ce pays. A l'inverse, les faibles performances économiques et sociales enregistrées par l'Algérie s'expliquent au niveau interne, par le caractère des interventions étatiques inefficaces, bureaucratiques, incapables de conduire le pays sur la bonne voie de croissance et de développement, et au niveau externe, à la nature des relations développées par l'UE, qui voit sa périphérie comme un marché et comme une source d'approvisionnement pour sa production, ce qui est loin de la logique du Co-développement et de la convergence des niveaux du développement économique et social qu'a connue la Corée du sud.*

Pour répondre à cette problématique, ainsi qu'aux hypothèses énoncées, la démarche poursuivie tout au long de notre travail consiste dans le premier chapitre à aborder la mondialisation en tant que processus historique du développement des économies et des sociétés de la planète. Ce phénomène se caractérise par l'ouverture et l'interdépendance de plus en plus croissante des pays et des régions du monde, à travers l'accroissement rapide des flux du commerce international de biens et services, des flux financiers et des investissements directs étrangers, des nouvelles technologies de l'information et des communications et des flux de personnes, qui ont pris une dimension planétaire. Ces flux sont ainsi dynamisés et régulés par la montée des acteurs de régulation de l'économie mondiale, à savoir le rôle majeur joué par les Etats, le regroupement d'un ensemble d'Etats (intégration régionale) et la montée des organisations internationales.

Dans le deuxième chapitre de ce travail, nous avons abordé les impacts positifs et négatifs des caractéristiques de la mondialisation sur le niveau de croissance économique, l'intégration et la marginalisation des pays dans ce phénomène, son impact sur le niveau de vie, les inégalités, la pauvreté, l'éducation, la culture, l'environnement, en mettant l'accent sur

les différentes régions du monde en développement. Nous avons conclu alors que les fruits de la mondialisation ne sont pas en faveur de tous les pays et régions du monde en développement. La mondialisation semble alors offrir de nombreuses opportunités pour certains pays et régions en développement (NPI asiatiques, d'Amérique latine et récemment certains pays du PECO). L'accroissement des parts de ces pays dans le commerce mondial, des investissements directs étrangers, l'accès plus facile au capital, aux nouvelles technologies de l'information, ainsi que l'orientation de ces flux au niveau régional, sont autant de facteurs qui ont conduit à l'émergence des pays et régions en développement, à travers l'augmentation de leur niveau de croissance économique, de la productivité, se traduisant ainsi par l'augmentation du niveau de vie de leur population. A l'inverse, d'autres PVD, dont la majorité se situe en Afrique subsaharienne et en Asie du sud, sont complètement mis à l'écart du développement à l'ère de la mondialisation. Cette marginalisation s'explique par leurs faibles parts dans le commerce mondial, les IDE et technologies, aggravées par les politiques d'ajustement structurels engagées, le poids de l'endettement extérieur, les promesses non tenues des institutions financières internationales et les exportations agricoles fortement subventionnées des pays développés, qui ont ruiné l'espoir des paysans des pays pauvres.

Par cette hétérogénéité des conséquences de la mondialisation sur le développement économique et social des pays en développement, nous nous sommes intéressés dans le troisième chapitre à l'étude d'une région en développement qui a réussi à tirer avantage des opportunités offertes par le phénomène de la mondialisation. Nous avons illustré ce chapitre par l'étude d'un exemple de pays qui a tiré le plus de profit de la mondialisation, à savoir la Corée du sud afin d'étudier les conditions et facteurs de son émergence.

En effet, nous venons de montré dans ce chapitre que durant ces dernières décennies, la Corée du sud a réussi, (comme dans les autres dragons asiatiques) d'une manière spectaculaire son intégration dans l'économie mondiale, lui permettant d'enregistrer les taux de croissance les plus élevés au monde, d'augmenter ses exportations et de réaliser des performances économiques et sociales comparables à celles des pays industrialisés. Notre analyse des facteurs justificatifs de son succès économique et social, montre que ces performances ont été enregistrées grâce à deux principaux facteurs, internes et externes :

Au niveau interne, l'intervention de l'Etat efficace, stratégique, développementaliste et compétent a été l'un des déterminants essentiels du succès économique et social coréen et de son insertion réussie dans la mondialisation. Cet Etat a joué le rôle à la fois de producteur, protecteur, programmateur et prospecteur. En effet :

-Il a joué un rôle essentiel dans la mise en place au préalable des conditions nécessaires à la forte croissance économique et au développement égalitaire ultérieurs (réforme agraire, développement des ressources humaines, promotion et soutien du secteur privé (Chaebols), la scolarisation et la formation de masse, acquisition des technologies, protection des industries naissantes, etc.);

- La formidable organisation quasi-intérieure entre les gouvernements coréens, les grandes entreprises privées (Chaebols) et le secteur bancaire, est à l'origine du succès de l'ensemble des objectifs visés par l'Etat (expansion rapide des industries d'exportations, forte croissance économique, remontée des filières industrielles) et la forte pertinence des arbitrages économique tracés (la réussite des mutations industrielles successives), dès le début de son processus d'industrialisation;

- Durant la période de transition et de la libéralisation vers la fin des années 80, le gouvernement coréen s'affirme davantage pour s'insérer efficacement dans la mondialisation et la régionalisation: réforme du système éducatif afin d'accroître la main d'œuvre qualifiée et la progression des salaires ; encouragement des technologies de pointe ; sélection et soutien des industries d'exportation, facteurs qui ont accru la productivité et la compétitivité de l'économie coréenne.

Au niveau externe, le développement économique et social coréen et son insertion réussie dans la nouvelle division internationale et régionale du travail a été largement impulsé et encadré par les pays du centre, à savoir les Etats-Unis, mais surtout le rôle joué par le Japon comme ancien pays colonisateur. En effet :

-Les Etats-Unis ont joué un rôle majeur dans le démarrage économique coréen à l'époque de la guerre froide, à travers les transferts de technologie, soutien financier, IDE, ouverture de ses marchés aux produits coréens et le financement des importations coréennes, etc.).

-Mais le plus important encore, est le rôle majeur joué par le Japon comme pays du centre dans l'insertion de sa périphérie asiatique en développement dans la division internationale et régionale du travail. En effet, la présence de la Corée du sud à la périphérie du Japon a largement bénéficié des transferts de technologies nécessaires à son industrialisation, des aides financières dans les conditions nécessaires (qui a sauvé la Corée de solliciter le FMI et de se soumettre à ses conditions draconiennes) et des IDE de ce dernier. L'accroissement des IDE japonais vers la Corée du sud, dès le début des années 60, a encouragé le transfert de technologie, la remontée des filières et la spécialisation industrielle, ce qui a permis à la Corée du sud de s'insérer d'une manière spectaculaire dans la division internationale, mais surtout régionale du travail, à travers la complexification de ses flux (commerce, IDE, technologie, personnes) avec les pays asiatiques de la région.

Concernant maintenant, les chapitres IV, V et VI, nous les avons consacrés à l'analyse historique de l'économie algérienne depuis la mise en place de son modèle du développement autocentré, jusqu'à la période actuelle marquée par les réformes économiques, la libéralisation et l'ouverture au niveau régional et mondial, engagées depuis deux décennies. Nous énonçons donc les principales conclusions concernant les résultats obtenus pour l'Algérie :

-Tout d'abord, le modèle du développement autocentré (1967-1977) mis en place par l'Algérie dont l'objectif était de construire un système productif efficace, intégré et autonome, considéré comme le chemin le plus court vers la modernisation économique, sociale et

institutionnelle, n'a pas atteint ses objectifs au début des années 80. Vu la priorité accordée par l'Etat à certains secteurs (industrie pétrolière) au détriment des autres (agriculture), le financement de l'industrialisation par l'endettement et non pas par l'excédent des recettes pétrolières, l'incapacité de l'Etat à mettre en place une vraie réforme agraire (source de la transformation sociale des paysans), la mauvaise gestion par le gouvernement des investissements engagés (les surcoûts, le gaspillage et les pratiques bureaucratiques), le manque de rigueur dans la planification, la montée de la corruption et d'intérêts communs, confondus avec l'intérêt national (bourgeoisie d'Etat), sont autant de facteurs qui expliquent l'incapacité du régime du gouvernement à réaliser sa mission historique de construire un Etat-nation et d'endogénéiser ou d'autonomiser le développement, à travers la construction d'un système productif efficace, diversifié et moins dépendant des hydrocarbures.

Par conséquent, cette situation ne peut se traduire que par une dépendance multiforme de l'économie algérienne vis-à-vis de l'extérieur sur un quadruple plan : financier (endettement), technologique, humain (assistance technique étrangère) et la dépendance des hydrocarbures, alors que la chute des prix du pétrole en 1986, suivie par la crise de l'endettement externe, ont plongé l'Algérie dans une crise économique et sociale sans précédent.

Ainsi, l'engagement de l'Algérie dans un vaste programme de libéralisation et des réformes économiques, doublé par un processus de coopération régionale Sud-sud dans le cadre de l'UMA, mais surtout dans son engagement depuis longtemps en coopération Nord-sud avec l'Union européenne, considérés comme le ressort d'une croissance économique durable et moins dépendant des hydrocarbures, s'est traduit par un bilan noir tant sur le plan économique que sur le plan social durant ces deux dernières décennies.

-Sur le plan économique, le bilan de cette nouvelle stratégie du développement dont l'objectif était de relancer une croissance durable, construire un système productif moderne, compétitif et efficace, s'est traduit par une libéralisation formelle qui a transformé l'économie algérienne en une économie de bazar, spéculative et informelle qui continue d'empêcher toute émergence d'une économie productive (industrie, agriculture). Par conséquent, l'absence d'une vision claire de la part des dirigeants dans la conduite des réformes économiques structurelles, le maintien du secteur public et le renouvellement sans cesse des ressources en devise dont se nourrissent diverses rentes, la montée de la corruption, des pratiques clientélistes, la non efficacité de l'Etat et la bureaucratisation des institutions publiques, sont autant de facteurs qui expliquent l'effondrement des taux de croissance économique, l'absence d'un développement économique réel (industrie et agriculture) et la dépendance de plus en plus du pays des hydrocarbures (98% des exportations, soit 50% du PIB du pays en 2008, contre 30% en 1985), la marginalisation de l'élite entrepreneuriale, le blocage de l'investissement privé (qui ne cesse de transférer les capitaux vers l'étranger) et de la faiblesses des investissements directs étrangers.

Cette situation économique précaire s'est traduite sur le plan social (en dépit de quelques performances enregistrées depuis 2000, grâce aux dépenses publiques de la rente

pétrolière fortement injectées dans les domaines sociaux, ce qui posera le problème de leur durabilité) par la montée de la précarité sociale, caractérisée par la marginalisation de la classe moyenne, la montée du travail informel et précaire, la dégradation du pouvoir d'achat des populations, le maintien de la pauvreté, du chômage des inégalités sociales et la montée des disparités sociales régionales en matière de scolarisation et d'accès aux soins, la montée des maladies auparavant éradiquées, amplifiées par l'inefficacité des politiques sociales adoptées par l'Etat en matière de ciblage et de financement des secteurs sociaux, ainsi que le décalage existant entre les moyens mis en place et les objectifs visés.

Au plan externe, l'Algérie s'est engagée en parallèle dans le processus de la mondialisation et de la régionalisation, suite à sa négociation en vue de son adhésion à l'OMC, mais aussi par son engagement depuis longtemps en coopération avec l'Europe (sa coopération passée et son engagement à Barcelone en 1995). Cependant, jusqu'à présent l'Algérie se trouve quasiment marginalisée du reste du monde. Le blocage des réformes économiques structurelles et institutionnelles empêchent toujours l'adhésion de l'Algérie à l'OMC. Ainsi, le processus de régionalisation Sud-sud dans le cadre de l'UMA demeure à l'Etat du projet, malgré cela fait perdre deux points de croissance pour chaque pays maghrébin⁵¹⁹. Mais l'initiative la plus importante, source de l'émergence et qui conditionne tout développement des régions périphériques, est le bilan limité et très mitigé de l'initiative Nord-sud prise dans le cadre de la coopération (formes passées) et de la régionalisation avec les pays de l'Union européenne (initiative de Barcelone). Si le Japon a joué un rôle majeur dans l'émergence de sa périphérie comme la Corée du sud, par le glissement de son modèle vers les pays d'Asie en développant (comme c'est le cas également pour les Etats-Unis vers le Mexique ou récemment l'Allemagne vers l'Europe de l'Est qui a fait émergé la Tchèque), la forme de coopération développée par l'UE vers les pays maghrébins comme l'Algérie, est loin de se baser sur la logique du Co-développement et de la convergence des niveaux du développement Nord-sud, constatée dans la faiblesse de la coopération scientifique et technologique, commerciale, financières, sociale, la faiblesse des IDE européens, notamment français (comme ancien pays métropolitain). Par conséquent, la forme de coopération développée par l'UE avec l'Algérie, comme tous les pays maghrébins se résume jusqu'à présent à celle héritée du colonialisme, qui consiste l'approvisionnement de l'UE en gaz et en pétrole, l'élargissement de son marché vers les pays maghrébins, d'attirer leurs compétences et leurs capitaux vers son territoire. Ce qui a au contraire accentué les écarts du développement économique et social Nord-sud, fragilisé la croissance et maintenu les pays maghrébins comme l'Algérie dans l'immobilisme social (social chômage, pauvreté, exclusion, analphabetisme), contrariant ainsi le principe de l'instauration d'une zone de libre échange de prospérité partagée initiée à Barcelone qui devait se baser sur la logique du Co-développement et la convergence des niveaux du développement économique et social riverains.

A ce titre, on se permet d'affirmer les hypothèses de ce travail, à savoir ; les résultats paradoxaux (réussite coréenne et échec algérien) enregistrés par la Corée du sud et l'Algérie,

⁵¹⁹ Zyed KRICHEN, «Sortir le Maghreb de son coma profond !», Quotidien d'Oran, Jeudi 11 Mars 2009.

dans le domaine économique et par là du développement social dans le contexte de la mondialisation, sont dûs à deux principaux facteurs, internes et externes. Au niveau interne, cela s'explique historiquement par la nature de l'Etat mis en place par les deux pays depuis le départ de leur processus du développement, et au niveau externe, par la nature des relations développées par leurs centres (pays métropolitains).

De même, si on généralise ce constat à l'ensemble du continent asiatique (illustré par le cas coréen) et africain (illustré par le cas algérien), on se permet d'énoncer que les deux facteurs avancés plus haut qui sont à l'origine de l'émergence du premier et l'échec du deuxième :

-Au niveau interne, contrairement aux interventions des Etats asiatiques très efficaces et développementalistes, des études montrent⁵²⁰ que les interventionnistes étatiques inadaptées, est la première source de la crise économique et sociale en Afrique ;

Et au plan externe, à la différence des NPI asiatiques où leurs puissances du centre (Japon) ont fortement contribué à leur développement, les puissances coloniales ont appris aux pays africains à consommer ce qu'ils ne produisent pas (leur consommation proviennent des pays de leur centre) et à produire ce qu'ils ne consomment pas (matières premières et hydrocarbures)⁵²¹. D'une autre manière, les pays africains se voient comme une source d'approvisionnement des pays européens et comme un marché de leurs produits (consommateurs).

Et pour terminer, une alternative s'impose aujourd'hui, afin de sortir l'Algérie de l'immobilisme économique et social sur lequel se trouve depuis plus de deux décennies de réformes et d'ouverture. Cette alternative se résume en deux phrases :

- Au niveau interne, il s'agit de réformer l'Etat et instaurer un Etat développemental et des institutions efficaces et transparentes, capables de construire un système productif efficace (industrie et agriculture) et d'alterner une politique du développement hors celle des hydrocarbures ; de générer une croissance forte et durable, à travers la promotion du capital humain (technologie, éducation et formation de qualité) ; de mettre un environnement favorable à la refonte du secteur privé et étranger, et à l'émergence de la classe moyenne et entrepreneuriale ; et de construire un avantage comparatif, hors l'avantage naturel qui est le pétrole;

- La mise en place de ces conditions au niveau interne, se traduira au niveau externe, par l'insertion de l'Algérie au niveau régionale et international par l'offre et non pas par la demande. Ce qui va se traduire par une participation efficace dans la coopération euro-méditerranéenne et de tirer profit de l'ouverture sur l'économie mondiale, par la constitution de nombreux avantages comparatifs hors hydrocarbure, base d'une croissance forte et durable

⁵²⁰ Yves CROZET, Lahcene ABDEMALKI, Daniel DUFOURT et René SANDRETTI, Op, cit, P.316.

⁵²¹ Idem, P.315.

et d'une amélioration durable du développement social dans le contexte actuel de la mondialisation. Cependant, là encore, l'alliance des pays de l'Union européenne avec les pays maghrébins, particulièrement l'Algérie à la japonaise s'avère indispensable pour le succès de cette stratégie, à travers l'accroissement des IDE productifs, des aides financières, des transferts de technologie (extension de la forme de coopération au-delà de son aspect commercial).

ANNEXES

Annexe 3.1: Bilan de la mondialisation (approximations)

Source : A.S. BHALLA (Dir), « mondialisation, croissance et marginalisation », CERDI,

Bénéfique pour :	Défavorable pour :
Le Japon, l'Europe, l'Amérique du Nord (Triade)	Bien des pays en développement
L'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-est	L'Afrique
La production	L'emploi
Les personnes ayant des actifs	Les personnes n'ayant pas d'actifs
Les profits	Les salaires
Les travailleurs hautement spécialisés	Les travailleurs peu spécialisés
Les personnes instruites	Les personnes sans instruction
Les professionnels, les cadres et les techniciens	Les ouvriers
Les personnes capables de s'adapter	Les personnes incapables de s'adapter
Les créanciers	Les débiteurs
Les personnes qui ne dépendent pas des services publics	Les personnes qui dépendent des services publics
Les grandes entreprises	Les petites entreprises
Les homes	Les femmes, les enfants
Les forts	Les faibles
Les personnes qui prennent des risques	La sécurité humaine
Les marchés mondiaux	Les collectivités locales
Les vendeurs de produits techniques de pointe	Les vendeurs de produits primaires et de produits manufacturés courants

Ottawa, 1998. http://www.idrc.ca/fr/ev-9343-201-1-DO_TOPIC.html.

Annexe 3.2: Mécanismes d'influence technologique sur les modèles d'intégration mondiale

Forme de technologie de l'information	Mécanisme d'influence	PED et entreprises les plus susceptibles d'en profiter	PED et entreprises les moins susceptibles d'en profiter (ou dont la situation risque d'empirer)
Télécommunications	Bond technologique par la commutation numérique	Pays ayant un taux élevé d'investissement, des compétences adéquates et des transnationales en milieu urbain (ex. NPI asiatiques)	Pays ayant un faible taux d'investissement, des compétences inadéquates et de petites entreprises situées en milieu rural
Technologies industrielles (p. ex. CAO, machines outils commandés par ordinateur)	Les pays et les entreprises qui adoptent ces technologies ont un avantage concurrentiel sur les autres	Pays ayant des entreprises de grande envergure se trouvant sur les marchés d'acheteurs à revenu élevé (p. ex. PED plus industrialisés)	Pays ayant de petites entreprises se trouvant sur des marchés d'acheteurs attentifs aux prix
Électronique (p. ex. diodes, périphériques, ordinateurs)	Exportation de produits électroniques sur les marchés mondiaux	Pays et entreprises ayant des capacités de production avancées (p. ex. NPI asiatiques)	Pays et entreprises dépourvus de capacités de production avancées
Technologie de communication (télécommunications et ordinateurs)	La technologie de l'information favorise la dispersion de la production par les sociétés transnationales	Pays ayant une abondance de main-d'œuvre spécialisée peu coûteuse (p. ex. les Caraïbes pour le traitement des données)	Pays ayant un faible bassin de main-d'œuvre spécialisée ou dont les coûts de main-d'œuvre sont élevés
Technologie de communication (télécommunications et ordinateurs)	La technologie de l'information favorise la dispersion de la R-D par les sociétés transnationales	Pays ayant une base scientifique ou technologique avancée (p. ex., Inde, Hong-Kong)	Pays n'ayant pas de base scientifique ou technologique avancée
Technologie organisationnelle et technologie de l'information	Favorise la concentration des investissements par les sociétés transnationales près des principaux marchés	Pays situés à proximité des grands marchés qui sont capables de participer aux systèmes de production post-fordiens (p. ex. le Mexique)	Pays éloignés des grands marchés
Technologie de l'information en général	Les alliances stratégiques internationales dans le domaine de la technologie de l'information favorisent la mondialisation (p. ex. NPI)	Pays ayant des capacités d'innovation ou de recherches avancées en technologie de l'information (p. ex. NPI)	Pays dépourvus de capacités d'innovation ou de recherches avancées en technologie de l'information

Source : CERDI, « mondialisation, croissance et marginalisation », Ottawa, Canada, 1998.

Annexe 3.3 : Les taux d'investissement et d'épargne domestiques dans les pays d'Asie orientale (En pourcentage)

	Taux d'investissement				Taux d'épargne		
	1980	1995	2000	2007	1980	1995	2007
China	28	41,9	35,1	41,8	35	41,9	50,2
Hong Kong		34,1	27,0	22,2		34,1	33,8
Corée du sud	32	37,1	31,0	29,2	25	37,7	30,1
Indonésie	16	31,9	21,1	23,7	37	30,6	30,5
Singapour		24,1	32,5	22,8		50,2	48,7
Thaïlande	26	42,1	22,8	26,9	33	34,1	33,0
Malaisie	22	43,6	27,3	20,6	33		
Vietnam		27,1	29,6	37,0		18,2	31,1
Philippine	21	22,5	21,2	14,6	24	14,5	20,1

Source : données de la Banque asiatique du développement

Tableau 3.4: Le taux d'ouverture commerciale des pays d'Asie orientale en %
(Exportations et importations de biens et services, ratios en % du PIB)

	Exportations		Importations		Total du commerce	
	1990	2004	1990	2004	1990	2004
Pays de ASEAN + 3 dont :	16	29	15	26	31	55
Japon	11	14	10	12	20	25
Chine	15	40	12	37	27	76
Corée du Sud	28	44	29	40	57	84
Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande	35	62	39	57	74	119

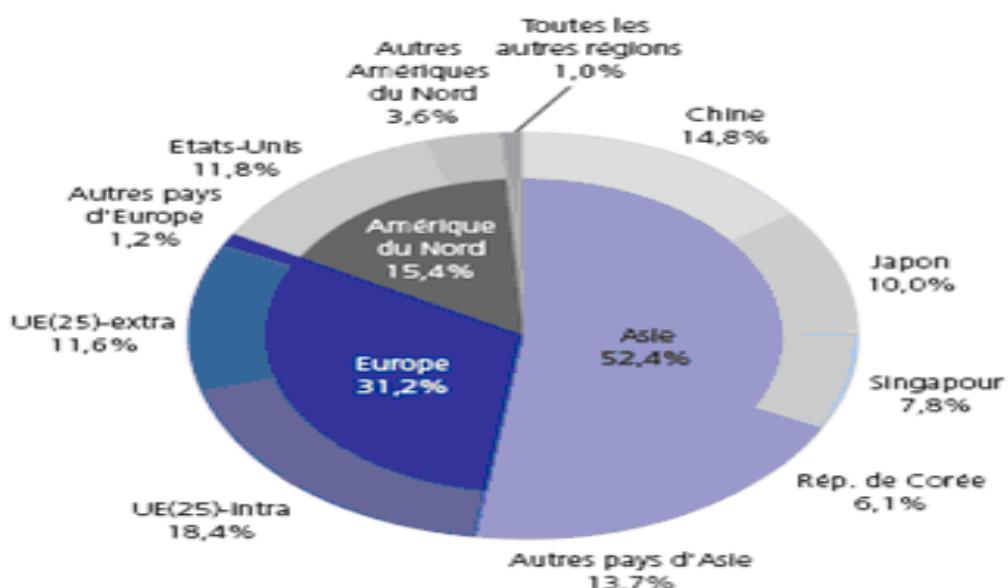
Source : Sopanha SA et Julia GUÉRIN (Dir.), « Les progrès de l'intégration monétaire et financière en Asie orientale » Revue de la stabilité financière de la Banque de France. N° 8, Mai 2006, P. 118.

Tableau 3.5: Les IDE dans les pays d'Asie orientale

	1980	1990	2000	2003	2005
Chine	573	487	40 715	53 505	72 406
Hong Kong	710	3 275	61 924	13 624	35 897
Taiwan	166	1 330	4 928	453	1625
Corée du Sud	17	759	8 651	3 852	7 198
Indonésie	300	1 092	-4 550	-557	5 260
Malaisie	934	2 611	3 788	2 473	3 967
Singapour	1 236	5 575	16 484	10 376	20 083
Thaïlande	189	2 575	3 350	1 952	3 687
Vietnam	2	180	1 289	1 450	2 020

Source : CNUCED, «Manuel de statistiques de la CNUCED», 2006.

Annexes 3.6 : La part des pays asiatiques dans les exportations mondiales des produits des technologies de l'information, 2005



Source : OMC, « Soixante ans de coopération commerciale multilatérale : qu'avons-nous appris ? », Rapport sur le commerce mondial, 2007, P.20.

Tableau 3.7: Evolution du nombre d'utilisateurs des technologies d'information et des communications en Asie orientale, 2000-2006 (Pourcentage par 100 habitants)

	Ordinateurs personnels par 100 habitants			Nombre d'internautes par 100 habitants			Nombre de lignes téléphoniques par 100 habitants			Téléphone portable par 100 habitants		
	2000	2004	2006	2000	2004	2006	2000	2004	2006	2000	2004	2006
Chine	1,6	4,1	4,2	1,8	8,4	10,4	11,4	26,6	27,8	6,7	29,9	34,8
Corée du Sud	40,5	50,5	53,2	41,4	68,4	71,1	56,2	55,9	56,0	58,3	79,4	83,8
Hong Kong	40,2	60,6	59,3	27,8	50,1	53,0	58,9	53,9	54,1	81,7	123,5	131,5
Singapour	48,3	65,7	68,0	32,4	39,8	39,2	45,4	42,4	42,3	68,4	100,8	109,3
Malaisie	9,5	19,2	21,5	21,4	42,4	43,8	19,9	16,8	16,8	22,0	75,2	75,5
Thaïlande	2,8	5,8	6,9	3,7	11,3	13,1	9,1	11,0	10,9	5,0	48,5	63,0
Indonésie	1,0	1,4	1,5	0,9	7,2	7,2	3,2	5,7	6,6	1,8	21,1	28,3
Philippines	1,9	4,5	5,4	2,0	5,5	5,5	4,0	4,0	4,3	8,4	41,3	50,8
Vietnam	0,8	1,3	1,4	0,3	12,7	17,2	3,2	18,8	18,8	1,0	11,4	18,2

Source: United-nations Economics and social statistics for Asia and Pacific, “surging ahead uncertain times”, 2008, P.181.

Tableaux 3.8: Les envois de fonds des émigrés en Asie orientale, 1990-2005
(En millions de dollars)

Pays	1990	2000	2003	2005
Corée du Sud	1 030	645	775	738
Hong Kong	-	136	120	240
Taiwan	-	1 544	1 172	1 342
Chine	124	7 58	4 625	4 924
Thaïlande	973	1 697	1 607	1 187
Malaisie	185	342	571	-
Indonésie	10	1 392	1 063	-
Philippines	1 465	6 924	10 239	13 561

Source :

Manuel statistique de la CNUCED, P. 356

Tableau 3.9: Les arrivés des visiteurs internationaux dans les pays d'Asie orientale, 1990-2007 (En milliers de personnes)

Pays	1990*	1999*	2004**	2007**
Corée du Sud	2 959	4 660	2340	2 560
Singapour	4 842	6 258	8 375	10 176
Malaisie	7 446	7 931	15 703	18 381
Thaïlande	5 299	8 651	11 737	10 405
Indonésie	2 178	4 700	5 294	4 110
Vietnam	250	1 782	2 927	4 149

Source : * Christian THAILLARD, « intégrations régionales en Asie orientale, Ed. Les Indes Savantes, Paris, 2004, P.121.

** Economics and social statistics for Asia and Pacific, “surging ahead uncertain times”, 2008.

Tableau 3.10: Les flux commerciaux intra-régionaux en Asie orientale

		Importations intra-zone	Exportations intra-zone
ASEAN	1990	18.1	19.9
	1994	18.9	23.9
	1998	20.4	21.9
	2004	21.7	23.3
ASEAN +3	1990	32	27.1
	1994	39.1	32.4
	1998	38.3	28.9
	2004	43.0	35.1
ASEAN+5	1990	44.3	40.1
	1994	51.3	46.7
	1998	50.6	43.2
	2004	55.0	51.1

Source : Sopanha SA et Julia GUÉRIN (Dir.), « *Les progrès de l'intégration monétaire et financière en Asie orientale* » Revue de la stabilité financière de la Banque de France. N° 8, Mai 2006,

Tableau 3.11: Taux de croissance du PIB dans les NPI d'Asie orientale

	1980-1990 ¹	1995-2000 ²	2000-2005 ²	2006 ³	2007 ³	2008 ³
Chine	10,2	9	9,45	10,7	10,0	9,8
Corée du Sud	9,4	5,3	5,0	5,0	4,5	4,8
Hong Kong	-	4	5,2	6,8	5,4	5,2
Taiwan	7,7	nd	Nd	4,6	4,3	4,5
Singapour	-	6,7	5,1	7,9	6,0	5,5
Malaisie	5,2	5,8	5,2	5,9	5,4	5,7
Indonésie	6,1	2,7	4,8	5,5	6,0	6,3
Thaïlande	7,6	2,2	4,9	5,0	4,0	5,0
Philippines	1,0	4	4,6	5,4	5,4	5,7
Vietnam	5,9	7,4	7,3	8,3	8,3	8,5

Source : ¹: Azizur RAHMAN (dir.), « mondialisation, croissance et marginalisation », CERDI, Ottawa, 1996.

²: United-Nations, Economic and social commission for Asia and the pacific (ESCAP): Surging Ahead in Uncertain Times, united nation, New York, 2008, P.158.

³: Bulletin du FMI, « perspectives économiques régionales », 2008, P.206 (prévision pour l'année 2008).

Liste des tableaux

Tableau 1.1 : Evolution des exportations et la production mondiales de marchandises, 1870-2005 (en milliards de dollars).....	18
Tableau 1.2 : Les investissements directs étrangers et la production internationale, 1980-2006(en milliards de dollars).....	20
Tableau 1.3 : Evolution de migration mondiale avec la population mondiale, 1965-2005 (en millions de personnes).....	23
Tableau 1.4 : Les grandes organisations économiques régionales.....	28
Tableau 1.5 : Evolution du nombre de FMN et leurs filiales à l'étranger, 1982-2006.....	32
Tableau 2.1 : Evolution des écarts de revenus entre les pays riches et les pays pauvres.....	50
Tableau 3.1 : L'évolution de l'indice du développement humain (IDH) dans les dragons asiatiques, 1980-2006.....	74
Tableau 3.2 : La croissance économique en Corée du sud (Taux moyens annuels, en %).....	86
Tableau 3.3 : Evolution des investisseurs directs étranger en Corée du sud, 1980-2007.....	91
Tableau 3.4 : Evolution de la croissance économique en Corée du sud, 1980-2008 (en %)...	92
Tableau 3.5 : L'évolution de l'IDH en Corée du sud, 1980-2006.....	91
Tableau 3.6 : Evolution du taux de chômage, 1980-2006 (en %).....	92
Tableau 3.7 : Evolution de la répartition des revenus en Corée du sud, 1980-2006.....	93
Tableau 3.8 : Evolution des taux de pauvreté en Corée du sud, 1976-2005 (en%).....	93
Tableau 4.1 : Répartition des investissements publics réalisés, 1967-1977.....	102
Tableau 4.2 : Evolution de la production industrielle sur la base de l'indice 100 en 1974...	105
Tableau 4.3 : Evolution des paramètres de l'endettement extérieur, 1980-1985.....	110
Tableau 5.1 : Evolution de la croissance économique par secteur en%, 1994-2000.....	123
Tableau 5.2 :Le commerce intermaghrébin, 2000-2004 (flux des exportations).....	134
Tableau 5.3 : Destinations des flux d'IDE européens, flux cumulés,1971-1992.....	139
Tableau 5.4 : Apports publics aux pays du Maghreb en millions de dollars (cumul 1979-1987).....	140
Tableau 6.1 : Evolution de la croissance économique en Algérie, 1994-2007, en %.....	152
Tableau 6.2 : Evolution de la structure de la croissance économique en Algérie, en %.....	154
Tableau 6.3 : Evolution des IDE en Algérie 1990-2007, en millions de dollars.....	156
Tableau 6.4 : La place de l'Algérie selon l'efficacité de l'action publique et l'indice de corruption.....	157
Tableau 6.5 : Evolution de l'indice du développement humain (IDH) de l'Algérie, 1985-2005.....	166
Tableau 6.6 : Evolution du PIB par habitant en Algérie en dollar américain et en parité du pouvoir d'achat, 1980-2006.....	161
Tableau 6.7 : Evolution du taux de scolarisation 6-15 ans 1989-2002.....	161
Tableau 6.8 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance en Algérie, 1985-2005.....	164
Tableau 6.9 : Evolution de la mortalité infantile et maternelle, 1985-2005.....	165
Tableau 6.10 : Evolution du taux de chômage en Algérie en %, 1990-2006.....	167
Tableau 6.11 : Evolution de la pauvreté en Algérie en %, 1988-2004.....	169
Tableau 6.12 :Evolution de l'indice du pouvoir d'achat des salariés, 1993-1996, en %.....	170
Tableau 6.13 : Evolution de l'indice de pauvreté humaine (l'IPH).....	171
Tableau 6.14 : Evolution des inégalités des revenus en Algérie en %, 1988-2000.....	172

LISTE DES GRAPHES

Graphique 1.1: Les étapes de la mondialisation.....	12
Graphique 2.1: Evolution des taux de croissance économique dans les pays développés et dans les développés en développement.....	40
Graphique 2.2: Le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour, 1990-2004 (en millions).....	43
Graphique 2.3: Ratification des conventions sur les droits de l'homme.....	45
Graphique 2.4: Le taux de chômage dans les différentes régions du monde, 1990-2004.....	46
Graphique 2.5: Les inégalités mondiales des revenus individuels, 1800-2000.....	49
Graphique 2.6: Le coût salarial unitaire : zone euro, Japon, États-Unis, Chine et les pays Émergents d'Asie (Zone euro = 100).....	56
Graphique 3.1: Evolution des échanges commerciaux de la Corée du sud, 1980-2007.....	88

Liste des figures

Figure 2.1 : Typologie des PVD dans la mondialisation.....	53
Figure 2.2 : Les principales menaces sur l'environnement dans le monde.....	59
Figure 3.1: Quelques facteurs clés de la réussite des pays asiatiques.....	64
Figure 3.2: Diffusion de la croissance japonaise par étapes et par glissement.....	68
Figure 3.3: Contagion du modèle japonais en Corée du sud dans le temps	85
Figure 5.1 : Aides publiques au développement de l'UE : priorité accordée aux PECO.....	144

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GENERAUX

- 1).A.S. BHALLA (Dir),** «Mondialisation, croissance et marginalisation», CERDI, Ottawa, 1998. http://www.idrc.ca/fr/ev-9343-201-1-DO_TOPIC.html.
- 2).Abdelhamid BRAHIMI,** «L'économie algérienne», OPU, Alger, 1991.
- 3).Abdelkader SID AHMED,** « Le développement asiatique : quels enseignements pour les pays arabe ? Eléments de stratégie de développement : le cas de l'Algérie », ISPROM-PUBLISUD, 2004.
- 4).Abdellatif BENACHENHOU,** «Planification et développement en Algérie 1962-1980», Alger, 1980.
- 5).Abdelouahab REZIK,** «Algérie, Brésil, Corée du Sud : trois expériences du développement», OPU, Alger, 2006.
- 6).Ahmed BENBITOUR,** «L'Algérie au troisième millénaire : Défis et Potentialités», Ed. MARINOUR, Alger, 1998.
- 7).Alice LANDAU,** «La globalisation et les pays en développement : marginalisation et espoir», l'Harmattan, Paris, 2006.
- 8).Anne BATTISTONI-LEMIERE,** «L'espace mondialisé: flux, acteurs, enjeux», Ellipses, Paris, 2004.
- 9).ATTAC,** «Pauvreté et inégalités: ces créatures de néo-libéralisme», ouvrage collectif du conseil scientifique d'ATTAC, Ed. Mille Et Une Nuit, Mais 2004.
- 10).Bela BALASSA et John WILLIAMSON,** «Les réussites du sud-est asiatique dans le commerce mondial», Economica, Paris, 1989.
- 11).Charles-Albert MICHALET,** «Qu'est ce que la mondialisation ?», La Découverte paris, 2004.
- 12).Christian CHARLES et François MASSEPORT,** « La hiérarchie des puissances économiques depuis 1945 », Ellipses, Paris, 2004.
- 13).Christian THAILLARD (Dir.),** « Intégrations régionales en Asie orientale », NORAO, Paris, 2004.
- 14).Chung H. LEE,** « La transformation économique en Corée du sud », Etude du centre du développement de l'OCDE, 1995.
- 15).Claude MONZEROLE,** «La mondialisation : Données, Enjeux et Débats», A. Colin, Paris, 2004.
- 16).François CHESNAIS** «La mondialisation du capital», Syros, coll. Alternatives économiques, Paris, 1994.
- 17).Hartmut O. ROTERMUND (Dir.),** «Asie orientale et méridionale », PUF, Paris, 1999.
- 18).HELENE BRIONES et CEDRIC TELLENNE,** «Mondialisation, environnement et développement », Ellipses, Paris, 2004.
- 19).Hocine BENISSAD** « Réformes économiques en Algérie », OPU, 2^{ème} Edition, 1991.
- 20).Hocine BENISSAD,** «Algérie de la planification socialiste à l'économie de marché», ENAG, 2004.

- 21).Hocine BENISSAD**, « L'ajustement structurel, l'expérience du Maghreb », OPU, Alger, 1999.
- 22).Hocine BENISSAD**, «Economie du développement de l'Algérie : sous-développement et socialisme», 2^{ème} Edition, Economica, Paris, 1982.
- 23).J. ADDA**, «La mondialisation de l'économie», Tome1, La Découverte, col. Repères, Paris, 1996.
- 24).Jacques FANTANEL**, «Géoéconomie de la globalisation », Ed. Coté Cours, OPU, 2005.
- 25).Jean Louis MICCHIELLI**, «Relations économiques internationales», Ed. Hachette supérieure, Paris, 2005.
- 26).Jean-François TROIN** (Dir.), «Le Grand Maghreb», Armand Colin, Paris, 2006
- 27).Jean-Pierre POULET**, « L'Asie : nouveau centre du monde ? », Ellipses, paris, 2005.
- 28).Jean-Pierre POULET**, «les firmes multinationales : frein ou moteur pour l'économie », Ellipses, Paris, 1997.
- 29).Jean-Pierre WARNIER**, «La mondialisation de la culture», La Découverte, coll. Repères, Paris, 1999.
- 30).Josef STIEGLITZ**, «La grande désillusion», Fayard, 2003.
- 31).Kham VORAPHEN**, « Asie du Sud-est : Art du commerce et Culture », L'Harmattan, Condé-sur-Noireau (France), 1998.
- 32).KIM Yersu et ALBAGHLI**, «Corée du sud : le modèle&la crise» CEDIMES, L'Harmattan, Paris, 2004.
- 33).Laurant CARROUE**, « Géographie de la mondialisation », Armand Colin, 1^{ère} Edition, Paris, 2005.
- 34).Laurent CARROUE**, «Géographie de la mondialisation», Armand Colin, 2^{ème} ed, Paris, 2007.
- 35).Mahmoud OURABAH**, «Les transformations économiques de l'Algérie», ENAP et PUBLISUD, 1982.
- 36).Mario LANZAROTTI**, « La Corée du sud : Une sortie du sous-développement », PUF, 1992.
- 37).Michel REINELLI**, « L'OMC », Ed. CASBAH, Alger, 1999.
- 38).Mustapha MEKIDECHE**, « L'Algérie entre l'économie de rente et l'économie émergente : éléments pour une alternative économique et sociale », DAHLAB Edition, Alger, 2000.
- 39).Nourdine GRIM**, «L'économie algérienne otage de la politique », CASBAH Edition, Alger, 2004.
- 40).Otmane BEKENNICHE**, «La coopération entre l'union européenne et l'Algérie», OPU, Alger, 2006.
- 41).Pierre DALLENNÉ et d'Alain NONJON** (Dir.), «La mondialisation : Données, Acteurs et Enjeux», Ellipses, paris, 2005.
- 42).Pierre de SENARCLENCE**, «La mondialisation : théories, enjeux et débats», A. Colin, Paris, 2002.
- 43).Samson IVAN** (Dir), «L'économie contemporaine en 10 leçons», Ed. Dalloz, Paris, 2004.
- 44).Smail GOUMEZIANE**, «La tiers mondialisation», Ed. Panoramique, Paris, 2005.
- 45).Vincent BAUDRANT**, « les mots clés de la mondialisation », ED. Studyrama, Paris, 2002.

46).Yves CROZET, Lahcen ABDELMALKI, Daniel DUFOURT, René SANDRETTO, «Les grandes questions de l'économie internationale », Armand Colin, 2^{ème} édition, Paris, 2005.

II. REVUES, TRAVAUX UNIVERSITAIRES ET ARTICLES

- 1).Abdelkader SID AHMED**, « Globalisation raccourci au développement de la région méditerranéenne au facteur de marginalisation : enseignements et perspectives à la lumière de la littérature récente », colloque international sur l'intégration euroméditerranéenne et évolution structurelles et institutionnelles des économies méditerranéennes, Source-Port El Kantaui, Septembre, 2002.
- 2).Abdelkader DJEFLAT**, «Mutations institutionnelles et régimes d'accumulation technologique : quel impact sur l'euro-méditerranée ?», colloque international intitulé « intégration euro-méditerranéenne et évolution structurelle et institutionnel, les, 20-21 septembre 2002, Sousse-port et kantaui (Tunisie).
- 3).Abdelouahab OUCIEF**, « Transfert de technologie et intégration régionale dans la zone euro-méditerranéenne : Union européenne -pays du Maghreb », 2008.
- 4).Ahmed BOUYAKOUB**, «L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel », 1997.
- 5).Ahmed DAHMANI**, «*L'Etat dans la transition à l'économie de marché : l'expérience algérienne des réformes*», in cahiers CREAD N°05-4^{ème} trimestre 1999.
- 6).Amel GUEHAIRIA**, « Les principaux acteurs de la mondialisation : avantages et inconvénients », colloque international intitulé « mondialisation et développement », 10 et 11 septembre, 2007, Annaba (Algérie).
- 7).Améziane FERGUENE**, «Le partenariat euro-mediterraneen et ses enjeux pour les pays du sud : le cas de l'Algérie», 2006.
- 8).A. BENHABIB et A. SMAHI**, «La problématique du financement en vue de la réduction de la pauvreté en Algérie : où on est –on actuellement ?», colloque international sur la mondialisation et développement, 10 et 11septembre, Annaba 2007.
- 9).B. YOUSSEF et BOUADAM**, «Les effets de la mondialisation sur l'éducation et l'emploi en Algérie», Revue des sciences économique N°04 de l'Université Ferhat Abbes, Sétif, 2005.
- 10).Banque mondiale**, «A la recherche d'un investissement de qualité », revue des dépenses publiques N°36270-DZ, Volume II, septembre 2007 ;
- 11).Baya ARHAB**, « Les effets sociaux du PAS dans le cas de l'Algérie », in cahiers de CREAD n°46, 1998.
- 12).Bernhard G. GUNTER et Rolph VAN DER HOEVEN** (dir.), «La dimension sociale de la mondialisation : analyse bibliographique », Revue internationale du Travail, vol. 143, N°1-2, 2004. <http://www.ilo.org/public/french/revue/download/pdf/gunter.pdf>.
- 13).Camille HAMIDI**, «Cours problèmes politiques de la mondialisation», 2007.
- 14).Catherine Figuière, Laetitia GUILHOT et Jean-Christophe Simon**, «L'Asie Orientale sur la voie d'une reconnexion régionalisée» LEPII, Juillet 2007, P.3. <http://www.upmf-grenoble.fr/lepi>
- 15).CENEAP**, «La pauvreté en Algérie : évolution et tendance», revue N°22, 2001.
- 16).CENEAP**, «Les effets du programme d'ajustement structurel sur la population : cas de l'Algérie et du Maroc », revue N° 17, Décembre 1999.

- 17).**Crystelle VISCHI**, «La mondialisation », mémoires Créatives Commons, paris, 2005. <http://librapport.org/getpdf.php?download=689>.
- 18).**Daouas. M**, « L'Afrique face aux défis de la mondialisation », Finances &Développement, Volume 38, N°. 04, Décembre, 2001.
- 19).**Dominique MWEZE &Chirhulwire NKINGI**, «Les autoroutes de l'information et la mondialisation», 2002. <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>.
- 20).**Éric BOULANGER**, «La nouvelle politique commerciale du Japon et le régionalisme asiatique», Août 2001, P. 44. <http://www.unites.uqam.ca/gric>.
- 21).**Eric TOUSSAINT**, «Corée du sud : le miracle démasqué», PAPDA, Canada, 2005. <http://www.rehred-haiti.net/membres/papda/ancien/>.
- 22).**FMI**, « L'éclosion du pouvoir économique des femmes», revue Finances&Développement, Juin 2007.
- 23).**FMI**, «Physionomie de l'intégration mondiale», revue finance&développement, Volume 39, N°1, 2002.
- 24).**FMI**, «Vent de changement en Asie », Revue Finances&Développement, Volume 43, N°2, Juin 2006.
- 25).**François BOURGUIGNON et C. MORRISON**, “The size distribution of income among world citizens”, 1820-1990.
- 26).**François NICOLAS**, «La mondialisation et intégration régionale : des dynamiques complémentaires», Cahiers français n° 317, IFRI, 2004. <http://www.ladocumentationfrançaise.fr/revues-collections/cahiers-francais/articles/317-nicolas.pdf>.
- 27).**François-Philippe DUBE** (Dir.), «Perspectives économiques et stratégiques- République de Corée», GRES, 2001, Partie I, P.46. www.unites.uqam.ca/dandurand, <http://www.cerna.ensmp.fr>.
- 28).**Ick-Jin SEO**, «L'expérience coréenne dans le domaine du développement : le modèle et son application», acte du colloque du Forum des chefs d'entreprises intitulé « quel développement pour l'Algérie», 19 et 20 janvier, (Alger), 2002.
- 29).**Ingrid FRANCE**, «Le rôle du Japon dans le processus de régionalisation en Asie», séminaire intégration régionale comparée Asie/Amérique Latine, Canada, 12 octobre 2005. <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/09/82/81/PDF/pub05054.pdf>.
- 30).**INPS**, Revue d'économie et des statistiques appliquées N° 02, INPS, 2003,
- 31).**Isabelle BENSIDOUN et Agnès CHEVALIER**, «Financements extérieurs en Méditerranée: repères statistiques», Epargne sans Frontière, n°44-45, Septembre/Décembre, 1996.
- 32).**Ji-Yun JUN**, « Investissements directs étrangers en Corée du Sud et présence française», Revue mission économique de l'embrassade la France en Corée du sud-Mission économique de Séoul, Octobre 2006. seoul@missioneco.org.
- 33).**Josef STIEGLITZ**, Interview in Revue problèmes économiques, N°26, Février 2003.
- 34).**M. PREVOSTO**, «L'Asie orientale une aire de puissance en expansion», Cours d'Histoire-Géographie, 2007. <http://www.welcomebac.com/Cours/CHGS212.pdf>.
- 35).**Mahmad Saib MUSSETTE**, «La situation sociale en Algérie », Revue du Monde arabe, Maghreb, Machrek N°167, Janvier-mars 2000.
- 36).**Maria Negreponti-DELIVANIS**, «Mondialisation-pays en voie de développement et organisations internationales», colloque international sur les conséquences économiques et politiques de la mondialisation, Haïti, 2007.

- 37). **Maria Negreponti-DELIVANIS**, «La mondialisation innocente et la mondialisation conspiratrice», colloque international sur : «La mondialisation et développement : mondes d'hier et mondes de demain», 10 et 11 septembre 2007, Annaba (Algérie).
- 38). **Maurice BLIN** (Dir.), «Economie et culture : le cas de la Corée du sud», Groupe sénatorial d'amitié France-Corée du Sud, 2004.
http://www.senat.fr/ga/rapport_coree/rapport_coree.pdf
- Mohammed Abdelwahab BEKHECHI**, «L'accession de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce: Problèmes et perspectives »,
- 39). **Mutin GEORGES**, «Évolution économique de l'Algérie depuis l'indépendance (1962-1995)», Institut d'Etudes Politiques de Lyon. http://archives.univ-lyon2.fr/281/2/contexte_eco.pdf.
- 40). **Mutin GEORGES**, «Le contexte économique et social de la crise algérienne»., Institut d'Etudes Politiques de Lyon, http://archives.univ-lyon2.fr/281/2/contexte_eco.pdf.
- 41). **Ould Aoudia J.**, «Les enjeux économiques de la nouvelle politique méditerranéenne de l'Europe», Monde Arabe, Maghreb, Machrek, n°153, juillet-Septembre 1996.
- 42). **Pablo GIL** (Dir.), «La Corée du Sud: Survol économique» information d'affaires internationales, Industrie Canada (IC), Canada, gil.pablo@ic.gc.ca.
- 43). **Phillipe LE PRESTRE**, «La nouvelle mondialisation et ses défis», observatoire d'éco-politique international, canada, l'université de Toronto, 2002.
<http://www.g8.utoronto.ca/francais/g8online/2002/02.pdf>.
- 44). **Pierre-Noël GIRAUD**, «Mondialisation et dynamique des inégalités», Communication au colloque annuel de l'Association Française de Sciences Politiques, Lille Septembre, 2002.
- 45). **Rachid BOUDJEMAA**, «La mondialisation : concepts et réalités», in cahiers du CREAD N°61, 2002.
- 46). **René BERTHIER**, «La Corée du sud entre dans la cours des grands», les chroniques du nouvel ordre mondial, 1997. <http://1libertaire.free.fr/ReneBerthier03.html>.
- 47). **Revue d'économie et des statistiques appliquées** N° 02, INPS, 2003
- 48). **Revue problèmes économiques**, N°26, février 2003
- 49). **Siri WALT** (Dir.), «L'économie sud-coréenne est à un tournant», Revue de politique économique, Novembre 2003.
- 50). **Sopanha SA et Julia GUÉRIN** (Dir.), «Les progrès de l'intégration monétaire et financière en Asie orientale» Revue de la stabilité financière de la Banque de France. N° 8, Mai 2006.
- 51). **Tallel BAHOURY**, «Fuite des cerveaux : L'Algérie a perdu 40 milliards de dollars en 4 ans», Aout 2007». <http://www.lemaghrebz.com/lire.php?id=5207>.
- 52). **Tayeb CHENNTOUF**, «Les Etats face à la mondialisation : le cas de l'Algérie », Communication à la 11^{ème} assemblée générale du CODESRIA : Repenser le développement africain. Au delà de l'impasse, les alternatives (Maputo, Mozambique, 6-10 décembre 2005).
- 53). **Tayeb CHENNOUF**, «Repenser le développement africain, Au delà de l'impasse, les alternatives», Assemblée générale du CODESRIA, 6-10 décembre, Maputo, Mozambique, 2005, P.06.
- 54). **TOUSSAINT**, «Corée du sud : le miracle démasqué», PAPDA, Canada, 2005.
<http://www.rehred-haiti.net/membres/papda/ancien/>.
- 55). **Y. BENABDALLAH**, «L'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ?», CREAD, Alger, 2007.

56).Yann RICHARD, Amaël CATTARUZZA, Claire BORDES et Stéphanie DARBOT
«Les voisnages de l'UE sont-ils périphéries de l'UE?», revue espace politique N°02, Février 2007.

III. RAPPORTS ET DOCUMENTS OFFICIELS

- 1).Ajit GHOSE** (Dir.), «Jobs and incomes in a globalization», report of WIT, 2004.
- 2).Antoine Jeancourt-GALIGNANI**, «Réussir la mondialisation», Rapport du HCCI, 2002.
hcci@hcci.gouv.fr.
- 3).BAD**, «Mondialisation et développement en Afrique», Rapport de la banque Africaine du développement, Economica, Paris, 2003.
- 4).Banque Mondiale**, «Perspectives économiques mondiales», 2005.
- 5).Banque Mondiale**, «Perspectives économiques mondiales», 2008.
- 6).Banque Mondiale**, «Croissance, emploi et réduction de la pauvreté en Algérie», Novembre 1998
- 7).BIT**, «Rapport sur l'emploi dans le monde» 2004/05.
- 8).BIT**, «Tendances mondiales d'emplois», Genève, 2006.
- 9).BIT**, «La mondialisation juste, créer des opportunités pour tous», rapport de la commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, Genève, 2005.
http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2006/january/tradoc_127239.pdf.
- 10).BIT**, «Tendances mondiales d'emploi», Genève, 2005.
- 11).Chung H. LEE**, «La transformation économique en Corée du sud», Etude du centre du développement de l'OCDE, 1995.
- 12).CICL**, «A qui profite le miracle chinois?», Rapport de la confédération internationale des syndicats libres, Bruxelles, 2002.
- 13).CNES**, «Rapport de conjoncture», premier semestre, 2005. <http://www.cnes.dz>.
- 14).CNES**, «Rapport de conjoncture», premier semestre, 2004.
- 15).CNES**, «Rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structurel». 1999, Bulletin officiel N° 6, 1999.
- 16).CNES**, «Eléments de débat pour un pacte de croissance», Mai 2005.
- 17).CNES**, «Les politiques migratoires européennes : quels enjeux?», rapport de la 26^{ème} session plénière, 2005.
- 18).CNES**, «Rapport de la conjoncture économique et sociale», 2006.
- 19).CNES**, «Rapport national sur le développement humain», 2002
- 20).CNES**, «Rapport national sur le développement humain», 2006.
- 21).CNES**, «Rapport national sur le développement humain», 2007.
- 22).CNES**, «Projet de rapport national sur le développement humain», 2000, P.34.
- 23).CNES**, «Projet de rapport national sur le développement humain», 1999.
- 24).CNES**, «Rapport national sur le développement humain», 2003.
- 25).CNUCED**, «Manuel statistique», 2006.
- 26).CNUCED**, «Rapport sur l'investissement dans le monde», 2005.
- 27).CNUCED**, «Rapport sur l'investissement dans le monde», 2007.
- 28).FMI**, «Algérie: Les questions choisies», Rapport N°07/61, Février 2007.
publications@imf.org.

- 29).FMI**, «Mondialisation et inégalités », perspectives économiques mondiales, 2007. <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2007/02/pdf/c1f.pdf>.
- 30).FMI**, «Perspectives économiques régionales », Bulletin du FMI, 2008.
- 31).FMI**, «Perspectives économiques mondiales », 2005.
- 32).Gaëtan GORCE** (Dir.), «Le dumping social en Europe», rapport d'information de l'assemblée nationale française n° 2423, Mai 2000. <http://www.assemblee-nationale.fr/europe/rap-info/i2423.pdf>.
- 33).Gouvernement algérien**, «Rapport national sur les objectif du mélinéaire pour le développement», juillet, 2005.
- 34).Images Economiques du monde**, Armand colin, Paris, 2008.
- 35).Jean ARTHUIS** (Dir.), «Le Japon et la Corée du sud face à la mondialisation», Rapport d'information de la commission française, 2007.
- 36).José-Antonio OCAMPO et Juan MARTIN** (dir.), «Mondialisation et développement : Un regard sur l'Amérique latine et des Caraïbes», CEPALC, Santiago, 2005. <http://www.eclac.org/publicaciones/xml/3/22053/lcg2260f.pdf>.
- 37).Luis MARTINEZ** (Dir.), «L'Algérie, l'Union du Maghreb Arabe et l'intégration régionale », CERI, Rapport du Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (CERI) Paris, France& Institut National des Etudes Stratégiques et Globales (INESG) Alger, Algérie, Octobre 2006.
- 38).M. Didier MARTEAU** (dir.) «Enjeux sociaux et concurrence internationale : du dumping social au mieux-disant social», rapport du conseil économique et social français, présenté par, 2006.
- 39).Ministère de la finance et de la privatisation du Maroc**, «Les enjeux de l'intégration maghrébine», direction de la politique économique générale- Division de l'environnement national et international, document de travail N°90, Juillet 2003.
- 40).Ministère des affaires étrangères Français**, «Rapport d'information sur la mondialisation», Paris, Décembre, 2003.
- 41).Ministère des affaires étrangères Français**, «Rapport d'information sur la mondialisation», Paris, 2003.
- 42). Mohamed BOUSSETTA**, «Espace euro-méditerranéen et coûts de la non intégration sud-sud : le cas des pays du Maghreb», Rapport du Femise, Août 2004.
- 43).Mohamed Saïb MUSSETTE** «*Rapport sur les migrations et le développement au Maghreb Central* », rapport du bureau international du travail, Genève, 2006.
- 44).Nations Unies**, «Algérie: bilan commun de pays», rapport du Système des Nations Unies en Algérie, 2005.
- 45).Nations Unies**, «Algérie: violation des droits économiques, sociaux, culturels», Rapport alternatif au rapport présenté par l'Algérie devant le Comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels 27ème session du Comité-novembre 2001.
- 46).Nations Unies**, «Rapport du sommet mondial pour le développement durable», Johannesburg, Afrique du sud, 26 août-4 septembre 2002
- 47).Nations Unies**, «Algérie : bilan commun du pays», Rapport du système des Nations Unies en Algérie, septembre 2005.
- 48).OCDE**, «Profils statistiques par pays», 2008.
- 49).OCDE**, «Perspectives économiques en Afrique», 2006.
- 50).OCDE**, «Comment rester compétitif dans l'économie mondiale?», rapport du l'OCDE, 2007.

- 51).**OCDE**, « Perspectives économiques en Afrique», 2007.
- 52).**OCDE**, «Perspectives économiques en Afrique»,2004.
- 53).**OIM**, « Rapport sur la migration internationale », 2007.
- 54).**OIT**, « L’OIT et la dimension sociale de la mondialisation », Genève, 2001.
- 55).**OIT**, «Le point sur la migration de la main-d’œuvre», Genève, 2007.
- 56).**Omar BENDERRA et Ghazi HIDOUCI**, «Algérie: économie, prédatation et Etat policier», comité justice pour l’Algérie, dossier, N°14, Mai 2004.
- 57).**OMC**, «Soixante ans de coopération commerciale multilatérale : qu’avons-nous appris ? », Rapport sur le commerce mondial, 2007.
<http://www.mondialisations.org/php/public/liste.php?r=441>.
- 58).**OMC**, « Rapport sur le commerce mondial », 2007.
- 59).**Pascal MORAND** (Dir.), «Mondialisation, changeons de posture », rapport du groupe de travail international sur la mondialisation, Paris, 2006.
- 60).**Pascal MORAND** (dir.), «Le climat change», rapport du groupe intergouvernemental sur l’évolution du climat, 2007.
- 61).**Pierre JUDET** «Emergence asiatique : un modèle planétaire ? » : Etude de cas sur plusieurs pays d’Asie et d’Afrique, Décembre 1997. www.eclm.fr.
- 62).**PNUD**, «Fighting climate change», Human developpement report, 2007/2008.
- 63).**PNUD**, «Pour une mondialisation au bénéfice de tous», 2007.
- 64).**PNUD**, «Rapport mondial sur le développement humain», 1999.
- 65).**PNUD**, «Rapport mondial sur le développement humain», 2000.
- 66).**PNUD**, «Rapport sur le développement humain», 2001.
- 67).**PNUD**, «Rapport mondial sur le développement humain», 2002.
- 68).**PNUD**, «Rapport mondial sur le développement humain», 2003.
- 69).**PNUD**, «*Carte de la pauvreté en Algérie*», Mai 2001.
- 70).**BAD**, « Rapport de la Banque asiatique du développement», 1994.
- 71).**BAD**, «Rapport de la banque asiatique du développement», 2007.
- 72).**Serge LEPELTIER** (Dir.), «Réconcilier la France avec la mondialisation», Rapport Dialogue & Initiative, paris, 2005.
- 73).**SOPEMI, OCDE**, «Tendance des migrations internationales», rapport annuel, 1999.
- 74).**Taline KORANCHELIAN et Gabriel SENSENBRENNER**, «Algérie : Questions choisies», Rapport du FMI, Mars 2006.
- 75).**UNITED NATIONS**, “Economics and social statistics for Asia and Pacific report, “surging ahead uncertain times”, New York, 2007.
- 76).**UNITED NATIONS**, “Economics and social statistics for Asia and Pacific report, “surging ahead uncertain times”, New York, 2008.
- 77).**VISCHI Crystelle**, «La mondialisation», mémoires Créatives Commons, paris, 2005.
<http://librapport.org/getpdf.php?download=689>.
- 78).**Werner SENGENBERGER** (dir.): «Rapport sur la Mondialisation et progrès social : Rôle et portée des normes internationales du travail», Bonn, 2006.

IV. MEMOIRES ET THESES

- 1).**Abdel-Madjid DJENANE**, «Réformes économiques et agriculture en Algérie», Thèse de doctorat d’Etat en sciences économiques, Université Ferhat Abbas, 1997.

- 2).**Ahcène AMAROUCHÉ**, «Libéralisation économique et problèmes de la transition en Algérie : Essaie sur une économie à base de la rente», Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université Lyon 2, 2004. Sous la direction de Pr. Girard KLOTZ.
- 3).**Amar AMIMER**, «Essai d'évaluation des effets des réformes économiques sur les politiques sociales de l'Etat : Cas de la wilaya de Bouira», Mémoire de Magistère, Université de Bejaia, 2003.
- 4).**Ouchich MOURAD**, «Contribution à la définition des conditions de succès des accords d'association Euro-méditerranéens : cas du Maghreb», Mémoire de magistère, Université de Bejaia.
- 5). **OULESBIR** Saida, «L'impact du démantèlement tarifaire sur l'économie algérienne : étude des implications de l'adhésion à l'OMC», mémoire de Magistère, Université A. Mira de Bejaia, 2008.
- 6).**Saâd BENFERHAT**, «Niveau de vie des ménages, développement humain et bonne gouvernance démocratique : les fondements philosophiques et les indicateurs de mesure», Thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques, Université Ferhat Abbas-Sétif, 2006/2007.
- 7). **Zoheir ADLI**, «Réformes économiques et performance des entreprises publiques agroalimentaires : cas de l'ERIAD Alger (1983-2000) », Thèse de doctorat en sciences agronomiques, INA, Alger, 2004.
- 8).**Youcef BENABDELLAH**, «Economie rentière et surendettement. Spécificités de l'algérien disease», Thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques, spécialité : économie de production, Université Lumière Lyon 2, 1999.

V. ARTICLES DE PRESSE

- 1).**Abdelmadjid BOUZIDI**, «*Algérie : Faut-il poursuivre l'ouverture commerciale tous azimut de l'économie ?*», chroniques du soir d'Algérie, Mercredi 31 décembre 2008.
- 2).**Abdelmadjid BOUZIDI**, «*A-t-on besoin ou pas des investisseurs étrangers ?*», chroniques du soir d'Algérie, Mercredi le 03 septembre 2008.
- 3).**Abdelmadjid BOUZIDI**, «*Comment réussir une croissance économique vigoureuse et durable*», chroniques du soir d'Algérie, Mercredi le 02 juin 2008.
- 4).**Abdelmadjid BOUZIDI**, «*Il faut faire le pari des investisseurs nationaux*», chroniques du soir d'Algérie, Mercredi le 25 juin 2008.
- 5).**Abdelmadjid BOUZIDI**, «*Les facteurs de croissance souvent négligés*», chroniques du soir d'Algérie, Mercredi le 27 Aout 2008.
- 6).**Abdelmadjid BOUZIDI**, «*Stratégie industrielle : la Corée du sud : un modèle du développement pour l'Algérie ?*», chroniques du soir d'Algérie, 09 Juillet 2008.
- 7).**Abdelmadjid BOUZIDI**, «*Les investissements directs étrangers au Maghreb*», chroniques du soir d'Algérie,
- 8).**Abdelmadjid BOUZIDI**, «*Oui, le développement économique possible en Algérie*», chroniques du soir d'Algérie, Mercredi le 03 septembre 2008.
- 9).**Abdelmadjid BOUZIDI**, «*Economie algérienne: accompagner la relance par la politique d'offre* », Chroniques du soir d'Algérie, Mercredi 21 Mai 2008.
- 10).**Abdelmadjid BOUZIDI**, «*L'après le pétrole? Il faut lui donner un contenu*», chroniques du soir d'Algérie, Mercredi le 11 Mars 2009.
- 11).**Abdelmadjid BOUZIDI**, «*Réformes économiques : brusque retour en arrière*», chroniques du soir d'Algérie, 21 janvier, 2009.

- 12).**Abdelmadjid BOUZIDI**, «*Régimes politique et gestion de la manne pétrolière*», chroniques du soir d'Algérie, 14 janvier, 2009.
- 13).**FMES**, «Fuite des cerveaux algériens vers l'étranger : l'effroyable saignée est-elle évitable?», article paru dans le journal El-Watan, le 3 octobre 2006. www.FMES-France.org
- 14).Quotidien d'Oran, «*propriété intellectuelle: les encouragements de Washington*», 3 Février 2007.
- 15).**Abderrezak KETTABI**, «Bilan d'une décennie du pays : comparaison avec quelques pays émergents», in El-Watan économie, du 23 février au 1^{er} Mars 2009.
- 16).**Smail GOUMEZIANE**, «*2009 : le salut dans l'après le pétrole*», in *El-Watan, le Mardi le 7 avril 2009*.
- 17). **Zyed KRICHEN**, «Sortir le Maghreb de son coma profond!», Quotidien d'Oran, Jeudi 11 Mars 2009.
- 18). **Dokhane NAHED**, «*Le miracle économique sud-coréen : les véritables leçons d'un décollage économique réussi*», in El-Watan, 24/12/2007.

VI. SITES INTERNET

- 1).Site du gouvernement algérien, données économiques et sociales.
- 2).Documentation photographique n°8037, la documentation française, 2004. [Www.documentationfrancaise.fr.](http://www.documentationfrancaise.fr)
- 3). <http://www.algeria-watch.org/fr>
- 4). [Http://www.ceim.uqam.ca/www.cpii.fr](http://www.ceim.uqam.ca/www.cpii.fr)
- 5).<http://www.multimania.com/algériafinance/fic/a31.htm>.
- 6). <http://www.multimania.com/mfdgep/>.
- 7).<http://www.senat.fr/raoin.html>.
- 8). <http://www.wto.org>.
- 9).http://www.magharebarabe.org/fr/Espace_Information/communiqué.